HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.
TOME CINQUIEME.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

PAR M. l'Abbé de BÉRAULT-BERCASTEL, Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME CINQUIEME.

DEPUIS la décadence de l'Empire d'Occident en 423, jusqu'à la conversion des Francs en 496.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

D

L

S

bar

Aff

S.

d'A

écri

des

Pau

coac

tin

Tra

Tra

Rét

& P

Pél

des

ranc

tion

SOMMAIRES
DU CINQUIEME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE QUATORZIEME.

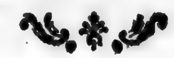
LIVRE QUINZIEME.

LIVRE SEIZIEME.

Modération de S. Flavien 316. Eutychès comparoît 317. Il est condamné 322. Son appel au Pape 323. Le Patriarche de C. P. écrit au Pape 324. Réponse de S. Pierre Chrysologue à une lettre d'Eutychès 327. Caractere de Dioscore 328. Concile convoqué à Ephese 330. Le Pape invité au Concile 331. Epître de Léon à Flavien 332. Brigandage du faux Concile d'Ephese 342. Martyre de S. Flavien 348. Le Légat Hilarus retourne à Rome. S. Léon prononce contre le faux Concile 349. Proscription de l'Eunuque Chrysaphe 351. Pulquérie recouvre l'autorité. Mort de Théodose le jeune 352. Retraite de l'Impératrice Eudocie 354. Marcien élevé à l'Empire 355. Anatolius successeur de Flavien professe la vraie foi 356. Préparatifs du Concile de Calcédoine 358. Lettre de S. Léon aux Peres du Concile 359. Ordre de cette assemblée 363. Soulévement des évêques contre Théodoret 365. La lettre à Flavien reçue des Peres 367. Déposition de Dioscore 369. Examen du dogme 371. Confession de foi 378. L'Empereur paroît au Concile 380. Il assure l'exécution du jugement 382. Nestorius obligé de dire anathême à Nestorius 384. Affaire d'Ibas 387. Juge-

ment interlocutoire d'Athanaſe de Perre 389. Prérogative du ſiége de C. P. 390. Lettre du Concile au Pape 394. S. Léon confirme le Concile 395. Canons de Calcédoine 397. Fin de Dioſcore. Protere élu en ſa place. Troubles en Egypte 400. Théodoſe fait évêque de Jeruſalem par les hérétiques 403. Concile de Calcédoine reçu en Occident 404. Irruption des Huns. Ste Génevieve perſécutée 405. S. Loup de Troyes calme la fureur d'Attila 407. Les Huns ſont défaits par Aëtius. S. Léon va en ambaſſade vers Attila 409. Anatolius rend ſa foi ſuſpecte 411. Schiſmatiques de Paleſtine punis 412. Mort de Pulquérie 414. Maxime ôte la vie & l'Empire à Valentinien 416. Aëtius aſſaſſiné 417. Punition de Maxime. Rome pillée par les Vandales 418. Converſion de l'Impératrice Eudocie 419. Charité de Deogratias évêque de Carthage envers les captifs 420. Mort de l'Empereur Marcien 422. Timothée-Elure uſurpe le ſiége d'Alexandrie 423. Martyre du Patriarche Protere 425. Autres violences en Egypte 426. S. Léon s'oppoſe fortement à un nouvel examen de la foi 427. S. Jaque le Syrien & S. Baradat ſolitaires 429. Autorité de l'Egliſe diſperſée 431. Timothée-Elure chaſſé d'Ale-

LIVRE DIX-SEPTIEME.



APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, les cinquieme & ſixieme Volumes de l'*Hiſtoire de l'Egliſe*, par M. l'Abbé de BÉRAULT. L'Auteur y ſuit toujours avec ſuccès les vues qu'il s'eſt propoſées, de faciliter la lecture de cette hiſtoire immenſe. Il réunit l'érudition, l'exactitude, à l'art de préſenter les événemens avec préciſion & intérêt. En Sorbonne, ce 25 Mai 1779.

CHEVREUIL.

L

L

T
po
le
vo
ur
le
m
pé
de
fu



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE QUATORZIEME.

DEPUIS la décadence de l'Empire d'Occident en 423, jusqu'à la fin de S. Augustin en 430.

IL est des révolutions & des affaires politiques qui ont tant de liaison avec les intérêts de l'Eglise, que nous ne pouvons nous dispenser de jetter au moins un coup-d'œil rapide sur celles qui, dans les desseins de Dieu, ont une liaison plus marquée avec les objets d'un ordre supérieur. Telle est en particulier la chute de l'idolâtre & superbe Rome. Le plus sublime des Ecrivains Evangéliques avoit

tracé des images terribles de cette nouvelle Babylone, abandonnée à la fureur des Nations, pour s'être enivrée du sang des Saints : l'arrêt du Ciel fut exécuté, par le moyen des causes secondes ; & les premieres secousses du colosse énorme de l'Empire prirent leurs principes dans son propre sein.

Comme les rênes du gouvernement s'y étoient prodigieusement relâchées, en passant de la main du Grand Théodose entre les mains foibles de deux enfans, les ministres & les généraux remplirent l'Etat de troubles, par leur ambition, leur rivalité & leurs vengeances. La patrie faisoit des pertes continuelles dans la multitude des vaillans guerriers & des habiles capitaines immolés à la jalousie des adulateurs ; & même par la mort des ambitieux qui, pouvant servir utilement leur Prince, & s'en voulant faire les tyrans, en devenoient enfin les victimes : pertes ruineuses & toujours mal réparées ; puisqu'il s'élevoit aussi-tôt de nouveaux factieux, en qui l'intérêt particulier ne manquoit pas de prévaloir sur la chose publique, comme l'appas du souverain pouvoir sur le péril de l'usurper.

Peu contens d'épuiser les provinces, & sur-tout l'Italie qui étoit, pour ainsi dire, la partie noble du corps de l'Etat ; peu contens de causer par leur brigandage & leurs violences des émigrations innombrables, aussi funestes à l'Occident qu'on abandonnoit, qu'onéreuses à l'Orient où l'on cherchoit un asyle ; ils attiroient, à la place des Romains naturels, les ennemis jurés du nom & de la grandeur de Rome. Depuis long-temps, on avoit vu ces nations barbares & sauvages faire quelque irruption sur les frontieres ; soit pour subvenir à leur indigence par le pillage, soit pour étendre les limites des contrées stériles où on les tenoit resserrées. Mais quand les Romains eux-mêmes leur eurent ôté le respect du nom Romain, quand ils eurent une fois perdu cette crainte révérentielle & presque religieuse ; tels alors qu'un torrent qui a rompu ses digues, & franchissant sans retour les barrieres qu'on les avoit enhardis à forcer, ils porterent le ravage & la désolation dans les plus florissans apanages & jusqu'au sein de l'Empire. Les Allemans, peuple particulier de la Ger-

manie, éterniserent dans toutes ses contrées leur nom & leur puissance. Les Francs & les Bourguignons inonderent les Gaules; les Pictes se jetterent dans la Grande-Bretagne; les Goths Occidentaux, les Sueves, les Vandales, après avoir fait gémir les Gaules, subjuguerent les différentes contrées de l'Espagne; les Hérules & les Ostrogots pénétrerent en Italie, & se rendirent successivement les maîtres de Rome. Il n'y eut pas jusqu'aux Lombards, qui, avec d'autres hordes également obscures, ne voulussent à leur tour insulter à l'Aigle expirante des Césars.

Valentinien III, qui n'avoit que six ans quand il succéda à son oncle Honorius, n'apportoit pas les qualités propres à soutenir, en des conjonctures si difficiles, l'Empire chancelant. Il étoit fils de la Princesse Placidie sœur du dernier Empereur, & de Constance honoré de la pourpre, qu'il avoit méritée en défaisant le Tyran Constantin, & que la mort lui avoit enlevée au bout de six mois. Comme Placidie, peu avant la mort d'Honorius, avoit été obligée de se réfugier

à C. P. avec son fils, à cause de ses intelligences en Occident avec les ennemis de l'Empire ; le Primicier des Notaires, c'est-à-dire, le premier Secrétaire d'Etat, profita de cet éloignement pour s'arroger la souveraine puissance. Il se fit proclamer Empereur à Ravenne, où il se soutint un an & demi. Jean, c'étoit le nom de cet ambitieux Secrétaire, soutenu en Italie par Castin Maître de la Milice, voulut aussi se faire couronner en Afrique. Le Comte Boniface y commandoit. Il étoit alors grand ami du saint Evêque d'Hippone ; il se signaloit par une piété digne de cette liaison, & conséquemment par une grande fidélité à son Prince & à tous ses devoirs. Il avoit d'ailleurs en aversion l'arrogante fierté de Castin, & des sujets particuliers de mécontentement contre lui. Il se déclara courageusement pour Placidie, & fit reconnoître Valentinien. Théodose soutint le parti du jeune Empereur son cousin-germain, & envoya une armée à son secours.

Philost. Lib. IX. c. 13.

L'usurpateur avoit appelé ces troupes innombrables de Barbares qui de

tous côtés menaçoient l'Empire; & il ne paroissoit pas naturellement possible de résister à tant d'ennemis. Mais le bras du Tout-puissant protégeoit les Fideles, qui triompherent par le concours d'une multitude d'incidens, trop singuliers & survenus trop à propos, pour n'être pas les effets marqués d'une Providence particuliere. Jean fut défait, surpris & massacré dans Ravenne. Pour grossir son parti, il avoit favorisé tous les ennemis de la Religion : mais si-tôt que Valentinien vainqueur fut en possession du pouvoir suprême, ou plutôt Placidie sous son nom; on bannit des villes tous les hérétiques & les schismatiques, & l'on confirma les priviléges de l'Eglise, spécialement celui qu'avoient les clercs, de n'être pas poursuivis, sans distinction de cause, devant les tribunaux séculiers.

Aug. Epist. 209. al. 261. Quand le calme fut rétabli en Occident, on vit porter d'Afrique à Rome une cause, encore célebre aujourd'hui par ses suites, ou par la diversité de sentimens & de réflexions, auxquels elle a donné lieu. C'est l'appel d'Antoine, Evêque de Fussale,

au Saint Siege. Fussale étoit une petite ville à l'extrêmité du diocèse d'Hippone, toute peuplée autrefois de schismatiques, ainsi que son territoire; mais que Saint Augustin, à force de périls, de travaux & de prieres, avoit réussi à ramener au sein de l'unité. Comme elle étoit à plus de treize lieues de distance d'Hippone, grande étendue en ces temps anciens pour un diocèse, & qu'elle avoit besoin d'une vigilance & d'une application toute particuliere; il y fit ordonner, par le Patriarche de Numidie, Antoine dont nous venons de parler, & qu'il jugeoit capable de bien remplir ce siége important. Il l'avoit élevé dès l'enfance, dans son monastere. Mais les plus grands saints & les plus grands génies ne sont pas à l'abri des méprises, dont un bon cœur est la source. Antoine encore trop jeune, & passant du degré de simple Lecteur à celui d'Evêque, fit bientôt voir qu'il manquoit de cette solidité de vertu longtemps éprouvée, qui est requise pour l'épiscopat. Il se conduisit si mal, exerça une domination si insupportable, se rendit coupable de tant d'injustices,

de violences, d'exactions même, qu'il fut dénoncé par son peuple aux évêques de la province ; & loin d'être soutenu par S. Augustin, cet ancien patron se montra le plus zélé d'entre eux pour la réparation d'un mal que la délicatesse de sa conscience lui reprochoit. Le jeune Evêque fut déposé ; mais avec ménagement, & à condition qu'on ne lui ôteroit que l'administration de son Eglise qui ne pouvoit plus le souffrir, & non le rang ni le titre d'Evêque.

Antoine se soumit, ou feignit de se soumettre. Mais ayant trouvé moyen de gagner son Primat, & d'en obtenir des lettres de recommandation pour le Pape Boniface qui vivoit encore, il appela au Saint Siége. Le Souverain Pontife le renvoya en Afrique, avec des lettres pour se faire rétablir ; supposé néanmoins, & la clause en étoit expresse, supposé qu'il eût fidélement exposé les faits. Les choses en étoient là, à la mort de Boniface. Célestin lui ayant succédé, S. Augustin le pria de surseoir à la poursuite de cette affaire. Pour montrer que les lettres apostoliques de Boniface avoient

été surprises contre la vérité des faits, il envoya tous les actes de la procédure.

Aux preuves des moyens, il joignit une justification directe de la sentence des Africains, que le coupable représentoit comme absurde & contradictoire. J'ai dû, disoit Antoine, ou conserver mon siége, ou être absolument déposé de l'épiscopat; & la sentence rendue contre moi se contredit elle-même: sur quoi S. Augustin fait sentir que le jugement qui punit un Evêque, peut être équitable & sage, sans aller jusqu'à la déposition. Ses paroles sont remarquables, & prouvent clairement que l'usage de recourir à Rome, n'étoit pas nouveau, pour le cas dont il s'agissoit. J'aurois à citer, dit-il, une infinité de sentences, ou rendues, ou confirmées par le Siége Apostolique: mais pour ne pas rappeler ce qui est trop éloigné de notre âge, je me bornerai aux exemples récens. Outre Priscus & Victor, Evêques dans la province Césarienne, déchus, sans perdre leurs Eglises, du droit d'obtenir la Primatie à leur tour suivant l'usage; Laurent, de la même province, se trouve

précisément dans le cas d'Antoine ; ayant été privé de son Siége, sans être déposé de l'épiscopat ; & ces sentences, ajoutoit-il, ont été confirmées par le Siége Apostolique.

En parlant ailleurs de l'affaire de Cécilien de Carthage avec les Donatistes, il dit que cet Evêque auroit pu mépriser la conspiration de cette multitude d'ennemis, étant en communion avec l'Eglise Romaine où il étoit prêt à plaider sa cause, si ses ennemis eussent tenté de le faire priver de cette communion. Mais la conduite du S. Evêque d'Hippone, dans la seule affaire d'Antoine de Fussale, prouve clairement sa déférence & son respect à l'égard du Siége Apostolique, même en cas d'appel, au moins pour la déposition des Evêques, puisqu'il suivit lui-même celui d'Antoine. Il ne combattoit point le droit d'appeler à Rome, pris en soi : mais il se plaignoit de l'étendue extraordinaire & dangereuse qu'on paroissoit lui donner, & il s'opposoit principalement aux abus qui se commettoient quelquefois dans l'exécution.

C'est ce qui paroît par sa lettre au

Pape Céleſtin. Je vous conjure, lui dit-il, par la mémoire de S. Pierre qui avertit les Prélats de ne pas uſer d'une domination violente à l'égard de leurs freres ; je vous conjure par le ſang de J. C. d'empêcher qu'un Paſteur coupable & légitimement dépoſé, ne ſoit rétabli dans ſon ſiége, & ſur-tout qu'il ne le ſoit de la maniere qu'il en menace le pauvre peuple de Fuſſale, c'eſt-à-dire, à main armée & par le bras ſéculier. Délivrez les infortunés Fuſſaliens de la frayeur où ils gémiſſent ; & qu'il ne ſoit pas dit, qu'étant rentrés dans le ſein de l'unité, ils ſont plus maltraités par un Evêque, Catholique comme eux, qu'ils ne l'ont été autrefois dans leur ſchiſme, par la rigueur des loix impériales. Ayez pitié de moi-même & de ma vieilleſſe. Car je m'en déclare à Votre Sainteté, dans l'amertume de mon ame : je me propoſe de quitter l'épiſcopat, & de ne plus m'occuper qu'à pleurer ma faute, ſi je vois périr à la fois, & les brebis, & le paſteur que mon imprudence leur a donné.

Nous n'avons pas la réponſe de S. Céleſtin : mais on tient pour in-

dubitable, qu'il épargna ce chagrin à celui des évêques qu'il honora le plus. C'est ce Pontife qui a donné aux écrits d'Augustin ce haut point d'autorité & de considération où ils sont dans l'Eglise. Il est sûr que cet illustre Docteur ne continua pas seulement à gouverner son Eglise d'Hippone, mais qu'il régissoit encore, sur la fin de sa vie, celle de Fussale, où par conséquent Antoine n'étoit pas rentré.

L'affaire du Prêtre Apiarius, ou plutôt à son occasion, celle des appellations en général, se renouvella sous le même pontificat de Célestin. Ce méchant Prêtre se pourvut encore à Rome, & usa de tant d'artifices, qu'il se fit renvoyer en Afrique, avec le Légat Faustin, qui l'avoit déjà été de Zosime & de Boniface. Les Africains s'assemblerent au nombre de quinze Evêques, les Primats d'Afrique & de Numidie à leur tête; ils firent la révision de l'affaire, & confirmerent la condamnation d'Apiarius. Faustin s'opposa seul à tous ces Prélats, avec une hauteur & une partialité révoltantes; se comportant moins en Juge, qu'en fauteur du désordre. Mais la cons-

Epist. Conc. Afr. Tom. 2. Conc. p. 476.

cience du coupable, au moment qu'on avoit moins lieu de s'y attendre, tira les juges de tout embarras, en la maniere du monde la plus inespérée. Comme les Peres souhaitoient sincérement qu'il pût se justifier, & commençoient à espérer qu'il y réussiroit, ainsi qu'ils s'en expriment dans leur lettre à Célestin; Apiarius ne pouvant plus résister aux remords de sa conscience, & à la crainte de la divine justice, fit la confession publique d'une multitude de crimes énormes, & se soumit au jugement qui le privoit pour toujours du ministere ecclésiastique.

Mais l'abus que le Légat avoit fait de son autorité, & le danger où il venoit d'exposer la discipline dans les Eglises d'Afrique, leur firent adresser des remontrances au Saint Siége. Elles demanderent, entr'autres choses, & avec les plus grandes instances, que les Souverains Pontifes reçussent désormais les plaintes des particuliers avec plus de circonspection, ou qu'ils prissent moins de confiance en des mécontens suspects, & ne s'exposassent plus à infirmer des jugemens sagement portés. Voici leurs expres-

ſions : Après vous avoir rendu nos très-juſtes hommages, nous vous prions inſtamment, de ne pas écouter avec trop de facilité les Africains qui recoureront à vous, & de ne plus admettre à votre communion ceux que nous aurons excommuniés. Votre Sainteté remarquera ſans peine, que telle eſt la définition du Concile de Nicée : que ſi l'on y prend cette précaution à l'égard des clercs & des laïcs, à plus forte raiſon le S. Concile veut-il qu'elle ſoit obſervée pour les évêques ; & qu'étant ſuſpendus de la communion dans leur province, vous ne les y rétabliſſiez pas précipitamment, ou mal-à-propos.

Ainſi s'exprimoient les prélats d'Afrique, après avoir conſulté les exemplaires authentiques & inconteſtables d'un Concile ſi révéré de part & d'autre. Ils ne demandoient pas la ſuppreſſion des appels en général, & ils ne rejetoient pas tous les jugemens de Rome : mais ils requéroient avec force, qu'on y eût plus de ménagement pour la juriſdiction immédiate, & qu'on ne les étendît point aux affaires ſans nombre des ſimples prê-

tres, à des cas nuisibles à la discipline & à la probité même ; tels par exemple que les appels des sentences rendues par des juges qu'auroient choisis les accusés : demande qui fait une nouvelle preuve de leur soumission, quant au fond du droit. Ce qu'ils ajoutent, que les affaires doivent se juger où elles ont commencé, à cause de la difficulté de les suivre au delà des mers ; & la répugnance qu'ils témoignent à recevoir ces exécuteurs qui ressentoient la domination séculiere, confirment la même chose. Le principal différend rouloit enfin sur la maniere de procéder, & non sur l'autorité du Saint Siege qui étoit consignée dans les canons, & qu'ils ne cesserent jamais de révérer.

Nous n'avons pas la réponse du Pape Célestin aux plaintes des Evêques d'Afrique ; mais on voit par les événemens postérieurs, que les appels ne furent ni abolis, ni interrompus, même quant à la méthode d'envoyer des juges sur les lieux. On remédia à l'abus, c'est-à-dire à la dureté tyrannique des Clercs Exécuteurs, qui autorisés par les puissances temporelles à

faire exécuter les jugemens eccléſiaſtiques, affectoient quelquefois la hauteur d'une domination ſéculiere. Pour ce qui eſt des canons cités comme de Nicée, & qui étoient de Sardique, loin de les rejeter comme apocryphes ou dépourvus d'autorité, les Africains, bientôt mieux inſtruits, les mirent au rang des loix canoniques; puiſqu'on les trouve, ſous leur véritable nom, dans la célebre Concordance ou collection des canons de Ferrand Diacre de Carthage, qui jouiſſoit de la plus haute eſtime dans toute l'Afrique, ſur la fin du même ſiecle. Leurs principes mêmes choquoient ſi peu les Africains, que le Compilateur ne craignit pas d'intituler ainſi cette partie de ſon recueil : *Du Concile Provincial à recommencer par les Légats du Pape, s'il le juge à propos.*

Jamais la communion entre l'Egliſe Romaine & celle d'Afrique ne fut interrompue par ces diſcuſſions. Les hérétiques qui avancent le contraire, n'alleguent que des pieces fauſſes & convaincues évidemment de faux par de groſſiers anachroniſmes. Comment

par exemple ces Africains, qui aſſez peu de temps après furent immolés à la fureur hérétique des Vandales, auroient-ils été honorés par l'Egliſe Romaine comme de ſaints martyrs, s'ils avoient été dans le ſchiſme? Rien ne prouve mieux à quel point l'eſprit d'erreur peut aveugler les ennemis de l'Egliſe & de la Chaire Apoſtolique, que de les entendre triompher ſur ce fait d'Apiarius, comme ſur l'écueil où s'eſt briſée ſans reſſource la Primauté Romaine & le dogme de ſon unité. Pour ſentir combien en cela ils s'écartent des regles du raiſonnement & du bon ſens même, il ſuffit d'obſerver qu'il n'étoit queſtion que de la condamnation des perſonnes, & de toute autre matiere que celle de la foi. Si le Clergé d'Afrique a ſtatué enſuite, que quiconque s'y croit léſé, peut appeller au concile de la province, ou même au concile univerſel; outre qu'il ne s'agiſſoit plus de jugemens apoſtoliques, & moins encore de jugemens dogmatiques, on ſait d'ailleurs que le nom de concile univerſel ou plénier, dans le ſtyle de ces Peres qui n'a pas échappé au P. Alexandre,

ne signifioit que le concile national de l'Afrique.

Nous ne lisons rien dans S. Augustin, l'oracle de son siecle & particuliérement de l'Afrique, qui n'annonce la plus religieuse & la plus inaltérable harmonie entre cette partie du monde chrétien & le Siége Apostolique. Par-tout il parle de l'Eglise Romaine, avec le respect & la tendresse d'un fils pour sa mere; & telle étoit la base des éminentes vertus dont il fournissoit des exemples dans tous les genres. Tout occupé qu'il étoit des travaux de la composition & de l'instruction publique, de toutes les œuvres qui concernoient l'édification du corps mystique de J. C. il trouvoit encore du temps pour les exercices particuliers de la charité, de la bienfaisance, de l'hospitalité, des arbitrages & de la conciliation entre les Fideles de tout état, & les personnes même de toute religion.

La réputation de sa sainteté, autant que celle de ses lumieres, avoit pénétré dans tous les coins du monde. Deux personnes de Césarée en Cappadoce, Paul & Palladie frere & sœur,

De Civitate Dei. L. XXII. c. 9.

virent en ſonge un vieillard vénérable, & furent avertis que c'étoit l'Evêque d'Hippone en Afrique, où ils devoient chercher la guériſon d'une maladie auſſi affligeante que le principe en étoit ſingulier. Depuis quelques années, ils éprouvoient dans tous leurs membres un affreux tremblement, que les remedes les plus diſpendieux & de longs voyages n'avoient pu calmer. Par-tout ils étalerent leur malheur; mais ſans trouver de ſoulagement. Ils arriverent à Hippone, aux approches de Pâque, & commencerent à fréquenter l'égliſe où l'on avoit apporté l'année précédente les reliques ſi fameuſes du Martyr S. Etienne. Ils s'y rendoient chaque jour, & la ſingularité de leur état qui fut bientôt connu de tout le monde, attiroit à leur ſuite une infinité de perſonnes.

La matinée de Pâque, le concours étant beaucoup plus grand encore qu'à l'ordinaire, Paul, après avoir prié devant les reliques, ſe jetta tout-à-coup par terre, & y demeura comme endormi; mais tranquille & ſans trembler, quoique ſon tremblement ne le quittât jamais, même durant le ſom-

meil. On ne ſavoit que craindre ou qu'eſpérer de cette eſpece de léthargie, quand il ſe releva ſans nulle agitation, & guéri parfaitement. On le conduiſit au lieu où le vénérable Prélat aſſis attendoit le moment de célébrer les ſaints myſteres. Paul ſe jetta aux genoux du Saint qui le releva & l'embraſſa ; toute l'égliſe retentiſſant de cris de joie, & des louanges du Seigneur. Quand on eut fait ſilence, le ſervice divin commença ; & le moment du ſermon étant venu, l'éloquent Evêque prenant occaſion des circonſtances : Souvent, dit-il, on nous lit le récit des miracles du glorieux Martyr S. Etienne ; mais la vue de ce jeune homme eſt la meilleure de toutes les lectures. Il ne faut point d'autre livre que ſon viſage qui vous eſt parfaitement connu, depuis le temps que vous compatiſſez à une affliction, dont la guériſon ſoudaine nous ravit de joie. Je vous laiſſe à vos réflexions & aux doux ſentimens que produit dans vos ames l'éloquence muette du Tout-puiſſant, qui s'explique aſſez par ce prodige. Vous me le pardonnerez d'autant plus aiſément, que vous ſavez

mon âge & connoissez ma foiblesse. S. Augustin avoit soixante-dix ans, & n'avoit pas mangé la veille de toute la journée, selon l'usage observé le Samedi-Saint; quoique le baptême solennel & tant d'autres cérémonies rendissent l'office extraordinairement pénible.

Après le service, il emmena Paul dîner avec lui, & lui fit raconter son histoire. Je suis né, dit Paul, d'une famille nombreuse, mais encore plus malheureuse pour n'avoir pas fait assez de cas du précepte, auquel la félicité de la vie étoit attachée dans l'ancienne loi. De dix enfans que nous étions, sept garçons & trois filles, je suis le sixieme, & ma sœur Palladie me suit immédiatement. Comme nous étions encore dans la maison paternelle, notre frere aîné manqua sacrilégement à notre mere, & porta l'impiété jusqu'à la frapper. Quoique nous fussions tous présens, nous le souffrîmes, sans dire un seul mot pour le désapprouver. Outrée de douleur & d'indignation, cette mere au désespoir court au temple du Seigneur, où, prosternée devant les fonts baptismaux, sur lesquels elle tenoit

la main étendue : Dieu terrible, s'écria-t-elle, les cheveux épars & le ſein découvert, Dieu vengeur de la nature outragée, frappe toi-même les enfans dénaturés que ce ſein a conçus ; & qu'errans par le monde, ils éprouvent un châtiment qui porte par-tout l'épouvante & l'horreur.

A l'inſtant, notre aîné fut ſaiſi d'un tremblement ſemblable au mien : dans le cours de l'année, tous mes freres & ſœurs furent atteints du même mal, ſuivant l'ordre de leur naiſſance. Aucun n'échappa à la malédiction trop efficace d'une mere déſeſpérée, qui ne pouvant ſoutenir les reproches de tout le monde, encore moins ceux de ſa conſcience, tourna ſa vengeance contre elle-même, & ſe pendit de ſes propres mains. Nous tous, race maudite & chargée de l'exécration publique, nous abandonnâmes notre patrie, & nous nous diſperſâmes de toute part, pour cacher, s'il étoit poſſible, notre crime & notre opprobre. Le ſecond de nos freres a recouvré la ſanté à Ravenne, auprès des reliques du Martyr S. Laurent. Pour moi, après avoir erré en mille endroits divers,

un personnage vénérable par sa douceur grave, son air auguste, ses cheveux blancs, & tel absolument que je vous vois ici, Pontife du Seigneur, m'apparut & me dit que je serois guéri dans trois mois. Votre Sainteté apparut de même à ma sœur; & ces apparitions nous furent souvent réitérées depuis, dans les differens endroits de notre route. Nous sommes donc arrivés pleins de la confiance dont je viens de retirer le fruit.

Le Saint Evêque fit dresser un procès-verbal de ce récit & de tout l'ordre du miracle, qu'on promit de lire au peuple deux jours après. Ainsi le mardi de Pâque, pour rendre la cérémonie plus intéressante, on fit monter sur les degrés de la chaire à prêcher, Paul parfaitement guéri, & Palladie sa sœur toujours agitée de son tremblement. L'Evêque étoit déja dans la chaire, d'où il faisoit lire l'histoire de la guérison de Paul. La lecture finie, le frere & la sœur allerent prier auprès des reliques; & l'Evêque prêcha, d'abord sur le respect que les enfans doivent à leurs parens, & sur la modération des parens envers leurs enfans:

ensuite il s'étendit sur les miracles de S. Etienne. Tout-à-coup il s'éleva de grandes acclamations du lieu où reposoient les reliques: graces à Dieu, louanges à J. C. s'écrioit-on avec tant de force, que le saint Orateur ne pouvoit plus se faire entendre. C'étoit Palladie qui venoit d'être guérie en la même maniere que son frere, & qu'on amena aussi-tôt vers S. Augustin qui rapporte ce miracle, comme en ayant été témoin oculaire. Il cite une multitude étonnante d'autres prodiges arrivés à Hippone dans le cours de deux ans.

Cependant ses forces déclinoient avec les années; & son zele, quoique toujours le même, ne pouvoit plus suffire à tout. Il avoit d'ailleurs un dessein qui demandoit beaucoup de loisir & de liberté d'esprit, & conséquemment beaucoup moins d'occupations & de sollicitudes, que les fonctions de l'épiscopat, conçues à sa maniere, ne lui en laissoient. Depuis plusieurs années, il se proposoit de réviser & censurer lui-même ses écrits, & de montrer ainsi à l'univers, qu'il ne faisoit point d'acception de sa propre personne;

personne; comme il s'en exprime en écrivant au Tribun Marcellin. Mais pressentant qu'il ne pourroit exécuter un projet si utile, tandis qu'il porteroit tout le faix de l'épiscopat, il vouloit se donner un coadjuteur. Tout récemment il venoit d'en voir un exemple dans l'Eglise de Mileve, où on l'avoit appellé à la mort de l'Evêque Sévere de pieuse mémoire, qui pour prévenir les brigues & les troubles, avoit désigné son successeur avant de mourir. Mais Sévere avoit manqué de faire agréer son choix au peuple, dont il avoit cru l'approbation inutile, après celle du clergé : ce qui occasionna des difficultés que S. Augustin réussit à faire lever, mais qu'il voulut prévenir, pour la coadjutorerie d'Hippone.

Ayant donc rassemblé tout-à-la fois son peuple & son clergé : Nous sommes tous mortels, mes freres, leur dit-il; mais si dans la jeunesse on peut mourir bientôt, dans la vieillesse on ne sauroit long-temps vivre. L'espérance même dont se repaissent les différens âges de la vie, toute incertaine qu'elle est, nous manque à l'âge où nous sommes. Que je suis différent

Epist. 113. al. 10.

de ce que j'étois en arrivant dans cette ville, qui m'est trop chere pour n'en point écarter les trames & les divisions, si fréquentes à la mort des Evêques ! Afin donc que personne n'ait le moindre sujet de plainte, je déclare en présence de vous tous ma volonté qui est conforme, au moins me le persuadé-je, à celle de Dieu ; & je vous demande Héraclius pour mon successeur. Toute l'assemblée applaudit, en s'écriant : Dieu soit glorifié ! Vive Augustin ! Nous approuvons le choix de notre Pasteur & de notre Pere. Quand on eut fait silence, S. Augustin reprit la parole, & dit : Je ne m'étendrai pas sur les louanges d'Héraclius ; j'estime son mérite, & j'épargne sa modestie. Il suffit que vous le révériez, & que nous soyons d'accord. Les notaires de l'Eglise, comme vous le voyez, prennent acte de mes propositions & de votre consentement ; parce que nous voulons donner à cette affaire toute la stabilité qu'elle peut avoir devant les hommes. Que le Tout-puissant confirme l'œuvre qu'il nous a fait commencer ! Les acclamations recommencerent plus vivement

que la premiere fois, & l'on donna les marques les moins équivoques d'une approbation unanime. Après quoi néanmoins le S. Evêque dit qu'il ne vouloit pas qu'Héraclius fût coadjuteur d'Augustin, en la maniere qu'Augustin l'avoit été de Valere.

Les anciens, poursuivit-il, savent qu'on me conféra le caractere épiscopal, du vivant de l'Evêque Valere, & que nous fûmes deux Evêques à la fois sur le même Siege : ce que ni lui ni moi ne savions pas avoir été défendu par le Concile de Nicée. Je ne veux pas qu'on reprenne dans mon fils ce qui étoit répréhensible en moi. Il se contentera du caractere sacerdotal, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de me retirer du monde, & de le faire ordonner Evêque. Mais vous savez le peu de loisir qui me reste, après les charges que m'ont imposées deux Conciles. Trouvez bon que je me décharge du poids de mes occupations ordinaires sur le Prêtre Héraclius qui est dans la vigueur de l'âge. Qu'on s'adresse à lui, au lieu de venir à moi. Quand il aura besoin de mes conseils, je ne les lui refuserai pas.

Expliquez-vous ſpécialement ſur cet article ; & ſi vous y donnez votre conſentement, témoignez-le au moins par acclamation. On cria qu'on s'en rapportoit à ſa ſageſſe & à ſa bonté paternelle, & on le bénit mille fois. Pour attirer auſſi les bénédictions du Ciel, on termina la cérémonie par le ſaint Sacrifice. Malgré toutes ces ſages diſpoſitions, le Saint Docteur ne put s'occuper ſans interruption de la révision de ſes ouvrages ; & ſes Rétractations furent encore deux ans à paroître.

Cet oracle du monde chrétien étoit obligé de répondre ſans fin à toutes ſortes de conſultations. Deux moines Africains du monaſtere d'Adrumet, étant venus à Uzale, y trouverent ſa Lettre à Sixte, & en tirerent une copie qu'ils reporterent à leur monaſtere. A la premiere lecture qu'en firent leurs confreres, cinq ou ſix d'entr'eux, prenant mal le ſens de l'Auteur, prétendirent qu'il détruiſoit le libre-arbitre. Quelques autres tenterent vainement de leur faire entendre raiſon. Les eſprits s'échaufferent, le trouble ſe mit dans la Communauté ; deux des plus ardens

E iſt. 214. al 46.

résolurent d'aller trouver Augustin, pour le faire expliquer lui-même ; & l'Abbé fut contraint d'y consentir, de peur d'un plus grand trouble. Ils vinrent en effet, & parlerent avec assez de chaleur. Mais le saint Docteur ne voyant dans leur enthousiasme & leur erreur qu'une crainte excessive de l'erreur même, il eut pitié de leur simplicité & de leur foiblesse, les traita avec beaucoup de douceur & d'honnêteté, les retint long-temps auprès de lui, & leur expliqua à fond la doctrine catholique, touchant la liberté de l'homme & la grace intérieure de J. C. Il leur donna même une lettre sur les mêmes objets pour Valentin leur Abbé & tout son monastere, afin d'étouffer dans leur principe les moindres germes de l'erreur. Il connoissoit les stratagêmes du pere du mensonge, & l'inclination artificieuse de ses émissaires à s'insinuer dans les communautés les plus ferventes.

Ce ne fut point encore assez pour son zele : il composa exprès un nouvel ouvrage, intitulé *De la Grace & du Libre-Arbitre*, qu'il adressa à Va-

lentin & à ses moines. Comme le but de cet ouvrage étoit de dissiper les préventions de ceux qui ne peuvent accorder la grace avec la liberté, il rassembla les meilleures preuves de ces deux points de foi. D'abord, par les Saintes Ecritures qui sont pleines de préceptes & de promesses, il établit le libre-arbitre; c'est-à-dire, un pouvoir véritable, exempt non-seulement de contrainte, mais encore de nécessité, capable de se déterminer par un choix qui lui est propre; & non pas une faculté passive, uniquement propre à être entraînée par le poids d'une force étrangere. Il n'est ici question que de l'état présent de la nature : la chose est visible par tout ce que suppose l'Auteur, principalement l'ignorance & la concupiscence qui ne conviennent qu'à la nature corrompue. En un mot, les preuves du libre-arbitre sont si frappantes, poursuit le S. Docteur, qu'il est à craindre, en les voyant, qu'on ne mette sa confiance en soi-même, comme font les Pélagiens. C'est pourquoi il faut joindre à cette considération celle d'une grace purement gratuite, sans laquelle on ne peut rien

faire de bon pour le salut, & qui est la source de tout notre mérite.

Il cite à ce sujet le passage où Saint Paul dit, que ce n'étoit pas lui qui faisoit le bien, mais la grace de Dieu avec lui; & il le cite selon ce qu'on lit encore dans la vulgate, *la grace de Dieu avec moi*, & non *la grace qui est en moi*, suivant une leçon altérée, qui n'est appuyée de presqu'aucun exemplaire, & qui étoit restée dans l'obscurité qu'elle mérite jusqu'au temps des dernieres erreurs. Le Docteur de la grace prouve ensuite par le même Apôtre, que dans l'affaire du salut, tout est l'effet de cette grace, les bonnes pensées, les pieuses affections, la force pour combattre & les victoires qu'on remporte, la persévérance, la foi même qu'on ne peut mériter par les œuvres. La gloire céleste, ajoute-t-il, est elle-même une grace; parce qu'elle est la récompense des œuvres produites par la vertu de la grace. C'est en ce sens que le S. Docteur entend ce que dit l'Evangile, qu'on accorde une grace pour une grace. Il explique comment Dieu donne ce qu'il commande; c'est-à-dire, en donnant

ſon ſecours à celui à qui il commande l'action. Il opere en nous, dit-il encore, afin que nous voulions : mais lorſque nous voulons, & que nous voulons de telle ſorte que nous agiſſions, alors il coopere avec nous. Pour le mal, ce n'eſt pas en nous inclinant au péché qu'il agit ſur nos cœurs, mais préciſément en nous laiſſant pécher ; de maniere qu'il n'endurcit l'homme, qu'en permettant qu'on le ſéduiſe ou qu'il s'endurciſſe.

Les Pelagiens attribuant le nom de grace à la loi, l'exaltoient extraordinairement, & la repréſentoient comme un ſecours ſuffiſant pour la pratique de la vertu. C'eſt pourquoi S. Auguſtin la réduiſant à ſa juſte valeur, dit non-ſeulement qu'elle n'eſt point la grace, mais que la loi ſans la grace, eſt la lettre qui tue. On uſeroit d'une étrange dialectique, en inférant de-là que le Saint Docteur donnoit l'ancienne loi pour mauvaiſe. Il raiſonne, en ce point, touchant l'enſeignement de la loi nouvelle, comme ſur l'ancienne loi, ainſi qu'il le falloit pour procéder d'une maniere conſéquente, & anéantir la prétention des héréti-

ques ; & c'eſt aux deux loix indifféremment qu'il applique le paſſage, *la lettre tue*. Ce qu'il dit encore de la charité & de la crainte, n'a beſoin que d'être rendu fidélement, pour faire tomber les interprétations dangereuſes. Il n'y parle pas ſeulement de la charité proprement dite ; mais il comprend ſous ce nom toute eſpece de bonne volonté que Dieu nous inſpire pour notre ſalut, toute affection du cœur pour les vrais biens, & juſqu'à la crainte des châtimens éternels, qui nous détourne du péché : crainte bien différente, ſelon le S. Docteur, de la crainte du monde, à laquelle il attribue la chute de S. Pierre ; mais qui eſt plutôt un don de la grace, pour repouſſer les attraits de la ſéduction & les aſſauts de la concupiſcence.

S. Auguſtin fit partir ſon livre, avec une ſeconde lettre pour l'Abbé d'Adrumet ; & Valentin lui renvoya ſes témoignages de reconnoiſſance par le même Religieux qui avoit apporté en premier lieu la lettre adreſſée à Sixte. Le Saint apprit avec joie le rétabliſſement de la paix dans le monaſtere ; mais il ſut en même temps, que quel-

ques-uns tiroient de ses bons principes des conséquences pernicieuses, tout opposées aux premieres. Si la grace est nécessaire pour observer les commandemens, disoit-on, nos supérieurs doivent se contenter de nous instruire & de prier pour nous, sans nous corriger, quand nous nous écartons du devoir. A ces nouvelles difficultés, le Saint répondit par un nouvel Ouvrage, qu'il intitula : *De la Correction & de la Grace*, & qu'il adressa de nouveau à l'Abbé & aux moines d'Adrumet.

11 Retract. c. ult.

Sans accuser personne, il ne put s'empêcher de ressentir de l'émotion, à la vue de quelques ignorans, peu satisfaits des attentions & des raisonnemens qui auroient gagné les savans du premier ordre. Il ne lui échappa cependant aucune personnalité, aucune expression dure & mortifiante ; mais il les accabla de raisons fortes, & il usa de termes qui rendissent toute l'énergie des pensées. Sur la fin de ce dernier ouvrage, il renvoie ses lecteurs au traité de la Grace & du Libre-arbitre, qui doit en être regardé comme la clef ou l'introduction, dans plusieurs articles.

La justice de la correction que soutient ici le Défenseur de la saine doctrine, pourroit seule établir la suffisance des graces accordées pour éviter le mal & pratiquer la vertu. On ne corrige pas, dit-il, les seuls prédestinés ; & il est évident qu'on ne corrige aucune personne, pour les cas où elle a été munie de graces suivies de l'effet. On peut donc éviter le péché, sans ces sortes de graces. Il ajoute que la grace qui nous rend le bien tellement possible, que nous soyons dignes de correction en l'omettant, ne nous le rend pas pour cela nécessaire. Un des principaux avantages que S. Augustin trouve dans la correction, c'est qu'elle fait recourir à la priere, par laquelle on obtient la grace de l'action : d'où il conclut que les supérieurs ont toujours droit de reprendre ceux qui se conduisent mal, ou qui s'étant bien conduits, manquent de persévérance ; puisque c'est par leur propre volonté qu'ils n'ont pas persévéré. Ils l'auroient fait, s'ils l'eussent voulu, ajoute le Saint Docteur en termes exprès ; marquant ainsi dans le pécheur un pouvoir vé-

ritable de vouloir ou de ne vouloir pas. Il ne s'exprime pas en d'autres termes, touchant le principe de la chute des Anges & de notre premier pere dans l'état d'innocence. Ainsi le Docteur de la grace reconnoît-il dans cet état & dans celui où nous sommes, une même espece de pouvoir, quant au fond & à l'essence; quoique notre foiblesse ait besoin de bien plus puissans secours. Un Auteur justement renommé pour son exactitude, remarque à ce sujet, que la distinction entre la grace de la nature innocente & celle de la nature corrompue, a excité de grandes disputes parmi les Théologiens : mais loin de prétendre par-là mettre de niveau les docteurs des Ecoles Catholiques avec les défenseurs des nouveautés prescrites, il sappe au même endroit tous les principes des dernieres erreurs.

S. Augustin dit encore que Dieu nous fait persévérer invinciblement, ou d'une maniere insurmontable : expression qui, prise à la lettre, détruiroit l'activité de l'ame, & anéantiroit le libre-arbitre. Mais il s'explique lui-même en mille endroits différens; &

Il ne prétend exprimer ici qu'une grace qui opere infailliblement notre persévérance, & qui, par notre fidélité à y répondre, nous rend insurmontables à toutes les attaques des ennemis du salut. Quelque usage qu'on fasse de la grace, ajoute-t-il, la volonté du Seigneur n'est jamais vaincue; parce que, si les pécheurs ne font pas ce qu'il veut, il dispose, comme il le veut, de leur sort, en glorifiant sa justice sur ceux qui ont refusé de glorifier sa miséricorde.

Après ces ouvrages que le besoin présent demandoit, S. Augustin reprit avec une nouvelle ardeur celui des Rétractations, qui ne tarda plus à paroître en deux livres. Le premier contient la révision des écrits composés depuis sa conversion jusqu'à son épiscopat; & le second s'étend à tout ce qu'il écrivit depuis le commencement de son épiscopat jusqu'au temps où il fit cette revue : c'est-à-dire, qu'il suivit l'ordre des temps, en commençant par ses trois livres contre les Académiciens, & en finissant à celui de la Correction & de la Grace. Il compte quatre-vingt-treize ouvrages

différens, en deux cent trente-deux livres, dans lesquels il marque jusqu'aux expressions qui lui sembloient répréhensibles : il justifie aussi ce qu'on y avoit censuré mal-à-propos. Il restoit ses Lettres & ses Sermons ; & il entreprit tout de suite la révision des Lettres, qu'il n'eut pas le temps de finir.

Epist. 225 & 226.

On ne cessoit de le consulter de toute part. Deux laïcs fort instruits & fort pieux, nommés Hilaire & Prosper, lui communiquerent les objections que faisoient les demi-Pélagiens contre ses principes. Hilaire, différent du S. Evêque d'Arles du même nom & du même temps, étoit très-versé dans la connoissance des affaires de la Gaule, & de la Provence en particulier ; & il avoit avec le grand Evêque d'Hippone des relations qui font l'éloge de sa piété & de sa capacité. Prosper, honoré comme Saint par l'Eglise, vivoit alors à Riez ; & quoique simple laïc, littérateur & poëte élégant, il n'en étoit pas moins habile dans les sciences ecclésiastiques, & n'avoit pas moins de zele pour la saine doctrine.

Ils écrivirent l'un & l'autre de concert à S. Augustin, & lui proposerent les difficultés des demi-Pélagiens, pour l'engager à extirper jusqu'aux derniers restes des erreurs courantes. Ils lui apprenoient qu'à Marseille & en d'autres endroits des Gaules, plusieurs personnes, & même de grands serviteurs de Dieu attribuoient au libre-arbitre, tant la foi, que les premiers efforts de l'homme relatifs au salut; qu'ils établissoient la cause de notre prédestination sur la prévision de nos bonnes œuvres futures; que par rapport aux enfans, ils prétendoient que, si les uns parvenoient au baptême, & les autres mouroient sans l'avoir reçu, c'étoit à cause des œuvres bonnes ou mauvaises qu'ils auroient faites, s'ils avoient vécu, & que Dieu connoissoit de toute éternité par sa prescience. L'erreur fondamentale de ces Pélagiens mitigés consistoit dans la fausse persuasion, que le commencement du salut vient de l'homme; c'est-à-dire, qu'on peut par les seules forces du libre-arbitre croire & desirer les biens éternels, & que par les premiers efforts de la volonté, on obtient les graces

intérieures. La grace proposée à tout le monde, disoient-ils formellement, comme le marquent les lettres de Prosper & d'Hilaire, doit, ainsi que la vocation gratuite, s'entendre du baptême & de l'invitation générale faite par l'Evangile.

S. Augustin répondit aux objections proposées, par deux livres intitulés aujourd'hui séparément : *De la Prédestination des Saints, & du Don de la Persévérance* ; mais qui ne font qu'un seul & même ouvrage, dont tout le contenu ne portoit autrefois que le premier de ces deux titres. Le dessein de la premiere partie est de montrer, que non-seulement l'accroissement, mais encore le commencement de la foi est un don de Dieu ; qu'ainsi la prédestination ne peut être fondée sur nos mérites, & ne vient de nous en aucune maniere. Il est, dit-il, au choix de la volonté humaine, de croire ou de ne pas croire ; mais c'est Dieu qui prépare la volonté. Les plus grandes graces pourroient n'avoir pas leur effet ; mais elles l'ont toujours infailliblement : sans elles, & avec des graces communes, il est im-

possible de surmonter toutes les difficultés, & on ne les surmonte pas en effet; mais on peut toujours prier, & par la priere obtenir des secours plus abondans, qui animent & soutiennent notre foiblesse. Dieu tourne nos volontés comme il veut, & où il veut; parce qu'il donne, selon qu'il lui plaît, les graces dont l'effet est infaillible. Le livre de la Prédestination des Saints prouve que Dieu ne nous a pas choisis pour avoir prévu que nous serions saints, ou que nous croirions; mais afin que nous crussions & que nous fussions saints: c'est-à-dire, que les mérites naturels prévus ne sont pas la raison pour laquelle Dieu destine sa grace; mais qu'il destine sa grace, comme la cause des mérites surnaturels. Pour anéantir en même temps la prédestination des demi-Pélagiens, & celle des Pélagiens rigoureux, il fait voir que le commencement même de la foi vient de Dieu.

Dans le livre du Don de la Persévérance, le but de l'Auteur est de montrer que la persévérance dans le bien jusqu'à la fin de la vie, est un don de Dieu. Les Sémi-Pélagiens fai-

soient dire au Docteur de la grace, que ceux qui n'avoient pas reçu la persévérance, ne pouvoient pas persévérer ; comme si la persévérance finale fût quelque chose qu'on reçût dès le commencement, & qui par la suite fît nécessairement persévérer. C'est pourquoi le Saint leur dit, que le don de persévérance n'a pas été reçu, jusqu'à ce qu'on ait achevé de persévérer. Il ajoute pour la même raison, qu'on demande la persévérance qu'on n'a pas encore, & qu'on la peut mériter en suppliant ; comme on peut s'en priver en s'endurcissant par le péché : c'est-à-dire, que dans l'état présent de la nature corrompue, il est impossible de persévérer sans des secours extraordinaires, sans une providence spéciale ; mais qu'on peut obtenir l'un & l'autre par ses prieres, comme on s'en rend indigne par sa faute. Quoique ceux qui ne perséverent point, poursuit-il, puissent persévérer, & que ceux qui persévérent, puissent ne persévérer pas, il y a une connexion infaillible entre la prédestination & la persévérance ; parce que la prédestination n'est autre chose que

la prescience & la préparation des bienfaits de Dieu, par lesquels tous ceux qui sont sauvés, le sont très-sûrement. Les jugemens du Seigneur n'en sont pas moins impénétrables, en ce que de deux hommes de bien, par exemple, le Tout-puissant donne la persévérance à l'un, & ne la donne point à l'autre; de deux infideles, il appelle l'un de telle sorte qu'il embrasse la foi, & n'appelle point l'autre, ou ne l'appelle pas de maniere qu'il se rende docile. On voit que dans la supposition de S. Augustin, il y a des infideles qui ne sont pas appelés, au moins immédiatement à la foi; mais il n'avance rien d'où l'on puisse conclure qu'ils sont privés de toutes les autres graces.

Au reste le S. Docteur a soin de déclarer, qu'en tout ce qu'il vient de dire sur la nécessité de la grace, il s'agit principalement de l'ordre surnaturel. Il ajoute avec une modestie admirable, qu'on ne doit pas suivre toutes ses opinions indistinctement & sans examen; que ses rétractations montrant qu'il ne se croit rien moins qu'infaillible dans ses premiers écrits,

il pourroit de même s'être trompé dans les derniers, sur quelques articles qui ne concernent que la maniere d'expliquer le dogme dont la foi n'est pas moins assûrée. Qu'il étoit donc éloigné de la maniere de penser de ceux qui aiment mieux croire toute l'Eglise Enseignante dans l'erreur, que d'imaginer, non que S. Augustin se soit trompé en effet; l'Eglise ne rend pas moins de justice qu'eux à l'exactitude du Docteur de la grace; mais que d'imaginer qu'ils se trompent eux-mêmes, dans la maniere dont ils l'interpretent!

Entre les Solitaires de la Gaule, prévenus contre le S. Evêque d'Hippone, l'Abbé Jean Cassien étoit le plus célebre. Il avoit été élevé dans un monastere de Bethléhem, où il se rendit recommandable par ses talens & son attachement pour S. Jean Chrysostôme qui l'ordonna diacre. Il fut député pendant l'exil de ce S. Patriarche, par le clergé de Constantinople, vers le Pape Innocent qui le fit prêtre. Il étudia & pratiqua même durant quelque temps les exercices de la vie parfaite, parmi les plus fervens solitaires

le l'Egypte & de la Thébaïde. Mais l fut imbu en Orient de maximes rronées, apparemment dans le commerce qu'il eut avec quelques personnes pieuses séduites par Célestius & Pélage. Car il faut rendre justice la multitude des Orientaux, fort opposés, comme on l'a vu, à cette hérésie; quoi qu'en ait imaginé la prévention téméraire qui dut son origine ux sectaires des derniers siecles, & qui aboutiroit à faire passer l'Eglise d'Orient pour Sémi-Pélagienne. Cassien erra sans obstination, & sans cesser d'être attaché de cœur à l'enseignement de l'Eglise; ces restes spécieux de la plus subtile des hérésies n'étant pas encore expressément condamnés, lorsqu'il les soutint.

Soit qu'il fût Gaulois, comme les critiques modernes le pensent; soit qu'il fût de Thrace ou de Scythie; ce Cénobite savant & vraiment pieux choisit sa retraite dans les Gaules, après ses voyages. Il fixa sa demeure à Marseille, où il fonda deux monasteres, l'un d'hommes en l'honneur de S. Pierre & de S. Victor, & l'autre de filles en l'honneur de la Sainte

Vierge. Il y établit la diſcipline des Cénobites de l'Orient, autant qu'elle y étoit pratiquable ; & néanmoins avec tant de ſuccès, qu'il eut, dit-on, ſous ſa conduite juſqu'à cinq mille moines. Il eſt honoré comme un Saint dans pluſieurs Egliſes de Provence, ſpécialement dans ſon monaſtere de S. Victor de Marſeille, où ſa fête ſe célebre avec octave le 23 Juillet.

Il rendit à la Religion un ſervice ineſtimable, en compoſant ſon ouvrage fameux des Inſtitutions Monaſtiques. Il le diviſe en douze livres, dont les quatre premiers contiennent les pratiques des laures de l'Egypte, de la Paleſtine & de la Méſopotamie : mais il accommode ſagement ces obſervances extraordinaires au climat & au tempérament des Occidentaux. Il ſe fit même une regle, de ne pas rapporter les traits de vertu qui tiennent du prodige, & qu'on ne peut qu'admirer ; parce qu'il n'avoit pour but que de faire imiter ſes modeles. Il veut que l'habit de ſes moines ſoit ſimple, ſans être mal-propre, ni ſingulier par la forme ou la couleur : d'où l'on préſume généralement,

que les vêtemens des premiers Religieux ne différoient guere de ceux du peuple. A l'exemple des Solitaires de l'Egypte & de la Thébaïde, où l'Office divin & les pieux usages étoient toujours de cette noble simplicité, conforme à la regle qu'ils tenoient d'un Ange, ceux de Marseille n'avoient en commun que l'office du soir & celui de la nuit, c'est-à-dire Vêpres & Matines, excepté le Samedi & le Dimanche, qu'ils s'assembloient à l'heure de Tierce pour la communion. A Vêpres, on chantoit douze Pseaumes, & autant à Matines, où l'on ajoutoit deux leçons, l'une de l'Ancien, & l'autre du Nouveau Testament. Les Pseaumes ne se disoient pas à deux chœurs : un seul frere chantoit, & tous les autres écoutoient en silence. Après chaque Pseaume, tous faisoient une priere ; & à la fin de tout l'office, le Prêtre recueillant, dit Cassien, la priere d'un chacun, faisoit au nom de tous une oraison, que nous nommons encore collecte. Les moines de la Palestine avoient, de plus qu'en Egypte, les offices de Tierce, de Sexte & de None. L'heure de Prime étoit parti-

culiere aux Occidentaux qui l'avoient instituée depuis peu de temps, pour faire lever les freres plus matin, & les empêcher de rester dans l'inaction jusqu'à Tierce. Du reste, après les offices, on s'exerçoit beaucoup au travail; en quoi les moines des Gaules, selon Cassien, n'égaloient pas les Orientaux. C'est-là, dit-il, la cause principale de ce que les monasteres n'y sont pas aussi nombreux qu'en Orient. Cassien nous apprend encore, que la coutume de lire pendant le repas étoit venue de Cappadoce, sans doute des moines de S. Basile.

Dans les huit derniers livres des Institutions, il traite des vices capitaux, au nombre desquels il compte la tristesse : défaut en effet des plus funestes dans la carriere du salut, surtout dans la retraite & les sentiers de la perfection. A l'occasion de la paresse, on traite amplement de la nécessité du travail des mains. Le douzieme livre, après s'être exprimé plusieurs fois sur la grace d'une maniere très-orthodoxe, ne laisse pas de montrer des sentimens tout-à-fait Pélagiens : ce qui porte à croire que ce livre

livre fut composé, avant que la condamnation de Pélage ait été connue de l'Auteur, dans sa juste teneur & son entier développement. A ces taches près, les Institutions de Cassien sont un excéllent ouvrage qui a contribué infiniment à faire refleurir la régularité dans les anciens monasteres, & qui dans tous les âges a fourni à la vie cénobitique ses meilleures observances.

S. Castor, Evêque d'Apt, qui avoit engagé Cassien à les composer, fut si content de la piété qu'elles respirent presque par-tout, qu'il le pria de mettre encore par écrit ses pieux entretiens avec les Solitaires de l'Egypte. Ce saint Prélat natif de Nîmes, venoit de fonder dans sa patrie une communauté de fervens Religieux, auxquels il savoit combien ces sortes de lectures étoient profitables. Cassien commença donc aussi-tôt ses Conférences : mais quelque diligence qu'il fît, il n'acheva les dix premieres qu'après la mort du S. Evêque d'Apt ; ce qui le lui fit dédier à S. Léonce, Evêque de Fréjus, frere de S. Castor, & à un Abbé Hellade, qui devint aussi Evêque. Saint

Honorat, Abbé de Lérins, & S. Eucher qui étoit venu se ranger sous la conduite de Cassien, après avoir renoncé à tous les avantages qu'il pouvoit attendre de son illustre naissance, & plus encore de son mérite, le pressèrent par les plus puissans motifs, de ne pas s'en tenir là. Il fit, à leur priere, sept Conférences nouvelles, qu'il leur dédia; & dans la suite, il y en ajouta encore sept. Ainsi l'ouvrage entier en comprend vingt-quatre, qui toutes unissent sagement l'agréable à l'utile; mais qui demandent quelque précaution, pour être lues sans danger.

La treizieme qui traite de la protection divine, est infectée de plusieurs erreurs Sémi-Pélagiennes que S. Prosper fit remarquer & réfuta fortement, peu après leur publication. Il ne fit pas seulement sentir leur opposition à la doctrine de l'Eglise; mais il convainquit l'Auteur de contradiction avec lui-même. En effet, cette Conférence pose pour principe, que les bonnes pensées viennent de Dieu qui inspire le commencement de la bonne volonté; après quoi, elle ajoute & répete en plusieurs endroits, qu'il ne faut pas toujours

attribuer à la grace la bonne volonté ; puisqu'elle vient quelquefois des forces de la nature. Dans la dix-septieme, on trouve encore des propositions erronées, mais sur d'autres matieres. L'Auteur y avance & s'efforce d'y prouver par l'Ecriture, que le mensonge est permis en certaines rencontres. Il le compare à l'ellébore, qui est salutaire quand on en use dans un grand danger, & qui est très-nuisible, si le péril n'est pas réel, ou s'il n'est que médiocre.

S. Honorat à qui une partie des Conférences fut dédiée, gouvernoit depuis long-temps avec la plus grande édification, le monastere qu'il avoit fondé dans l'île de Lérins, à l'extrêmité de la Provence. Né dans le pays de Toul, au sein des grandeurs & de l'opulence, son pere avoit établi sur lui les espérances les plus vastes & les plus flatteuses. Mais Honorat renonça à toutes les vanités du siecle ; & pour garder plus sûrement sa résolution, il quitta sa patrie même, & voyagea d'abord dans la Grece, afin de s'instruire par l'exemple, dans les pratiques de la vie parfaite. Son frere

Serm. Sancti Hilar. ap. S. Leon.

Venant qui l'avoit ſuivi, étant mort à Méthone dans le Péloponeſe, il s'embarqua pour l'Italie, refuſa les places diſtinguées que pluſieurs grands Evêques lui offrirent, & s'établit enfin en Provence, dans le territoire de Fréjus, par une eſtime particuliere qu'il conçut pour le S. Evêque Léonce.

La petite île, ou pour mieux dire, le rocher de Lérins lui parut très-propre à ſe ſéparer entiérement du monde. En vain lui repréſenta-t-on que ce n'étoit là qu'un repaire de ſerpens, d'une eſpece très-venimeuſe. Sa foi s'éleva au deſſus de toutes craintes, & ne fut pas confondue. Ces horribles reptiles perdirent d'abord leur venin, pour lui & pour ſes diſciples, diſparurent enſuite; & après fort peu de temps, on vit dans un réduit abhorré, & juſque là réputé inhabitable, un des plus célebres monaſteres du monde chrétien. La multitude & les qualités éminentes de ces grands ſerviteurs de Dieu en firent long-temps la reſſource & l'ornement principal de l'Egliſe de France. L'on n'a plus la regle de Lérins; mais on ſait que les moines y habitoient des cellules ſéparées, &

qu'ils allioient la vie érémitique avec celle des cénobites.

Le caractere du S. Abbé de Lérins, qui lui attiroit des disciples de toutes les parties de l'Occident, étoit une charité douce & affectueuse, si prévenante, si affable, que S. Eucher & S. Hilaire, deux de ces disciples, répétoient souvent, que si la charité vouloit se faire peindre, elle emprunteroit les traits d'Honorat. Ce furent ces vertus qui le firent demander avec tant d'instance pour Evêque par la ville d'Arles, après la mort de Patrocle; mais il ne le fut que deux ans. Il gouverna son diocese comme une famille, ainsi qu'il avoit déjà fait son monastere : il s'appliqua sur-tout à en bannir l'esprit de parti & de division. Dans le peu de temps qu'il fut dans cette place, il distribua sans réserve d'immenses trésors amassés depuis long-temps dans son église. Il crut l'obligation d'instruire si indispensable pour un évêque, qu'il voulut s'en acquitter jusqu'au lit de la mort, & ne cessa de la remplir qu'en cessant de vivre. Il étoit encore monté en chaire le jour de l'Epiphanie, environ huit

jours avant sa mort qui arriva l'an 429. On croit que c'est à son zele pour la discipline, & à ses plaintes sur divers abus qui se glissoient dans la Gaule Narbonnoise, que nous devons la décrétale du Pape S. Célestin, adressée aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne.

Celest. Ep. 2. Tom. 2. Conc.

Le Pape s'y éleve avec force contre le refus de la pénitence qui se faisoit encore à quelques mourans. Voici les expressions mêmes de ce Saint Pontife, qu'il est bon d'opposer aux principes d'un rigorisme outré qui ne peut inspirer que le désespoir.

Nous avons appris, dit-il, qu'on refusoit la pénitence à des mourans, & qu'on ne secondoit pas les vœux des pécheurs qui, aux approches de la mort, demandent ce remede, pour le soulagement de leur ame. Oui, je m'en déclare hautement, je ne regarde qu'avec horreur une impiété assez cruelle, pour désespérer de la bonté divine; comme si elle ne pouvoit secourir celui qui recourt à elle en quelque temps que ce soit, ni soustraire l'homme en péril au poids des péchés sous lesquels il desire ne pas gémir

plus long-temps. Qu'eſt cela, je vous prie, ſinon ajouter une ſeconde mort à la premiere, & par le comble de la cruauté tuer à jamais une ame, en refuſant de lui rendre la vie? N'eſt-il pas clair, par une pareille maniere de s'exprimer, que ce Saint Pontife ne regarda pas ce réglement comme une pratique arbitraire & peu importante, bien moins encore la rigueur contraire comme l'uſage commun de l'Egliſe; & par conſéquent que c'eſt un abus très-blâmable, en quelque cas que l'on puiſſe imaginer, de laiſſer mourir ſans les ſecours de l'Egliſe ceux qui les demandent avec les diſpoſitions convenables? Il eſt viſible qu'il faut expliquer par un témoignage auſſi expreſſif que celui-ci, ce qu'il y a d'obſcur ailleurs ſur le même ſujet; en obſervant néanmoins que les ſemences du Novatianiſme qui ſe répandoient dans les Gaules, peuvent avoir contribué à la chaleur que prend ici le zele de S. Céleſtin.

Il condamna auſſi l'innovation que quelques prêtres étrangers introduiſoient dans la maniere de ſe vêtir parmi les eccléſiaſtiques des Gaules. Ces étran-

gers étoient apparemment des moines Orientaux ou formés en Orient, tels que Cassien, & qui conservoient dans le clergé l'habit monastique, c'est-à-dire le manteau fort court avec la ceinture. A quoi bon, dit ce Pape, un nouvel habillement dans les Eglises de la Gaule; & pourquoi vouloir enchérir sur tant de saints évêques? On doit se distinguer du grand nombre par les mœurs & la capacité, non par la forme des vêtemens. Quelques Auteurs ont inféré de ce passage, que les ecclésiastiques ne portoient point encore d'habits distingués de ceux des laïcs, au moins quant à la forme: mais cette conséquence paroît mal tirée. Le sens des paroles du Saint Pontife est précisément, que les clercs doivent se distinguer des laïcs, plus par les solides qualités de l'ame que par l'apparence extérieure des vêtemens; mais non que les vêtemens des uns & des autres ne dussent différer en aucune maniere. Il donne ensuite pour les ordinations plusieurs regles très-sages, dont la plupart sont encore en vigueur; comme de ne point consacrer d'évêques qui n'eussent passé par les degrés

ordinaires de la cléricature ; de ne pas ordonner un laïc, un bigame, ou l'époux d'une veuve.

Enfin la décrétale de Céleſtin, en fourniſſant un nouvel exemple du recours à Rome, déclare qu'un certain Daniel accuſé par des Religieuſes qu'il avoit gouvernées en Orient, & devenu évêque en Gaule dans le temps même que le Pape écrivoit à l Evêque d'Arles de le lui envoyer pour être jugé ſur cette accuſation ; Céleſtin déclare que ce Daniel eſt ſéparé du corps épiſcopal, juſqu'à ce qu'il vienne aſſiſter au Tribunal Apoſtolique, ſi ſa conſcience lui en laiſſe l'aſſûrance. En même temps il renvoie au jugement des évêques de la province Viennoiſe & de la Narbonnoiſe, la cauſe de l'Evêque de Marſeille qui, en accueillant favorablement le meurtrier d'un autre Evêque, paroiſſoit applaudir au meurtre même. Cette décrétale eſt du 25 Juillet 428.

S. Honorat ſe ſentant près de ſa fin, crut ne pouvoir mieux faire que de déſigner pour ſon ſucceſſeur ſon diſciple Hilaire qu'il fit venir du monaſtere de Lérins ſans lui en ap-

prendre la cause. Celui-ci n'avoit qu'environ vingt-huit ans : mais il s'étoit donné à Dieu avec une grandeur de courage, qui décide ordinairement de la persévérance, ainsi que de l'éminence de la vertu. C'étoit Honorat qui, après avoir fait cette conquête à J. C., en avoit toujours pris par lui-même le plus grand soin. Le disciple étoit du même pays que le maître, c'est-à-dire de Toul, & d'une naissance pareillement distinguée : mais il étoit encore plus entêté des vanités du monde, lorsqu'il fit connoissance avec Honorat. A forces d'exhortations & de prieres, le Saint l'arracha au siecle ; & les fruits de ce premier sacrifice allerent toujours depuis en se perfectionnant. Hilaire parut digne de l'épiscopat, par la crainte même qu'il en témoignoit.

Vit. Hilar. c. 1. & seq.

Il n'eut pas plutôt pénétré les vues qu'on avoit sur lui, qu'il retourna promptement se cacher parmi ses freres, dont il implora le secours, comme dans les périls extrêmes : mais on envoya une troupe de gens de guerre & de citoyens pour l'enlever. Il ne pouvoit encore se résoudre à donner

son consentement, qu'il eût peut-être constamment refusé, si Dieu n'eût déclaré son choix par un prodige, en faisant paroître sur sa tête une colombe qu'on prit pour le symbole de l'Esprit-Saint. Au sortir d'un monastere qui allioit l'étude des sciences à celle des vertus, & qui formoit comme un séminaire d'Evêques pour toutes les Gaules, Hilaire plein de talens & de pénétration, prit part aux disputes qui s'éleverent, dès le commencement de son épiscopat, sur certains écrits de Saint Augustin. Quelques Auteurs ont prétendu qu'il avoit donné dans les erreurs des Sémi-Pélagiens, toutefois avant que la condamnation lui en eût été connue. D'autres soutiennent, qu'en contredisant S. Augustin sur la prédestination à la gloire, & en la disant conséquente à la prévision des mérites, il n'imaginoit point pour cela, que la prévision des œuvres futures fût pour Dieu un motif d'accorder la grace, ou qu'on pût faire en aucune maniere par les forces naturelles, les premieres demarches vers le Seigneur. Mais ce que nulle personne instruite ne révoque en doute, c'est que Saint

C vj

Hilaire étant au lit de la mort, confessa en termes formels la grace prévenante qui prévient nos efforts & tous nos desirs.

Entre les évêques qui par leur sainteté illustrerent l'Eglise de Gaule en même temps que S. Hilaire, on remarque S. Loup de Troyes son beau-frere, & S. Germain d'Auxerre, qui tous deux furent chargés, à cause de leur zele & de leur capacité extraordinaire, d'aller combattre l'hérésie des Pélagiens, au lieu même de son origine, c'est-à-dire dans la Grande-Bretagne. Les évêques de cette île avoient envoyé des députés à Rome & dans les Gaules, pour demander du secours contre les hérétiques leurs faux freres. A ce sujet, on tint dans les Gaules un concile nombreux. Tous les Peres fixerent unanimement leur choix sur Loup & Germain. Mais S. Prosper dit formellement que ce fut le Pape Célestin qui, à la persuasion du Diacre Pallade, envoya Germain dans la Bretagne; c'est-à-dire que le successeur de Pierre chargé de confirmer ses freres dans la foi, & de veiller au bien géneral de l'Eglise, tira

Chron. ad an. 429.

cet homme apoſtolique du champ ordinaire de ſon zele, afin qu'il portât du ſecours à un peuple qui ſe trouvoit dans un beſoin plus preſſant. Il ne s'agit ici, ni de miſſion pontificale, ni de celle d'un concile étranger à la Bretagne, encore moins du concours inintelligible de l'un & de l'autre : diſcuſſions qui ont exercé quelques critiques fort inutilement; puiſque la juriſdiction ordinaire des évêques Bretons qui invoquoient le ſecours de leurs voiſins, étoit ſuffiſante.

S. Germain, par ſes talens ſupérieurs & ſa haute ſainteté, faiſoit alors l'admiration, non-ſeulement de ſon Egliſe d'Auxerre, mais de tout l'Occident. Né dans les Gaules d'une illuſtre famille, après s'être diſtingué dans les écoles de ſa patrie, il étoit allé ſe perfectionner à Rome dans la juriſprudence. Il fit un mariage honorable, & parvint aux plus grandes charges ſous l'empire d'Honorius qui le fit Duc d'Auxerre, c'eſt-à-dire commandant des troupes qui étoient dans ces provinces. Malgré l'avantage d'une éducation fort chrétienne, il s'oublia dans la ſuite, au point de devenir le fléau

Tom. 1 Bib. Labb. p. 114.

de son saint Evêque Amateur. Il s'emporta même un jour jusqu'à le menacer de la mort, outré de dépit de ce que le zélé Prélat avoit fait abattre au milieu de la ville un arbre où Germain suspendoit les têtes des animaux qu'il tuoit à la chasse, au grand scandale du peuple témoin de ce reste des superstitions payennes. Non, je ne périrai pas de votre main, lui dit Amateur, avec une tranquillité causée dès-lors par le pressentiment de ce qu'il connut peu après d'une maniere plus distincte. Il eut révélation que sa fin étoit proche, & que Germain rempliroit après lui le siége épiscopal : lumiere si prophétique & si assûrée, que quoiqu'il tînt la chose fort secrete, il alla trouver à Autun le Préfet des Gaules, & en obtint l'agrément nécessaire pour faire le Duc Germain Evêque d'Auxerre.

De retour à son Eglise, il assembla les principaux citoyens, à la tête desquels Germain se trouva ; il leur déclara qu'il n'avoit plus que peu de temps à vivre, & que c'étoit leur Duc que le Ciel avoit choisi pour lui succéder en qualité d'Evêque. Au

même instant, il l'investit avec son Clergé, l'exhorte à se rendre digne de sa destination, & lui coupe les cheveux. Amateur mourut très-peu de temps après, & Germain élu d'un consentement unanime, fut contraint, malgré sa résistance, d'accepter l'épiscopat. Il le conserva trente ans, durant lesquels il ne cessa d'accroître cette haute réputation de doctrine & de vertu, qui a rendu si célebre le nom de S. Germain l'Auxerrois, sixieme évêque de ce siége.

Il ne fut pas plutôt revêtu de cette dignité sainte, qu'on reconnut visiblement la vocation divine, par le changement total de sa conduite. Ce Seigneur, si altier & si délicat peu auparavant, se revêtit aussi-tôt d'une étoffe grossiere, s'interdit l'usage du vin, de la viande, de tout mets assaisonné, & même de pain de froment, se réduisant au pain d'orge pour toute nourriture. Encore ne la prenoit-il que le soir, & souvent après plusieurs jours consécutifs d'une entiere privation de tout aliment. Ses biens devinrent à perpétuité ceux de l'Eglise & des pauvres. Il ne regarda plus sa femme

que comme sa sœur. Quelques planches sur lesquelles il étendoit un cilice, formoient son lit ; & il avoit tant d'indifférence ou de dureté pour son corps, que la diversité des saisons ne lui fit jamais rien changer à son vêtement. C'étoit le goût de la piété du temps & des Gaules en particulier, de fonder des monasteres, où la ferveur en effet fleurit peut-être plus alors qu'en aucun antre temps, dans toutes nos provinces. Les plus grands Prélats se ménageoient ainsi de pieux asyles, soit pour y conserver l'esprit de recueillement, soit pour y ranimer leur ferveur, après les distractions attachées à leurs travaux, soit pour y former leurs dignes coopérateurs & leurs successeurs. C'est dans ces vues que dès le commencement de son épiscopat, Germain fit bâtir près d'Auxerre, au delà de la riviere d'Yone, le monastere des SS. Cosme & Damien.

Sur. ad 29. Jul. Personne n'étoit plus digne que Saint Loup d'être associé à S. Germain pour la mission des Isles Britanniques. Il avoit dans sa jeunesse épousé Piméniole, sœur de S. Hilaire d'Arles. Mais les deux

époux ayant d'un conſentement mutuel réſolu de garder la virginité, Loup s'étoit retiré au monaſtere de Lérins. Quelque temps après ce premier ſacrifice, il retourna dans ſa patrie pour le conſommer, en ſe dépouillant de ſes biens; perſuadé que le monde n'a plus guere d'attraits pour nous, quand l'anéantiſſement de notre fortune fait que nous n'en avons plus pour lui. Mais le Seigneur avoit encore un autre deſſein que ſon humble ſerviteur. Comme il repaſſoit par Mâcon, & y achevoit de diſtribuer le prix de ſes biens aux pauvres, il fut enlevé & mis ſur le ſiége de Troyes, qui vaquoit par la mort de Saint Ours. Après deux ans ſeulement d'épiſcopat, il fut choiſi pour aller avec l'Evêque d'Auxerre combattre les hérétiques de Bretagne; diſtinction extrêmement honorable, dans un temps & en des provinces où abondoient les Prélats conſommés dans les ſciences, comme dans la vertu.

Une ſi grande renommée devançoit tellement les deux Miſſionnaires, qu'on venoit en foule au devant d'eux par-tout où ils paſſoient. A Nanterre, petite bour-

gade près de Paris, Germain fit un discours à ce bon peuple, dont le respect religieux leur sembloit surpasser encore tout ce qu'ils avoient remarqué dans les autres lieux de leur passage. Mais ce qui frappa sur-tout le Saint Evêque, ce fut une jeune fille, en qui l'on appercevoit en effet quelque chose d'angélique & de céleste. Il la fit approcher, marqua beaucoup d'amitié à cet enfant de huit à neuf ans, demanda son nom & celui de ses parens. Le pere & la mere de Génevieve, c'est ainsi qu'elle s'appelloit, se présenterent à l'homme de Dieu qui les félicita d'avoir mis au monde & de faire croître sous leurs yeux une plante si précieuse. Il leur prédit en même temps, qu'elle seroit la gloire aussi-bien que l'exemple de sa patrie. Ensuite il demanda à la jeune personne, dont la physionomie & le maintien annonçoient une raison fort supérieure à son âge, si elle vouloit devenir l'épouse de J. C. Elle déclara que c'étoit son dessein de se consacrer à Dieu, & pria l'Evêque de lui donner sur le champ la bénédiction solennelle des vierges. Il y avoit déja plusieurs monasteres de filles dans les

Const. Vit. S. Germani, cap. 20.

Gaules : mais on y voyoit encore plus de vierges vivre dans la retraite chez leurs parens, porter le voile & des vêtemens modestes, & prendre toutes les précautions convenables pour se garantir de la contagion du siecle. Afin de consacrer Génevieve avec toute la solennité qu'elle méritoit, S. Germain la conduisit à l'église, au milieu d'un grand concours de peuple. On y chanta des pseaumes & d'autres prieres, durant lesquelles l'Evêque tenoit la main droite sur la tête de la jeune Vierge ; & après la cérémonie, il la fit manger avec lui.

Le lendemain il lui demanda, si elle avoit présente la promesse qu'elle avoit faite. Saint Pere, lui répondit-elle, j'espere ne l'oublier jamais, & l'observer fidélement avec le secours de la grace. A ce moment, S. Germain vit à terre une médaille marquée du signe de la croix. Il la ramassa, & la donna à Génevieve, en lui disant : Recevez ce gage d'amitié de votre pere spirituel ; &en mémoire de moi & de votre engagement, portez-le toujours pendu à votre côté. Que ce soit là tout votre ornement, & laissez

aux filles du siecle l'éclat de l'or & des pierreries : paroles qui jointes au nom Romain de Sévere que portoit le pere de Génevieve , font présumer que la Sainte étoit de famille Romaine, & d'une naissance plus distinguée qu'on ne la croit communément. Le Saint recommanda très-instamment au pere & à la mere, de la regarder moins comme un bien dont ils fussent les maîtres, que comme un dépôt confié à leurs soins, & destiné à devenir un instrument de salut pour des peuples entiers. La mere, peu de jours après, eut des preuves bien sensibles de la vérité de ces prédictions. Quoiqu'elle révérât S. Germain, & qu'elle eût pris confiance en ses discours ; à peine avoit-il disparu, qu'elle gêna la piété de sa fille, en voulant l'empêcher d'aller à l'église, un jour même de fête ; & elle s'emporta jusqu'à lui donner un soufflet. Aussi-tôt elle perdit la vue, & elle demeura aveugle pendant deux ans. Elle eut le loisir de réfléchir sur les paroles prophétiques du S. Evêque, que les vertus de Génevieve rendoient plus croyables de jour en jour. Enfin elle dit à sa fille de lui apporter de

Sur. ad 3. Jan.

l'eau d'un puits qui subsiste encore, & qui est en vénération dans tout le pays depuis cet événement. La fille obéit; & avec la même simplicité, elle fit le signe de la croix sur l'eau, & en lava les yeux de sa mere qui le lui avoit commandé, & qui recouvra miraculeusement la vue.

Génevieve n'en fut que plus humble & plus fervente. Elle allia à l'innocence une pénitence rigoureuse. Dès l'âge de quinze ans, elle ne mangea que deux fois la semaine, & sa nourriture n'étoit que du pain d'orge ou quelques légumes grossiers. Jamais elle n'usa ni de vin, ni d'autre boisson capable d'enivrer. Elle ne laissa pas d'atteindre la plus grande vieillesse, fut constamment respectée des petits & des grands, & fournit un exemple éclatant de la considération & du crédit que donnent les vertus d'un certain ordre aux personnes les moins puissantes selon le monde. Elle vint à bout de bâtir une église en l'honneur de S. Denis; & dans un temps de famine, elle trouva moyen de procurer des vivres aux Parisiens dépourvus de toute ressource. Mais long-temps auparavant,

& aussi-tôt après sa consécration ; les deux missionnaires, Loup & Germain, s'embarquerent pour la Bretagne. Ils essuyerent dans le trajet une violente tempête ; mais S. Germain calma les flots, en y jettant quelques gouttes d'une huile bénite, & en invoquant le nom de l'adorable Trinité. La réputation des deux Evêques avoit préparé leurs succès. On vint de toute part pour les entendre, avec un tel empressement & un tel concours, qu'ils étoient obligés de prêcher sur les places publiques & dans les campagnes. Toutefois pour perpétuer les fruits de leur zele, & pour prendre de justes mesures contre les artifices toujours renaissans de l'hérésie, ils assemblerent un concile à Vérulan, aujourd'hui S. Albans, ainsi appellé du nom d'un des plus illustres martyrs de l'Angleterre. Les hérétiques crurent que le plus mauvais parti pour eux seroit de ne pas comparoître. Ils vinrent bien accompagnés, dans le dessein de l'emporter, au défaut de la raison, par l'appareil du faste & de l'arrogance. Mais les saints missionnaires établirent d'une maniere aussi sim-

ple que solide, les principes de la foi divine qui opere, ajouterent-ils, les prodiges; & se sentant tout-à-coup inspirés d'en-haut, ils proposerent aux Pélagiens de faire l'essai de la leur sur une jeune aveugle dont le pere qui étoit Tribun, venoit demander la guérison.

Ils confesserent leur impuissance. Les deux saints se mirent en priere, & demeurerent immobiles durant quelque temps. Après quoi Germain invoquant, selon sa coutume, le nom de la Sainte Trinité, & prenant un reliquaire qu'il portoit toujours sur lui, l'appliqua, en présence de tout le monde, sur les yeux de la fille qui recouvra la vue à l'instant. De vives acclamations s'éleverent par toute l'assemblée, en l'honneur de Germain & de la doctrine qu'il soutenoit. Mais ce qui consola le plus son zele, c'est que ses contradicteurs applaudirent comme les autres, anathématiserent leurs erreurs, & se soumirent humblement au joug de la foi. Les deux évêques allerent rendre leurs actions de graces au Seigneur, sur le tombeau de S. Albans; & Germain l'ayant fait ouvrir, pour

Const. cap. 22.

marquer à quel point on devoit honorer ces précieux restes des amis de Dieu, il y déposa les reliques qu'il avoit coutume de porter, & prit en leur place de la terre du tombeau de ce martyr, encore teinte de son sang.

Les deux Prélats de Gaule rendirent un autre service aux Bretons. Ceux-ci étoient en guerre avec les Pictes qui habitoient la partie septentrionale de l'île, & qu'on nommoit ainsi, parce qu'ils se peignoient tout le corps d'une maniere aussi bizarre qu'effrayante. Ils étoient si barbares, qu'ils mangeoient la chair humaine, & se plaisoient surtout à dévorer les mamelles toutes fumantes des femmes qui tomboient entre leurs mains. Ils s'étoient joints aux Saxons, autres barbares qu'ils avoient appellés de Germanie; & tous ensemble s'avançoient contre les Bretons qui, incapables de résister à de pareilles forces, & dépourvus de tout secours humain, imploroient celui des deux Saints Evêques. Germain n'ignoroit pas les regles de l'art militaire qu'il avoit autrefois exercé avec gloire : il apprit aux troupes Bretonnes à faire usage de ces ressources pour leur juste défense,

&

& il parut même à leur tête pour les rassûrer. Mais comptant beaucoup plus sur le secours d'en-haut, que sur les moyens naturels, il invoqua & fit invoquer le Dieu des armées. Un esprit de terreur & de vertige se répandit tout-à-coup dans les troupes ennemies, sur qui les fideles remporterent une victoire complete & d'autant plus satisfaisante, qu'elle ne leur coûta pas une seule goutte de sang. Les deux saints repartirent aussi-tôt pour leurs dioceses. Mais plus indomtable que les barbares, l'hérésie recommença quelques années après à troubler les Isles Britanniques; & S. Germain y fut appellé pour la seconde fois.

Alors il se fit accompagner de Saint Sévere, Evêque de Trêves, & disciple de S. Loup de Troyes. Au second voyage, passant encore par Paris, il trouva la calomnie déchaînée avec la plus grande violence contre Génevieve, malgré l'accroissement continuel de sa vertu depuis sa consécration. Il lui rendit visite dans son humble retraite, la salua avec des témoignages de vénération qui étonnerent tout le monde, & convainquit le public de l'innocence,

ainsi que du haut mérite de la Sainte. Cette seconde expédition de Germain en Bretagne ne fut ni moins heureuse, ni moins éclatante, & eut des succès plus durables que la premiere. Par les mêmes voies, c'est-à-dire par la priere, par la vertu de sa divine éloquence, par des miracles encore plus fréquens que dans sa premiere mission, il fit abjurer l'hérésie de toute part ; & pour qu'elle ne renaquît plus de ses cendres, quand il seroit éloigné, on bannit bien loin de l'île tous les sectaires qui ne donnerent point de preuves d'une sincere conversion. La Bretagne ne fut pas le seul théatre du crédit miraculeux de S. Germain auprès du Tout-puissant : il opéra depuis une multitude étonnante de prodiges, & ressuscita plusieurs morts.

Ibid. c. 15. 16. & 17.

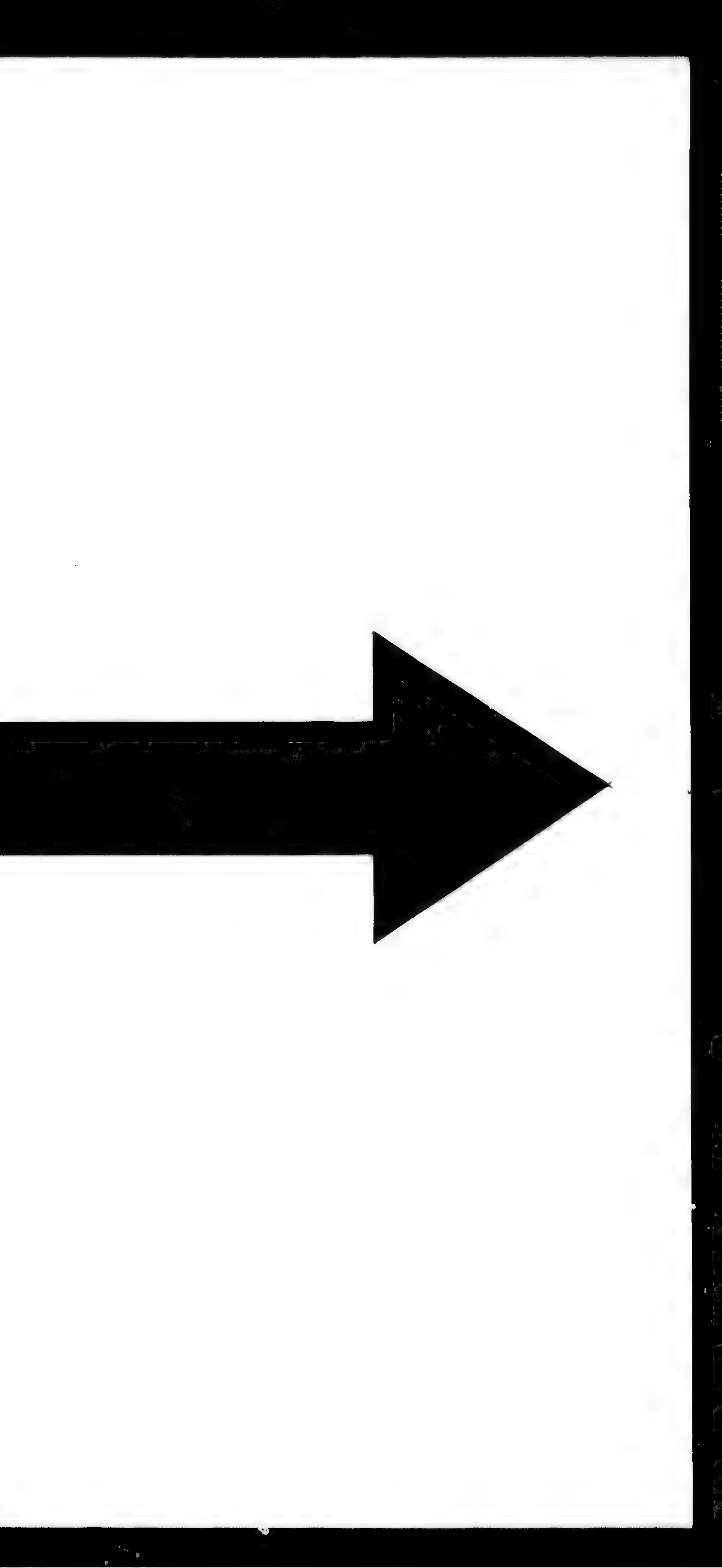
Ces merveilles eurent même pour témoin la Cour de Ravenne où résidoit le jeune Empereur Valentinien, comme avoit fait son prédecesseur Honorius. Le Saint Evêque y étoit venu solliciter la grace des peuples de l'Armorique, coupables de rébellion ; & ce fut là qu'il termina sa carriere dans un âge avancé, & dans l'exercice hé-

roïque de la charité & de la bienfaisance. S'il n'eut pas la consolation de mourir au milieu de son peuple, le Seigneur n'en disposa de la sorte que pour donner plus d'éclat à la gloire de son serviteur. Son corps fut reporté processionnellement, avec une pompe & un concours incroyable, de Ravenne jusqu'à son église d'Auxerre, où on l'enterra dans un oratoire qu'il avoit fondé en l'honneur de S. Maurice, & qui est aujourd'hui la célebre abbaye de S. Germain.

Les fréquens soulévemens des peuples agitoient l'Empire d'une maniere encore plus funeste que les irruptions des barbares qui le plus souvent n'étoient mis en action que par la perfidie des Romains. Dans les commencemens du regne de Valentinien III, ou plutôt de sa mere Placidie, le brave & fier Aëtius ne voyoit au dessus de lui que le Comte Boniface : c'étoit encore trop pour son ambition. Il entreprit d'inspirer la défiance de son rival à l'Impératrice, & il ne le chargea pas d'un moindre attentat que de se vouloir rendre indépendant en Afrique. Pour preuve de ce que j'a-

Proc. l. 1 Bell. Vand. c. 3.





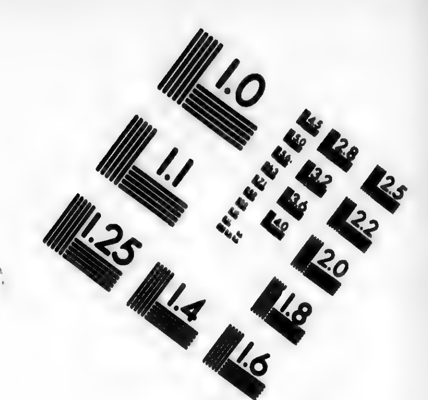
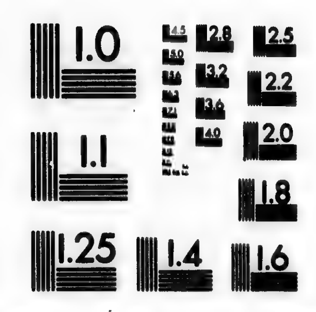


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



vance, lui dit-il, outre ce que vous savez de son mariage avec une Princesse de la race royale des Vandales, je sais que si vous lui donnez ordre de venir en Italie, il refusera d'obéir. En même temps il feignit, en écrivant à Boniface, de prendre le plus vif intérêt à son sort, lui marqua que l'Impératrice avoit dessein de le perdre, & que si elle le mandoit, il se gardât bien de venir.

Boniface avoit de la probité, de la religion, de la piété même; tellement que, voulant renoncer au monde pour embrasser la vie monastique, S. Augustin & S. Alypius l'en avoient détourné, dans la persuasion qu'il contribueroit davantage au service de Dieu, en conservant ses dignités. Mais autant il est grand, en vivant au milieu du siecle, de servir aux autres de rempart contre sa contagion, autant cette glorieuse destinée est-elle périlleuse. Le Comte Boniface ne sut pas se préserver de ce danger. Il céda aux attraits de la sensualité, & se démentit d'abord au point de se remarier, contre le vœu qu'il avoit fait d'observer la chasteté parfaite depuis la mort de sa

premiere femme. Comme sa vertu se trouvoit déjà si chancelante, il reçut la lettre perfide d'Aetius, & il ne manqua point de donner dans ce nouveau piége. Loin d'obéir à l'ordre qui l'appelloit en Cour, il se mit en devoir de résister à force ouverte, attendit de pied ferme les troupes que l'Empereur fit marcher contre lui, & battit ses généraux en plusieurs rencontres. Craignant, après ces premiers succès, qu'on ne l'accablât enfin, il traita avec les Vandales, pour les attirer en Afrique. Ces barbares qui avoient peine à se faire un établissement en Espagne où les Visigots étoient beaucoup plus puissans qu'eux, écouterent avec joie les propositions de Boniface, & passerent aussi-tôt le détroit.

Cependant S. Augustin ne cessoit d'écrire à l'inconstant Boniface pour le rappeller de ses écarts, & lui faire sentir la vanité des biens d'ici-bas. C'est dans l'une de ces lettres qu'on trouve le passage suivant : Priez le Seigneur qui peut vous tirer des nécessités les plus embarrassantes, afin que vous puissiez un jour ce que vous ne pouvez point à présent. Pour empêcher toute

Epist. 220. al. 70.

ame droite d'abuser de ces paroles, il suffit de lui rappeller à quelle occasion elles ont été proférées. Le Comte Boniface s'étant remarié après avoir fait vœu de continence, & n'étant pas maître de garder son vœu depuis son engagement avec une femme qui l'avoit cru libre en l'épousant, S. Augustin lui dit de porter son épouse à la pratique de cette éminente vertu, sans cependant l'y forcer; de prier le Seigneur de lui en inspirer la résolution, afin qu'il puisse lui-même pratiquer alors ce qu'il a promis, & que le devoir du mariage l'empêchoit d'observer à son gré. Il n'est rien là sans doute, d'où l'on puisse conclure, qu'en des circonstances, même où les préceptes nous obligent, ils nous sont absolument impossibles.

Les exhortations du S. Evêque, & plus encore peut-être la découverte que fit Boniface de la supercherie d'Aëtius, le fit repentir des coupables engagemens qu'il avoit pris avec les ennemis de l'Empire. D'un autre côté, Placidie qui n'avoit pas oublié les premiers services du Comte, lui fit offrir un plein pardon, pourvu qu'il chassât d'Afrique

les barbares qu'il y avoit appellés. Mais autant il avoit été facile de les faire venir, autant il étoit impossible de les renvoyer. Ils avoient déjà pris goût à leurs nouvelles demeures; & leur Roi Genseric, jeune, ardent, plein de bravoure & de pénétration, rendoit la proposition du retour extrêmement délicate, de quelque maniere qu'on la fît. Boniface offrit d'abord de l'argent en compensation de ses promesses. C'est un trône, répondit fiérement Genseric, que je suis venu chercher au delà des mers; & je ne les repasserai point comme on me propose. Il refusa tout ce qu'on lui offrit; & le Comte fut obligé de recourir à la force. Elle ne réussit pas mieux que les négociations. Les Vandales étoient passés dans l'Afrique en bien plus grand nombre qu'on ne s'y étoit attendu: ils avoient amené avec eux, outre les gens de leur nation, des Goths, des Alains, des barbares & des brigands de toute espece. Tout le monde cependant, & S. Augustin le premier, fut étonné de la victoire qu'ils remporterent sur Boniface qui avoit toujours été la terreur de ces peuples in-

diciſplinés, & qui peu auparavant en avoit diſſipé des eſſaims innombrables avec une poignée de combattans.

Après cette défaite inopinée, il fut pourſuivi ſi vivement, qu'il put à peine ſe jetter dans Hippone où on l'aſſiégea. Il trouva pourtant moyen de s'échapper de cette place qui fut emportée après quatorze mois de ſiége. En vain tenta-t-il encore par la ſuite, avec les forces réunies des empires d'Orient & d'Occident, de délivrer l'Afrique; il mourut enfin à Rome des bleſſures qu'il avoit reçues. Mais il remporta ſur lui-même la plus glorieuſe des victoires, en faiſant hommage, non-ſeulement à ſon ſouverain, mais aux qualités brillantes d'Aëtius qu'il conſeilla à ſa propre femme d'épouſer, comme le plus grand homme de guerre de l'Empire.

Proc. Bell. Vand. Auſſi-tôt après leur premiere victoire, les Vandales ſe répandirent ſans obſtacle par tout le pays, dans les villes comme dans les villages, tout ſe ſoumettant ou fuyant devant eux. Il n'y eut que Cirthe & Carthage avec Hippone, qui leur donnerent la peine de former des ſiéges. Par-tout on ne

voyoit que villes ruinées, édifices en feu, citoyens errans ou égorgés sur les chemins. On réduisit à la plus dure servitude ceux qui avoient occupé les premieres places. Les femmes de la plus haute qualité, qui avoient eu des troupes d'esclaves à leurs ordres, se voyoient contraintes de rendre à de féroces & grossiers dominateurs les services les plus abjects & les plus pénibles. Encore celles qui gémissoient sous le poids des fers, parurent-elles les plus heureuses. On en égorgea une infinité d'autres, on les éventra indignement, on arracha leurs enfans de leur sein ou des bras de leurs nourrices; on jetta ces malheureux sur la route, comme un poids inutile, & l'on empêcha les meres, soit de les emporter vivans, soit de leur donner la sépulture après la mort. Il en périt une multitude, sans avoir reçu le baptême.

Les Vandales étoient chrétiens, mais Ariens furieux & non moins animés contre les catholiques, ni d'une impiété moins féroce que quand ils étoient idolâtres. Le culte public fut absolument & long-temps interrompu; les choses saintes profanées, les temples brûlés

Vict. Vic. Lib. I.

de toute part. Pour le chant des pseaumes, le saint sacrifice, les sacremens, tous les exercices de la religion, on ne trouvoit ni fidele pour y participer, ni ministre pour y présider. Après les gens de guerre & les grands propres à défendre la République, aucun Romain n'étoit plus en butte à l'animosité des ennemis, que les personnes consacrées à Dieu. D'abord il s'en étoit retiré plusieurs dans les châteaux & les forts qui se trouvoient au voisinage; mais y ayant bientôt été forcés & mis à mort, les autres s'enfonçoient dans le sein des forêts & dans les cavernes les plus sauvages, d'où la faim les chassoit ensuite, & les forçoit à revenir chercher leur subsistance dans une honteuse mendicité, ou plutôt une mort prompte dans le ressentiment brutal du vainqueur.

Cette image tracée par des écrivains du pays, particuliérement par Possidius, évêque de Calame, dans la vie de S. Augustin son contemporain & son ami, pourroit sembler une exagération, si l'on ne savoit à quel excès & par quels principes les Vandales étoient irrités contre les Africains. Non-seule-

ment ils les poursuivoient comme sujets de l'Empire ; mais ils avoient en exécration l'affreuse corruption de leurs mœurs. Comme ils étoient naturellement aussi chastes qu'impitoyables & cruels, ils se faisoient une gloire & un mérite de purger la terre de ces monstres d'impudicité. Pour y parvenir, après avoir immolé tout ce qui leur tomba sous la main, ils s'efforçoient d'affamer tout le reste, en coupant les arbres dans les campagnes, en perdant les fruits, en détruisant généralement tout ce qui pouvoit offrir quelque subsistance aux misérables ensevelis le jour dans les antres, & revenans la nuit chercher quelque sorte d'aliment près des lieux habités ou cultivés.

Salvien qui vivoit alors, décrit avec la plus énergique éloquence, & les débordemens odieux de l'Afrique, & l'excès des calamités qu'ils entraînerent après eux. C'est dans un ouvrage adressé à Salonius, évêque de Vienne & fils de S. Eucher, que cet illustre citoyen de Marseille, prêtre seulement, mais nommé pour sa capacité le Maître des évêques, entreprend par là de justifier la Providence, & de lever le scandale

De Gubern. l. 7. & 8.

que donnoient aux foibles, dans la chute de l'Empire, tant les infortunes des Romains chrétiens & catholiques, que la prospérité des barbares, soit hérétiques, soit payens. En comparant les Africains, sujets de l'Empire, avec les différentes nations qui le dévastoient, il avance que l'assemblage des vices dont un seul suffisoit pour rendre chacune de ces nations odieuse, se trouvoit concentré dans l'Afrique où ils venoient se précipiter comme dans un égoût infect, après avoir souillé dans leur cours les autres parties de l'univers. Si, dit-il, les peuples qu'on appelle barbares, & que l'on compare aux bêtes féroces, ont chacun leur vice, au moins n'ont-ils pas tous les vices ensemble. Les Goths sont traîtres, mais chastes; les Alains plus licencieux, mais éloignés de toute fourberie; les Francs légers, mais bienfaisans & sociables; les Saxons au contraire fort cruels, mais en revanche ils ont de l'impureté un éloignement qui excite notre admiration. Les Vandales, vainqueurs de l'Afrique, ne sont pas moins recommandables par l'amour de cette vertu; & s'ils sont fastueux, mé-

prisans & superbes, ce qu'ils méprisent davantage dans leurs vaincus, ce sont les outrages faits à la pudeur par les femmes aussi-bien que par les hommes, c'est l'effronterie d'un sexe que déshonore le seul éloignement de la retraite, c'est l'infamie comme triomphante dans les assemblées publiques. Si tous ces peuples sont marqués de quelque tache, ils se distinguent aussi par quelque bonne qualité. Pour les Africains, inhumanité, perfidie, avarice & rapacité, ivrognerie, blasphême & parjure; je ne sais quelle est celle de ces taches dont ils ne sont pas souillés. Nous ne parlons pas de l'impudicité: autant ils surpassent tous les étrangers par les autres vices que nous venons de marquer, autant ils se surpassent eux-mêmes par leur fureur pour les sales voluptés. Qui a jamais regardé l'Afrique comme une terre ordinaire, destinée à l'habitation des animaux raisonnables en qui la chair doit être soumise à l'esprit; & non pas plutôt comme le repaire de l'obscénité, ou comme un immense foyer des passions d'ignominie qui l'ont embrasée de tout temps!

Cet Orateur véhément, & ici peut-être un peu déclamateur, rend néanmoins gloire au pouvoir de la religion ſur les mœurs des Africains mêmes, que leur converſion à la foi & la vertu miraculeuſe de la grace n'avoient pas laiſſé de changer dans pluſieurs d'entr'eux d'une maniere frappante. Mais, à l'exception de ces ſerviteurs ſinceres du vrai Dieu, reprend-il, qu'eſt-ce que tout le reſte? Quel phénomene qu'un Africain chaſte! C'eſt un prodige auſſi étonnant, qu'une vipere ſans venin, qu'un tigre ſans férocité. C'eſt un Africain qui n'eſt plus Africain. On doit moins attribuer à la ſévérité du Seigneur, qu'à l'énormité des crimes de l'Afrique, les excès de cruauté commis ſur elle par ſes barbares vainqueurs. Si les Vandales l'ont dévaſtée, ils l'ont purifiée. Ils ont fait ce que n'ont pu les loix Romaines. Ils ont réprimé les paſſions honteuſes, non comme les Romains qui ſe rendent coupables du vol & de l'adultere, tandis qu'ils le proſcrivent; mais en impoſant aux eſclaves la néceſſité d'imiter leurs tyrans, & en immolant à leur cruauté ceux qui ne ſe

conformoient point à leur exemple. Les Vandales réussirent en effet à supprimer en Afrique les lieux de débauche & les femmes publiques ; ils les contraignirent toutes à se marier, & punirent de mort celles qui ne se contenterent pas d'un époux. Mais ce ne fut qu'après la prise de la capitale, que, las de massacrer, & craignant de ne plus régner que dans des déserts, leur farouche vertu usa enfin de ces tempéramens.

En attendant, ils pousserent vivement le siége d'Hippone. Un grand nombre d'évêques, les uns parce qu'ils n'avoient plus de troupeau, les ouailles se trouvant toutes égorgées ou misérablement dispersées ; les autres pour empêcher l'extinction totale de l'épiscopat en Afrique, plutôt que pour la conservation de leur propre personne ; tous se voyant recherchés avec une rigueur & un acharnement opiniâtre, s'étoient réfugiés dans les places que l'on croyoit les plus sûres. Possidius, ami du Saint Evêque d'Hippone, & plusieurs autres prélats du voisinage, avoient choisi ce dernier asyle, assez avantageux, mais resserré de toute part, & rempli Possid. c. 28.

d'étrangers qui en augmentoient les besoins de jour en jour. Le généreux Augustin s'efforçoit de secourir tout le monde, & il n'y pouvoit suffire, en se retranchant à lui-même les choses les plus nécessaires Il y suppléa par l'effusion de ses sentimens & l'onction de son éloquence, consolant au moins les malheureux dont il ne pouvoit soulager la misere. Il montroit sur son visage un air de résignation & de sérénité qui se communiquoit à la multitude dont il étoit environné nuit & jour; tandis qu'il éprouvoit avec la plus douloureuse sensibilité la peine encore plus cruelle de l'étouffer au fond de son cœur. S'il pouvoit se dérober à tant de malheureux & gênans témoins, il fondoit en larmes devant le Seigneur, & le conjuroit d'accepter le dévouement qu'il faisoit de sa personne pour son peuple; ou s'il ne daignoit pas l'agréer, de le retirer du monde avant la prise de la ville, & de ne pas le rendre spectateur de cette effroyable catastrophe.

Cependant les barbares désolant l'Eglise de tous côtés, le Seigneur faisoit éclater en toute maniere les effets de

ſa grace qui, toujours admirable dans ſes ſaints, ſe reproduit dans leurs œuvres ſous mille formes différentes. Tandis qu'Auguſtin s'élevoit à la plus haute ſainteté par la ſimplicité de ſa foi & des vertus communes en apparence, Alexandre, auteur de l'inſtitut des Acémetes, c'eſt-à-dire gens qui ne dorment point, alloit au même terme par les routes les plus extraordinaires. Ce grand Saint iſſu d'une race illuſtre, avoit d'abord occupé, à la cour de Conſtantinople, des poſtes dignes de ſa naiſſance.

Boll. 15. Jan.

Il abandonna les grandeurs du ſiécle, diſtribua ſes richeſſes aux pauvres, & ſe retira dans un monaſtere renommé en Syrie. Faiſant toujours de nouveaux progrès dans la perfection & le mépris du monde, il s'enfonça dans le déſert, d'où, après ſept ans, ſon humilité ſe vit encore obligée de s'enfuir. Il avoit converti pluſieurs habitans païens d'une ville voiſine, avec leur gouverneur nommé Rabula, que la réputation du Saint avoit attirés vers lui. Tous voulurent avoir pour évêque celui qu'ils reconnoiſſoient pour apôtre : ils l'engagerent, ſous quelque

prétexte de zele, à venir dans leur ville dont ils gardoient soigneusement les portes, bien résolus à ne point le laisser retourner dans sa solitude. Il arriva sans nulle défiance. Mais ayant reconnu le piége qu'il croyoit tendu à son incapacité & à sa foiblesse, il se fit descendre pendant la nuit dans une corbeille, pardessus les murs de la ville; comme s'il eût été question de se soustraire au plus imminent péril! Marchant ensuite deux jours entiers à travers les déserts, il ne s'arrêta qu'à un endroit assez éloigné & assez sauvage, pour s'y croire à l'abri de toutes les recherches.

Cet asyle ignoré servoit aussi de retraite à une troupe nombreuse de voleurs. Il les convertit par la vertu de ses exhortations & de ses prieres. Le chef de ces malfaiteurs donna l'exemple, & reçut aussi le premier la récompense de sa docilité; ayant fait une sainte mort huit jours après son baptême. Les autres transformerent leur caverne en un monastere; & sous la conduite d'un Supérieur qu'établit Alexandre, ils firent l'édification d'une contrée dont leur brigandage avoit jus-

que là fait la terreur & la désolation.

Quant à Rabula, Gouverneur de la ville convertie, qui voulut le prendre lui-même pour évêque au défaut d'Alexandre, il renonça pareillement à toutes les distinctions de ce monde, & se fit anachorete. Mais on l'arracha depuis à sa solitude, pour l'élever sur le siége d'Edesse, métropole de la Mésopotamie. Sa femme bâtit une maison religieuse, où elle se consacra au Seigneur avec ses filles & ses domestiques.

S. Alexandre, de son côté, alla aux bords de l'Euphrate faire le premier établissement de la psalmodie perpétuelle. La communauté qu'il y institua, monta en peu de temps au nombre de quatre cents moines, Syriens, Grecs, Egyptiens & Latins. Ils se partageoient en plusieurs chœurs, & se succédoient les uns aux autres, sans qu'il y eût un moment ni le jour ni la nuit, où cette habitation céleste cessât de retentir des louanges divines. Imitant en tout la vie angélique, ils vivoient dans un aussi grand détachement, que s'ils n'eussent point eu de corps. Chacun d'eux n'usoit jamais que d'une seule tunique, & n'avoit de

nourriture que pour la journée. Le soir, on donnoit aux pauvres tout ce qui restoit, sans rien garder pour le lendemain. Mais afin de rendre son établissement encore plus utile à la religion, Alexandre fit joindre à la priere la vie active de l'apostolat, & forma soixante-dix de ses disciples à prêcher la foi aux Gentils.

Tant de bonnes œuvres n'empêcherent pas qu'ils ne fussent persécutés. Leurs courses évangéliques & leur priere continuelle les faisoient confondre avec les Massaliens, qu'on appelloit aussi Enchites, du mot grec qui signifie Prians : hérétiques, ou pour parler plus proprement, fanatiques enthousiastes, sortis de la Mésopotamie, aussi bien qu'Alexandre, & qui, prenant à la lettre le précepte de la priere continuelle, réduisoient toute la religion à la priere, ôtoient toute vertu au baptême & aux autres sacremens : d'ailleurs gens oisifs & vagabonds qui couroient le monde, & débitoient leurs rêveries comme autant de révélations & d'articles de foi, les seuls à-peu-près qu'ils admissent.

Comme ces sectaires étoient extrême-

ment dissimulés, se parjurant sans façon, & quand il importoit à leur tranquillité, anathématisant, sans les abandonner, toutes leurs erreurs; on étoit en grande défiance à leur égard. Ainsi Alexandre que l'on confondit avec eux, eut infiniment à souffrir. Etant venu à Antioche, où il n'avoit point paru depuis vingt ans, le Patriarche Théodose envoya un ecclésiastique nommé Malc, pour le chasser; & celui-ci lui donna publiquement un soufflet. Alexandre, sans s'émouvoir, dit en faisant allusion au valet mentionné dans l'Evangile, & qui souffleta le Sauveur : Or le nom du serviteur étoit Malc. Le peuple qui rendoit à Alexandre plus de justice que le clergé, prit sa défense; & Malc fut contraint de se retirer avec honte.

Alexandre quitta cependant Antioche, se déguisa même en mendiant pour aller en liberté; & passant par un monastere nommé Crithen, il fut étonné d'y trouver la psalmodie perpétuelle. Mais il reconnut que cette maison avoit été fondée par un de ses éleves. Enfin il se rendit à Constantinople avec ses disciples, & il y commença un nouvel établissement de son

institut, où l'on compta dans peu trois cents moines. Ils étoient distribués en chœurs de cinquante, qui se succédoient sans interruption les uns aux autres. Là ils furent encore persécutés & soupçonnés, comme en Asie, de Massalianisme. On emprisonna le maître, & l'on dispersa les disciples qui toutefois le rejoignirent, le jour même qu'il recouvra sa liberté. Alors ils allerent tous ensemble vers l'embouchure du Pont-Euxin établir un nouveau monastere d'Acémetes, où Saint Alexandre mourut vers l'an 430.

Possid. c. 29. Ce fut dans les commencemens de cette même année que S. Augustin connut d'une maniere certaine, que le Seigneur avoit exaucé la priere qu'il lui avoit faite, de ne pas le rendre témoin du dernier malheur de son peuple. Etant tombé malade dans le troisieme mois du siége d'Hippone, il se prépara aussi-tôt à la mort, comme un homme assûré qu'il ne releveroit pas de sa maladie. Il marqua autant de crainte des jugemens de Dieu, que s'il n'eût encore fait aucune pénitence. Les services innombrables & pénibles rendus à l'Eglise, tant d'écrits

contre les hérétiques, tant de ſchiſmatiques gagnés par ſes conférences, tant de pécheurs convertis & de ſaints formés par ſes ſoins, tant de clercs & de vierges parvenus à la perfection, tant de rigueurs exercées contre lui-même; enfin tant de vertus auſſi pures qu'éclatantes, lui inſpiroient moins d'aſſûrance, que les péchés de ſa vie paſſée ne lui cauſoient de regret & de confuſion.

Si les ames les plus innocentes, diſoit-il ſouvent aux amis qui l'entouroient, ne doivent point ſortir de ce monde ſans faire pénitence, quelle doit être la diſpoſition de celles qui ont commencé ſi tard à connoître & à ſervir le Seigneur? Toujours conforme à ſes maximes & à ſa méthode, les œuvres de ſatisfaction le plus de ſon goût étoient les moins remarquables, les moins ſuſceptibles d'oſtentation; telles que la ſouffrance de ſes maux, les remedes même acceptés avec réſignation & avec foi, comme des peines du péché. Il fit tracer ſur quelques cartons les pſeaumes de la pénitence, qui ſont en petit nombre, dit l'Auteur de ſa Vie; apparemment les

mêmes que nous nommons encore de la sorte. Il les suspendit sous ses yeux, afin d'entretenir jusqu'au dernier soupir toute la vivacité de sa componction. Pour n'être pas distrait de ces pieuses pensées durant les dix derniers jours de sa vie, il pria qu'on n'entrât dans sa chambre qu'avec le médecin, ou quand on lui apporteroit à manger. Sa maladie ne laissa pas d'être fort longue : elle commença sur la fin du Carême, & il ne mourut que le 28 d'Août, jour auquel l'Eglise célebre encore sa fête. C'étoit la 430ème année de l'ere chrétienne, de son âge la soixante-seizieme, & la quarantieme depuis son entrée dans le clergé. On observe comme une chose remarquable dans un saint même, que depuis le premier moment qu'il se donna au Seigneur jusqu'à sa mort, non-seulement il ne regarda jamais en arriere, mais qu'il avança toujours avec un redoublement de ferveur dans la carriere de la perfection, sans jamais se détourner de son but, sans donner dans aucun de ces écarts même passagers, qu'on trouve jusque dans la vie d'un très-grand nombre de saints.

Il

Il ne fit point de testament, parce qu'il n'avoit rien à léguer : mais il avoit formé, & il recommanda avant d'expirer, une belle bibliotheque qu'il laissa à son Eglise : souci digne du premier des SS. Docteurs, & que la Providence parut justifier : l'incendie qui, après la prise d'Hippone, réduisit presque tout en cendres, respecta néanmoins cette riche collection, où sans doute il n'y avoit rien de plus précieux que les œuvres d'Augustin même. En l'enterrant, on offrit le saint Sacrifice de l'Autel, dit en termes exprès l'Evêque Possidius qui étoit présent, & qui nous a transmis ce témoignage si formel & si précis, en faveur du nom & de la réalité du Sacrifice de la Messe. Cet historien ajoute qu'avant la mort d'Augustin, Dieu fit connoître sa sainteté, par la guérison miraculeuse d'un malade qui vint la lui demander dans son lit. Le Saint lui dit d'abord avec des sentimens d'humilité d'autant plus sinceres, qu'ils sembloient plus naturels, que s'il avoit quelque pouvoir sur les maladies, il s'en serviroit pour lui-même. Mais le malade suppliant

ayant répliqué, qu'on lui avoit commandé en songe d'aller trouver l'Evêque Augustin, avec assûrance de guérison, le Saint Pasteur faisant céder la modestie à la charité, imposa les mains à l'infirme, & le guérit sur le champ. Il avoit opéré plusieurs autres merveilles, sur-tout pour la délivrance des énergumenes, pendant le cours de son épiscopat. Mais ce n'est point par la multitude des miracles que se distingua ce grand Saint, ni par aucunes des faveurs ni des pratiques extraordinaires qu'on lit dans la vie de tant d'autres.

Une conduite égale, uniforme, constante, éloignée de toutes les extrémités; tel fut toujours le caractere de sa vertu. Modeste dans ses meubles comme dans ses vêtemens, il évitoit avec le même soin la malpropreté & la magnificence. Il portoit du linge & des souliers, suivant l'usage devenu le plus commun; sans blâmer cependant ceux qui alloient nuds pieds, les avertissant seulement de se tenir en garde contre la vanité. Sa table étoit frugale, & l'on n'y servoit d'ordinaire

que des légumes. Quand il s'y trouvoit, ou des personnes d'une santé foible, ou des hôtes, car il étoit fort hospitalier & fort affable, on servoit des viandes. Pour le vin, il y en avoit toujours; l'usage du gras étant réputé beaucoup moins nécessaire que le vin, dans le régime de cet âge.

Excepté les cuillers, il n'avoit aucune argenterie; non par indigence, mais par amour de la pauvreté. Ses clercs vivoient toujours avec lui, vêtus & nourris à frais communs. On lisoit pendant le repas, & pour donner la réfection à l'esprit aussi bien qu'au corps, & pour être moins exposé à oublier les loix de la tempérance. Par la même crainte de passer les bornes de la sobriété qu'il s'étoit prescrites, à ce qu'il dit lui-même, jamais il ne mangeoit hors de chez lui, quelque invitation qu'on lui en pût faire. On ne voyoit point de femme manger à sa table, loger dans sa maison, ou la fréquenter en aucune maniere, pas même sa sœur ni ses nieces; non que de si proches parentes ne fussent à l'abri de tout soupçon, mais parce qu'elles attirent

ordinairement d'autres femmes dont le commerce est moins indifférent. Quand les personnes du sexe vouloient lui parler, il les recevoit en présence de quelques clercs; & jamais il ne lui arriva, depuis sa conversion, de s'entretenir seul à seul avec elles.

On ne se lasse point des détails d'une vie si cléricale & si digne de servir de modele à tout prélat, comme à tout clerc vraiment religieux: mais on peut dire qu'ici le Docteur l'emporte encore sur le Pasteur, tant par la profondeur incomparable de sa doctrine, que par l'intérêt tout particulier qu'a toujours pris l'Eglise à S. Augustin considéré sous ce point de vue. Quoique nous ayons plus parlé de ses ouvrages que de ceux des autres Peres, nous n'en avons touché que la très-petite partie, & précisément autant qu'il étoit nécessaire pour avoir une idée juste de sa doctrine sur les points capitaux. Possidius nous a laissé un catalogue des œuvres du S. Docteur, qu'il fait mouter jusqu'au nombre de mil & trente, y compris les livres, les sermons, les lettres dont plusieurs

sont des traités complets, & quelques écrits qui ne sont point parvenus jusqu'à nous : encore ajoute-t-il, qu'il n'a pu tout compter. Dans cette multitude incroyable de productions, ce qu'on remarque principalement, après la pureté du dogme & de la morale, la profondeur de la science & de l'érudition ; la grandeur des vues, la force du raisonnement, la sagacité infinie de l'esprit, la beauté de l'élocution, excessive peut-être & dégénérant quelquefois en subtilité, selon le goût déjà corrompu du temps ; ce qu'on remarque, dis-je, avec le plus d'édification, c'est la modestie de l'Auteur, qui n'a rien d'égal que le mérite qu'elle décore. Il faudroit copier des livres entiers d'Augustin, pour faire voir tous les sentimens humbles qu'il avoit de lui-même : mais ils y sont exprimés avec une candeur & une simplicité, qui ne laissent point douter qu'il ne sentît au fond du cœur tout ce que sa plume retraçoit.

Dans sa dispute avec S. Jérôme, on ne fut pas moins attendri qu'édifié de sa modération & de toutes ses défé-

rences ; tandis qu'il avoit l'avantage de la vérité pour lui. Si l'on allegue le respect dû à un docteur consommé, & qui avoit si bien mérité de l'Eglise, on retrouve la même modestie & presque les mêmes ménagemens pour le jeune Evêque d'Eclane, Julien, le plus arrogant défenseur du Pélagianisme ; & que la seule présomption avoit pu engager à se mesurer avec un docteur de cette prééminence. Mais le plus digne monument de son humilité est sans contredit le livre de ses Confessions. Qu'il lui fallut être vivement pénétré de la grandeur de Dieu & de sa propre bassesse, absorbé dans les sentimens de sa componction & de son abjection, pour publier à la face du monde entier ses plus humiliantes foiblesses, pour charger ce tableau des plus fortes couleurs, & pour le transmettre à tous les siecles à venir !

Toutefois ce grand Saint, cet illustre Docteur fut en bute à la calomnie & à la plus flétrissante imposture. Depuis sa mort sur-tout, ses ennemis devenus plus audacieux, mirent tout en œuvre pour ternir sa mémoire. A ce dessein,

ils firent courir sous son nom les quinze articles qu'on appella les objections des Gaulois, & qui dès-lors, selon quelques Auteurs, & environ trente ans après, suivant l'opinion commune, donnerent lieu à l'héréſie des Prédeſtinatiens.

Les plus durs de ces articles sont ceux qui suivent : 1. Par une triste néceſſité qui eſt l'effet de la prédeſtination, les hommes sont contraints au péché & condamnés à la mort. 2 & 3. La grace du baptême n'efface pas le péché originel dans ceux qui ne sont pas prédeſtinés à la vie ; & il ne leur sert de rien, de tenir une conduite juſte & sainte. 6 & 15. Le libre-arbitre ne fait rien dans les hommes ; c'eſt la prédeſtination qui agit en eux, soit pour le bien, soit pour le mal. 8 & 9. Le Sauveur n'a pas été crucifié pour la rédemption de tout le monde, & Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes ; mais seulement de quelques-uns qui sont prédeſtinés. 7 & 12. Dieu ôte la grace de l'obéiſſance à des juſtes qu'il a appellés, & leur refuse la perſévérance ; précisément parce

qu'ils n'ont pas été séparés de la masse de perdition par la prédestination & la divine prescience. Tels sont les points capitaux & précis de la doctrine qu'on donnoit pour celle de S. Augustin, afin de le décrier & de persuader qu'il s'étoit écarté de la foi catholique dans ses derniers ouvrages.

Prosper, son illustre & zélé disciple, n'épargna rien pour venger l'honneur de son maître. Il ne faut qu'ouvrir sa réponse aux objections des Gaulois, pour se convaincre qu'il y a une distance infinie de la doctrine du maître & du disciple à celle de tous les Prédestinatiens. Cependant l'apologiste, en confondant la calomnie, s'attira personnellement à dos les calomniateurs. Un nommé Vincent que certains critiques ont trouvé expédient de donner pour Vincent de Lérins, compté parmi les Saints dans le martyrologe, publia contre Prosper des imputations semblables à celles dont on noircissoit la mémoire du Docteur de la grace. Prosper répondit avec une justesse & une précision admirable, sans jamais donner dans un excès, en évitant l'excès op-

posé. En prouvant contre les Sémi-Pélagiens la gratuité ainsi que la nécessité de la grace, par-tout il a soin de montrer en Dieu la volonté sincere de sauver tous les hommes. Aussi telle fut la persuasion publique touchant sa maniere de penser à cet égard, qu'on lui a long-temps attribué l'ouvrage d'un Auteur inconnu, intitulé de la Vocation des Gentils, & qui exprime clairement la plus saine doctrine.

Prosper eut encore le courage d'attaquer les Conférences de Cassien, malgré la haute réputation de l'Auteur. Il employa contre lui l'autorité des conciles d'Afrique & d'Orient, ainsi que les constitutions des Papes Innocent & Zosime. C'est ce que son génie poétique exprime en ces termes figurés : Voyez-vous que d'invincibles constitutions du Siége Apostolique mettent vos raisonnemens en poudre, & que vos retranchemens sont ruinés, comme les murs de Jéricho, par le concert des trompettes sacerdotales?

Enfin Prosper porta le zele jusqu'à entreprendre le voyage de Rome, afin

de mieux faire connoître au chef de l'Eglise le péril où se trouvoit la foi en plusieurs endroits des Gaules. La principale cause du mal étoit la liberté que s'arrogeoient de simples prêtres, d'enseigner sans consulter les évêques, & de s'ériger, au préjudice de l'épiscopat, en juges de la doctrine. On voit en effet dans une lettre pontificale, adressée vers le même temps aux évêques de Gaule en général, & nommément à ceux de Marseille & du voisinage, que le S. Pape Célestin les reprend vivement de leur négligence à réprimer l'orgueil de leurs prêtres, & à les tenir dans la soumission qu'ils leur devoient, dit-il formellement, à raison de leur dignité. Venant ensuite aux mauvais effets de cette indépendance & de la témérité qui en étoit le principe, il fait en ces termes l'apologie de S. Augustin contre les calomnies des prêtres de Gaule : Augustin de sainte mémoire a toujours été dans notre communion, & jamais le moindre nuage n'a terni ni sa foi ni ses mœurs. On a toujours eu de lui l'idée la plus avantageuse, & il n'étoit pas

Cel. Epist. ad Ep. Gall. de Grat.

moins chéri que révéré de tout le monde. Pour sa science, elle fut telle, que mes prédécesseurs mêmes, je m'en souviens, le comptoient au nombre des meilleurs maîtres.

A cette lettre sont joints neuf points de dogme touchant la grace & le libre-arbitre, que l'on voit cités assez peu de temps après, comme faisant partie de la même lettre, & dont il paroît néanmoins que S. Celestin n'est pas lui-même l'auteur. Mais on a lieu de croire qu'il avoit chargé S. Prosper ou S. Léon, alors diacre, de réduire ainsi à certains chefs la doctrine de l'Eglise sur le péché originel, sur la nécessité de la grace tant pour la foi & le commencement de la bonne volonté que pour les œuvres du salut, enfin sur les tentations & les mérites des Saints. Rien n'étoit plus propre à justifier la doctrine de S. Augustin, que de lui donner pour base les décisions des conciles confirmés par les Souverains Pontifes. En effet, ces neuf articles ne sont que le recueil des autorités des conciles d'Afrique & des Papes Innocent & Zosime, touchant les matieres décidées comme de foi.

Ibid. c. 13. Quant aux aſſertions ultérieures des ſavans qui, en combattant les hérétiques, ont pénétré plus avant dans les difficultés de ces queſtions, on déclare qu'en ſe gardant bien de les mépriſer, on ne juge pourtant pas néceſſaire de les confirmer. On ſe contente de déclarer, qu'on ne doit point abſolument regarder comme orthodoxe, ce qui paroîtra contredire les regles qu'on vient de voir établir ſur les ſentences du Siége Apoſtolique touchant les effets & la dignité de la grace. Il eſt donc conſtant qu'en prenant la défenſe, ſoit des docteurs catholiques en général, ſoit du Docteur de la grace en particulier, l'auteur ou le rédacteur des articles n'a pas prétendu que l'Egliſe eût apposé le ſceau de ſon autorité à tout ce qu'ils ont écrit. Il lui ſuffiſoit d'établir qu'ils n'avoient rien enſeigné de contraire à la foi, touchant les matieres de la grace & de la liberté. Concluons par une réflexion qui trouve ici place d'une maniere bien naturelle : Si la doctrine de S. Auguſtin tire tant d'autorité de ſa conformité aux déciſions de la multitude des évêques, confirmées par les Souverains Pontifes;

eſt-il bien conſéquent de vouloir ériger en dogmes des opinions contraires à des déciſions toutes pareilles, parce qu'on imagine voir dans S. Auguſtin ce que ni Pape ni concile n'y ont jamais vu?

Pour laiſſer enfin une idée nette de la doctrine du Défenſeur de la grace contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens, nous allons réduire briévement tout ce que nous en avons dit juſqu'ici, à quelques points capitaux qui feront voir d'un coup-d'œil, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, tout le ſyſtême de S. Auguſtin. Qu'on ſe rappelle d'abord que Pélage, Céleſtius & tous les Pélagiens rigoureux nierent conſtamment la néceſſité abſolue du ſecours de la grace intérieure de J. C. pour vouloir & faire le bien dans l'ordre du ſalut. Je n'ai pu trouver nulle part, dit expreſſément S. Auguſtin, même après que le Pélagianiſme eut été condamné par le Pape Zoſime, je n'ai trouvé nulle part, que Pélage ait confeſſé la néceſſité abſolue du ſecours intérieur & prévenant de la grace de J. C. pour la volonté & pour l'action. S'il reconnoiſſoit, pourſuit-il, que Dieu nous aide ainſi tant pour vou-

De Grat. Chr. c. 47.

loir que pour agir, & de telle maniere que sans ces secours nous ne voulons & nous ne faisons rien de bien, & que telle est la grace de Dieu par J. C., il ne resteroit plus entre nous, à ce qu'il me paroît, aucun sujet de dispute. Dans le dernier ouvrage de ce Docteur, appellé ouvrage imparfait, parce que la mort l'empêcha de le finir, il fait encore consister le poison de l'hérésie des Pélagiens, dans leur obstination à nier que la volonté de l'homme ait besoin d'une grace qui soit un secours intérieur & gratuit pour l'opération du bien.

Pour les disciples mitigés de Pélage, & nommés communément Sémi-Pélagiens, ils ne s'élevoient pas directement contre les décisions des conciles d'Afrique confirmés par les Papes & le consentement du reste de l'Église. Nous avons même vu que les prêtres de Marseille, imbus des nouvelles opinions, marquoient beaucoup de respect & de soumission pour les constitutions apostoliques, dans lesquelles Rome ne s'étoit pas encore formellement expliquée sur les subtilités artificieuses, qu'il n'étoit pas naturel de soup-

Ep. ad Aug.

çonner. Ceux-ci ne faisoient aucune difficulté de reconnoître avec tous les Sémi-Pélagiens, la nécessité de la grace; pourvu qu'on reconnût aussi dans l'homme une bonne volonté qui précédât ce secours, & qui cherchât ce remede à ses blessures. Tels sont le témoignage & les expressions d'Hilaire, cet autre disciple, qui pour la défense de S. Augustin, seconda si bien le zele de S. Prosper. S. Augustin nous apprend lui-même quelle fut l'erreur des Sémi-Pélagiens, lorsqu'il nous dit qu'elle ne différoit en rien du préjugé où il avoit été autrefois, que la foi n'etoit pas un don de Dieu; qu'au moins pour ses commencemens, la grace n'étoit pas nécessaire. On peut remarquer en passant, combien cette hérésie étoit différente des tableaux imaginaires qu'en ont tracés dans les derniers siecles des Novateurs intéressés à noter injurieusément les orthodoxes les plus zélés à les contredire.

En conséquence des principes que le Docteur de la grace a principalement & constamment établis contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens, il

est clair, & c'est le troisieme chef de sa doctrine, que dans l'état présent de la nature dégradée, l'homme a un besoin absolu de la grace intérieure de J. C. On ne peut, sans une erreur formelle, soustraire à son influence la moindre action surnaturelle, les commencemens mêmes de la foi, rien de ce qui dispose au salut. S. Augustin dit encore que les hommes peuvent accomplir les préceptes, s'ils le veulent; mais que c'est au Seigneur à préparer leur volonté. Par-tout il enseigne, comme un point incontestable de la doctrine catholique, que cette grace, ou celle qui peut l'obtenir, ne manque jamais aux justes. La grace qui prépare ainsi les cœurs, loin de détruire le libre-arbitre, l'établit au contraire; puisqu'elle seule lui rend le salut possible, puisqu'elle seule peut lui faire pratiquer les œuvres qui le méritent. Toutefois en donnant ainsi le pouvoir de faire le bien, dit expressément le S. Docteur, elle n'en impose pas la nécessité; mais il dépend de la volonté, de consentir ou de ne pas consentir.

Par une autre conséquence des prin-

cipes de S. Auguſtin, la grace n'eſt pas toujours ſuivie du conſentement de la volonté, qui peut lui réſiſter, & qui ne lui réſiſte en effet que trop ſouvent. Or quand elle lui réſiſte, dit le S. Docteur, ceux qui refuſent de ſuivre la voix qui les appelle, n'en doivent imputer la faute qu'à eux-mêmes, parce qu'ils ſont appellés de maniere à pouvoir ſuivre librement; & ceux qui ſuivent, ne doivent pas s'en attribuer la gloire, puiſqu'ils n'ont ſuivi que parce qu'ils étoient appellés de maniere à ne pas refuſer leur conſentement. La grace de la perſévérance finale & de la prédeſtination n'en eſt pas moins certaine; la prédeſtination des ſaints, ſelon le S. Docteur, conſiſtant dans la ſage diſtribution des divins bienfaits, par leſquels ceux qui ſont ſauvés, le ſont très-ſûrement. La prédeſtination eſt tout-à-faite gratuite: c'eſt la ſeule miſéricorde du Seigneur qui l'engage à appeller ceux qui ſont élus, de maniere à ce qu'ils ne mépriſent pas la voix qui les appelle; & tous ne ſont pas appellés de la ſorte. Quelle en eſt la cauſe? Nulle intel-

ligence créée ne peut l'assigner : elle est impénétrable, mais elle n'est pas injuste. Le Docteur de la grace, ainsi que l'Apôtre, n'a que ces deux mots à répondre à cette grande question : O profondeur ! Peut-on soupçonner d'iniquité le Dieu de toute justice ?

Enfin, comme il y a deux sortes de préceptes, l'une d'observer la justice, l'autre de la porter à sa perfection ; il y a de même deux sortes de péchés. Autre chose, dit le S. Docteur, est l'accomplissement de ce précepte : *Tu ne convoiteras point* ; autre, l'observation de celui-ci : *Ne suis pas tes convoitises.* Nous n'entrerons pas dans l'explication de ce dernier article : elle demanderoit un développement & une étendue qui nous feroient sortir des bornes que nous nous sommes prescrites. Mais il suffit d'en rappeller l'objet, pour faire comprendre en quel sens le Docteur de la grace dit qu'il y a des péchés nécessaires, & que la liberté a péri par le péché d'Adam. Si l'on a inféré de quelques expressions générales, que la grace d'éviter le péché est refusée même aux jus-

tes; ces péchés nécessaires sont ceux qui consistent, non pas à suivre ses convoitises, mais à n'en pas ressentir les premiers mouvemens : fautes improprement dites, & qui nous rendent malheureux, sans nous rendre coupables. De-là, par une conséquence évidente, & selon les termes exprès du Docteur de la grace, la liberté qui a péri, est celle qu'on avoit dans le Paradis terrestre, d'obtenir avec l'immortalité la perfection de la justice. De-là aussi, la grace refusée aux justes est celle dont manquoit l'Apôtre, quand il s'écrioit : *J'ai la volonté de faire le bien, mais je ne trouve pas à le faire parfaitement.* Car quelle est cette perfection du bien, reprend le Saint Docteur, sinon l'exclusion absolue du mal, ou l'accomplissement de cette loi: *Tu ne convoiteras point ?*

Tels sont les points les plus importans de la doctrine de S. Augustin, sur qui nous avons cru pouvoir nous étendre, plus que nous ne l'avons fait sur aucun autre des écrivains ecclésiastiques. Il tient parmi eux un rang si distingué, ses œuvres ont une autorité

ſi particuliere, il a combattu des héréſies ſi différentes & ſi attentives dans tous les temps à ſe prévaloir l'une contre l'autre de leur défaite reſpective, qu'il nous a paru néceſſaire d'inſiſter davantage ſur une partie ſi importante & ſi délicate de la Tradition. Mais quels que ſoient les écueils entre leſquels il a marché, ſa doctrine toujours pure & lumineuſe, aux yeux de quiconque ſaura l'approfondir, n'en paroîtra pas moins éloignée de tous les précipices & de tous les écarts. Tels furent de ſon temps les témoignages de quatre ou cinq Papes, d'un bien plus grand nombre de conciles qui tirerent même de ſes écrits la plupart de leurs décrets, de tous les plus ſaints & les plus célebres docteurs de l'Orient auſſi-bien que de l'Occident. C'eſt ce que S. Proſper rend à ſa maniere, par ces expreſſions auſſi juſtes que poétiques : Dans les guerres opiniatres des Pélagiens contre l'Egliſe, l'armée catholique n'a combattu & n'a triomphé que par les mains d'Auguſtin : non-ſeulement l'Egliſe de Rome & celle d'Afrique, mais les

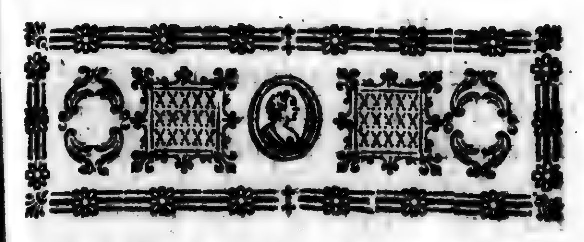
enfans de la promesse, dans toute l'étendue de l'univers, ont été constamment d'accord avec lui sur les dogmes de la grace, & sur tous les autres articles de la foi.

Concluons : Si la doctrine de ce Pere étoit de son temps celle de l'Eglise; puisque la croyance catholique ne varie jamais, cette conformité est encore la même aujourd'hui; & pour croire comme Augustin, il faut entendre ses écrits dans un sens conforme à l'enseignement de l'Eglise. Selon les seuls principes de la raison & de la saine critique, il faut au moins les prendre dans leur suite, dans leur connexion & leurs différens rapports, dans tout leur ensemble, sans esprit de contention ni de système, en y cherchant la confirmation des dogmes reçus, & non pas la doctrine singuliere dont on s'est laissé prévenir.

Pour ce qui est du style, cet illustre Pere a sans doute ses défauts, comme le plus brillant des astres ne laisse pas d'avoir ses taches : mais tout homme digne de le lire & capable de le goûter; tout amateur de ce genre de beauté qui résulte de la grandeur des

choses & de la justesse des proportions, sera si frappé, en l'étudiant, de l'abondance des pensées, de leur finesse tout ensemble & de leur noblesse, de leur enchaînement, de leur rapidité, en un mot de tous les grands traits de l'Auteur, qu'à peine fera-t-il attention au coloris de l'Ecrivain.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE QUINZIEME.

Depuis la fin de S. Augustin en 430, jusqu'au Pontificat de S. Léon en 439.

APRÈS tous les triomphes de Saint Augustin sur les ennemis de la grace, l'Eglise sembloit devoir jouir long-temps des douceurs de la paix & de la concorde. Mais à peine la flétrissure de l'hérésie fut-elle imprimée au Pélagianisme, que de nouveaux sectaires, plus terribles ou plus audacieux que les premiers, rentrerent dans la lice. Ils n'avoient pas simplement pour chef un moine timide & dissimulé; mais le fier Nestorius, Patriarche de C. P., tout plein de l'audace que lui

inſpiroit ſon rang éminent, réputé le ſecond de l'Egliſe, & plus encore la faveur de toute la puiſſance de l'Empire. Les deux ſectes ſe prêterent la main mutuellement, non pas ſimplement par l'intérêt général qu'ont tous les ennemis de la foi à ſe liguer contre leurs antagoniſtes & ſes défenſeurs communs, mais par la liaiſon intime & fondamentale qu'elles ont entr'elles, toutes différentes qu'elles ſemblent au premier aſpect. Pélage, en niant le péché originel, la dégradation de notre nature & la néceſſité de la grace, tendoit à établir l'inutilité de la Rédemption; & tel étoit la quinteſſence de ſon ſyſtême, en quoi il ſe trouvoit entiérement d'accord avec Neſtorius qui, partageant le Rédempteur en deux perſonnes, réduiſoit le prix de la mort & des ſatisfactions de la perſonne humaine à leur valeur naturelle, & par conſéquent inſuffiſante pour expier des attentats commis contre une majeſté infinie. Ainſi anéantiſſoit-il, auſſi-bien que Pélage, tout le myſtere de la Rédemption.

Perſonne n'eût été plus propre qu'Auguſtin à faire ſentir le rapport de ces deux

deux héréſies, & à écraſer la ſeconde ſous les ruines de la premiere. Auſſi, ſans nulle autre recommandation que celle de ſon mérite, par une diſtinction méditée entre l'Empereur & ſes plus grands évêques, & qu'aucun autre prélat, ni en Orient, ni en Occident, n'a jamais reçue, il fut nommément invité au concile œcuménique d'Epheſe, pour lequel on avoit expédié de ſon vivant les ordres néceſſaires & les lettres même de convocation. Mais la lettre honorable que l'Empereur lui écrivit à ce ſujet, ne parvint en Afrique qu'après ſon trépas. Le Seigneur étoit content de tant de travaux & de combats ſoutenus par ſon ſerviteur, dont la deſtinée ſe trouvoit remplie par la défaite des ennemis de la grace.

L'illuſtre Evêque de Nôle, S. Paulin n'eut pas lieu non plus de ſignaler ſon zele & ſes lumieres, dans l'aſſemblée des premiers Paſteurs convoqués à Epheſe, contre les nouveaux ennemis de l'Egliſe. Il mourut âgé de 78 ans, l'année même où l'on tint ce concile. Sa maladie ne fut pas longue. Une pleuréſie violente le mit en quelques jours à l'extrêmité, malgré le ſecours de

Pomer. de Vita Contempl. 11. c. 9.

tous les remedes & des soins proportionnés au degré d'attachement qu'on avoit pour un Pasteur aussi tendre que vénérable, aussi prévenant que généreux, en un mot de cette vertu noble & si engageante dans les grands qui se donnent à Dieu sans réserve. Trois jours avant sa mort, deux évêques du voisinage vinrent lui rendre visite. Il profita de leur arrivée, pour offrir le Saint Sacrifice avec toute la solennité que put permettre l'état où il se trouvoit. Suivant la douceur de son caractere, il réconcilia tout ce qu'il avoit été contraint de réprimer par les censures ecclésiastiques. Après la célébration des saints mysteres, on lui entendit dire : Où sont mes freres ? Un des assistans montrant les deux évêques, lui répondit : Les voici. Je parle de mes freres Janvier & Martin, reprit-il; ils m'ont promis de revenir bientôt. C'étoit S. Martin de Tours qui lui avoit apparu avec S. Janvier martyr, évêque de Capoue, dont le culte étoit dès-lors célebre à Naples.

Quelques momens après, le Prêtre Posthumien l'avertit qu'il étoit dû quarante sols pour des vêtemens fournis

aux pauvres. Telle étoit la respectable indigence où s'étoit réduit pour J. C. un homme autrefois si riche & si puissant. N'ayez point d'inquiétude, mon frere, répondit le Saint ; il se trouvera quelqu'un qui payera la dette. Peu de momens après, arriva un prêtre de Lucanie, chargé précisément d'une aumône de quarante sols, de la part d'un évêque qui savoit en général à quelle extrêmité l'amour des pauvres réduisoit souvent son saint collegue.

Touché de ces soins paternels de la Providence, le Saint s'endormit, & reposa assez tranquillement jusque vers le milieu de la nuit. Après quoi ses douleurs devinrent si aiguës, qu'il pouvoit à peine respirer. Toutefois dès qu'il vit le jour, il éveilla tout son monde, selon sa coutume, & dit les Matines, ou plutôt les Laudes qu'alors on appelloit Matines. Toute cette journée, la derniere de sa vie, où sa ferveur lui tint lieu de force, fut partagée entre la priere & des exhortations animées à ses prêtres & à ses diacres qui ne quittoient plus son lit. L'heure de l'office des lampes, c'est-à-dire des Vêpres, étant venue, on

l'entendit encore chanter, quoique d'une voix languissante, ces paroles du Pseaume : *J'ai préparé ma lampe pour recevoir mon Christ.* Ensuite il parut absorbé dans une profonde contemplation. Sur les dix heures du soir, sa chambre fut ébranlée d'un si grand tremblement, que tous les assistans saisis d'épouvante, se prosternerent pour demander miséricorde, sans que ceux qui étoient au dehors, s'apperçussent de rien. Ce fut le moment où il rendit l'ame, le 22 Juillet, jour auquel l'Eglise fait sa fête. Toutes ces circonstances ont été écrites par le Prêtre Uranius, témoin oculaire. Il ajoute que le deuil fut universel, que les Juifs & les Païens mêmes porterent la douleur jusqu'à déchirer leurs vêtemens.

Il nous reste de S. Paulin cinquante lettres, un discours sur l'aumône, l'histoire du Martyre S. Genés d'Arles, & trente-deux poëmes, dont quatorze à la louange de S. Félix. Sa poésie est agréable, pleine de pensées, noble & bien soutenue. L'onction dont ses lettres sont remplies, fait qu'on ne se lasse point de les lire. Comme elles n'étoient que l'expression des sentimens du cœur, il y a moins

d'art que dans ses autres ouvrages. Le discours sur l'aumône est écrit avec beaucoup de pureté & d'élégance. S. Jérôme parle d'un panégyrique de l'Empereur Théodose, par le même auteur, en des termes qui en font beaucoup regretter la perte. En général l'aménité & la douceur font le caractere du style de Paulin, où l'on retrouve en même temps celui de sa vertu, avec la preuve du contentement qu'il ressentoit d'avoir tout quitté pour J. C.

Le Concile d'Ephese se tint dans l'année même où mourut ce Saint Evêque, 431. Le Novateur qu'il s'agissoit de condamner, s'étoit acquis une si grande réputation, qu'on l'avoit tiré de l'Eglise d'Antioche comme un nouveau Chrysostome, pour le porter sur le siége patriarcal de Constantinople. Après la mort du Patriarche Sisinnius, homme simple & beaucoup plus propre à la vie solitaire qu'à maintenir la subordination dans le clergé de la capitale, on vit tant de brigues pour élire son successeur, qu'on se résolut à le choisir en Syrie. On ne réussit pas mieux pour avoir été chercher si loin Nestorius, prêtre d'Antioche, où il avoit été élevé

& même baptisé, quoiqu'il fût natif de Germanicie. Ses mœurs graves, ou plutôt sombres & sauvages, la simplicité affectée & la malpropreté de ses vêtemens, son visage pâle & décharné, une teinture superficielle des arts & des sciences, une grande & belle voix qui prenoit facilement le ton de la componction & du pathétisme, une éloquence éblouissante, moins occupée de l'édification des ames solidement chrétiennes, qu'avide des applaudissemens d'un peuple volage & précipité, l'amertume de son zele & ses déclamations perpétuelles contre les hérétiques, son respect enfin pour S. Chrysostome qui étoit plus révéré de jour en jour par le peuple de C. P., avoient répandu les préventions les plus avantageuses en faveur de cet hérésiarque. Il amena avec lui un prêtre de confiance, nommé Anastase; & ils passerent par Mopsueste où l'Evêque Théodore voyant en eux toutes les dispositions propres à ses vues, leur communiqua, à ce qu'on prétend, le germe des impiétés qu'ils firent éclorre avec tant de scandale.

Dès le premier sermon que prêcha Nestorius en arrivant à Constantinople, il s'éleva contre les hérétiques en des termes qui ne furent jamais oubliés. Seigneur, dit-il en adressant la parole à l'Empereur, exterminez avec moi les sectes; & avec vous, j'exterminerai les Perses; & après la destruction des ennemis de l'Empire, je vous ferai encore triompher de ceux de votre salut. Ce début charma le peuple, furieux alors contre le seul nom d'hérésie: mais les personnes modérées & judicieuses augurerent mal de ce trait de présomption ou d'enthousiasme. Nestorius ne s'en tint pas aux propos: il agit avec tant de violence, qu'on poussa les hérétiques au désespoir; ce qui occasionna des séditions en plusieurs endroits. Peu de semaines après son ordination, & par ses sollicitations apparemment, l'Empereur porta de nouvelles loix, & renouvella les anciennes contre les différens sectaires. Les Manichéens, comme les plus pernicieux à la société, furent les plus rigoureusement proscrits, chassés des villes, & condamnés au dernier supplice. Mais aucune des sectes qui troubloient l'Em-

Nest. Serm. edit. Garner.

pire, n'échappa à l'animadversion publique, excepté celle des Pélagiens fondés sur les mêmes principes que Nestorius & Théodore de Mopsueste qui ne les avoient condamnés que par respect humain. Le nouvel hérésiarque auroit pu s'appuyer également des sectateurs de Photin & de Paul de Samosathes, ainsi que de la plupart des Ariens. Mais ces hérétiques étoient par-tout regardés comme tels, & devenus odieux depuis trop long-temps. C'est avec les novateurs qui ont encore leurs apologistes, leurs fauteurs & leur cabale parmi les orthodoxes, que les novateurs plus récens aiment à faire cause commune.

La nouvelle impiété fut d'abord prêchée par le Prêtre Anastase que Nestorius avoit amené d'Antioche. Il osa proférer en pleine chaire ces paroles scandaleuses & jusque-là inouies : Que personne n'appelle Marie mere de Dieu; c'étoit une femme, & une femme ne sauroit être la mere d'un Dieu. Quelque temps après, le Patriarche fit prêcher la même doctrine par un évêque qui se trouvoit à Constantinople, homme affiché par son

étourderie & son inconduite qui l'avoient fait déposer, à ce qu'on croit, du siége de Marcianople. Celui-ci eut encore moins de ménagement qu'Anastase : il porta la témérité jusqu'à dire anathême à quiconque appelleroit Marie, mere de Dieu. Cette impiété excita une soudaine & générale horreur. Tout le peuple jetta de grands cris, & l'on s'enfuit par troupes, de l'Eglise. Le Patriarche approuvoit néanmoins ces blasphêmes ; & profitant de la prévention de l'Empereur qui le regardoit comme un Saint, il publia souvent lui-même de vive voix cette affreuse doctrine, & l'inséra dans des écrits qui se répandirent de tous côtés. L'esprit d'erreur & de présomption l'avoit aveuglé : il comptoit, ou que personne n'oseroit s'opposer à des nouveautés proferées avec tant d'audace, ou que son autorité le feroit triompher de toutes les réclamations & de tous les obstacles.

Un jour de grande solennité, où il y avoit un concours extraordinaire de fideles pour l'entendre, après qu'il eut cité ce texte de S. Paul : *La mort par un homme, & par un homme la*

résurrection ; c'eſt une queſtion, dit-il, qui nous partage & qui agite beaucoup les eſprits, de ſavoir s'il faut nommer Marie, Mere de Dieu, ou Mere du fils de l'homme & du Chriſt. Que ceux-là m'écoutent, qui ſont dans cette multitude ; je les interroge à mon tour : Dieu a-t-il une mere ? S'ils me répondent affirmativement, je leur dirai que les Païens ſont excuſables d'en donner à leurs dieux, & que Paul eſt un impoſteur, quand il dit la divinité de J. C. ſans pere, ſans mere, ſans génération. Non, Marie n'a point enfanté un Dieu. La créature n'a point donné la naiſſance au Créateur, mais à un homme, inſtrument de la Divinité, à l'Oint du Seigneur, au Chriſt que j'adore. Car j'adore celui qui frappe mes regards, à cauſe du Dieu inviſible qui en eſt inſéparable, & qui réſide dans l'homme, comme dans le temple qu'il s'eſt conſacré à jamais.

On ne pouvoit s'expliquer plus nettement ; on ne pouvoit préſenter d'une maniere plus révoltante le venin de la nouvelle impiété. Tout frémit dans l'aſſemblée des fideles, un murmure confus ſe répandit de toute part, le

ſcandale & le tumulte augmentent de moment en moment, chacun regarde ſon voiſin avec effroi, tous attendent dans l'incertitude le dénouement de cette étrange ſcene. Alors un ſimple laïc qui fut par la ſuite évêque de Dorylée, l'Avocat Euſebe, homme vertueux & très-inſtruit des matieres de religion, ſe leve avec aſſûrance, & dit, ou plutôt s'écrie avec force : Nous faiſons tous ici profeſſion de croire, & telle eſt la foi conſtante de l'Egliſe, que le Verbe éternel eſt vraiment né de Marie. La multitude applaudit & donna de grandes louanges à Euſebe ; mais quelques perſonnes prévenues blâmerent ſa hardieſſe : ce qui ſuffit à l'héréſiarque pour remonter en chaire quelques jours après. Il y déclama beaucoup contre Euſebe, & ſoutint avec opiniâtreté, qu'on ne devoit pas dire que le Verbe ou le Fils de Dieu fût mort, ni qu'il fût né, mais ſeulement l'homme en qui étoit le Verbe. Ainſi marquoit-il deux perſonnes différentes en J. C. Euſebe crut alors devoir publier une proteſtation en forme, toutefois avec la déférence convenable à l'égard du clergé & des évê-

1. Part. Conc. Eph. c. 13.

ques auxquels il veut qu'elle soit d'abord communiquée. Il s'y attacha principalement à montrer que Nestorius étoit dans les sentimens de Paul de Samosathes; qu'il soutenoit, aussi-bien que cet ancien sectaire, qu'autre est le Verbe, autre J. C., & qu'il ne faisoit pas de l'un & de l'autre un seul individû, selon l'enseignement constant de l'Eglise, dont il prouva la tradition par les Peres & les symboles des conciles. Après cet éclat, on commença à traiter Nestorius d'hérétique, & plusieurs se séparerent de sa communion.

Conc. Eph. c. 1.

Proclus, évêque tirulaire de Cyzique, & qui faisoit les fonctions de prêtre à Constantinople, dont il mérita de remplir par la suite le siége patriarcal, montra le même zele, en prêchant que le Fils de Marie n'est pas un pur homme, mais Dieu par nature; que la Sainte Vierge est nommée très-proprement mere de Dieu, & qu'il est exactement vrai de dire, que Dieu est né, & qu'il est mort. Le Prédicateur ne nomma point Nestorius qui étoit présent, & se contenta de réfuter ses erreurs. Mais l'hérésiarque n'en conçut

pas moins de dépit ; d'autant mieux que Proclus fut extrêmement applaudi, tant pour l'élégance de son élocution, que pour la profondeur de sa doctrine. C'étoit encore l'usage, qu'après qu'un prêtre avoit prêché en présence de l'Evêque ; celui-ci, comme chargé directement du ministere de la parole, ajoutât quelques mots d'édification. Le Patriarche, en se conformant à cette coutume, essaya d'affoiblir ce qu'il venoit d'entendre, & soutint de rechef qu'on ne devoit pas dire simplement que Dieu étoit né de Marie, mais qu'au Verbe de Dieu étoit joint celui qui est né de Marie. Il fit par la suite trois autres sermons contre celui de Proclus, qui paroît lui avoir tenu fort au cœur.

Ces différentes pieces de Nestorius furent rassemblées dans un même volume, avec la méthode & tout l'artifice que les sectaires savent si bien employer pour la propagation de leur doctrine. En peu de temps ils la répandirent en tout lieu, & jusque dans Rome. Mais avant toute chose ils s'étudierent à en infecter les monasteres de l'Egypte ; & de préférence, ceux

Cyril. in Nest. 1. ad Mon. Ep. 1.

qui étoient les plus renommés pour leur austérité & leur ferveur. Ils savoient que la nouveauté une fois établie dans ces retraites, y tient beaucoup plus qu'ailleurs; qu'elle y prend un nouveau crédit & de nouvelles facilités pour en imposer au commun des fideles. En effet, ce mauvais levain ne tarda point à y fermenter dans toutes les imaginations exaltées & vuides de la piété sincere. Bientôt la foi d'une multitude de reclus inconsidérés flotta au hasard, suivant toutes les impressions qu'on entreprit de leur donner; bientôt portant l'impiété plus loin que son premier auteur, quelques-uns ne purent plus souffrir que J. C. fût appellé Dieu; & les plus audacieux blasphémateurs ne manquerent pas d'être vantés comme les solitaires les plus vertueux & les plus spirituels. Mais le trouble & l'esprit de contention étant entrés dans ces communautés avec l'erreur, les Supérieurs ordinaires reconnurent l'arbre à ses fruits: & la contagion pénétrant jusqu'en Egypte, le Patriarche d'Alexandrie fut informé du désordre.

C'étoit S. Cyrille, neveu de Théo-

phile & son successeur immediat, qui occupoit alors ce grand siége. Plein de génie & d'érudition, doué d'une habileté & d'une vigilance telles que les requéroit l'importance de son ministere, fort expérimenté dans les affaires & dans l'art de connoître les hommes, instruit à percer sous les dehors les plus imposans, dans tous les détours dont l'imposture peut les rendre capables, naturellement courageux, & de ce genre de courage que ni les obstacles, ni les périls ne peuvent étonner, aussi simple dans la foi que grand dans la représentation & tous les desseins, aussi droit & aussi pieux que zélé; tel étoit l'antagoniste que la Providence avoit préparé contre un hérésiarque également dangereux par sa souplesse & sa présomption, par la dignité qu'il occupoit, & par l'estime d'une Cour d'autant mieux prévenue en faveur de l'hypocrite, qu'elle avoit plus de religion.

Le premier soin de Cyrille fut de prémunir la précieuse partie des fideles commis à ses soins, dans les monasteres innombrables de son diocese. Il eût bien souhaité que des ques- Ep. ad Mon. Conc. Eph. c. 2.

tions poussées jusqu'à la subtilité, & dont le moindre inconvénient est de refroidir la piété & d'altérer la charité fraternelle, n'eussent jamais pénétré chez des solitaires plus propres sans doute à leurs travaux & aux exercices d'une vie pénitente, qu'aux sciences & à l'étude. Mais si ce principe est excellent, avant que le mal ait commencé, pour l'écarter avec la discrétion la plus circonspecte ; ce ne seroit plus qu'une économie ruineuse dans le Pasteur, de laisser le troupeau tranquille, quand une fois la contagion l'a gagné, & menace d'y tout corrompre. Aussi le sage Prélat, sans entrer en des spéculations capables d'augmenter le feu de la dispute, rappella simplement ces bons religieux aux premiers principes de la foi chrétienne.

Comment, leur écrivit-il, peut-on mettre en doute, si Marie doit être appellée mere de Dieu ? Si notre Seigneur J. C. est Dieu, comme il l'est véritablement & par nature, selon le saint Concile de Nicée ; comment la Sainte Vierge ne seroit-elle pas mere de Dieu ? Quoique les Apôtres n'aient pas usé de cette façon de parler, elle

n'en exprime pas moins la foi qu'ils ont enſeignée. Telle étoit pareillement la foi de nos Peres, entr'autres de l'illuſtre Athanaſe; & il leur cite les paroles de ce Pere. Mais la Vierge eſt-elle mere de la Divinité, dira-t-on par une ſubtilité digne des blaſphémateurs qui l'employent? Mais dans l'ordre de la nature, bien que les meres n'aient aucune part à la création de l'ame, dit-on qu'elles ſont meres du corps de l'homme, non de l'homme entier? Il prouve enſuite d'une maniere également ſimple & ſenſible, l'unité de perſonne en J. C. Il dit, entr'autres choſes, que ſans cette unité, les Juifs & les Gentils auroient droit de nous reprocher que nous ſommes les adorateurs idolâtres d'un pur homme.

Cyrille inſtruit en même temps de la haute opinion qu'on avoit de Neſtorius à la cour de Théodoſe, compoſa deux traités qu'il adreſſa à cet Empereur & aux Princeſſes ſa femme & ſes ſœurs, pour préſerver leur foi d'un péril qu'ils craignoient trop peu. Quoique les gens de cet ordre ne ſoient guere verſés dans les ſciences eccléſiaſtiques, ces traités ſont beaucoup plus

profonds que la Lettre aux solitaires, parce que le Prélat prévoyoit qu'ils seroient aussi plus examinés, & passeroient sous les yeux de beaucoup plus de personnes. Cependant la Lettre aux Solitaires fut extrêmement répandue, & parvint même en assez peu de temps à Constantinople. Ces différens écrits produisirent le meilleur effet. Les gens de bien de toute condition en furent au comble de la joie, & plusieurs Magistrats en écrivirent des lettres de remerciement à l'Auteur. Mais autant le contrepoison de l'hérésie opéroit dans les cœurs fideles, autant l'hérésiarque augmentoit de haine contre un contradicteur réservé qui ne donnoit point de prise, & qui n'avoit d'autre tort auprès de lui que de l'empêcher d'aggraver le châtiment de ses propres crimes. Jusque-là, en écrivant contre les nouvelles erreurs, Cyrille avoit extrêmement ménagé la personne de Nestorius, & ne l'avoit encore nommé dans aucun de ses ouvrages. Il crut devoir lui écrire directement; & comme le Patriarche de C. P. vouloit animer le gouvernement contre tous les défenseurs de la foi, en criant le pre-

mier au trouble & au ſcandale ; ce ſcandale & ce trouble n'ont pas commencé par mes écrits, mais par ceux que je combats, ſoit qu'ils ſoient de vous ou non, dit S. Cyrille qui vouloit encore en ignorer l'auteur. Vous n'avez nulle raiſon de vous plaindre, ni de vous élever contre moi qui n'ai d'autre part au trouble que de travailler à y remédier. Mais il eſt aiſé de faire ceſſer le ſcandale. Appellez Mere de Dieu la Sainte Vierge : c'eſt le moyen ſûr de diſſiper nos ſoupçons, & de mettre l'Egliſe auſſi-bien que l'Empire à l'abri de toute ſuite fâcheuſe. Epiſt. 1. ad Neſt.

Ce n'étoit pas là ce qui pouvoit calmer le ſectaire. Piqué à l'endroit ſenſible, & diſſimulant néanmoins, quoiqu'aſſez mal, il répondit avec une honnêteté étudiée, & en des termes ſi viſiblement compaſſés par la mauvaiſe foi, qu'on n'eſpéra plus fléchir ſon obſtination. Tandis même qu'il ſe déguiſoit encore, il déchiroit par les atroces calomnies le médecin charitable qui vouloit le guérir, & ne laiſſoit échapper aucune occaſion de le chagriner. Il indiſpoſa étrangement la Cour contre le Patriarche d'Alexandrie,

& il inſpira au jeune Empereur des préventions funeſtes, dont il eut beaucoup de peine à revenir. Le peuple même, ſi catholique à Conſtantinople, & celui de toutes les contrées voiſines, il les émut de tout ſon pouvoir contre ce premier Prélat de l'Orient, dont il prévit dès-lors tout ce qu'il avoit à craindre. C'eſt, leur diſoit-il, le neveu de cet inique & violent Théophile, l'héritier de la fortune & des vices du perſécuteur, ou plutôt de l'aſſaſſin de votre S. Pere Chryſoſtome. Ce dernier tyran le perſécute encore après ſa mort, & s'obſtine à canoniſer le crime de l'ancien, plutôt que de s'unir à l'Egliſe, pour révérer un Saint dont les vertus & la divine éloquence font l'admiration de l'univers. Race perverſe & cangrénée dans toutes ſes parties, plus elle avance, plus elle ſe montre ennemie de toute piété. On ne pouvoit peindre de couleurs plus noires le neveu de Théophile qui, par une prévention trop grande en faveur de ſon oncle, fut en effet un des derniers à mettre le nom de S. Jean Chryſoſtome dans les Dyptiques de ſon Egliſe.

Cyrille ne se laissa point émouvoir par toutes ces injures. Mais comme elles ne lui inspirerent point de timidité, elles ne lui occasionnerent ni vivacité ni ressentiment. N'ayant aucun lieu de douter de la défection de Nestorius, ni de son opiniâtreté, il étoit sans doute autorisé à le retrancher de sa communion, au moins d'une maniere conditionnelle, & supposé qu'il refusât de lever le scandale. Il arrivoit même journellement de toutes les Eglises Orientales, des personnes qui murmuroient des progrès de la nouvelle hérésie, & les attribuoient à l'inaction des pasteurs. Par tout Constantinople on disoit hautement qu'on n'avoit plus d'évêque. Cependant S. Cyrille, comme nous le voyons dans la lettre qu'il en écrivit au Souverain Pontife, ne faisoit point encore d'éclat. Après avoir dit qu'il s'étoit efforcé sans succès de rappeller Nestorius de ses écarts, il est temps, ajoute-t-il, d'avertir Votre Sainteté, comme le devoir & l'ancienne coutume nous y obligent ; de ce que la malice infernale entreprend dans nos Eglises, non en des questions de peu d'importance, mais dans un point ca-

Conc. Eph. Part. 1. c. 14.

pital où l'honneur même de J. C. se trouve attaqué. Daignez guider nos démarches, & nous faire savoir si votre sentiment est qu'on doive communiquer avec Nestorius, ou se séparer de sa communion sans ménagement, afin que la conduite des orthodoxes soit uniforme dans nos provinces. Il est nécessaire que vous dirigiez de même par vos lettres les évêques de Macédoine & tous ceux de l'Orient. Aussi n'ai-je encore rien mandé à aucun d'eux touchant l'état de l'Eglise de Constantinople. Je commence par vous faire savoir que déjà le peuple ne s'y assemble plus avec l'évêque, à l'exception de ses criminels adulateurs & d'un très-petit nombre de personnes de la foi la plus foible. Presque tous les monasteres avec leurs abbés, & la plupart des magistrats se sont retirés. Tous les Orientaux ont la même horreur que nous de la nouvelle doctrine. Pour la faire bien connoître à Votre Sainteté, je lui envoie les livres qui la contiennent, en y joignant les passages des Peres qui la combattent, & les lettres que j'ai déjà écrites à ce sujet. Le Diacre Possidius fut le porteur de

ces dépêches, auxquelles S. Cyrille ajouta un précis de la doctrine de Nestorius.

Rien ne pouvoit arriver plus à propos. Les écrits du Novateur étoient tombés entre les mains du Souverain Pontife : mais il ne pouvoit se persuader qu'ils fussent d'un évêque qu'une cour orthodoxe & pieuse lui donnoit pour un Saint. Sa conviction fut parfaite, quand il reçut des lettres de Nestorius même, qui voyant tous les mouvemens qu'occasionnoit la nouvelle doctrine, crut de son intérêt de prévenir le Pape; soit qu'il eût quelque espérance de surprendre la religion & la sainte modération de Célestin; soit plutôt qu'il ne se proposât que de gagner des délais, si avantageux au terme où se trouvoit la secte nouvelle.

Dans cette lettre artificieuse, Nestorius parla d'abord de Julien d'Eclane & de quelques autres évêques Pélagiens que ce Patriarche hérétique avoit reçus à Constantinople, & qui se plaignoient que, professant la foi orthodoxe, on les traitât comme des hérétiques. Il pria le Pontife de lui faire savoir comment la cause de ces Prélats avoit été traitée, & Conc. Eph. Part. 1. c. 16.

si on devoit les regarder comme jugés définitivement. Ce procédé étoit d'une mauvaise foi affectée, un Evêque de C.P. ne pouvant ignorer que les Pélagiens avoient été condamnés huit ou dix ans auparavant dans cette Eglise. Mais il faut se rappeller que ces deux hérésies avoient le même intérêt, & qu'il vouloit faire servir la premiere à mieux défendre la seconde. C'est pourquoi, après quelques lieux communs sur le zele que doivent avoir de bons pasteurs contre les nouveautés, & après avoir donné pour une altération de l'ancienne foi à Constantinople, les sentimens qu'il y avoit trouvés sur l'incarnation, il professe clairement sa doctrine impie. Il dit, en propres termes, qu'on doit nommer Marie, mere du Christ, & non pas mere de Dieu, puisque les Ecritures, poursuit-il, ne lui donnent nulle part ce titre; qu'on peut tout au plus le souffrir dans un sens impropre, en tant que le corps du Christ, tiré de Marie, est le temple du Verbe, & qu'il en est inséparable. Mais la Vierge, reprend-il, n'est pas la mere du Verbe, puisqu'elle n'a pu enfanter celui qui est plus ancien qu'elle. Avec cette lettre, Nestorius envoyoit, dans ses écrits

écrits sur l'incarnation, signés de sa main, des preuves encore plus completes contre lui.

Avant que de répondre, le Pape fit tout traduire en latin, & procéda avec la plus sage maturité, dans une affaire qui annonçoit des suites d'une telle conséquence. Tout Rome crut ne pouvoir trop prendre de précautions, & devoir seconder les grandes vues du Pontife. Léon, qui par la suite ne signala pas moins sa sagesse dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, dont il n'étoit alors qu'Archidiacre, engagea Jean Cassien, renommé pour ses conférences, à opposer un bon traité de l'incarnation à la nouvelle hérésie. On le croyoit plus propre qu'un autre à remplir cette tâche épineuse, non-seulement à raison de son habileté dans la science de la Religion, mais encore parce qu'il savoit parfaitement la langue, les usages, les mœurs des Grecs, & qu'il avoit puisé bien des connoissances locales & personnelles, non moins utiles à cette entreprise, durant son long séjour à C. P. Peut-être aussi que l'Archidiacre si habile à tirer parti des dispositions des hommes, voyant Cassien un peu enclin au sémi-Pélagia-

Conc. Eph. Part. 1. c. 18.

nisme, prétendoit le mettre dans une sorte d'impossibilité de s'y engager plus avant, en le commettant avec des adversaires également ennemis de la grace & de la rédemption.

Aussi le savant Abbé, répondant dès son premier livre aux espérances qu'on avoit conçues de lui, s'y éleve avec force contre l'hérésie Pélagienne, qu'il dit étroitement liée avec celle de Nestorius, & pour cela protégée secrétement des nouveaux sectaires. Dans les six autres, il entremêle avec beaucoup d'art & d'intérêt, les mouvemens pathétiques & les sentimens aux argumens tirés de la raison, de l'Ecriture, des Peres, & même à la réfutation des plus vaines subtilités d'une multitude d'hérétiques. Rien de plus pressant que les reproches qu'il adresse à Nestorius, dans le sixieme livre, où il le confond par le symbole même qui étoit en usage à Antioche, & que le Novateur avoit professé à son baptême. Il n'est pas moins touchant dans l'exhortation qu'il fait, sur la fin de l'Ouvrage, à l'Eglise de Constantinople, à qui il rappelle les leçons qu'elle avoit reçues constamment du grand Chrysostome, que l'Imposteur démentoit ainsi que tous

les autres Peres, malgré son respect affecté pour celui-ci. Ce témoignage avoit une grace particuliere dans la bouche de Cassien, qui avoit été l'un des disciples les plus zélés de ce S. Patriarche de Constantinople, au plus fort de ses disgraces.

Le Pape Célestin voulut encore que les évêques qui formoient son conseil ordinaire, se réunissent pour traiter de cette affaire capitale; car tel fut dans l'antiquité la plus reculée l'usage de Rome & de tous les grands siéges, de ne rien faire d'important, sans former comme un concile des évêques de leur dépendance, qui tînt lieu de Sénat au Pontife. On ne peut entendre autrement ces fréquens conciles, que nous trouvons quelquefois rassemblés en si peu de temps. Le Conseil de Célestin ayant commencé l'examen des écrits de Nestorius, une doctrine si étrange révolta toute l'assemblée, à la premiere vue. On la confronta avec celle des Peres, & l'on en rapprocha les diverses parties les unes des autres, pour voir si ce qui avoit d'abord paru si dur, ne seroit pas expliqué & adouci par la suite. C'étoit par-tout la même empreinte de la nouveauté & de l'impiété; par-tout des erreurs inexcusables, dans

tous les ſens que les expreſſions de l'Auteur préſentoient naturellement. L'impiété Neſtorienne fut donc proſcrite d'une voix unanime, avec les écrits qui l'énonçoient; & la dépoſition de Neſtorius arrêtée, ſi dans dix jours après la ſignification de ce jugement, il n'abjuroit ſes erreurs.

Ep. ad Neſt. Part 1. Conc. Eph. c. 18.

Pour l'y engager efficacement, ou plutôt pour ne rien omettre des devoirs qu'impoſoit la charge de Pere & de Paſteur, Céleſtin, qui paroît n'avoir plus guere eſpéré que le Sectaire vînt à réſipiſcence, ne laiſſa pas de faire une réponſe circonſtanciée aux divers objets des lettres qu'il en avoit reçues. D'abord il lui fit ſentir qu'on n'appercevoit que de la mauvaiſe foi dans les queſtions qu'il faiſoit par rapport aux Pélagiens; qu'il ne pouvoit ignorer le jugement rendu contre eux par Atticus, en cela digne ſucceſſeur du grand Chryſoſtome; que ſous un pareil Pontificat, ils n'avoient eu garde de ſe fixer à Conſtantinople; qu'au reſte, on ne s'étonnoit pas qu'ils euſſent enfin trouvé leur aſyle dans un lieu où s'établiſſoit une erreur en comparaiſon de laquelle la leur pouvoit paroître peu de choſe; qu'il avoit

pourtant lieu d'être surpris de la faveur qu'il accordoit à des gens condamnés pour avoir nié le péché originel, lui qui le confessoit formellement dans ses écrits; que deux partis si contraires ne pouvoient se liguer de la sorte, sans se faire soupçonner d'une conspiration criminelle; qu'il devroit bien plutôt pourvoir à sa propre sûreté par une prompte & généreuse rétractation, que d'augmenter ses torts & ses périls en s'engageant dans une cabale décriée depuis long-temps; & que c'étoit bien à lui qu'on pouvoit dire : *Médecin, guérissez-vous vous-même*. Enfin, lui dit-il avec autorité, sachez que telle est notre décision & notre sentence, que si vous n'enseignez touchant le Christ notre Dieu, ce que tiennent les Eglises de Rome & d'Alexandrie avec toute l'Eglise Catholique, & ce qu'a tenu jusqu'à vous l'Eglise de Constantinople; si dans dix jours, à compter depuis cette troisieme monition, vous ne rétractez clairement & authentiquement par écrit la nouveauté que vous avez avancée en divisant ce qu'unit l'Ecriture, vous serez séparé de la communion de l'Eglise Catholique. Tel est notre jugement que nous

envoyons par notre cher fils le Diacre Possidonius, à notre collegue dans l'épiscopat, l'évêque d'Alexandrie, qui a eu le zele de nous instruire de tout ce qui se passoit, & que nous avons commis pour agir en notre nom, & vous communiquer, ainsi qu'à tous nos freres les évêques, ce que nous ordonnons. On peut remarquer dans ces rapports mutuels du Pape & des évêques, que Céléstin ne les nomme que freres ou collegues dans l'épiscopat; tandis que les prélats des plus grands siéges l'appellent leur pere, avec toutes les marques de leur dépendance pour les causes qui ont trait au gouvernement général de l'Eglise.

Conc. Eph. Part. I. c. 19. & 20.

Le Souverain Pontife écrivoit en même temps à S. Cyrille, au Patriarche d'Antioche & à quelques autres évêques des principales Eglises de l'Orient; & c'étoit le Patriarche d'Alexandrie, à qui Céléstin remettoit son autorité pour cette affaire, qu'on chargeoit de départir toutes ces lettres. Il y en avoit une aussi pour le peuple & le clergé de Constantinople, qui avoient besoin, sinon d'exhortation, vu le zele que toute cette grande ville

marquoit pour la vraie foi, au moins de consolation, attendu les violences que l'Héréſiarque, toujours puiſſant à la Cour, faiſoit éprouver aux perſonnes les plus zélées. Il y avoit une lettre en particulier pour les moines de C. P., dont le zele & la conſtance dans la foi, la patience dans les perſécutions que le Patriarche hérétique leur avoit fait éprouver plus durement qu'à perſonne, méritoient cette attention particuliere.

Le Pape ordonna par l'autorité de ſon ſiege, qu'on ne tînt pour excommunié ou dépoſé aucun évêque ou clerc qui auroit été frappé de ces cenſures par Neſtorius ou ſes partiſans, depuis qu'il avoit commencé à prêcher ſes erreurs : ce qui ne ſignifie pas cependant que Neſtorius fût déchu de toute juriſdiction depuis qu'il avoit trahi ſon miniſtere ; mais que les injuſtes cenſures qu'il avoit portées pour ſoutenir ſon héréſie, étoient annullées en vertu du jugement pontifical. Le Pontife ajoutoit qu'une affaire de ce poids auroit demandé ſa préſence ; mais qu'à cauſe de la diſtance des lieux, il a donné ſon pouvoir à l'E-

vêque d'Alexandrie, de peur que le retardement n'augmentât la grandeur du mal. Il répete à S. Cyrille, & le charge de notifier que tous ceux que Neſtorius a ſéparés de ſa communion, demeurent dans celle du chef de l'Egliſe; que le Sectaire ne peut lui-même déſormais avoir part à la communion du ſiége apoſtolique, s'il continue d'en combattre la doctrine. C'eſt pourquoi, ajoute-t-il, après avoir tenté tous les moyens de le ramener au bon chemin, s'il réſiſte, vous le condamnerez, & vous mettrez la ſentence à exécution par l'autorité de notre ſiége, comme agiſſant en notre place & en vertu de notre pouvoir; en ſorte que ſi dans l'eſpace de dix jours, depuis qu'il aura été averti, il n'anathématiſe en termes formels les impiétés de ſes écrits, & ne promet de profeſſer à l'avenir touchant l'incarnation la foi qu'enſeigne l'Egliſe Romaine avec votre Egliſe & toute l'Egliſe catholique, vous pourvoirez ſans plus de délai au ſiége de C. P., & vous ſignifierez à Neſtorius qu'il ſera retranché abſolument de notre Corps.

Conc. Eph. p. 1. c. 16. En conſéquence de cette commiſſion,

Cyrille convoqua tous les évêques de sa dépendance pour un concile qui se tiendroit, & qui se tint en effet sans délai dans la ville d'Alexandrie. Il y fut résolu que pour troisieme & derniere monition, on écriroit à Nestorius une lettre synodale qui lui déclareroit que, si dans le terme des dix jours fixés par le Pape, & que l'on compteroit depuis la réception des lettres qu'on envoyoit, il n'abjuroit ses erreurs, on ne le tiendroit plus pour évêque. On exigeoit une abjuration directe & formelle, sans se contenter qu'il confessât en général la foi de Nicée : car vous savez, lui dit-on, en interpréter le symbole à votre maniere. Il faut donc confesser par écrit & avec serment, que vous anathématisez vos dogmes impies. C'est pourquoi le Concile inséra dans sa lettre douze formules qui condamnoient autant de faux dogmes, ou plutôt autant de manieres de déguiser la même hérésie ; & l'on obligeoit Nestorius de souscrire à ces formules. C'est ce qu'on nomme les douze anathêmes de S. Cyrille, que nous allons rapporter, tant parce qu'ils devinrent extraordinairement fameux,

que parce que rien n'est plus propre à faire connoître le génie de l'héréſie, & son adreſſe inépuiſable à reproduire la même impiété ſous des faces différentes, afin de donner le change. Mais autant Neſtorius étoit habile à ſe travestir, autant la ſagacité de Cyrille ſe trouvoit propre à le démaſquer & à le confondre, comme on en peut juger par les articles ſuivans.

1. Si quelqu'un ne confeſſe pas que l'Emmanuel eſt véritablement Dieu, & que par conſéquent la Vierge eſt mere de Dieu, puiſqu'elle a engendré ſelon la chair le verbe de Dieu incarné; qu'il ſoit anathême.

2. S'il en eſt quelques-uns qui ne confeſſent pas, que le verbe de Dieu le Pere eſt uni à la chair, ſelon l'hypoſtaſe, & qu'avec ſa chair il ne fait qu'un ſeul Chriſt, qui eſt Dieu & Homme tout enſemble; qu'ils ſoient anathême.

3. Si quelqu'un, après l'union, diviſe les hypoſtaſes dans le Chriſt, ou ne les joint que par une connexion de dignité, d'autorité, ou de puiſſance, & non par une union naturelle; qu'il ſoit anathême.

4. Si quelqu'un attribue à deux per-

ſonnes ou à deux hypoſtaſes les choſes qu'on trouve dans les évangiles ou dans les écrits apoſtoliques, dites de J. C. par les ſaints ou par lui-même, & qu'il applique les unes à l'homme conſidéré ſéparément du Verbe de Dieu, & les autres, comme propres de la divine majeſté, au ſeul Verbe qui procede de Dieu le Pere; qu'il ſoit anathême.

5. Si quelqu'un oſe dire que J. C. eſt un homme qui porte Dieu, au lieu de dire qu'il eſt Dieu en vérité, comme Fils unique & par nature, en tant que le Verbe a été fait chair, & qu'il a participé comme nous à la chair & au ſang; qu'il ſoit anathême.

6. Si quelqu'un dit que le Verbe de Dieu le Pere eſt le Dieu ou le Seigneur de J. C., & s'il ne confeſſe pas que depuis que le Verbe s'eſt incarné ſelon les Ecritures, le même eſt tout enſemble Dieu & Homme; qu'il ſoit anathême.

7. Si quelqu'un dit que le Verbe divin a opéré dans J. C. comme dans un pur homme, & que la gloire du Fils unique a été communiquée à cet homme, comme à quelque autre

que le Verbe; qu'il soit anathême.

8. Si quelqu'un ose dire que l'homme que s'est uni le Verbe, doit être adoré avec lui, glorifié avec lui, appellé Dieu avec lui, comme l'un étant dans l'autre, (car l'addition perpétuelle & affectée de ce mot *avec*, donne cette pensée) & s'il n'honore pas plutôt l'Emmanuel par une seule adoration, & ne lui rend pas une seule glorification, en tant que le Verbe a été fait chair; qu'il soit anathême.

9. Si quelqu'un dit que notre Seigneur Jésus-Christ a été glorifié par le S. Esprit, comme par une vertu qui lui étoit étrangere, & qu'il en avoit reçu le pouvoir par lequel il chassoit les esprits immondes & opéroit des miracles divins parmi les hommes; & s'il ne dit pas que l'esprit par lequel il les a opérés, est son esprit propre & naturel; qu'il soit anathême.

10. L'Ecriture nommant Jésus-Christ le Pontife & l'Apotre de notre foi, & disant qu'il s'est offert pour nous à Dieu le Pere, en odeur de suavité; si quelqu'un dit en conséquence, que notre Pontife & notre Apôtre n'est pas le Verbe même de Dieu, depuis qu'il s'est

fait chair & homme comme nous, mais que c'est cet homme qui est né de la femme, comme si c'étoit quelqu'autre que le Verbe; ou si quelqu'un dit que le Christ n'a pas seulement offert son sacrifice pour nous, mais encore pour lui-même (car celui qui ne connoissoit point le péché, n'avoit pas besoin de sacrifice); qu'il soit anathême.

11. Si quelqu'un nie que la chair vivifiante du Seigneur soit la propre chair du Verbe qui procede de Dieu le Pere, & s'il dit que c'est la chair de quelque autre uni au Verbe quant à la dignité, & en qui la divinité habite simplement; & s'il ne confesse pas qu'elle est vivifiante, parce qu'elle est la propre chair du Verbe qui vivifie toutes choses; qu'il soit anathême.

On ne sera pas fâché de voir rapprocher de cet article un autre endroit de la lettre synodale, dans lequel les Peres du Concile d'Alexandrie, en confirmant que la chair de J. C. est véritablement la chair du Verbe, nous ont laissé une preuve du plus grand poids en faveur de la présence réelle de l'Homme-Dieu dans l'Eucharistie. Après avoir posé pour principe, qu'on

annonce la mort & la résurrection de J. C. en célébrant dans nos temples son sacrifice non sanglant : Nous sommes sanctifiés, ajoutent-ils, en participant à la chair sacrée & au précieux sang de J. C. Car nous ne recevons pas cette nourriture comme une chair commune, à Dieu ne plaise ! ni comme la chair d'un homme sanctifié & uni au Verbe quant à la dignité seulement, ou en qui seulement la divinité ait habité ; mais comme une chair vraiment vivifiante, & par conséquent comme la chair propre du Verbe, sans qui elle ne seroit pas vivifiante.

Enfin le douzieme anathême est contre quiconque ose nier que le Verbe de Dieu ait souffert ou ait été crucifié selon la chair, & qu'il ait été le premier-né d'entre les morts, entant qu'il est vie & source de la vie comme Dieu. Tels sont les douze fameux anathêmes de S. Cyrille, ou plutôt de son Concile. L'énoncé de quelques propositions y paroîtra singulier : mais on vouloit un désaveu formel de toutes les propositions captieuses & bien plus singulieres de Nestorius.

Cyrille chargé de faire parvenir les différentes lettres du Pape à leur destination, députa quatre évêques d'Egypte à Constantinople, pour les remettre, tant aux zélés catholiques de cette ville, qu'à leur indigne Pasteur. Celle que Céleſtin adreſſoit à Jean, Patriarche d'Antioche, lui étoit parvenue auparavant; en ſorte que Jean avoit eu le temps d'avertir Neſtorius. Mais s'il l'avoit mal connu, tandis qu'il étoit à Antioche; l'inobſervation de ces derniers conſeils auroit bien dû le démaſquer dès-lors à ſes yeux. Il lui avoit mandé de ſe tenir en garde contre l'eſprit de contention & d'obſtination, dans un genre d'affaire où le démon de l'orgueil s'étudie, dès l'entrée de la carriere, à nous faire avancer ſi loin que nous rougiſſions enſuite de reculer ſur nos pas; il ajoutoit qu'encore que le terme de dix jours, fixé par la lettre du Très-Saint Pere & Seigneur Céleſtin, pût paroître court, on pouvoit au fond faire ce qu'il preſcrivoit en un ſeul jour, & même en peu d'heures; qu'il ne s'agiſſoit, en parlant de l'incarnation de Notre Seigneur, que d'uſer d'une expreſſion ſûre Conc. Eph. 1. part. c. 25.

& facile à employer, consacrée par un grand nombre de SS. Peres, & la plus convenable en effet pour exprimer sa naissance de la Vierge, aussi réelle que salutaire pour nous; qu'il ne doit ni la rejetter comme dangereuse, ni avoir honte de commencer à s'en servir, comme si par-là il commençoit à changer de doctrine. Car si vous pensez, ajoûtoit-il en terminant sa lettre, du style le plus tendre & le plus engageant, si, comme me l'assûrent nos amis communs, vous pensez ce que pensent les Peres & les Docteurs de l'Eglise; quelle peine avez-vous à énoncer la piété de vos sentimens par une expression si propre à les rendre? Que si l'on refusoit de croire ce que signifie le nom de Mere de Dieu, dans quelle erreur affreuse ne tomberoit-on pas? Ne seroit-ce pas là détruire toute l'économie du mystere ineffable de l'incarnation, de la divinité de J. C., de l'anéantissement du Fils de Dieu, qui ne s'est réduit à la forme d'esclave que par son incompréhensible charité pour les hommes? Remettez-vous sous les yeux, je vous en conjure, mon très-cher fils, cette

perſpective effrayante, auſſi-bien que les orages qui ſe ſont déjà élevés à votre occaſion ; & apprenez que de toute part ils agitent horriblement l'Egliſe. Il finit par lui nommer pluſieurs évêques, ſes anciens amis, entr'autres Théodoret, comme ayant eu part à la minute de cette lettre, & prenant le plus vif intérêt à la ceſſation du ſcandale.

Théodoret n'étoit pas moins vanté pour ſes vertus que pour ſa doctrine. On lui donna le nom de Théodoret, qui ſignifie Don de Dieu, parce que ſa mere, dame encore plus diſtinguée par ſa piété que par le haut rang qu'elle tenoit à Antioche, obtint cet enfant après treize ans de ſtérilité, par les prieres d'un ſaint anachorete. Elle rendit au Ciel ce qu'elle en avoit reçu, en le conſacrant au Seigneur dans un monaſtere près d'Apamée. Il y devint ſi célebre par ſon érudition & ſon éloquence, qu'on l'en tira malgré lui, vers l'âge de trente-ſix ans, pour le faire évêque de Cyr. C'étoit une ville aſſez médiocre de Syrie, fondée, diſoit-on, par les Juifs au retour de leur captivité de Babylone, &

Theod. Philoth. c. 3. & ſeq.

nommée du nom de Cyrus leur libérateur ; mais ce diocese étoit de huit cents paroisses ; étendue immense pour un pays & pour un temps où les siéges épiscopaux étoient si multipliés.

Théodoret ne changea point de vie en changeant d'état. L'épiscopat ne fut pour lui qu'un accroissement de travaux, qui ne lui fit rien relâcher des pratiques de la vie solitaire. Il distribua tous ses biens aux pauvres, dès qu'il en fut en possession par la mort de ses parens, ne s'en réserva pas une maison, pas un meuble, & n'eut jamais en propre que le vêtement grossier dont il étoit couvert. Mais sous cette simplicité extérieure, il n'eut les vues & les idées, ni moins grandes ni moins nobles. On remarque l'élévation de son ame & son goût tourné au grand, jusque dans le choix de ses bonnes œuvres. Il fit construire deux superbes ponts, bâtit des galeries publiques, répara les bains, fit un aqueduc pour procurer à la ville des eaux saines & abondantes, remit en culture les terres abandonnées. Ses travaux évangéliques sont innombrables. On ne peut que dire d'une ma-

niere abrégée & générale, qu'il convertit par milliers des hérétiques de toutes les sectes, & jusqu'à dix mille de la seule hérésie des Marcionites; qu'il n'en laissa d'aucune sorte dans son diocese, qui en étoit tout rempli à son avénement. Malgré cela, il prêchoit souvent à Antioche où il paroît qu'il passa des temps considérables, tout évêque qu'il étoit : chose assez singuliere pour ces beaux temps. On jugeoit sans doute que le séjour d'un homme de ce mérite dans une ville telle qu'Antioche, étoit de la plus grande conséquence pour le bien de l'Eglise.

Nous aurons souvent occasion de parler des écrits de Théodoret, où l'on remarque autant d'élégance, de justesse, de profondeur, que de variété & d'érudition. Mais nous devons sur-tout avertir que la solidité d'esprit qui s'y fait par-tout sentir, & le jugement exquis de l'Auteur ne permettent pas de douter de la vérité des actions merveilleuses de plusieurs solitaires qu'il y rapporte; quelqu'incroyables d'ailleurs qu'elles paroissent.

Comme il avoit fait connoissance à

Antioche avec Nestorius, & qu'il s'étoit même lié d'une étroite amitié avec lui, le Patriarche Jean employa son nom en écrivant au Novateur, afin de le ramener plus facilement. Il ne fut pas question dans cette lettre des anathêmes de S. Cyrille, dont ni Jean ni Théodoret n'avoient alors connoissance, & que tous deux blâmerent par la suite avec tant de scandale. Mais pour le fond de l'hérésie de Nestorius, il paroît qu'ils en eurent toujours horreur. Au moins dans cette premiere exhortation à l'Hérésiarque, ils s'employerent avec les vues les plus droites à le faire penser & parler comme le reste de l'Eglise.

Tout fut inutile : exhortations amicales, monitions de Conciles, rien ne fléchit un orgueil qui ne voyoit point d'extrémité plus affreuse que de convenir de ses torts. Les quatre Evêques, députés d'Alexandrie, lui rendirent dans son église, en présence du Clergé & du peuple, la lettre synodale du Concile d'Egypte avec la lettre du Pape. Il dit froidement qu'on vînt le trouver le lendemain. Les députés se présenterent en effet; mais on leur refusa la porte, & on ne leur fit faire aucune réponse. Nesto-

Conc. Eph. Act. 1. p. 503.

rius monta peu après en chaire, prêcha sa doctrine accoutumée, avec un peu plus de dissmulation néanmoins : mais il s'emporta avec aigreur contre S. Cyrille qu'il ne nomma point, mais qu'il n'en désigna qu'avec plus de mépris, sous le nom de l'Egyptien. Ayant lu les douze anathêmes, il crut y trouver prise, & il accusa l'Auteur d'y renouveller les erreurs d'Apollinaire. Ce fut avec cette qualification qu'il en fit passer une copie à Jean d'Antioche qui, ne consultant que sa prédilection pour le Novateur qu'au fond il désapprouvoit, trouva aussi l'Apollinarisme dans la doctrine de Cyrille. En vain celui-ci expliqua-t-il les douze articles, de maniere à effacer jusqu'à la moindre trace des indignes couleurs dont on les noircissoit. L'amitié plus persuasive que l'équité, surprit Théodoret même. Cet ami de Nestorius, avec toutes ses lumieres & ses vertus, se laissa préoccuper par le desir de le justifier, jusqu'à charger son antagoniste d'une maniere très-injurieuse. Il l'attaqua de concert avec l'Evêque d'Antioche, publia des écrits pleins de fiel & d'amertume contre les anathêmes; & Jean leur en opposa douze autres qui firent conce-

voir de sa propre croyance les soupçons les plus désavantageux & les plus difficiles à effacer par la suite.

C'étoit prévenir assez adroitement les esprits contre tout ce que Cyrille pourroit faire, que de l'accuser lui-même d'hérésie & d'une espece d'idolâtrie qui rendoit à la seule humanité de J. C. l'adoration dûe à la personne du Verbe. Mais si la plupart des prélats se tinrent sur leurs gardes, on réussit à le décrier auprès de l'Empereur, prévenu de longue main & dès l'origine de cette malheureuse affaire. Il reste une lettre fort dure de Théodose à S. Cyrille, qu'il accuse de calomnier ses confreres, & d'exciter l'animosité & la discorde. C'est à cet esprit de zizanie qu'il attribue les lettres particulieres que le Saint avoit écrites à l'Impératrice Eudoxe, & surtout à la Princesse Pulquérie : lettre où la matiere étoit en effet plus approfondie que dans les autres, à cause de la supériorité d'esprit de cette Princesse, reconnue dans tout l'Empire.

Le mal étant à ce point, il ne restoit de remede que le concile général; non pour proscrire l'erreur qui l'étoit

suffisamment, mais pour confirmer de plus en plus la foi de l'Eglise, & pour donner à la proscription tout l'éclat & toute l'authenticité convenables contre les dangers de la séduction. Les évêques & le peuple catholique, mais sur-tout le clergé de C. P. avec les moines & leurs Archimandrites, prierent instamment l'Empereur de procurer ce secours à l'Eglise, dans le péril extrême où elle se trouvoit. Instruits des intentions du Pape & de Cyrille son représentant, auxquels ils étoient tout dévoués, ils présenterent à Théodose un mémoire circonstancié, où ils retracerent les impiétés scandaleuses de Nestorius, avec les violences qu'il avoit déjà exercées contre plusieurs d'entr'eux ; ils conjurerent le Prince de faire assembler un concile œcuménique, pour empêcher que le venin de l'hérésie ne s'étendît davantage, s'exprimant dans les termes les plus énergiques, citant l'Empereur au tribunal du Monarque Suprême, & protestant de leur innocence après ces poursuites, si elles demeuroient sans effet. Théodose aimoit sincérement la religion : il comprit à ces alarmes

1. Part. Conc. Eph. c. 30.

Evagr. 1. Hist. c. 7.

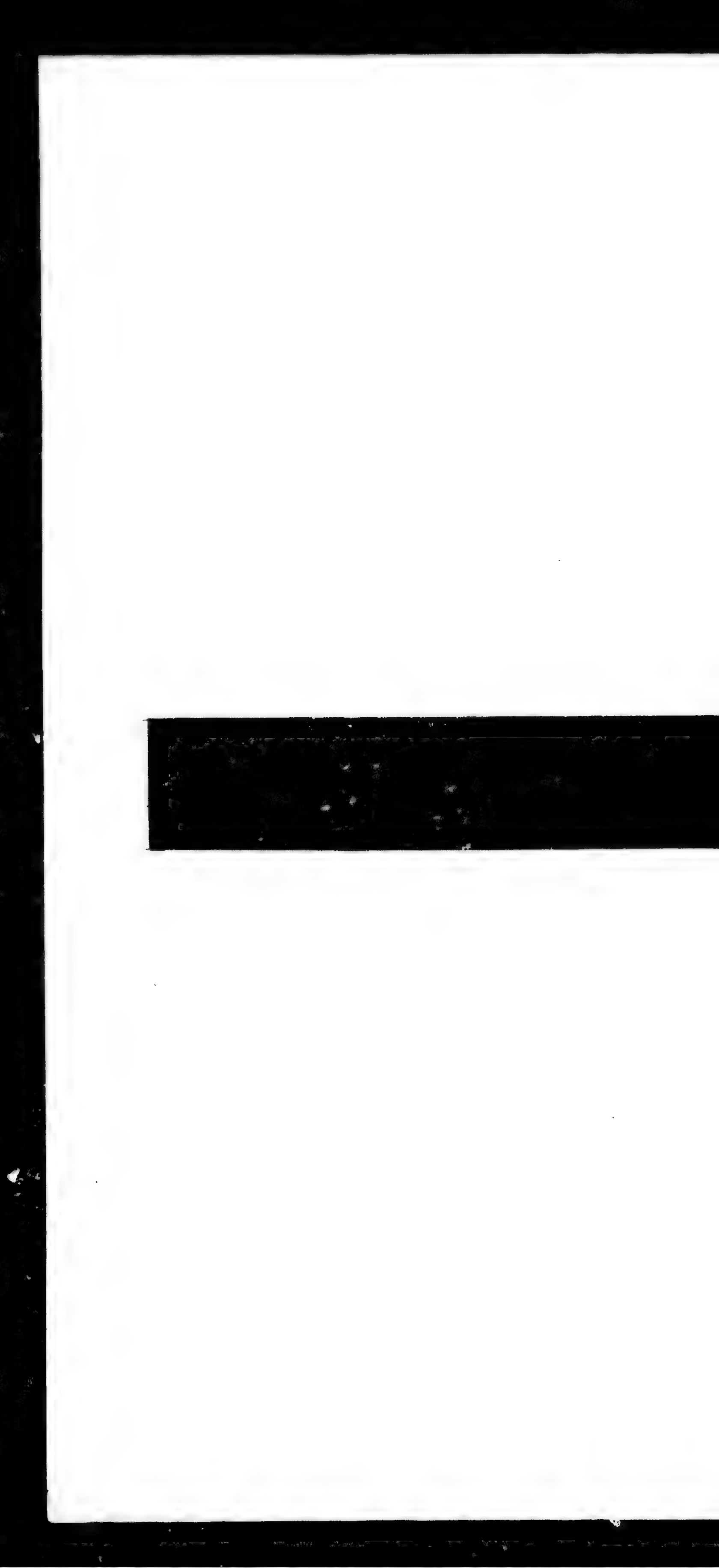
de tous les gens de bien, qu'elle se trouvoit en danger, donna les mains à la célébration d'un concile universel, & lui-même en indiqua l'assemblée selon le vœu du Pape & des Evêques.

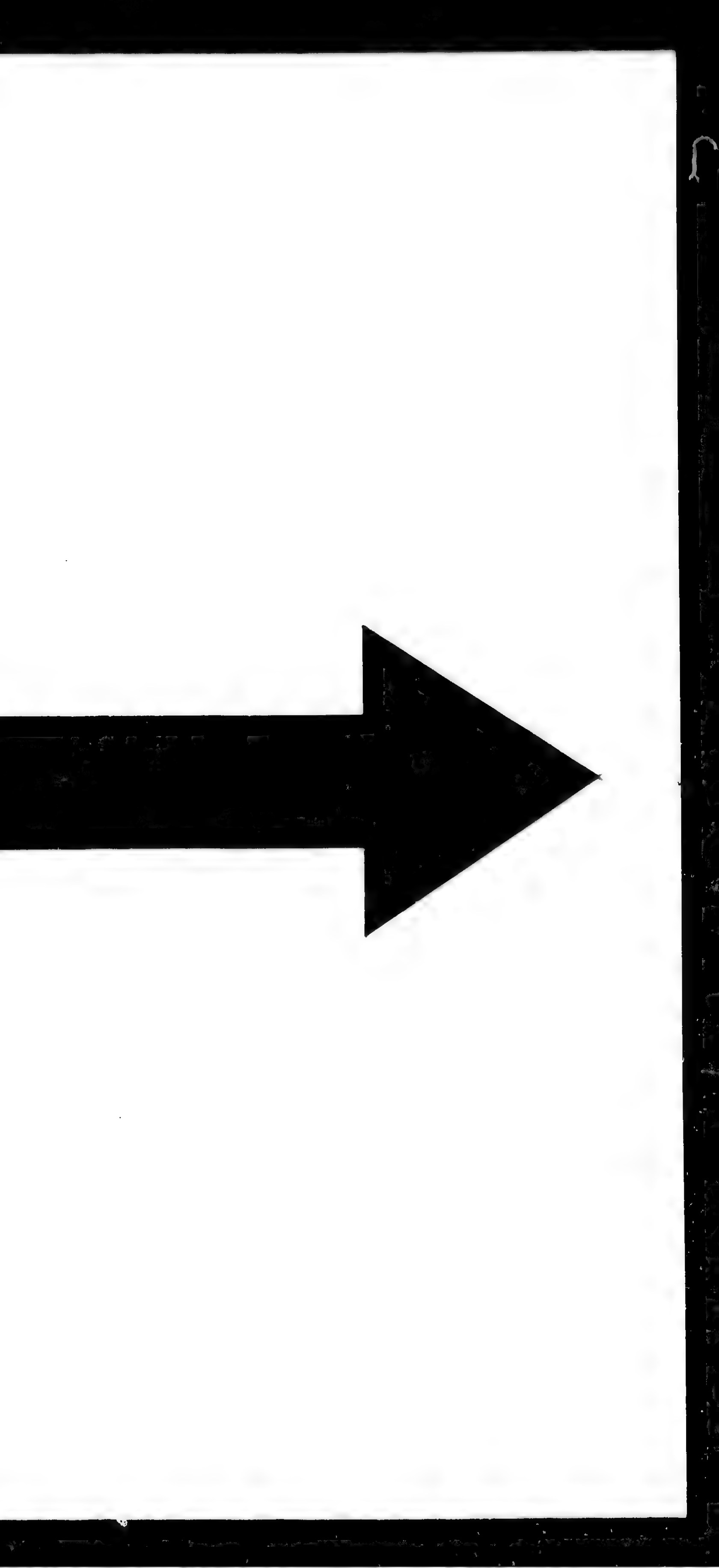
La nouvelle de cette convocation fit un plaisir inexprimable à tous les prélats orthodoxes. Si-tôt que le temps marqué pour s'assembler approcha, ils se mirent en route avec une célérité qui alarma l'Hérésiarque & tous ses fauteurs. Ephese fut choisie pour le lieu du Concile, comme une ville de facile abord par terre & par mer, située d'ailleurs dans un pays sain & pourvu abondamment de toutes les choses nécessaires à la vie. On choisit de même pour le temps de la célébration, la saison la plus douce & la plus commode; l'ouverture ayant été fixée par les lettres de convocation à la fête de la Pentecôte, qui, cette année 431, tomboit le septieme jour de Juin. Ainsi les solennités de Pâques ne furent pas plutôt passées, que les prélats bien intentionnés se mirent en chemin. Saint Cyrille accompagné de cinquante évêques qui faisoient à-peu-près la moitié de ceux d'Egypte, arriva à Ephese quatre

Socr. VII. 34.

quatre ou cinq jours avant la Pentecôte, quoique la navigation eût été fort difficile. Juvénal de Jérusalem arriva peu après avec ceux de la Palestine, entre lesquels étoit Aspébete, nommé Pierre à son baptême, ce [illegible]ince des Sarrazins converti autrefoi[illegible] S. Enthymius, & devenu [illegible] que. On l'appelloit communémen[illegible] vêque des Camps, parce que ces Sarrazins ou Arabes du désert étoient perpétuellement campés. Flavien de Thessalonique, avec les évêques de Macédoine, comme ceux de la plupart des autres provinces, arriverent tous à temps. Il n'y eut point d'évêques Africains, à cause du déplorable état où se trouvoient ces provinces par la guerre des Vandales. Tout ce qu'elles purent faire, ce fut d'envoyer le Diacre Bessula, pour rendre témoignage de la croyance de ces Eglises.

Nestorius, de son côté, partit de fort bonne heure avec dix évêques de son parti, tant pour marquer sa confiance, que dans l'espoir d'augmenter le nombre de ses partisans, à mesure que les Peres arriveroient. Il étoit accompagné des Comtes Candidien &





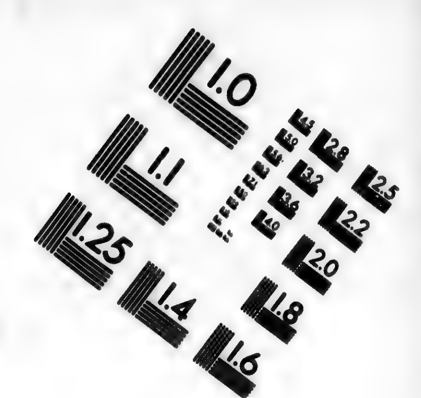
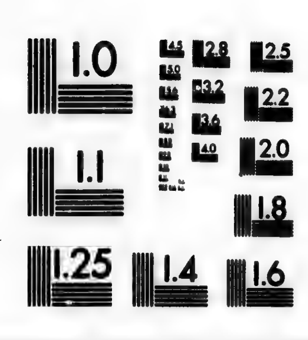
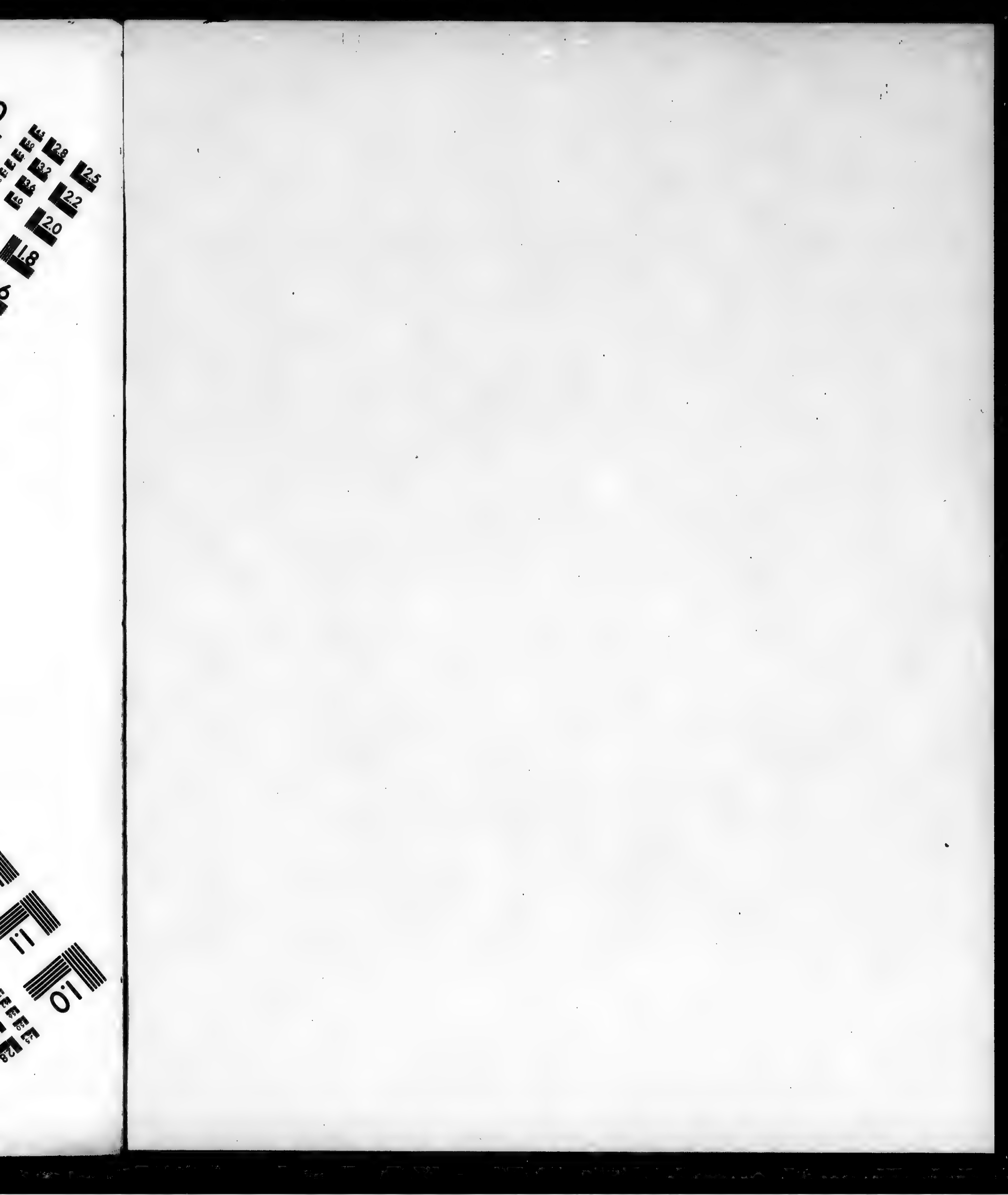


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Irénée ; celui-ci sans autre caractere que son amitié pour son évêque, l'autre avec le commandement des troupes qu'il conduisoit pour empêcher le tumulte, & en cas de besoin, pour prêter main forte au Concile. Mais le Patriarche d'Antioche, toujours protecteur de Nestorius, & les évêques Syriens traînerent tant qu'ils purent en longueur. On ajouta quinze jours au terme qu'avoit marqué l'Empereur ; & au lieu du septieme de Juin, fête de la Pentecôte, où devoit se faire l'ouverture du Concile, on la remit au vingt-deuxieme. Les Syriens n'arriverent point encore. La mauvaise foi commençoit à se manifester : on conçut des soupçons fâcheux de leur lenteur & de toute leur conduite. Cependant Jean d'Antioche n'étant plus qu'à cinq ou six journées de chemin, de trente qu'il en avoit eues à faire, écrivit à S. Cyrille une lettre pleine de témoignages d'amitié & d'empressement pour le joindre. Il fit même prendre les devans à deux prélats nommés Alexandre, l'un d'Apamée, & l'autre d'Hiéraples, tous deux métropolitains, avec charge de dire qu'on ne différât

Evagr. l. 3.

pas le Concile à cause de lui, & qu'on commençât, sans l'attendre, à faire ce qui convenoit.

Il y avoit déjà plus de deux cents évêques à Ephese, dont plusieurs peu riches & arrivés depuis long-temps, se trouvoient fort incommodés; d'autres étoient tombés malades, & quelques-uns déjà morts. On murmuroit hautement contre le Patriarche d'Antioche qui craignoit, disoit-on, de se trouver au Concile, pour y entendre condamner un hérétique tiré de son Eglise. On ajoutoit que depuis long-temps il seroit à Ephese, s'il l'avoit voulu, puisqu'il étoit arrivé des évêques de plus loin; qu'en tout cas, s'il procédoit avec droiture, il n'auroit garde de trouver mauvais qu'on eût commencé sans lui le Concile, après y avoir été exhorté par les évêques, à qui il avoit fait prendre les devants. L'ouverture fut donc résolue pour le vingt-deux, & l'on s'assembla ce jour-là dans la grande église qui étoit dédiée à la Sainte Vierge. La veille, quatre évêques avoient juridiquement averti Nestorius, & en même temps, cinq ou six prélats qui se trouvoient

avec lui. Le parti fit une protestation en forme contre l'ouverture du Concile avant l'arrivée de Jean d'Antioche; & elle fut souscrite par un nombre assez considérable d'évêques de l'Asie, de la Thrace & de la Syrie, parmi lesquels signerent les deux métropolitains d'Hiéraples & d'Apamée, avec Théodoret, arrivé aussi avant le Patriarche d'Antioche.

Le Comte Candidien fit de son côté tous les efforts possibles pour retarder la célébration, alléguant la volonté de l'Empereur qu'il faisoit parler à sa fantaisie. Les Peres rassemblés suivant leur premier arrêté, demanderent à voir la commission; & on le leur refusa. Mais ils parlerent si haut, & interpréterent si désavantageusement le mystere qu'on leur faisoit d'un ordre adressé à eux-mêmes, que le Comte se vit forcé à le produire. Rien n'étoit plus religieux, que ce que Théodose y marquoit. Il enjoignoit à Candidien d'assister au Concile, précisément pour le favoriser, & pour y empêcher le tumulte, avec défense très-expresse de s'immiscer en aucune façon dans les délibérations des Peres;

cela n'étant pas permis, disoit l'Empereur, à un homme qui n'est pas du nombre des évêques. Du reste, il ne parloit point de délai, & ne dérogeoit nulle part aux lettres de convocation, qui fixoient le jour de l'ouverture. On vit dès-lors à quoi il falloit s'attendre de la part de Candidien. Mais les prélats s'armerent d'une magnanimité vraiment épiscopale, & n'en furent que plus ardens à proscrire les nouveautés impies.

Le Comte s'étant retiré mécontent, les évêques commencerent la célébration du Saint Concile. Sur un trône érigé au milieu de l'église, à l'endroit où étoit le siége ordinaire de l'Evêque, on plaça l'Evangile, pour représenter l'assistance de J. C. qui a promis de se trouver au milieu des pasteurs assemblés en son nom : spectacle saint & imposant, dont le Concile d'Ephese a donné le modele à tous les conciles postérieurs. Les évêques étoient assis aux deux côtés, suivant la dignité de leur rang. Il paroît qu'à cette premiere session où fut condamné Nestorius, le nombre des Peres montoit à près de deux cents; puisque cent qua-

tre-vingt-dix-huit souscrivirent sa déposition, comme présens. Après la session, il en arriva quelques-uns qui souscrivirent encore. S. Cyrille occupoit la premiere place, comme président au Concile, de la part du Souverain Pontife. C'est au moins la raison qu'en rendent les actes, quoique ce premier rang convînt d'ailleurs à la dignité du siége d'Alexandrie; puisque ce Patriarche avoit le pas sur les autres, & que les légats du S. Siége n'étoient pas encore arrivés. Après Saint Cyrille, étoient placés Juvénal de Jérusalem & Théodote d'Ancyre, orateurs ou avocats du Concile; ensuite les autres Peres, selon la dignité de leurs siéges.

Tom. 3. Conc. p. 421. & seq.

Quand tous furent assis, Pierre, Prêtre d'Alexandrie & premier des Notaires, proposa l'accusation de l'Hérésiarque en ces termes: Nestorius peu après son élection, a troublé la paix de l'Eglise par des dogmes erronés; sur quoi le très-pieux Evêque d'Alexandrie lui a écrit plusieurs fois pour le rappeler de ses écarts. Le très-Saint Pontife de l'Eglise Romaine, Célestin lui a écrit pour la même fin, après l'examen des ouvrages

impies qu'il en avoit reçus. Voici les pieces justificatives dont la simple lecture mettra le tout dans une parfaite évidence. Avant cette lecture, reprit Théodote d'Ancyre, autre Orateur du Concile, il faut s'assûrer qu'on a mis en œuvre les moyens de droit pour faire comparoître l'Evêque Nestorius. Aussitôt les quatre Evêques qu'on lui avoit députés la veille, attesterent qu'ils s'étoient acquittés de leur commission. On procéda sur-le-champ à une seconde monition où l'on feroit mention de la premiere; & l'on chargea d'autres Evêques d'aller la signifier par écrit à l'accusé. Ils trouverent la maison où il étoit logé, environnée de gens de guerre qui avoient des bâtons en main. La porte leur fut insolemment refusée, sous prétexte qu'il reposoit. Cependant le Tribun qui commandoit la troupe, ayant paru, & ses procédés pouvant être d'une toute autre conséquence à la Cour, que ceux des simples soldats; il dit aux députés, que lui-même n'avoit pu voir Nestorius, mais que ce Patriarche lui avoit fait dire de répondre, qu'il ne se trouveroit point au Concile avant que tous les évêques y fussent arrivés;

ce que les députés rapporterent mot pour mot. Sans perdre un moment, la troisieme citation fut résolue & mise par écrit dans la forme suivante : Le Saint Synode, en se conformant aux canons, & en usant de douceur, vous cite pour la troisieme fois. Ne refusez pas de vous présenter enfin, pour répondre à l'accusation d'hérésie intentée contre vous. Soyez certain que, si vous persévérez dans l'obstination, le Saint Concile, quoiqu'avec douleur & par nécessité, ne manquera pas de prononcer contre vous, selon les décrets des Peres. Les députés chargés de ce nouvel avertissement, ne furent pas mieux accueillis que ceux qui les avoient précédés. Ils trouverent pareillement le logis de Nestorius entouré de soldats, qui même les repousserent brutalement du portique, sans souffrir qu'ils s'y missent à l'abri d'une chaleur brûlante. Nous sommes Evêques, dirent-ils sans perdre patience ; & nous ne venons pas pour faire injure au Patriarche, mais pour l'inviter, suivant les loix, à venir prendre séance au Concile. Et nous, repartirent les soldats, nous sommes ici de la part du

très-pieux Nestorius, pour ne laisser entrer qui que ce soit de votre Concile. Vous n'aurez point d'autre réponse, quand vous demeureriez jusqu'à la nuit.

Les évêques voyant qu'ils attendoient à pure perte, revinrent à l'église, & firent le rapport de la réception qu'on leur avoit faite. Tous les Peres témoignerent une vive indignation. Cependant la vue des égaremens de notre frere, reprit Juvénal de Jérusalem, doit nous inspirer encore plus de pitié que de sévérité : quoique les canons ne prescrivent que trois citations, nous en ferions volontiers une quatrieme, & mille autres démarches pour son salut. Mais puisqu'il fait garder sa porte par des gens de guerre, c'est une triste preuve qu'ayant fermé l'oreille à la voix de sa conscience, il est beaucoup moins disposé à l'ouvrir à nos avertissemens charitables. Il faut donc passer outre. Puisque nous ne pouvons sauver notre frere, mettons en sûreté le dépôt de notre foi.

On commença par lire le Symbole de Nicée, afin de partir d'un point fixe pour approuver ou condamner ce

qui lui feroit conforme ou contraire. Enfuite le Prêtre Pierre d'Alexandrie propofa de lire la lettre de S. Cyrille, tant pour en comparer la doctrine avec celle de Nicée, que pour s'affûrer des confeils qu'il avoit donnés à Neftorius. Après cette lecture, Juvénal de Jérufalem dit le premier, que rien n'étoit plus conforme à la doctrine de Nicée. Firmin de Céfarée en Cappadoce, Memnon d'Ephefe, Théodote d'Ancyre, Flavien de Philippes, tant en fon nom qu'en celui de tous les évêques de l'Illyrie, Acace de Mélitine, c'eft-à-dire les prélats les plus confidérables, & grand nombre d'autres opinerent chacun en particulier, jufqu'au nombre de cent-fix, exaltant à l'envi la profondeur & la pureté de la doctrine de Cyrille; & le refte du Concile témoigna tout enfemble qu'il penfoit de même.

On voulut comparer cette doctrine avec quelques écrits de Neftorius, & l'on choifit fa feconde lettre à S. Cyrille, où il expliquoit le plus clairement fes erreurs. Elle eft en tout contraire à la foi de Nicée, s'écria Juvénal de Jérufalem. Anathême à ces er-

reurs impies ! Anathême à quiconque tient cette doctrine ! Ce n'est pas sans sujet, reprit l'Evêque de Mélitine, homme de poids & d'un rare mérite, ce n'est pas sans sujet que Nestorius craint de comparoître, & fait environner sa maison de gens armés. Sa conscience est son premier accusateur. C'est en étouffant ses remords, qu'il s'éloigne, tant des Saintes Ecritures que de la tradition des Peres. Puis motivant son avis selon le contenu de la lettre même qu'il condamnoit; la présomption, poursuit-il, avec laquelle il ose se vanter d'avoir ôté les ténebres de nos mysteres, le condamne suffisamment; puisqu'elle le fait convenir d'avoir employé des principes & un langage nouveau. J'anathématise donc ses impiétés, & tous ceux qui les adoptent. Les autres Peres prononcerent le même anathême. On lut enfin la lettre du Pape Célestin à Nestorius, l'Epître Synodale du Concile d'Alexandrie; & les Evêques Egyptiens qui en avoient été les porteurs, rendirent compte du mépris qu'il en avoit fait.

Acace de Mélitine & Théodote d'Ancyre avoient des liaisons particulieres

avec Nestorius qui, les regardant comme amis, & comptant les séduire à leur arrivée à Ephese, leur avoit parlé à cœur ouvert & sans rien déguiser. Ces tentatives avoient fait du bruit. Fidus de Joppé prenant ces deux prélats à témoin ; le Novateur, dit-il, soutient les mêmes impiétés qu'autrefois ; j'en atteste Acace & Théodote. Au nom du Dieu de toute vérité, par les SS. Evangiles ici présens, & dont l'intégrité doit nous être plus chere que toutes les amitiés humaines ; qu'ils nous disent ce qu'ils ont entendu de la bouche de Nestorius, même depuis trois jours. L'un de ces deux Evêques avoit été sur le point de donner dans le piége ; mais il étoit bien revenu de sa prévention : tous deux ne cherchoient qu'à signaler leur attachement à la foi qu'on avoit voulu leur ravir. Tout le Concile applaudit à la proposition de Fidus ; & les deux Evêques prenant ces vœux unanimes pour un commandement ; si je suis attaché à mon ami, dit d'abord Théodote, l'intérêt de l'Eglise m'est encore plus cher. Quoi qu'il en coûte à mon amitié, je rendrai un témoignage fidele à la vérité,

Que l'on m'écoute avec assûrance : Ce que Nestorius avoit dit plusieurs fois, ce qu'il avoit prêché publiquement & consigné dans ses écrits, il l'a répété & soutenu depuis notre arrivée. Nous lui avons ouï dire il y a peu de jours, & plusieurs autres personnes l'ont entendu avec nous, qu'il étoit messéant d'annoncer un Dieu né d'une Vierge, & nourri de son lait, un Dieu de deux ou trois mois.

A cette déposition de Théodote, Acace ajouta, qu'arrivé à Ephese, son premier soin avoit été de travailler à faire changer Nestorius qu'il y avoit trouvé en d'étranges sentimens, & que sur ses remontrances, le Patriarche s'étoit rétracté de bouche. Mais dans une autre conversation, poursuivit-il, lui & un évêque de sa suite ont proféré devant moi des blasphêmes à faire horreur, & qui m'ont banni entiérement de leur compagnie. Entr'autres choses, Nestorius a osé dire qu'autre étoit le Fils qui a été crucifié, autre le Verbe divin, & que le crime des bourreaux du Christ n'étoit qu'un simple homicide, n'ayant été commis que sur un homme, & non sur un Dieu.

On lut après cela plusieurs passages des Peres les plus révérés, au nombre de dix à douze, tels que S. Cyprien, S. Athanase, les SS. Papes Jule & Félix, S. Ambroise, S. Basile, les SS. Grégoires de Nysse & de Nazianze. On les mit en opposition avec les propositions écrites & verbales de Nestorius. Puis tous les Peres du Concile se récriant sur la témérité & l'impiété du Novateur, on lui dit anathême. La sentence de condamnation fut conçue en ces termes : Nestorius ayant refusé, non-seulement d'obéir à la citation qu'on lui a faite de notre part, mais même de recevoir les vénérables évêques nos députés ; nous n'avons pu nous dispenser d'examiner ses sentimens impies. Comme nous avons été convaincus de sa maniere de parler & d'enseigner, tant par la lecture publique de ses lettres & de ses autres écrits que par les discours qu'il a tenus depuis peu en cette ville, & qui nous ont été rapportés par des témoignages légitimes ; forcés, comme nous le sommes, par les canons & par la lettre de notre Très-Saint Pere Célestin, Evêque de l'Eglise Romaine, nous

avons rendu & nous prononçons, les larmes aux yeux, le jugement qui suit : Notre Seigneur J. C. outragé par les blasphêmes de Nestorius, a défini par ce Saint Concile, que ledit Nestorius est privé de la dignité épiscopale, retranché de toute société & de toute assemblée ecclésiastique. La signification de la Sentence se fit en ces termes encore plus énergiques que les précédens : A Nestorius, nouveau Juda, de la part du S. Concile assemblé par la grace de Dieu à Ephese, suivant les ordres de notre religieux Empereur : Sachez que pour vos enseignemens impies & votre résistance indomtable à l'autorité des canons, vous avez été déposé par le S. Concile, suivant les loix de l'Eglise, & que vous êtes déchu de tout grade ecclésiastique, le vingt-deuxieme jour du présent mois de Juin.

Telle fut la premiere session qui occupa les Peres depuis le matin jusqu'à la nuit fermée, quoiqu'on fût dans les plus longs jours. Tout le peuple d'Ephese, plein de zele pour la gloire de la Mere de Dieu, attendit à la porte pendant tout ce temps. Quand

il eut appris le triomphe de la Vierge-Mere, & la déposition de son ennemi, il fit de grands cris de joie, & combla de bénédictions les Peres du Concile. Les citoyens les plus distingués reconduisirent les évêques à leurs logis, avec des flambeaux allumés; les femmes brûlerent des parfums devant eux; on fit des illuminations par toute la ville, chaque rue retentissant du nom & des éloges de Marie Mere de Dieu: toute l'Asie, tout le monde chrétien s'empresserent à l'honorer avec un redoublement de zele & de ferveur. Dès le lendemain de la condamnation, la Sentence en fut affichée dans toutes les places de la ville, & publiée dans toutes les rues par les crieurs publics. S. Cyrille écrivit sans délai à ceux de ses ecclésiastiques qu'il avoit laissés à C. P. pour veiller de leur côté au bien de la religion, & il adressa une lettre particuliere à S. Dalmace.

Menol. 3. Aug.

Personne ne méritoit mieux cette distinction, que cet illustre Abbé, le plus renommé de tous ceux de la ville impériale, tant pour sa sainteté que pour mille autres avantages. Il avoit

ſervi ſous Théodoſe le Grand, dans la troupe de ſes gardes; & dès-lors il ſe diſtingua par ſa piété. Mais aſpirant à une vie plus parfaite, il quitta de concert ſa femme & ſes enfans, excepté un de ſes fils, nommé Fauſte, avec lequel il alla ſe mettre ſous la conduite de l'Abbé Iſaac. Il ne penſoit qu'à ſe ſanctifier dans la plus profonde obſcurité, lorſqu'Iſaac ſe voyant près de ſa fin, & ne trouvant perſonne auſſi digne que Dalmace de lui ſuccéder, l'établit Hégumene, c'eſt-à-dire Supérieur du monaſtere ſous l'Evêque. C'étoit en effet un prodige d'abſtinence & de détachement des choſes d'ici-bas, que le nouvel Abbé. Mais moins il aimoit le monde & ſon faux éclat, plus les Grands de l'Empire, les Sénateurs & l'Empereur même qui le viſitoit ſouvent, lui donnoient des marques éclatantes de confiance & de vénération. On attribua à ſa perſonne, & en ſa conſidération, à ſes ſucceſſeurs, le titre d'Archimandrite, ou Chef de tous les monaſteres de Conſtantinople. Tel étoit le ſaint ami qu'à raiſon de ſon zele extrême contre les nouveautés impies, Cyrille jugea di-

gne d'être le premier instruit de leur condamnation.

Le Concile écrivit de plus au clergé & au peuple de Constantinople, fort éloignés des impiétés de leur Evêque; & si-tôt que les actes de la déposition eurent été mis au net, on les envoya à l'Empereur, avec une lettre synodale touchant la conduite des Peres, l'obstination du Patriarche déposé, & les raisons qu'on avoit eues de le juger, sans attendre les Orientaux au delà du terme prescrit. Les évêques du Concile, pour écarter les préventions de l'Empereur, ne manquerent pas de lui dire que le Pape avoit déjà condamné les erreurs de Nestorius, & porté contre lui sa sentence. Ils supplierent aussi Théodose de prêter son secours pour extirper de toutes les Eglises la nouvelle hérésie, de faire brûler les écrits de l'hérésiarque partout où ils se trouveroient, & de charger de son indignation quiconque mépriseroit ce qui avoit été statué. Tel est l'ordre des Puissances, consacré par l'usage de la plus vénérable antiquité : l'Eglise prononce sur la doctrine, indique & censure les écrits pernicieux qui la

contiennent; les protecteurs temporels soutiennent les décrets de leur pouvoir, & les font mettre à exécution.

Cependant le Comte Candidien fit garder tous les passages par terre & par mer, pour empêcher que les lettres du Concile ne parvinssent à la Cour. Dès le lendemain de la session, il protesta contre ce qui y avoit été fait. De concert avec Nestorius, il envoya à l'Empereur une fausse relation, où noircissant les Prélats en général, & particuliérement S. Cyrille, on osoit avancer que toutes leurs opérations & leur conduite n'avoient été que précipitation, cabale, tumulte & violence; qu'une multitude d'évêques arrivés à Ephese n'avoient pas été admis au Concile, & qu'il y avoit eu beaucoup de division parmi ceux-mêmes qui s'y trouvoient; que les zélateurs avoient cherché à exciter une sédition, en répandant dans la ville des soldats de leur parti, pour courir autour des maisons de ceux qu'ils présumoient ne penser pas comme eux, & pour leur faire des menaces effrayantes; que l'Evêque d'Ephese, chef de la sédition, avoit fermé les

Baluz. Synod. c. 1.

églises, afin que ceux qui seroient poursuivis, n'eussent pas où se réfugier. C'est ainsi qu'ils empoisonnoient la sage conduite de Memnon & des Ephésiens, qui ne voulant donner ni facilité ni ressource au schisme, avoient refusé une église à part pour l'assemblée des Nestoriens.

Pour revêtir leur requête des apparences de la franchise & de la vérité, les ennemis du Concile disoient à l'Empereur, en finissant leur lettre: Nous vous conjurons, Seigneur, puisque nous sommes venus ici par vos ordres, de pourvoir à notre sûreté; car il y va de notre vie; & de faire ensorte que nous puissions au moins retourner chez nous sans péril. Que si vous voulez absolument que le Concile se célebre, ordonnez, très-religieux Empereur, qu'il se tienne dans l'exactitude des regles; que ni prêtre ni évêque n'y paroisse, sans être invité nommément; qu'il n'y entre que deux évêques de chaque province, avec le métropolitain, & que ceux-ci même soient au fait des questions que l'on doit traiter.

Cette derniere clause étoit pleine

d'artifice : on excluoit par-là le très-grand nombre des évêques d'Egypte, où il y avoit peu de métropolitains; & ceux par conséquent qui étoient les plus redoutables à l'hérésiarque, à cause de leurs rapports avec Cyrille leur Patriarche. Sous prétexte de n'admettre que des évêques qui fussent au fait des questions agitées, on se ménageoit encore une ressource contre le choix & le jugement des prélats, quels qu'ils pussent être. Cette lettre fut souscrite par onze évêques, dont Fritilas d'Héraclée, Hellade de Tarse, Hymenius de Nicomédie, & les deux Alexandres d'Apamée & d'Hiéraples, étoient les plus distingués.

Tandis que les hérétiques se plaignoient ainsi à la Cour des prétendues violences commises par les orthodoxes, Candidien leur fauteur, qui avoit la force en main, exerçoit lui-même une véritable persécution contre les Peres du Concile. Il les faisoit insulter publiquement par ses soldats, & par les nombreux satellites que Nestorius entretenoit autour de lui; il les privoit des commodités de la vie, empêchoit même qu'on ne leur appor-

tât les choses néceſſaires. Ce fut bien pis, quand cinq jours après la premiere ſeſſion, c'eſt-à-dire le 27 de Juin, Jean, Patriarche d'Antioche, arriva à Epheſe avec les évêques de ſa ſuite. Les catholiques n'avoient pas imaginé qu'il pût ne point applaudir à leur jugement, ou les blâmer d'autre choſe que d'avoir encore trop différé à le rendre. Ils envoyerent au devant de lui une députation nombreuſe de clercs & d'évêques, tant pour faire honneur à ſon rang, que pour l'avertir de ne plus communiquer avec Neſtorius déjà condamné. Mais on s'abuſoit étrangement. Jean fit écarter avec hauteur les députés qui le ſuivirent néanmoins juſqu'à ſon logis, où après les avoir fait attendre long-temps à la porte, on les introduiſit enfin, & l'on écouta ce qu'ils avoient à dire de la part du Concile.

Ep. Memn. T. 3. Conc. p. 761.

Jean les entendit avec une froideur affectée, les congédia avec le même dédain, ſans leur rien répondre, & les abandonna à la fougue orientale de ſes évêques & de ſes clercs qui, par un procédé inconcevable dans nos mœurs, les battirent au point de mettre

leur vie en péril. Ils vinrent en faire le rapport aux Peres, & leur montrerent leurs blessures, dont on dressa des actes qui ne se trouvent plus néanmoins parmi ceux du Concile, quelqu'indubitable que soit ce fait. Mais ce n'est pas ici la seule preuve qu'on a perdu quelque partie des premiers monumens du Concile d'Ephese.

Aussi-tôt après ce début scandaleux, l'Evêque d'Antioche, en habit de campagne, & tout poudreux encore, comme il étoit descendu de sa voiture, tint dans la maison où il étoit logé un conciliabule composé d'un assez grand nombre d'évêques rassemblés tumultuairement, sans aucun choix, sans nul égard à la bienséance, tout étant trouvé bon, jusqu'à ceux qui avoient été autrefois déposés pour crime, ou qui faisoient une profession ouverte de Pélagianisme. Il est difficile d'accorder un tel attentat avec la religion de Jean d'Antioche, & avec son attachement pour la saine foi, qu'on lui verra marquer dans la suite par des démarches héroïques. Mais il étoit prévenu par les évêques Nestoriens, par le Comte Candidien qui, Apol. Cyrill. p. 405.

en allant à sa rencontre, avoit devancé les députés du Concile : prélat d'ailleurs d'un esprit borné, plus ardent qu'éclairé, plus pieux que versé dans les affaires ou dans la connoissance des hommes, aussi facile à conduire que difficile à faire revenir sur le compte de ceux qui s'étoient une fois emparés de sa confiance. Tel est au moins le jugement qu'a fait porter l'inconséquence de sa conduite. Mais quelque génie qu'on ait, qu'il est dangereux, en matiere de religion sur tout, d'avoir fait d'abord une fausse démarche! Les sectaires dont il étoit obsédé, lui firent peur du fantôme de l'Apollinarisme qu'ils ne cessoient de reprocher aux orthodoxes, & qu'ils lui faisoient voir principalement dans les anathêmes de S. Cyrille.

Act. Conciliab. p. 198. Il déposa dans son conciliabule l'Evêque d'Alexandrie & Memnon d'Ephese, un de ses plus zélés coopérateurs ; il sépara de sa communion les autres Peres, jusqu'à ce qu'ils eussent condamné la doctrine des douze articles ou des douze anathêmes. Pour comble de prévention & d'égarement, au moins est-il bien difficile de le disculper

culper sur cet article consigné dans les écrits de la plupart des historiens. Il rétablit les évêques déposés pour cause de Pélagianisme, & fit une décision expresse contre la vérité du péché originel. Les hérétiques eurent ensuite l'adresse de la glisser dans les copies des vrais décrets d'Ephese, comme S. Grégoire le Grand le découvrit long-temps après. Le Concile Nestorien fut souscrit par quarante-trois évêques, dont aucun n'étonna davantage que le pieux & savant Théodoret. Toutefois ils ne publierent point leur sentence à Ephese, où la publicité de l'imposture n'auroit servi qu'à les confondre; mais ils l'envoyerent à Constantinople, avec des lettres adressées aux Princesses, au Sénat, au Peuple & au Clergé. On imagine bien que le mensonge & les imputations n'y étoient pas épargnées; mais comme l'Empereur n'avoit pas encore vu les actes du vrai Concile, que Candidien empêchoit toujours de passer à Constantinople, il s'indisposa étrangement contre S. Cyrille & les autres prélats orthodoxes.

Epist. L. v. Ep. 14. L. vi. Ep. 31. L. vii. Ep. 47.

Les choses en étoient là, quand les

Conc. Eph. p. 610. & se

légats du Pape arriverent à Ephese. Ils n'avoient pu venir à temps pour l'ouverture du Concile, à cause des tempêtes qu'ils avoient essuyées en route. Le jour même de leur arrivée, qui étoit le dixieme de Juillet, le Concile célébra sa seconde session dans la maison épiscopale d'Ephese. Il paroît que Saint Cyrille tint toujours le premier rang, comme Président constitué pour toute cette affaire. Après lui, étoit assis l'Evêque Arcade, l'un des légats, puis les orateurs du Concile, Juvénal & Théodote; & tout de suite, les deux autres légats, Project aussi évêque, & Philippe Prêtre de l'Eglise Romaine. Celui-ci parla le premier; & présentant les lettres pontificales dont il étoit le porteur, il requit, avec ses deux collegues, qu'elles fussent lues & insérées dans les actes du Concile. On rendit aussi-tôt en grec ce qu'ils venoient de dire en langue romaine ou latine. La lettre du Souverain Pontife fut de même lue en latin; puis on en lut une traduction greque qu'on avoit eu soin de tenir toute prête, pour ceux des Peres qui ne savoient pas la langue latine.

Elle commence par un témoignage éclatant en faveur de l'infaillibilité que l'Eglise a crue de tout temps annexée au corps épiscopal. L'assemblée des évêques, y lit-on, est assurée de la présence du S. Esprit, comme représentant l'assemblée des Apôtres. Jamais leur Maître ne les abandonna dans le ministere de la parole. C'étoit lui-même qui enseignoit par leur organe; & ce ministere de l'enseignement est passé à tous les évêques. Nous sommes tous entrés dans ce droit héréditaire de l'apostolat, nous qui avons succédé aux Apôtres dans les fonctions qu'on leur avoit confiées en ces mots : *Allez, instruisez toutes les nations*. De-là le Pontife infere l'obligation où sont les Peres de concourir tous ensemble à conserver le dépôt de la doctrine apostolique. C'est ainsi que S. Célestin reconnoissoit les évêques pour juges de la doctrine, & comme établis par J. C. pour Docteurs de son Eglise dans la personne des Apôtres. Dans la suite de la lettre, il donne son aveu aux trois légats, qui assisteront, dit-il, à ce qui se fait, & exécuteront ce que nous avons ordonné. La lecture finissoit à peine, que tous

les Orientaux s'écrierent : C'est la voix de la sagesse, c'est l'équité même qui a prononcé. Graces soient rendues à Celestin nouveau Paul, & à Cyrille qui ne fait qu'un avec lui ! Vive Célestin conservateur de la foi, de concert avec le Concile ! Un Célestin, un Cyrille, un Concile unanime, une seule foi par toute la terre ! Aussi-tôt on apprit aux légats, que conformément aux lettres adressées par le Souverain Pontife à Cyrille, à Nestorius & aux siéges principaux, on avoit condamné d'une voix unanime l'hérétique obstiné.

Le Prêtre Philippe reprenant la parole, remercia le Concile de ses acclamations honorables pour le Pape, & de l'attachement respectueux des membres saints à leur saint chef ; puis il ajouta : Vous n'ignorez pas que Pierre est le chef du corps apostolique, & de toute la saine religion. C'est pourquoi n'ayant pu nous trouver à ce qui s'est fait jusqu'ici, nous vous prions de nous le communiquer par ordre & en détail, afin que, suivant le sentiment de notre très-saint Pape & de cette religieuse assemblée, nous

puiſſions le confirmer. Tout le monde applaudit à cette propoſition. Théodote d'Ancyre répondit, au nom du Concile, que les lettres du Souverain Pontife & la déclaration de ſes légats étant d'un accord parfait avec le jugement des Peres, il étoit aiſé de ſatisfaire les envoyés du Saint Siége; que par la lecture des actes, ils connoîtroient clairement, & la juſtice de la condamnation de Neſtorius, & la foi pure des évèques réunis. C'eſt tout ce qu'on fit dans cette ſeſſion qui apparemment avoit commencé tard, les légats ayant débarqué ce jour-là même.

Le lendemain on s'aſſembla dans l'égliſe, & l'on pria les légats à qui les actes avoient été communiqués, de dire leur ſentiment. Philippe prit encore la parole, & dit que c'étoit une choſe connue de tous les ſiecles, & dont perſonne ne doutoit, qu'à Pierre, Prince & Chef des Apôtres, colonne de la foi & fondement de l'Egliſe Catholique, J. C. avoit donné les clefs de ſon royaume, avec le pouvoir de lier & de délier; que cet Apôtre reſpiroit & jugeoit encore par ſes ſucceſſeurs; qu'en vertu de cette ſucceſſion,

le Pape Céleſtin l'avoit envoyé, lui Philippe, avec ſes collegues de légation Arcade & Project, pour ſuppléer à ſon abſence; que Neſtorius, ſi ſouvent averti & ſi conſtamment réfractaire, avoit été juſtement condamné. Ainſi donc, conclut-il, la ſentence qui le condamne, ayant été rendue ſuivant le jugement de toutes les Egliſes, puiſque les évêques d'Orient & d'Occident ont aſſiſté au Concile par eux ou par leurs députés, qu'elle demeure irrévocable.

Les deux autres légats parlerent & conclurent de même. Après quoi les actes du Concile ayant été préſentés, ils ſignerent tous trois en cet ordre, Philippe, Arcade, Project. Quoique la ſouſcription du Prêtre Philippe précéde ici celle des deux évêques, on n'en peut rien conclure de déciſif en faveur de ſon rang; puiſque cet ordre ſur lequel il paroît qu'on n'avoit point alors toute notre délicateſſe, n'eſt pas invariablement le même dans toutes les ſouſcriptions. On y voit ſeulement que les Prêtres de l'Egliſe Romaine, malgré la prééminence inconteſtable de l'épiſcopat ſur le ſacerdoce, ont

été honorés quelquefois, dans les temps les plus reculés, des premiers ministeres & des premieres distinctions. Ainsi leurs prérogatives passées aujourd'hui en coutume, ne sont pas si contraires aux usages anciens, que certains censeurs voudroient le persuader. On dressa dans le Concile une relation de l'assistance des légats, & de leur adhésion à la condamnation de Nestorius; puis on l'envoya à l'Empereur. On le supplioit de consentir au départ des évêques, puisque les affaires pour lesquelles ils s'étoient assemblés, se trouvoient finies, & de mettre les ouailles avec les pasteurs à l'abri des troubles & des persécutions que des gouverneurs mal-intentionnés pour le Concile faisoient déjà éprouver en certaines provinces. On adressa la même relation au clergé de Constantinople; & les deux pieces furent signées des légats.

Cinq jours après la troisieme session, c'est-à-dire le seize de Juillet, on en tint une quatrieme dans l'église de la Vierge, lieu ordinaire des assemblées. Cyrille y est nommé le premier, présidant toujours, comme on le croit,

de la part du Pape, malgré la présence des légats qui sont nommés immédiatement après lui ; d'abord les deux évêques, puis celui qui n'étoit que prêtre, ensuite Juvénal, Memnon & les autres Peres. Cyrille & Memnon se plaignirent d'abord dans cette session, de l'audace de Jean d'Antioche & de son conciliabule, qui venoient de prononcer contre eux une sentence de déposition. Sur quoi il fut ordonné, que Jean seroit cité par trois prélats, qu'on lui envoya sur le champ. Ils furent reçus de l'Evêque d'Antioche, à-peu-près comme ils l'avoient été de Nestorius: ce qui n'empêcha point de lui faire une seconde citation le même jour, & la troisieme, le lendemain où se tint la cinquieme session. Ces formalités juridiques ayant été observées, malgré tous les désagrémens & les périls qu'elles entraînerent, le Concile cassa la sentence d'excommunication & de déposition rendue par les schismatiques, les excommunia tous à leur tour, jusqu'à ce qu'ils reconnussent leur faute, & les menaça, s'ils ne marquoient bientôt leur repentir, de prononcer leur derniere condamnation, c'est-à-dire apparemment leur déposition.

Les Peres écrivirent à l'Empereur, pour justifier cette conduite, & pour le tenir en garde contre les artifices des schismatiques, dont ils représentoient tout ce qu'ils avoient à craindre. Ils manderent aussi au Souverain Pontife tout ce qui s'étoit passé depuis le commencement de la procédure contre Nestorius, ce qu'avoit osé Jean d'Antioche, & sa condamnation en présence des légats. La lettre commençoit ainsi : Vous avez coutume, vous qui êtes si grand, de vous distinguer en toutes choses, & d'employer tous vos soins & vos travaux au soutien de l'Eglise. Comme nous devons vous informer de tout ce qui s'est passé, c'est une nécessité que nous vous écrivions. Ils confirment ensuite ce qu'ils avoient déjà dit en condamnant Nestorius, que leur sentence étoit conforme à celle du Pape. A l'égard des impiétés Pélagiennes, ajoutent-ils, nous avons aussi jugé que ce que Votre Sainteté a décerné, doit demeurer dans sa force. Nous apprenons par ce dernier article, que le Concile d'Ephese condamna expressément les Pélagiens, ordonna que la Sentence Pontificale,

Conc. Eph. Act. 5 p. 660.

rendue antérieurement contre eux ; auroit par-tout son effet, & qu'ils seroient déposés sans exception. Ce fut apparemment l'attentat de Jean d'Antioche, dont ils avoient été les promoteurs & les complices, qui attira l'attention & la juste sévérité de l'Eglise.

Mais inutilement les prélats catholiques procédoient-ils avec la plus réguliere circonspection. Les novateurs s'employoient avec beaucoup plus de succès, à faire échouer les desseins les mieux concertés. On ne sauroit exprimer toutes les manœuvres & les fourberies dont ils userent pour éteindre ou amortir le nouvel éclat qu'on donnoit à la vérité, pour noircir ses défenseurs, sur-tout l'Evêque d'Alexandrie, & pour empêcher les lettres du Concile de pénétrer à la Cour. Dépositaire de l'autorité impériale, Candidien les faisoit intercepter sur toutes les routes. Les hérétiques cependant inondoient toutes les provinces, de leurs libelles & de leurs calomnies : ils écrivoient aux Eglises les plus orthodoxes, s'efforçoient de débaucher les personnages les plus pieux & les plus

savans, faisoient des inventions si malignes, donnoient un tour si adroit à de frivoles indices, qu'ils réussirent au moins à jetter dans l'incertitude ceux qu'ils ne persuaderent pas tout-à-fait. C'est ainsi qu'on fit entendre à S. Isidore de Peluse, que Cyrille avoit montré toute la violence & la présomption de son oncle, & qu'il avoit, sinon pour le fond des choses, au moins quant à la maniere de procéder contre Nestorius, tous les torts que Théophile avoit eus contre le très-saint & très-illustre Jean, surnommé Bouche-d'Or.

Isid. L. 11. Ep. 137.

L'Empereur Théodose, de son côté, ayant reçu des lettres de Jean d'Antioche & de ses partisans, & n'en recevant aucune des Peres du vrai Concile d'Ephese, prit ce silence apparent pour un aveu de leurs torts. En vain pour calmer ses appréhensions, envoya-t-il différens seigneurs de la Cour au lieu du Concile. Ceux-ci se laisserent corrompre par la politique de Candidien, & par les intrigues des sectaires, & ils ne rapporterent rien qui ne favorisât la secte. D'autre part, le Comte Irénée étant revenu à la ca-

pitale, & se concertant avec quelques-uns des plus puissans seigneurs très-attachés à Nestorius, il n'étoit point de ressorts qu'on ne fît jouer, pour tenir au moins dans l'état du doute la vérité des faits les plus incontestables. Tous les évêques orthodoxes étoient comme emprisonnés à Ephese, non-seulement sans pouvoir retourner à leurs Eglises; mais sans relations avec elles, ayant consumé tout ce qu'ils avoient apporté, obérés de dettes, plusieurs manquant de ressource & de crédit, tombant journellement malades, périssant de besoin ou de chagrin, & des incommodités sans nombre qu'ils avoient à souffrir. La violence fut poussée jusqu'à arrêter S. Cyrille & Memnon d'Ephese, qu'on jetta dans une espece de cachot. Il est vrai qu'on arrêta aussi Nestorius, pour montrer de l'égalité dans le traitement de ceux qu'on vouloit faire croire également coupables, & qu'on traduisoit à la Cour, comme déposés indistinctement par le Concile. Mais les partisans de Nestorius, entre les mains desquels il étoit, savoient bien le dédommager de cet affront apparent; tandis

Conc. Eph. p. 759. 772 &c.

qu'on faisoit tout souffrir aux deux autres, qu'on les privoit du nécessaire, & qu'on écartoit avec barbarie tous ceux qui les vouloient assister.

Mais avant ces derniers excès, le Concile tint ses deux dernieres sessions. Dans la sixieme tenue à la maison épiscopale le vingt-deux Juillet, on convint d'un symbole de foi; ou pour mieux dire, on décerna, qu'à la formule ordinaire que des fourbes, en l'admettant à la lettre, expliquoient à leur fantaisie, on ajouteroit une sorte d'explication, prise des passages & des sentimens des Peres orthodoxes. Ensuite on défendit rigoureusement de proposer ou d'écrire toute autre confession de foi. On condamna spécialement, sur la dénonciation de Charisius prêtre de Philadelphie en Lydie, un symbole infecté des dogmes de Nestorius, mais dressé avec tant d'artifice, & tellement accrédité en quelques contrées de l'Asie, que c'est tout ce qu'on y faisoit signer aux anciens hérétiques qui revenoient au giron de l'Eglise. Ce qui paroît aussi fort étonnant, c'est que dans un âge si cultivé & si lumineux, cette confession

Conc. Eph. Act. 6.

avoit été souscrite par procureur pour plusieurs personnes, & même pour un prêtre qui déclara ne savoir pas écrire.

Mar. Merc. edit. Garn. p. 250.

C'étoit l'ouvrage du fameux Théodore de Mopsueste, le maître de Nestorius & de tant d'autres impies distingués, qu'il avoit eu le secret de fasciner & de s'attacher à un point inconcevable : premier inventeur du Nestorianisme & du Pélagianisme tout ensemble, dont lui seul peut-être voyoit alors la connexion dans les principes qu'ont développés les Sociniens longtemps après lui, & qui lui faisoient référer tous nos mysteres au tribunal de la raison : homme sauvage & rusé, ou, pour employer la touche énergique de ses contemporains, monstre farouche & perfide, qui du fond ténébreux de sa retraite dans la seconde Cilicie, où il eut le bonheur de vieillir & de mourir en paix, corrompit de son souffle empoisonné la foi des Eglises circonvoisines, jusqu'à ce que ses affreuses productions fissent après sa mort le scandale & l'horreur de l'Eglise Universelle.

La septieme session, qui est la derniere

dont on reconnoisse les actes, se tint le 31 Juillet. On y régla d'abord quelques affaires particulieres. Les évêques de Chypre, celui de Salamine ou Constance à la tête, se plaignirent que Jean d'Antioche entreprenant sur leur ancienne liberté, vouloit s'attribuer les ordinations de leur île. Le Patriarche d'Antioche n'étant pas présent pour défendre les droits de son Eglise, le Saint Concile, malgré ses mécontentemens, ne rendit qu'une sentence conditionnelle. Il se contenta de maintenir les évêques de Chypre dans la possession de faire les ordinations de leur province; supposé que l'ancien usage, comme ils l'avoient déclaré de vive voix & par écrit, fût en effet pour eux, & non pour l'Evêque d'Antioche. On statua de même pour toutes les autres provinces, en confirmation des ordonnances de Nicée, que nul évêque n'entreprendroit sur un district qui ne lui auroit pas été soumis de tout temps. Pour le siége d'Antioche, il avoit en effet jurisdiction sur l'île de Chypre, quant aux ordinations épiscopales; & l'exercice n'en avoit été interrompu que par les troubles de l'Arianisme.

Euſtache métropolitain de Side en Pamphilie, chagriné par de mauvaiſes affaires qu'on lui avoit ſuſcitées, quoiqu'injuſtement, avoit eu la puſillanimité d'abdiquer l'épiſcopat, & de faire ſa renonciation par écrit : ſur quoi le Concile de la province lui avoit donné un ſucceſſeur. Or il n'étoit pas permis à un paſteur d'abandonner ainſi ſon Egliſe ; & la faute d'Euſtache l'avoit fait priver de la communion. Il vint ſe préſenter au Concile d'Epheſe qui touché des larmes de ce vieillard, lui rendit la communion, & lui accorda le nom & le rang d'évêque ; mais à la charge de n'en faire de fonction, que ſous le bon plaiſir de ſon ſucceſſeur Théodore. Après cela, deux évêques de Thrace repréſenterent au Concile, que c'étoit une ancienne coutume chez eux, qu'un évêque eût deux & même trois évêchés, quand ces ſiéges n'étoient pas dans une ancienne poſſeſſion d'avoir chacun ſon prélat particulier. Ils craignoient que Fritilas d'Héraclée, leur métropolitain, qui ſuivoit le parti de Neſtorius, ne voulût ordonner des évêques dans ces villes, pour chagriner ſes ſuffragans or-

thodoxes, & pour fortifier le parti de l'héréſie. Le Concile ordonna qu'il ne ſeroit rien entrepris à ce ſujet contre les canons, les loix civiles & l'ancienne coutume qui a force de loi. Juvénal de Jéruſalem prétendoit encore s'attribuer la primatie de la Paleſtine, contre le droit & la poſſeſſion du ſiége métropolitain de Céſarée. Le Concile s'y oppoſa; & S. Cyrille, pour ce ſujet, écrivit encore au Pape: ce qui en effet n'eut pas lieu. On ne trouve aucune trace de cette prétention de Juvénal, dans les actes du Concile: preuve nouvelle que nous ne les avons pas entiers. C'eſt de cette derniere ſeſſion qu'il en manque davantage. L'on n'a même que la traduction latine de la plupart de ces actes, concernant les affaires particulieres.

On fit auſſi quelques canons, avant de terminer le Concile: mais ils ne ſont qu'un réſumé de ce qu'on a pu remarquer dans ſes différentes ſeſſions. Tout ce qui mérite encore attention, c'eſt la différence des traitemens que fait le Concile aux métropolitains ſchiſmatiques, & aux ſimples évêques. Ceux-ci ſont dépoſés & privés du rang ſa-

cerdotal, soit qu'ils aient d'abord embrassé le schisme, soit qu'ils viennent à se dédire, après avoir anathématisé Nestorius. Les métropolitains, sans doute par égard pour Jean d'Antioche, ne sont pas déposés, mais excommuniés & interdits. On leur ôtoit ainsi le pouvoir de rien faire contre les évêques de leur province. On les soumit même à ces évêques, & aux métropolitains leurs voisins.

Tandis que les prélats catholiques, avec Cyrille encore libre, travailloient ainsi pour le bien général & particulier de l'Eglise, Jean, Comte de Largesse, fut envoyé à Ephese par l'Empereur qui ne pouvoit calmer ses justes inquiétudes. Mais le Comte fut à peine arrivé, qu'il se laissa corrompre, comme tous les autres officiers de la Cour. C'est alors qu'on emprisonna tant Cyrille que Memnon, & que Nestorius fut arrêté pour la forme. Ce n'est pas que le Comte Jean épousât les opinions de l'Hérésiarque. Assez indifférent pour tous les démêlés en fait de religion, suivant le génie des gens de cour, qui attachant l'importance à de tout autres objets, donnent sou-

Epist. Cyril. ad C. P. in Conc. Eph.

vent le zele le plus chrétien pour un entêtement puéril & méprisable, il vouloit étouffer ou assoupir tous les partis indistinctement, & se remontrer au Prince, avec la gloire d'avoir tout pacifié. Il mit au même niveau, tant les chefs des orthodoxes Cyrille & Memnon, que l'Hérésiarque Nestorius; & les peignit tous des mêmes traits au jeune Empereur. La duplicité se mêla, comme il n'est que trop ordinaire, à la politique; & l'on fit entendre à Théodose, qu'ils avoient été condamnés tous les trois par le même Concile. Car on lui cachoit soigneusement l'entreprise révoltante de Jean d'Antioche & de son conciliabule, séparés de l'assemblée générale des Peres, avec un scandale qui n'étoit susceptible d'aucun palliatif.

Cependant on prit plus de soin que jamais d'intercepter les lettres des Peres, & de leur couper toute communication avec la Cour. Ils ne pouvoient méconnoître son mécontentement, à la maniere dont on les traitoit: mais la cause en etoit pour eux un mystere impénétrable. Comme ils ne doutoient point de la religion de Théodose,

encore moins de la piété éclairée de la Princesse Pulchérie, ils soupçonnerent enfin que leurs lettres étoient interceptées. C'est pourquoi ils prirent à leur tour le parti d'user d'industrie, pour les faire parvenir sûrement, soit à l'Empereur, soit à des personnes qui fussent en état de servir l'Eglise auprès de lui. Ils choisirent un messager d'une discrétion & d'une fidélité à toute épreuve, le travestirent en mendiant, & mirent leurs lettres dans le creux d'une canne qui lui tenoit lieu de bâton. L'expédient eut tout son succès.

Conc. Eph. p. 752.

Le clergé, le peuple, les moines, toute la capitale fut transportée d'indignation, à la premiere nouvelle de la longue supercherie des hérétiques. Aussi-tôt le clergé dressa une requête, par laquelle il conjuroit l'Empereur, avec autant de fermeté que de respect, de ne pas souffrir que l'Eglise qui l'avoit nourri, comme une bonne mere, & qui lui avoit obtenu de si glorieuses victoires sur ses ennemis, fût opprimée sous son regne, & qu'on rappellât les siecles des martyrs, sous un Empereur si chrétien. Nous tous, prêtres & clercs

de l'Eglise infortunée de Constantinople, ajouterent-ils sur la fin de leur requête, tristes enfans d'une mere inconsolable du crime de son époux, nous ne sommes pas moins disposés que les Peres du Concile, à venger cet affront : si l'on donne les mains aux attentats du schisme & de l'hérésie, à la déposition de Cyrille & de Memnon, nous sommes prêts à courir les mêmes périls qu'eux, & à tout souffrir avec ces généreux Confesseurs.

Depuis quarante-huit ans, le Saint Abbé Dalmace n'avoit pas mis le pied hors de son monastere, pas même pour les processions qui s'étoient faites après d'affreux tremblemens de terre, & auxquelles l'Empereur l'avoit prié d'assister. Mais quand il vit la foi dans ce péril, il consulta le Seigneur ; & une voix céleste lui commanda de quitter sa retraite. Il se mit à la tête de tous les abbés dont il étoit le chef, & qui avoient à leur suite les moines de tous les monasteres, tous ensemble marchant en ordre de procession vers le palais impérial, chantant à deux chœurs, & un peuple infini les suivant. Nulle sorte de médiation ne pou-

Conc. Eph. p. 751.

Gang. C. P. L. IV. n. 65.

voit faire plus d'effet sur l'esprit de Théodose. Il fit entrer les abbés, tandis que les moines & le peuple attendoient à la porte, en continuant leurs chants religieux. Il les assura de ses dispositions favorables pour l'Eglise, & les renvoya contens. Ils s'en retournerent processionnellement, comme ils étoient venus, jusqu'à l'église du Saint Martyr Mocius, qui étoit à l'extrêmité de la ville. Là, ils rendirent grace au Seigneur; & S. Dalmace étant monté à la tribune, lut au peuple la lettre du Concile qui annonçoit la condamnation de Nestorius. La multitude, d'une voix unanime & avec tous les signes de l'indignation, dit anathême à l'Hérésiarque, trop long-temps honoré comme pasteur.

Le premier fruit de ces sollicitations fut un ordre aux évêques des deux partis, c'est-à-dire de Cyrille ou des Catholiques, & de Jean d'Antioche, d'envoyer chacun d'Ephese ceux d'entr'eux qu'ils jugeroient les plus capables de défendre leur cause : en attendant que la Cour se fût expliquée, les prélats arrêtés de part & d'autre devoient garder leur prison. Le

Concile députa aussi-tôt sept évêques, parmi lesquels étoit Arcade, un des légats du S. Siége, & le Prêtre Philippe aussi légat, & chargé de représenter à C. P. ainsi qu'à Ephese. Le Saint Concile leur donna une ample instruction, où l'on retrouve avec admiration l'esprit de l'Eglise, & la noble fermeté que doivent avoir les dépositaires d'un pouvoir divin qui, pour son objet, ne reconnoît ni supérieur ni égal. Elle portoit que, chargés des intérêts de la vérité au nom de l'Auteur & du Consommateur de notre foi, ils ne devoient avoir nulle communion avec Jean d'Antioche, ni avec son schismatique Synode; que si l'Empereur leur proposoit de communiquer avec eux pour le bien de la paix, il ne leur étoit permis de le faire, qu'à charge que Jean & son parti souscriroient la déposition de Nestorius, diroient anathême à sa doctrine, & romproient avec ceux qui la soutenoient; bien plus, qu'ils demanderoient pardon au Concile de leur attentat contre son président, lequel, avec Memnon, seroit mis en liberté; que sans toutes ces conditions, on leur défendoit de

rien promettre ; & que, s'ils en agissoient autrement, non seulement on ne ratifieroit point ce qu'ils auroient fait, mais qu'ils seroient privés eux-mêmes de la communion ecclésiastique.

La députation des Orientaux schismatiques étoit composée de huit évêques, Jean d'Antioche à la tête, qui ne manqua point d'amener avec lui l'éloquent Théodoret. Autant les deux causes étoient différentes, autant différoient les bornes prescrites au pouvoir des procureurs respectifs. Comme les sectes se croient plutôt maîtresses absolues que dépositaires du trésor de la religion, on défendoit précisément aux agens schismatiques d'admettre les douze articles de Cyrille, contre qui l'animosité étoit à son comble. Du reste, ils avoient pleine liberté de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos, soit devant l'Empereur ou le Sénat, soit dans un concile ou des conférences; & l'on s'engageoit à ratifier tout ce qu'ils feroient. Mais les députés catholiques ne voulurent jamais disputer sur la doctrine, qui ne pouvoit plus être censée douteuse; & partant de la décision du Concile, comme d'un

point fixe & invariable, ils se bornerent invariablement à en soutenir les actes, & à montrer ainsi que la déposition de Nestorius étoit aussi juste, que celles de Cyrille & de Memnon étoient criminelles.

Tous les gens de bien cependant prioient & travailloient, pour ouvrir les yeux à l'Empereur. Mais il étoit obsédé par des amis puissans que Nestorius avoit à la Cour. Il se laissa engager, sur-tout contre Cyrille & Memnon, en plusieurs démarches capables de ruiner l'Eglise, & que la sphere étroite de ses lumieres peut seule excuser. La sage Pulquérie savoit heureusement manier l'esprit de ce Prince. Elle s'opposa constamment à la cabale hérétique; & comme elle avoit été bien instruite sur les questions dont il s'agissoit, par la savante épître que lui avoit d'abord écrite Cyrille, elle soutint toujours ce Prélat, prit ses momens & ses mesures pour désabuser insensiblement l'Empereur, & lui fit enfin ratifier la condamnation absolue de l'Héréſiarque.

On autorisa le retour des Peres d'Ephese vers leurs Eglises; Memnon fut Collect. Balus. p. 656.

maintenu dans son siége, & Cyrille rentra triomphant dans Alexandrie. Nestorius au contraire eut, pour toute grace, la liberté de se retirer à son monastere d'Antioche, pour y faire pénitence. Théodose se plaignit cependant de la fermeté des prélats orthodoxes à refuser de conférer sur les matieres décidées : mais avec le temps il fut mieux instruit, prit hautement le Concile sous sa protection, & voulut que tous les décrets en fussent exécutés ponctuellement. Piqué que ses propres officiers l'eussent trompé, il chassa honteusement le Comte Candidien, & disgracia tous ses complices.

Théodose fit deux loix formelles, pour appuyer ces religieuses dispositions. La premiere ordonne que toute assemblée soit interdite aux Nestoriens, que leurs biens soient confisqués, avec défense de transcrire, lire ou garder les livres de Nestorius, & injonction d'en faire une rigoureuse recherche. Par la seconde, donnée quelques années après, il condamna au feu tous les ouvrages composés contre le Concile d'Ephese, contre la doctrine du Saint Concile de Nicée, & contre celle de Saint

Cyrille ; comme les écrits de Porphyre contre la religion chrétienne : le tout sous peine de mort pour quiconque les liroit ou les garderoit. Il ordonna expressément qu'Irénée, ce Comte qui avoit si bien servi les derniers hérétiques, & qu'ils avoient institué, quoique bigame, évêque de Tyr, en dédommagement de sa disgrace, seroit chassé de cette Eglise, & demeureroit dans son pays, privé de l'habit & du nom d'évêque. On peut, à ce sujet, remarquer en passant, que l'opinion de ceux qui prétendent qu'alors les évêques n'avoient point encore d'habits particuliers, n'est rien moins qu'assurée. Dans cette loi faite en vue de servir la religion, on ne laisse pas de trouver cette expression bien singuliere dans la bouche d'un Empereur chrétien : *Notre Divinité décerne* ; reste aussi bizarre que révoltant de la superstition païenne.

Avant de pourvoir aux provinces, on jugea qu'il étoit encore plus pressant de remplir le siége de la capitale. Les députés du Concile s'y employerent avec le plus grand soin, & firent élire, à la place de l'Héréſiarque, quelques

mois après sa déposition, le Moine Maximien qui étoit prêtre, & en grande réputation de piété. Ce choix fut d'autant plus agréable aux légats, que Maximien avoit été élevé dans l'Eglise Romaine. Aussi-tôt après l'élection, les évêques notifierent au Souverain Pontife tout ce qu'ils venoient de régler, pour lui en demander l'approbation. L'Empereur & le nouveau Patriarche lui écrivirent en même temps; & le Pape comblé de consolation, répondit par trois lettres différentes, auxquelles il en ajouta une quatrieme pour le peuple & le clergé de C. P. Dans la lettre aux évêques, il approuve & confirme tout ce qu'on a fait, spécialement la déposition de Nestorius, & l'ordination de Maximien. Il dit aux prélats, qu'ils ont été avec lui les acteurs de cette heureuse révolution, & les défenseurs de la foi. Nous sommes éloignés, poursuit-il; mais notre sollicitude pontificale nous rend tout présent. Rien ne doit échapper aux regards de Pierre: nous n'aurions point d'excuse auprès de l'Eternel Pasteur qui nous a confié tout son bercail, si nous négligions de remédier aux be-

ſoins dont nous pouvons prendre connoiſſance. Les canons dreſſés contre les Neſtoriens & les Pélagiens furent de même approuvés par le S. Pape, que ſa modeſtie & ſon humilité n'empêcherent pas d'uſer, avec les Grecs, de ces termes d'autorité : *Nous vous avertiſſons, nous ſtatuons, nous voulons.* On croit qu'alors, pour faire amende-honorable à la Vierge Mere, des blaſphêmes de Neſtorius, l'Egliſe ajouta ces paroles à la ſalutation angélique : *Sainte Marie, mere de Dieu, priez pour nous qui ſommes pécheurs.*

Le pape Céleſtin ſurvécut peu à la conſommation de cette grande œuvre : il mourut le 6 Avril de l'année ſuivante, après un pontificat de près de dix ans. Le 26 du même mois, on lui donna pour ſucceſſeur, Sixte III natif de Rome, & Prêtre de l'Egliſe Romaine, le même à qui Saint Auguſtin avoit adreſſé ſa fameuſe lettre ſur la grace. On rapporte au Pape Céleſtin la coutume de chanter les pſeaumes avant le Sacrifice, c'eſt-à-dire l'inſtitution de l'introïte de la Meſſe; comme Saint Auguſtin nous apprend, qu'on avoit commencé de ſon temps à chanter à Carthage des pſeau-

mes à l'offertoire & à la communion.

C'eſt encore à ce zélé Pontife que l'Irlande a la premiere obligation de la foi qu'elle a conſervée avec tant de conſtance, depuis cette époque reculée. S. Patrice, Ecoſſois de naiſſance, avoit évangéliſé une premiere fois dans l'Hybernie, mais ſans ſuccès. Il entreprit le voyage de Rome : Céleſtin l'ordonna Evêque, & le renvoya à cette île. La miſſion apoſtolique & l'obéiſſance du Miſſionnaire attirerent ſur ſes travaux une bénédiction toute nouvelle. Son zele, ſoutenu du don des miracles, produiſit des fruits ſi abondans, qu'il a toujours été reconnu depuis pour l'Apôtre de l'Irlande, où il fonda le monaſtere de Sabal, & l'Egliſe d'Armach, Métropolitaine de l'île.

Coll. Baluz. p. 658. Le premier ſoin de Sixte, auſſi-tôt après ſon exaltation, fut de rétablir la paix dans les Egliſes Orientales. Il mit la main à cette bonne œuvre, dans la lettre même où il notifia ſon élection aux évêques qui revenoient du Concile d'Epheſe. Il y ménagea Jean d'Antioche, de peur qu'un procédé plus rigide n'entraînât dans le ſchiſme tous les Evêques de la Syrie. Toutefois la

lettre du Pape déclare, que si Jean veut être reconnu pour prélat orthodoxe, il faut qu'il condamne tout ce que l'Eglise a condamné. Pour remédier aux mêmes divisions, l'Empereur se concerta avec le nouveau Patriarche Maximien & plusieurs Evêques demeurés à Constantinople depuis son ordination. On conçut aussi à Constantinople, qu'il falloit commencer par mettre la foi en assurance; qu'on devoit néanmoins exiger de Jean d'Antioche, qu'il anathématisât la doctrine de Nestorius, & approuvât sa déposition; que Cyrille, de son côté, oubliât tout ce qu'il avoit souffert à Ephese. Il y eut à cet effet beaucoup de négociations, de pourparlers, de lettres écrites de part & d'autre, & qui n'entrent pas dans notre plan.

Il suffira de savoir que Cyrille, moins sensible à ses mécontentemens personnels qu'à l'intérêt général de l'Eglise, eut la magnanimité de faire les premiers pas vers ses ennemis & les vrais coupables: il écrivit à ceux qu'il présuma les mieux disposés, & leur protesta qu'en tout ce qu'il avoit fait, il ne s'étoit proposé que la sûreté de la foi & le plus grand bien de la religion; Synodic. Baluz. c. 55 & 56.

que quand il auroit tort en quelque chose, il ne falloit pas que l'Eglise en souffrît; que c'étoit une nécessité indispensable, & aussi conforme à la volonté de Dieu qu'à celle de l'Empereur, d'approuver la condamnation de Nestorius, & d'anathématiser ses blasphêmes; qu'il ne tenoit qu'à cela, que la paix des églises ne fût rétablie : quant aux outrages qu'il avoit reçus, en défendant la foi à la tête du sacré concile, que non-seulement il les oublioit volontiers, pour l'amour de Dieu & l'utilité de l'église; mais que son clergé, plus sensible que lui-même aux affronts faits à leur chef, se conformeroit néanmoins à ses vœux, ainsi que tous les Evêques de l'Egypte, & qu'ils ne croiroient pas acheter la paix trop cher, s'ils l'obtenoient à ce prix. Il alla jusqu'à se justifier sérieusement sur le soupçon de l'Appollinarisme & des autres hérésies qu'on affectoit de lui imputer, dit formellement anathême à Apollinaire, & confessa expressément qu'encore que le Fils unique de Dieu soit le même qui a souffert dans sa chair, il ne s'est point fait en lui de confusion, mais qu'il est immuable & impassible, selon sa

nature éternelle. Au sujet des douze articles ou anathêmes, il promettoit de contenter tout le monde, aussi-tôt qu'on pourroit traiter avec une franchise & une cordialité fraternelle.

Ces déclarations produisirent un effet merveilleux sur le Patriarche d'Antioche, & sur plusieurs de ses partisans qui ne résistoient que par prévention : ils s'aboucherent entr'eux, & prierent en conséquence Paul Evêque d'Emese, de se transporter en Egypte, pour y conférer avec Cyrille. Le médiateur, en partant, fut muni d'un écrit où les Orientaux confessoient la foi catholique dans toute sa pureté. A son arrivée en Egypte, Cyrille lui donna, de son côté, une ample explication de sa doctrine sur l'incarnation; & tous les soupçons, toutes les vaines terreurs s'évanouirent, avec l'animosité & les préventions. Paul approuva l'explication de Cyrille, anathématisa les erreurs de Nestorius, déclara qu'il le tenoit pour bien & dûment déposé; & Maximien, pour Evêque légitime de Constantinople.

Après qu'on eut redigé l'acte de cette déclaration, Paul fut admis à la com- Conc. Eph. Part. 3. c. 31.

munion, & prit place à l'église entre les membres du clergé : on le pria même de faire au peuple l'instruction accoutumée. Comme il se trouvoit à Alexandrie aux fêtes de Noël, il exposa le mystere du jour, appela nettement Marie, mere de Dieu, ajouta qu'elle avoit enfanté le vrai Emmanuel, le Saint des saints, digne de nos adorations, Dieu & homme tout ensemble. Le peuple, qui prêtoit une extrême attention, s'écria avec transport : Voilà ce que nous voulions entendre ; c'est la foi, c'est la vérité ; que quiconque ne professe pas cette croyance, soit anathême. Anathême, reprit Paul, à qui ne dit & ne pense pas ainsi ; car il est de foi, que le concours de deux natures parfaites, c'est-à-dire de la divinité & de l'humanité, a formé un seul Fils, un seul Christ, un seul Seigneur. A ces mots, le peuple cria encore plus fort : Soyez le bien-venu, Evêque orthodoxe, digne collegue de Cyrille ! Béni soyez-vous du Seigneur, au nom de qui vous êtes venu ! Paul finit en peu de mots, pour laisser à l'Evêque diocésain le temps de continuer l'instruction, suivant l'usage.

L'Evêque d'Emese n'avoit jamais eu d'autres sentimens : mais il prétendit que la déclaration qu'il donna par écrit, devoit suffire pour Jean d'Antioche, & les autres Orientaux qui le déléguoient. Cyrille soutint au contraire, que ces sortes d'engagemens devoient être personnels ; & il voulut absolument avoir une confession par écrit de Jean lui-même. Il alla jusqu'à la dicter, de concert néanmoins avec Paul, qui enfin céda, & eut soin de mi[illegible]er l'approbation qu'on feroit de la déposition de Nestorius, avec la condamnation de sa doctrine. Cependant le S. Docteur faisoit agir en Cour, & les agens qu'il entretenoit à Constantinople, & tout ce qu'il y comptoit de puissans amis ; afin que l'Empereur accélérât la conclusion de la paix entre les Eglises. On employoit toujours la Princesse Pulquérie, comme la ressource la plus sûre dans tous les besoins de la religion. On la supplia d'avoir elle-même la condescendance d'écrire, pour une si bonne fin, à l'Evêque d'Antioche.

Jean se rendit enfin à tant de poursuites. Quel qu'eût été jusque-là le mo-

bile de sa conduite, il parut toujours depuis procéder de très-bonne foi. Il répondit à la lettre de Cyrille, écrite de concert avec Paul d'Emese, qu'il avouoit l'exposition de foi présentée par Paul; qu'il y adhéroit de cœur & d'esprit, sans en excepter aucun article: & professant en particulier le point capital, il confessa nettement deux natures & une seule personne en J. C. Il ajouta que, pour mettre fin aux divisions & aux scandales, il tenoit pour légitimement déposé, Nestorius ci-devant évêque de Constantinople. Enfin, pour montrer que l'Eglise d'Antioche n'étoit pas moins jalouse de la pureté de la foi que l'Eglise d'Alexandrie, il déclara qu'il anathématisoit les assertions profanes du Novateur, qu'il approuvoit l'ordination de Maximien, & qu'il se tenoit dans sa communion, comme dans celle de tous les évêques orthodoxes.

La paix fut conclue à ces conditions, & le Patriarche Jean fit aussi-tôt part de cette heureuse nouvelle à tous les Orientaux. La plupart applaudirent à un accord qui écartoit les suites funestes qu'ils commençoient enfin à en-

visager, & auxquelles ils craignirent d'exposer plus long-temps l'Eglise entiere, par un faux point d'honneur, ou par une aveugle prévention en faveur d'un seul homme, dont le langage pour le moins n'étoit nullement celui des anciens Docteurs de l'Eglise. Quelques-uns cependant demeurerent attachés à ce séducteur, & parurent se scandaliser de ce que le Patriarche Jean l'abandonnoit. Les plus renommés d'entr'eux furent Théodoret de Cyr, & son Métropolitain Alexandre d'Hiéraples.

Théodoret n'élevoit point de difficultés, quant à la doctrine; soit qu'il eût changé de sentiment, soit qu'il n'en eût jamais eu de formellement hérétique, & que ce qu'il avoit écrit d'erroné ne lui fût échappé que dans la chaleur de la dispute. Car il est impossible de justifier ses écrits contre S. Cyrille : productions flétries par l'Eglise; & manifestement dignes de leur censure, non-seulement en ce qu'elles s'attaquoient à un Docteur dont l'enseignement étoit celui de l'Eglise, mais plus directement, au sujet du douzieme anathême, où elles distin-

guent le Christ & l'Homme, comme faisant deux personnes. Mais Théodoret étoit sur-tout attaché à la personne de Nestorius, qu'il prétendoit avoir été condamné injustement, & sans que sa doctrine eût jamais été bien entendue. C'est ainsi qu'il lui en écrivit, alors même, à ce que prétendent différens auteurs, que tous les catholiques ne proféroient plus qu'avec horreur le nom de cet Hérésiarque. Cependant il fut menacé par le Vicaire d'Orient, d'être chassé de son siége, s'il n'accédoit à la réunion. Il ne fit que rire de la menace. Les pieux solitaires de la Syrie qui avoient toute sa confiance & son affection, des prophetes & des hommes à miracles lui firent les plus vives instances; & d'abord, avec aussi peu de succès.

Collat. Lup. c. 151.

Peu après néanmoins, il écrivit en ces termes aux coryphées du parti : Il est à craindre que Dieu ne nous punisse de notre roideur inflexible, & de notre aveuglement à chercher notre intérêt plus que celui du peuple. Notre opiniâtreté, à ce que je vois, ne produira rien que de funeste. Nous sommes déjà la fable du public :

nos troupeaux deviendront bien-tôt la proie des loups, & nous répandrons le trouble & le désordre dans toutes les Eglises. Il eut ensuite une conférence avec son Patriarche, entre Cyr & Antioche. Là, il rentra dans la communion de Jean, en se soumettant à la décision des points de foi, sans approuver encore la condamnation de Nestorius. Il n'en travailla pas moins efficacement au rétablissement de la paix: & l'on dut à ses soins, aussi bien qu'à la célébrité de son nom, la réunion de la plupart des évêques de la Cilicie.

Mais avant qu'ils se rendissent à la vérité, une partie des Cappadociens, ainsi que des Ciliciens, tenterent un moyen de se soutenir, qui montre à quel point l'enthousiasme leur avoit troublé le jugement, & avec quelle bizarrerie, en s'abandonnant au schisme, on conservoit aux extrémités de l'Orient le plus grand respect pour la Chaire Apostolique. Les métropolitains de Tarse & de Thyane, Hellade & Eutherius, au nom de plusieurs autres schismatiques, s'aviserent d'écrire au Pape Sixte, pour implorer son secours

contre les entreprises de Cyrille & de Jean d'Antioche. Nous nous prosternons à vos pieds, lui disoient-ils, en vous conjurant de nous tendre une main secourable, de rappeller les pasteurs chassés injustement, & de rassembler les ouailles dispersées qui sont dans le plus grand danger de leur salut. Nous qui habitons de vastes provinces, la plupart très-éloignées de vous, comme la Bithynie, la Cilicie, la Cappadoce & le pays de l'Euphrate, sans parler de la Thessalie & de la Misie; nous serions allés en personne vous attendrir par nos gémissemens, & faire couler vos larmes avec les nôtres, si la crainte des loups ne nous retenoit auprès de nos troupeaux. Nous envoyons à notre place des clercs & des moines; & nous espérons de la grandeur, tant de nos maux que de votre charité, que la voix de ces saintes ouailles ne sera pas moins efficace que celle des pasteurs, pour nous obtenir à tous vos puissans secours. C'est ainsi que ces Orientaux, tout schismatiques qu'ils étoient, portoient leurs plaintes au Souverain Pontife, pour faire cesser les vexations

Synod. Baluz. c. 117

prétendues de leurs supérieurs immédiats. On imagine bien qu'une pareille supplique, aussi injurieuse à l'autorité générale de l'Eglise qu'aux prélats qui en avoient le mieux mérité au Concile d'Ephese, ne servit qu'à faire déplorer à Rome l'aveuglement des supplians. La fermeté du Pontife, de concert avec les chefs de la hiérarchie Orientale, leur fit ouvrir l'oreille aux conseils de Théodoret; & ils rentrerent presque tous dans le bon chemin.

Entre ceux qui persévérerent dans le schisme, on remarqua Mélece de Mopsueste, plus encore Alexandre d'Hiéraples. Rien de si effrayant que l'obstination & l'endurcissement de ce vieillard, sage & modéré d'ailleurs, assez éclairé, d'une piété qu'on louoit de toute part, d'une admirable pureté de vie, d'une charité, d'une vigilance, d'une application à tous les devoirs de l'épiscopat, qui le firent également chérir & révérer de son peuple. Il se figura que la doctrine du Concile d'Ephese faisoit Dieu passible. Loin de se laisser détromper par Théodoret, ou par Jean d'Antioche, en qui il avoit eu une entiere confiance du-

Synod. c. 100. & seq.

rant leur égarement commun ; dès qu'il les vit unis de communion avec Saint Cyrille, il rompit à jamais avec eux, & n'en voulut plus ni lire, ni recevoir les lettres. Vous pouvez croire, écrivit-il pour la derniere fois à Théodoret, que vous n'avez rien omis pour le salut de mon ame ; & votre conscience à cet égard doit être satisfaite. Tenez-vous donc en repos, ou cessez au moins de m'importuner & de me fatiguer. Je ne m'ingere pas ainsi dans ce que font les autres : mais quand tous les docteurs qui ont paru depuis le commencement du monde, canoniseroient l'abomination d'Egypte, c'est ainsi qu'il traitoit la doctrine de Saint Cyrille, je ne les croirois pas, au préjudice des lumieres que Dieu m'a données. Je suis affligé, dit-il encore, des mouvemens inutiles que les saints solitaires se donnent pour moi. Quand ils seroient encore plus saints, que leurs miracles seroient en plus grand nombre & plus éclatans, quand ils ressusciteroient tout ce qu'il y a eu de morts depuis le premier homme ; ils ne me persuaderoient pas. S'ils me condamnent, que le Souverain Juge leur

pardonne. Que Dieu ſoit loué de tout. Nos adverſaires ont pour eux les conciles, les évêques, les magiſtrats, les empereurs, le concours de toutes les puiſſances ; & nous avons de notre côté Dieu & la pureté de la foi. Après cette déclaration, il ne voulut plus ni écrire, ni parler ſur cette matiere à aucun de ſes amis, pas même voir les perſonnes dont la préſence lui pouvoit rappeller le ſouvenir de ces différends.

Théodoret fut touché de pitié, & pria le Patriarche Jean d'uſer de condeſcendance avec Alexandre. Il lui écrivit que ce vieillard ne demandoit que de mourir en repos ; que s'il ne ſoumettoit pas ſon jugement, il s'abſtenoit au moins de dogmatiſer, gardoit un reſpectueux ſilence, & ne vouloit ni ne pouvoit exciter aucun trouble. Les officiers de l'Empereur, chargés de l'exécution de ſes ordres en Orient, écrivirent encore à Alexandre, qu'ils ne pourroient s'empêcher de le chaſſer de ſon ſiége, s'il ne ſe ſoumettoit au Concile d'Epheſe, & ne communiquoit avec Jean d'Antioche. Tout fut inutile. Alexandre ſacrifia ſon état à

ſon obſtination, & quitta ſon évêché, ſans témoigner le moindre chagrin.

Mais tout ſon dioceſe fut dans la plus grande émotion. Ce n'étoit que gémiſſemens & que larmes dans toute la ville. Il ſembloit que chaque maiſon eût perdu ſon pere de famille. On exaltoit de tout côté ſes vertus, ſa bienfaiſance, toutes ſes grandes qualités. De la triſteſſe, on paſſa aux emportemens; & ſi le Gouverneur Lybien ne ſe fût ſagement prêté aux circonſtances, on auroit vu infailliblement une violente ſédition. Attendri lui-même des ſentimens de ce peuple, il ſe chargea de leur requête pour le Patriarche, l'appuya autant qu'il le put, & y joignit la relation de tout ce qui venoit de le fléchir lui-même. Jean répondit qu'il avoit épuiſé toutes les voies de la douceur, qu'Alexandre ne pouvoit attribuer ſa diſgrace qu'à ſon opiniâtreté & à ſa préſomption. Mais je veux bien encore remettre ſon ſort entre ſes mains, pourſuivit-il: s'il veut ſe réunir à l'Egliſe, je le rétablirai volontiers dans ſon ſiége. Alexandre fut inflexible, & demeura dépoſé, nonobſtant ſon ſilence & ſa réſerve extérieure.

On le relégua en Egypte, où il continua de joindre à l'héréſie toutes les apparences de la vertu : exemple terrible, renouvellé dans toutes les ſectes, & presque toujours également dangereux. Tant il eſt néceſſaire de prémunir ſans ceſſe les fideles contre cette tentation délicate, & de leur inculquer uniquement, au regard de la foi, cette regle évangélique : Quiconque n'écoute pas l'Egliſe, parût-il un Ange du Ciel ; ſa doctrine ne doit pas être écoutée, plus que celle d'un Païen ou d'un Publicain.

L'année ſuivante 436, Neſtorius fut chaſſé de ſon monaſtere d'Antioche, où depuis quatre ans qu'on l'y laiſſoit tranquille, il ne cherchoit qu'à répandre ſes impiétés, au lieu d'en faire pénitence. On le relégua dans la ville d'Oaſis en Egypte. Le reſcrit de ce banniſſement emportoit la confiſcation des biens de l'Héréſiarque, au profit de ſon Egliſe. Le triſte état où il fut réduit, ne le porta jamais à la rétractation de ſes blaſphêmes. Les Blemmiens, peuples vagabonds de l'Ethiopie, ayant pillé la ville & le pays d'Oaſis, il erra quelque temps dans les

Evagr. Hiſt. 1. c. 7.

déserts, avec des incommodités extrêmes, & il crut enfin avoir trouvé un asyle à Panople. Mais c'étoit un objet fatal de malédiction, que toutes les contrées redoutoient. Le Gouverneur l'obligea de s'éloigner, & le fit même traîner de force en des réduits reculés. Enfin son impiété augmentant avec ses maux, & marqué, pour ainsi dire, dès ce monde, du sceau de la réprobation, on dit que son corps se pourrit tout vivant, & que sa langue, organe de tant de blasphêmes, fut rongée des vers. Contraint de fuir encore dans cet horrible état, il se tua, en tombant de cheval.

Les autres prélats hérétiques furent traités, avec une rigueur proportionnée au degré de leur faute. Outre Nestorius & Alexandre, on compta quatorze évêques qui firent paroître dans la défense de l'Hérésiarque une fermeté inébranlable, & une sorte de générosité, qui sans doute contribua beaucoup à rendre cette secte si nombreuse. D'ailleurs on reprochoit à Cyrille leur adversaire, une fierté de caractere & des procédés impérieux, qui laisseroient en effet une tache à sa mémoire, si

ces reproches n'avoient eu ses ennemis pour auteurs, & s'il n'eût si bien confondu l'imposture, tant par les démarches que son humble charité lui fit faire pour les ramener, que par les autres vertus éminentes qui l'ont fait mettre au nombre des saints. Tous les évêques réfractaires furent déposés, soit pour cause d'hérésie, soit pour l'opiniâtreté schismatique avec laquelle quelques-uns, sans embrasser les erreurs de Nestorius, refuserent de communiquer avec les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Inutilement y en eut-il jusqu'à six de bannis : cette sévérité trop tardive fut sans effet. L'erreur avoit jetté de profondes racines dans la Cilicie, où elle avoit été enfantée sourdement, & où le temps & le secret l'avoient fortifiée. Mélece de Mopsueste, tandis que ses conprovinciaux rentroient en foule dans le sein de l'unité, rejetta constamment l'union.

Théodore son prédécesseur, séducteur de Nestorius, & séduit par Diodore de Tarse, avoit, comme ce dernier, consigné l'impiété dans des ouvrages d'autant moins suspects, que

les auteurs, en mourant dans la communion de l'Eglise, avoient laissé après eux, dans tout l'Orient, une grande réputation de vertu aussi bien que de doctrine. C'est pourquoi les Nestoriens voyant les écrits & le nom de leur chef absolument diffamés, ils s'attacherent à répandre ceux de Théodore & de Diodore, qui n'avoient encore essuyé aucune flétrissure. Ils étoient en fort grand nombre; quoiqu'on n'en ait plus que des fragmens cités par leurs accusateurs ou leurs apologistes. Pour donner plus de cours à ces ouvrages de ténebres, on les traduisit en Syriaque, en Arménien, & même en Persan : funestes multiplications qui n'eurent que trop de succès, malgré tous les mouvemens que se donnerent Cyrille, Acace de Mélitine, & Rabbula d'Edesse. Acace & Rabbula virent, de leur vivant, la contagion infecter leurs provinces, & de-là menacer tout l'Orient. Cette erreur impie se répandit jusqu'au fond des Indes, & prit tant de consistance dans le pays du Tigre & de l'Euphrate, qu'on y fit un Patriarche Nestorien, avec une multitude d'évêques & d'archevêques

chevêques qui se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Mais c'étoit sur-tout dans la capitale de l'Empire que les novateurs desiroient d'établir leur doctrine & leur ministere. Le Patriarche Maximien étant mort deux ans après son élection, & alors Nestorius étant encore en vie, ses sectateurs oserent tenter de le faire remonter sur son siége. Ils étoient en grand nombre à Constantinople, quoique les Catholiques y dominassent. Ils s'attrouperent en plusieurs endroits de la ville, demanderent le rétablissement du Séducteur, avec des clameurs & des menaces si insolentes, que l'Empereur craignit lui-même les suites de leur emportement. Mais ayant pris conseil, il les déconcerta, en faisant élire & installer sur le champ Proclus, avant la cérémonie même des funérailles de Maximien, qui fut faite par le nouveau Patriarche.

On ne pouvoit mieux choisir pour réunir tous les cœurs. Il avoit un caractere de douceur & d'affabilité, qui gagnoit tout le monde, une éloquence comparable à celle du grand Chrysostome dont il révéroit tout particulié-

Coll. Lup. ad Synod. Baluz c. 150.

rement la mémoire. Tant pour cette raiſon que pour ſes talens & ſa piété, il étoit déjà cher à tout ce qu'il y avoit d'orthodoxes dans la ville. Néanmoins comme il avoit été autrefois ordonné pour le ſiége de Cyzique, dont le peuple, bien différemment diſpoſé de celui de la capitale, avoit refuſé de le recevoir; quelques-uns voulurent confondre ſon élévation au patriarchat avec ces tranſlations ambitieuſes, auxquelles l'Egliſe s'étoit toujours montrée ſi contraire. Mais les lettres du Pape, qui avoient décidé, dès le temps de la dépoſition de Neſtorius, qu'on pourroit mettre en ſa place un évêque transféré d'une autre Egliſe, firent diſparoître cette difficulté. A cette occaſion, Socrate ſcolaſtique, c'eſt-à-dire juriſconſulte ou avocat, non moins verſé dans les matieres de droit que dans les faits eccléſiaſtiques qu'il a retracés depuis Conſtantin juſque bien avant dans le regne de Théodoſe le jeune, cite quatorze exemples de tranſlations d'évêques, faites ſans doute également pour le bien de l'Egliſe; ſans quoi il eût été peu conſéquent. Car s'il n'eſt pas rai-

Socr. VII. 36.

sonnable que les loix générales fassent manquer un avantage considérable, qu'on ne peut obtenir qu'en y dérogeant par une sage exception ; aussi ces exceptions ne sont légitimes, que quand elles procurent le plus grand bien.

Une illustre conversion signala le commencement de l'épiscopat de Proclus : mais le ciel ne voulut pas qu'elle fût le seul ouvrage des Prélats, ni des Docteurs. La gloire principale en étoit réservée à une femme, qui avoit préféré l'humilité de la crêche du Rédempteur à toutes les grandeurs des anciens Romains. De sa retraite de Betléhem, Mélanie la jeune vint à Constantinople, à la priere de son oncle Volusien, Préfet de Rome, & Ambassadeur de Valentinien auprès de Théodose. S. Augustin avoit autrefois exhorté Volusien, par plusieurs lettres fort pressantes, & toujours sans fruit, à embrasser la foi chrétienne. Quand le moment de la grace fut arrivé, Mélanie se rendit à la cour, avec une facilité qui ne put être que l'effet du pressentiment qu'elle avoit de la fidélité de son oncle à y correspondre. Dans toutes les contrées qu'elle traversa, les évêques, tout le

Sur. ad 31. Jan. Vit. S. Melan.

clergé, les moines & les vierges s'efforcerent à l'envi de lui faire sentir, par les honneurs qu'ils lui rendoient, que le sacrifice des grandeurs terrestres fait à J. C. est beaucoup plus honorable que ces grandeurs mêmes. Arrivée à Calcédoine, & n'y ayant plus que le Bosphore qui la séparât des vanités humaines, toujours si redoutables à la timide innocence, elle se retira dans l'église de l'illustre martyre sainte Euphémie, pour prier l'auteur & le rémunérateur du triomphe de la Sainte, de lui donner pareillement, & la force de se soutenir elle-même, & celle de triompher de l'infidélité. Aussi-tôt après sa priere, elle entra pleine de confiance & de joie dans la ville impériale. Mais Volusien étoit tombé dangereusement malade. Quand il vit sa niece si exténuée de jeûnes, & si pauvrement habillée : Quel changement, ô ma chere Mélanie, s'écria-t-il, & que je vous revois différente de ce que je vous ai quittée ! Mélanie répondit : Je n'aurois pas ce mépris de mon corps, comme de toutes les pompes du monde, si je n'étois assurée de recevoir, après la courte durée de cette vie, un ample

dédommagement de tout ce que j'ai abandonné. A chaque occasion favorable, elle lui réitéroit des discours pareils, se rendoit d'une assiduité extrême auprès de lui, & toujours se montroit convaincue & vivement pénétrée des maximes du christianisme.

Elle faisoit venir aussi, mais sans affectation & comme par rencontre, des ecclésiastiques savans & zélés, sur-tout l'éloquent Patriarche, pour la seconder. Volusien céda enfin à tant de vœux & d'efforts réunis ; & renonçant aux vices aussi bien qu'aux superstitions de l'idolâtrie, il reçut le baptême avec l'édification de tout l'Empire. Sa conversion fut si pure, qu'apprenant, avant de l'avoir déclarée, que sa niece vouloit encore y employer l'Empereur ; loin de s'en faire un mérite auprès de ce Prince, & de lui en déférer la gloire, il publia sa résolution auparavant, de peur qu'on ne l'attribuât autant à l'amour de la faveur, qu'à la connoissance de la vérité.

Mélanie eut plusieurs entretiens avec l'Empereur & l'Impératrice, pour le bien de la religion, & sur-tout pour la défense de la foi contre les nouvelles

héréſies. Dès qu'elle vit ſes pieux deſſeins remplis heureuſement ; comme elle n'avoit point d'autre intérêt à la cour, elle revola vers l'humble ſolitude que la charité ſeule lui avoit fait quitter.

Proclus exécuta une autre entrepriſe qui lui concilia, à un point extraordinaire, l'eſtime & l'affection de ſon peuple, à qui la mémoire de Saint Chryſoſtome devenoit plus vénerable de jour en jour. Comme le Patriarche faiſoit en chaire l'éloge de ſon illuſtre prédéceſſeur, tout l'auditoire battant des mains & faiſant mille acclamations, redemanda ſon pere Jean à l'Orateur qui en apprécioit ſi bien le mérite. Proclus ſaiſit ce moyen de réunir à l'Egliſe un parti nombreux, qui, par attachement au Saint, continuoit depuis ſa mort de tenir ſes aſſemblées à part. Dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit environné de ſectaires artificieux & remplis en apparence d'un reſpect ſemblable pour le même Saint, le Patriarche craignit avec raiſon, que la conformité des ſentimens en ce point ne s'étendît à tous les autres. Il communiqua ſes réflexions à

l'Empereur, & lui proposa de faire rapporter le corps de Saint Chrysostome, de Comane dans le Pont où il avoit été enterré, vers des ouailles qui marquoient tant de desir, & qui avoient de si justes motifs de l'honorer. Théodose y consentit d'un grand cœur, & la translation fut exécutée avec autant d'éclat que de promptitude.

Quand on sut que des reliques si cheres approchoient, toute la ville alla au devant d'elles. Le Bosphore en un moment disparut sous la multitude infinie des barques & des vaisseaux qui le couvrirent. Ce n'étoit plus une mer, mais une longue suite de rues & de places illuminées avec ordre, & semblables aux quartiers les mieux habités de la ville. Quand le Saint revint vivant & si glorieux, de son premier exil, l'appareil n'approchoit pas de ce second triomphe. Les reliques furent portées avec cette religieuse magnificence, dans toutes les principales rues de C. P., & déposées enfin dans la basilique des Saints Apôtres : l'Empereur baisa humblement la chasse du Saint Patriarche, comme pour lui faire amende-honorable, au nom de son pere, &

ſur-tout de ſa mere Eudoxe qui l'avoit offenſé, ſans aſſez le connoître. Ce qu'avoit prévu Proclus, arriva : cette cérémonie frappante réunit à l'Egliſe toutes les perſonnes anciennement ſéparées, & y en retint beaucoup d'autres. Elle ſe fit l'an 438, le 27 de Janvier, jour où les Latins honorent la mémoire de S. Jean Chryſoſtome.

On fit auſſi, ſous le pontificat de Proclus, la tranſlation des célebres Martyrs connus ſous le nom des Quarante Couronnés, que le Tyran Licinius avoit immolés tous enſemble, à
Soz. IX. 2. Sébaſte en Arménie. La Princeſſe Pulquérie, après avoir eu révélation de l'endroit où leurs reſtes précieux repoſoient, y fit fouiller. On trouva une eſpece de cercueil couvert d'une table de marbre, dans lequel il y avoit deux urnes d'argent qui contenoient leurs cendres, & qui étoient environnées de quantité de parfums. On ne ſait comment elles s'étoient perdues, après avoir été publiquement expoſées à la vénération des fideles, qu'atteſtoit encore une petite ouverture qui ſe trouvoit dans le cercueil, tout près des reliques, & qui avoit ſervi à leur faire

toucher des linges, suivant l'usage. La Princesse les fit placer à l'endroit le plus honorable de l'Eglise, dans une châsse très-richement ornée : cette cérémonie se fit encore avec un magnifique appareil.

Socr. VII. 47.

De son côté, l'Impératrice Eudocie, femme de Théodose, partit pour la Terre-Sainte. On ne publia point d'autre raison de ce voyage, que le vœu qu'elle avoit fait de visiter les Saints Lieux, si elle avoit la satisfaction de voir sa fille mariée. Or cette Princesse, nommée Eudocie comme sa mere, venoit d'épouser le jeune Empereur Valentinien, qui n'avoit que dix-huit ans, & qui vint lui-même à C. P. pour ce mariage. Mais on attribuoit sourdement une toute autre cause au pélerinage de l'Impératrice. Elle étoit en liaison de talens & de littérature avec un courtisan nommé Paulin, dont elle avoit discerné & distinguoit en toute occasion le mérite. Un jour, dit-on, elle lui envoya quelques fruits d'une beauté singuliere, que l'Empereur lui avoit envoyés à elle-même. Paulin, sans connoître le premier auteur du présent, le trouva assez beau

pour le juger digne de ſon Souverain; & le lui préſenta. Il n'en fallut pas davantage, dit-on, à l'eſprit foible de Théodoſe, pour lui inſpirer de la jalouſie. Soit accident fortuit, ſoit exécution ſecrete, Paulin mourut le lendemain; & peu après, l'Impératrice partit pour Jéruſalem. Elle eut même beaucoup à ſouffrir depuis; mais elle ſoutint avec courage toutes ces épreuves; & par ſa conſtance modeſte, ſa piété & ſa réſerve, elle regagna inſenſiblement toute la confiance de ſon époux. Elle fit des préſens dignes d'elle, non-ſeulement aux égliſes de Jéruſalem, mais dans toutes les villes où elle paſſa, tant en allant qu'en revenant. En Paleſtine, elle bâtit pluſieurs monaſteres pour les cénobites, & beaucoup plus de laures pour les anachoretes, rétablit les murailles de la Ville Sainte, & rapporta des reliques inſignes de S. Etienne, qui continuoient d'être dans la plus grande vénération.

Theod. Lect. in fine.

L'Empereur, de ſon côté, ſe ſervit du frein des loix, pour réprimer l'enthouſiaſme & la préſomption des Juifs. Ils venoient de donner dans l'île de Crete un exemple preſqu'incroya-

ble des écarts où peut se porter un peuple abusé par la séduction. Un vieillard d'un air auguste, & qui se disoit Moïse, persuada à la multitude très-considérable des Juifs de cette île, d'abandonner les établissemens qu'ils y possédoient, pour le suivre dans la terre promise, à l'imitation de leurs ancêtres. Il leur promettoit de réitérer en leur faveur tous ses anciens prodiges, particuliérement de faire retirer la mer devant eux, & de la leur faire passer à pied sec. Il fut un an à parcourir le pays, & à grossir son parti. Quand le jour donné pour le départ fut arrivé, il les rassembla, hommes, femmes & enfans, en une multitude innombrable, sur un promontoire élevé. Alors prenant l'air & le ton du Prophete, il leur commanda de se jetter sans rien craindre au milieu des flots. Les plus avancés obéirent : mais ceux qui suivoient, les voyant engloutis dans les ondes, sans qu'il en reparût aucun, ils reconnurent qu'ils étoient trompés, & changeant leur confiance en un ressentiment furieux, ils chercherent l'imposteur de tous côtés, sans jamais pouvoir le découvrir.

Plusieurs s'imaginerent que c'étoit un démon.

L'Empereur, pour contenir au moins les Juifs dans les anciennes bornes, fit une loi contre eux & contre les Samaritains : il leur défendit de bâtir aucune nouvelle synagogue, de pervertir aucun Fidele, & les exclut de toute espece de charge publique. La même loi interdit aux Païens, sous peine de la vie, l'usage des sacrifices : elle renouvella toutes les peines portées contre les anciens hérétiques, spécialement contre les Manichéens, toujours les plus odieux, comme les plus corrompus & les plus impies.

Mais la crainte des châtimens les plus rigoureux ne put extirper totalement les superstitions païennes. Le mal prenoit sa source en de vieilles préventions profondément enracinées ; & tandis que par complaisance pour les Princes, on se conformoit au culte extérieur, souvent l'occasion ramenoit ces faux Chrétiens aux pratiques les plus sacrileges de l'idolâtrie, dont ils n'avoient jamais bien senti l'impiété ni l'absurdité. Certains Gentils osoient se vanter qu'on n'avoit pas encore re-

pondu aux écrits de Julien l'Apostat. Pour leur ôter ce vain prétexte, Saint Cyrille qui se trouvoit à la tête de toutes les grandes affaires de la religion, y répondit d'une maniere digne de sa renommée, en dix livres qu'il adressa à l'Empereur Théodose.

Théodoret publia, pour le même dessein, son ouvrage en douze livres, de la Guérison des maladies spirituelles des Gentils, où il se sert habilement de la philosophie même des Païens pour établir les vérités évangéliques. Il reprend & met en poudre les objections ordinaires des Infideles; savoir que les Chrétiens étoient des gens simples & crédules, qu'ils ne faisoient nul usage de la raison, & croyoient des extravagances, sur la seule parole de leurs docteurs : visionnaires méprisables, disoient-ils, à commencer depuis les Apôtres qui n'étoient eux-mêmes que d'ignorans Barbares. Après avoir confondu ce reproche d'ignorance, il déploie la plus vaste & la plus exacte érudition; & maniant avec autant de dextérité que de profondeur les témoignages de plus de cent auteurs de l'antiquité, il fait toucher

au doigt la fausseté & l'absurdité des opinions philosophiques sur le culte de Dieu, sur l'ordre de la Providence, sur la création du monde, sur la nature de l'homme, & sur les principes des êtres. Comparant ensuite les législateurs profanes avec les Apôtres, les oracles des faux dieux avec nos Prophetes, & la vertu des héros infideles avec celle des serviteurs de J. C. il fait sentir l'admirable supériorité de ceux-ci sur tous les autres, avec une force, une justesse & une richesse d'élocution, que la plus belle antiquité ne surpassa jamais.

Dans l'Occident, l'idolâtrie & la superstition faisoient les mêmes efforts, pour se relever & se perpétuer. Nous apprenons par les homélies de Saint Pierre Chrysologue, que l'abus alloit jusqu'à honorer publiquement les faux dieux en certaines cérémonies profanes; comme en se masquant le premier jour de Janvier, & en courant les rues avec un tumulte insensé & une licence toute païenne. Le désordre étoit monté à un tel point, que ces impiétés se commettoient impunément, sous les yeux de la Cour, dans la ville

impériale de Ravenne, malgré les réclamations de l'éloquent & pieux Chrysologue. Le Pape S. Sixte l'avoit placé comme par inspiration sur ce grand siége, en le préférant, quoique diacre d'une autre Eglise, & par conséquent contre l'usage ordinaire, au sujet qu'on lui présentoit pour être confirmé. Pierre ne trompa point l'attente du Pontife. Avec toutes les qualités éminentes de l'épiscopat, il se distingua par une éloquence qui lui fit donner un surnom aussi honorable qu'à S. Chrysostome : honneurs néanmoins aussi diversement mérités, que le goût des peuples qui les décernerent étoit différent. En plus de cent-soixante homélies qui nous restent de S. Pierre Chrysologue, infiniment respectables sans doute pour le fond des choses, & pour l'érudition même, rien n'est plus frappant, pour ce qui est du style, que la profusion de ses pointes d'esprit & de ses jeux de mots. Mais cette maniere étoit assortie au goût dégradé des Latins, dont il n'en combattit pas les vices avec moins de succès.

A Carthage, on adoroit la Déesse Céleste avec J. C. Plusieurs citoyens,

au fortir des facrifices idolâtres, alloient à l'églife participer aux faints myfteres de l'autel ; & pour comble de fcandale, c'étoient les plus grands & les plus riches d'entr'eux qui le donnoient. Le peuple en général n'avoit que de l'éloignement des pratiques du chriftianifme qui gênoient fes paffions, & marquoit une indifférence qui alloit jufqu'à l'averfion fur certains articles. La vue des folitaires, autrefois fi révérés, n'excitoit plus que les dérifions, quelquefois les emportemens de l'infolence & de la fureur. Les armées Romaines marchoient fous la conduite de généraux païens, & connoiffoient à peine leurs foibles Empereurs, à qui on laiffoit le vain pouvoir de promulguer des loix dont les grands favoient fe difpenfer.

Littorius, le fecond homme de l'Etat après Aëtius, au moins dans les Gaules, étoit fi infatué des rêveries du paganifme, des vifions de fes augures & de fes arufpices, que fur la promeffe qu'ils lui firent des faveurs conftantes de la victoire ; contre toutes les regles de la politique & de la prudence la plus vulgaire, il refufa de

recevoir à composition, sous les conditions les plus avantageuses, la nation des Goths qu'il venoit de battre. Les ayant poussés au désespoir par une seconde attaque, il fut lui-même entiérement défait, avec les troupes auxiliaires des Huns, idolâtres comme lui, & les principaux auteurs de son profane espoir. Le Roi des Goths au contraire n'avoit mis sa confiance que dans le vrai Dieu qu'il adoroit. Il se couvrit d'un cilice, passa en prieres la nuit d'avant le combat, & ne quitta l'oraison que pour entrer dans le champ de bataille, où il mérita le plus glorieux triomphe. Prosp. Chron.

Cyrus qui commandoit en Afrique, étoit aussi idolâtre, & parvenu, sans autre talent que celui de tourner assez bien un vers, aux dignités de Consul, de Patrice & de Préfet du Prétoire. Il éprouva dans la suite une disgrace qui lui fut infiniment plus avantageuse que ces illustrations passageres, par les puissans motifs qu'elle lui fournit de reconnoître la vanité de toutes les grandeurs du siecle. Il abjura le paganisme avec elles, embrassa sincérement le christianisme, & devint évêque : genre Evagr. l. 6.

d'élévation paisible & sans alarmes, mieux assorti à son naturel, que le tumulte & les périls militaires.

Ce fut durant son commandement que les Vandales enleverent Carthage à Théodose, & bientôt après, le reste de l'Afrique. Tout hérétiques qu'étoient ces Barbares, ils servirent la religion bien plus efficacement que les Romains. En peu de temps ils ruinerent les temples des idoles, & tous les vestiges de l'idolâtrie qui restoient dans cette province. Mais quand Genseric, leur Roi, crut sa domination affermie, il se mit en tête d'établir aussi sa religion qui étoit l'Arianisme, & de détruire la foi catholique dans toutes les terres de son obéissance. Il pilla d'abord les riches églises de la capitale, en appliqua la plupart à des usages profanes, & réserva la cathédrale pour les exercices de la religion Arienne. Il fit embarquer l'Evêque, nommé *Quod-vult-Deus*, avec la plupart de ses clercs, en de méchantes barques qui faisoient eau de toute part. Ils ne laisserent pas d'arriver à Naples, où ils furent reçus comme des confesseurs. Ce qui restoit de Donatistes

en Afrique se ranima, en voyant leurs anciens ennemis à la merci des Barbares; & ils se joignirent aux Ariens pour les persécuter. Tandis qu'ils faisoient scrupule de communiquer avec les Catholiques, pour quelques relâchemens prétendus dans la discipline; ils contracterent les liaisons les plus étroites & les plus odieuses avec des hérétiques, dont ils détestoient les impiétés. Les Evêques Novat, Sévérien & Possidius l'ami célebre de S. Augustin, se signalerent entre tous les autres dans cette persécution. On les chassa de leurs églises, ensuite de toutes les villes, sans pouvoir jamais ébranler leur constance.

Arcade, Probus, Paschase & Eutychien, tous quatre Espagnols, de ceux sans doute qui s'étoient attachés à la fortune de Genseric quand il passa d'Espagne en Afrique, tous quatre pleins de capacité & de fidélité, étoient en grande faveur auprès du Prince Barbare. Dans la persuasion de leur attachement pour lui, & que ses bienfaits le mettoient en droit d'en tout exiger, il leur commanda de se faire Ariens. Ils le refuserent avec intrépi-

dité. Genseric furieux les condamna sur le champ à perdre la vie; puis il commua la peine de mort en exil. Et changeant de rechef, selon les caprices de sa fureur, il les fit tous quatre expirer dans les plus cruels tourmens; mais chacun d'une maniere différente. Les Martyrs avoient encore un jeune frere, d'une figure extrêmement intéressante, & d'une vivacité d'esprit qui avoit souvent amusé le Roi. Il voulut corrompre la foi de ce jeune homme, & n'y put réussir. Il le condamna de dépit au plus humiliant esclavage, après l'avoir fait bâtonner avec une cruauté que put seule arrêter la crainte de le voir expirer sous les coups, ou de paroître moins maître de soi qu'un enfant.

Prosp. Chron. Sal. Lib. 7.

Quelque redoutable que le cruel Vandale se rendît dans toute l'étendue de l'Afrique, il y eut cependant de saints évêques en Mauritanie, qui écrivirent avec force contre l'Arianisme. Antonin de Constantine fit tenir une belle lettre au Martyr Arcade dont nous venons de parler, pour soutenir son courage pendant son exil. Victor de Carthagene aussi en Mauritanie,

eut la hardieſſe de faire préſenter au Roi même un ouvrage conſidérable qu'il venoit de publier contre les Ariens. Cérealis & Voconius évêques, l'un de Caſtelle, l'autre de Caſtellane, dans cette même province, écrivirent avec le même zele contre les Ariens. On trouve pluſieurs autres écrits, qu'on ſait avoir été publiés contre cette héréſie dans les mêmes conjonctures, quoiqu'on en ignore les auteurs.

Mais la plus perſuaſive éloquence, la patience admirable des Catholiques, les prodiges mêmes que le Ciel opéra pour la juſtifier, loin d'adoucir l'eſprit de Genſeric, ne ſervirent qu'à le rendre plus impitoyable envers les ſinceres adorateurs du Dieu fait chair. Après la priſe de Carthage, le Prince Arien ſe voyant maître de toute l'Afrique, à l'exception de quelques contrées écartées, mieux défendues par leur ſtérilité & leur indigence que par les armes de Valentinien; il s'attribua les propriétés de la province Byzacene, de l'Abaritaine, de la Géculie, d'une partie de la Numidie, & diſtribua à ſon armée les terres de la Zeugitane & de la province Procon-

Vict. Vitenſ. Lib. 1.

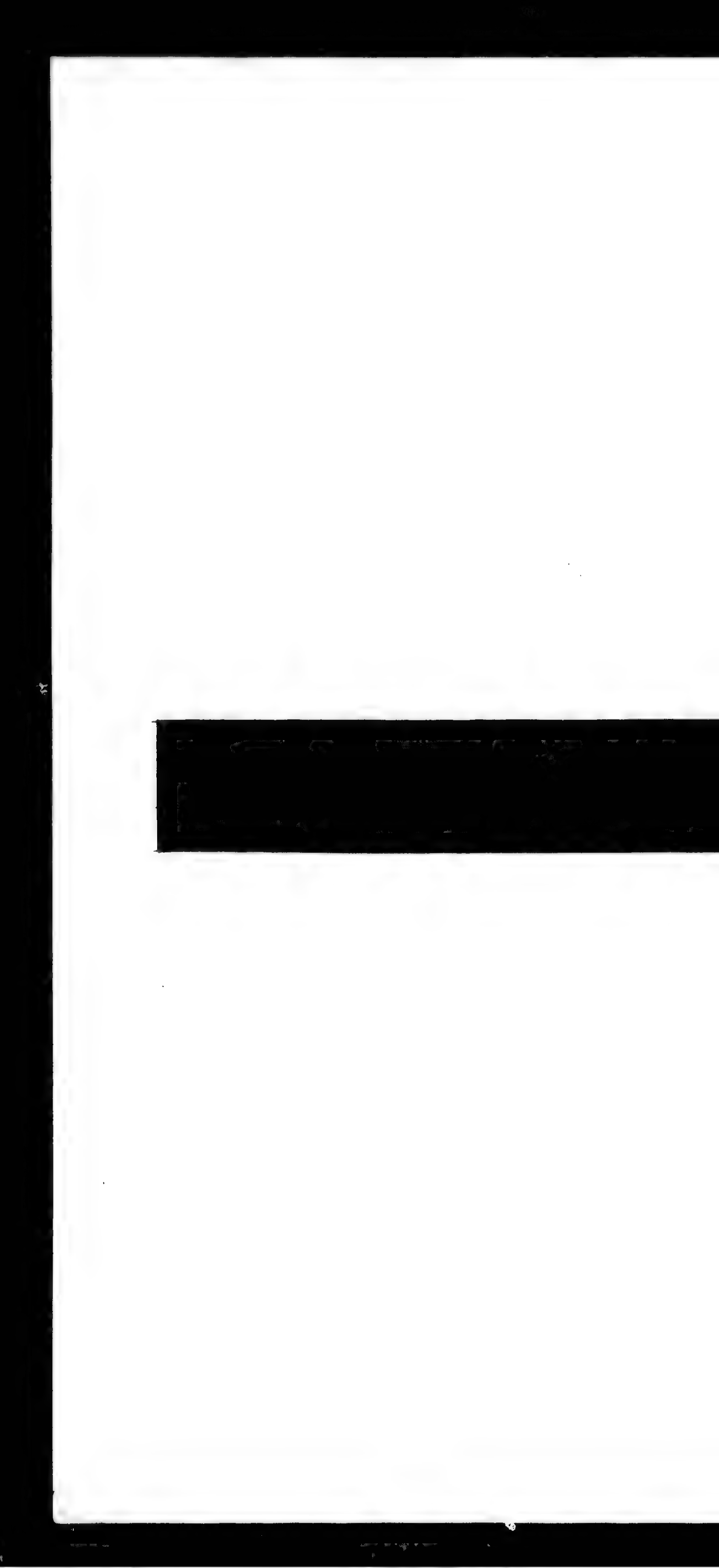
ſulaire. Dans ces domaines immédiats, Genſeric obligea, ſous peine de la vie, les prêtres & les évêques de lui livrer les vaſes & les ornemens, ainſi que les livres eccléſiaſtiques : mais la foibleſſe des miniſtres prévaricateurs ne l'empêchoit pas de les chaſſer enſuite de leurs égliſes. Il exigea de ſes vaſſaux de chaſſer de même les paſteurs catholiques, après qu'ils les auroient dépouillés ; & s'ils refuſoient de céder leurs égliſes, de les réduire en eſclavage : ce qui s'exécuta, non-ſeulement ſur le clergé, mais ſur pluſieurs laïcs du premier rang.

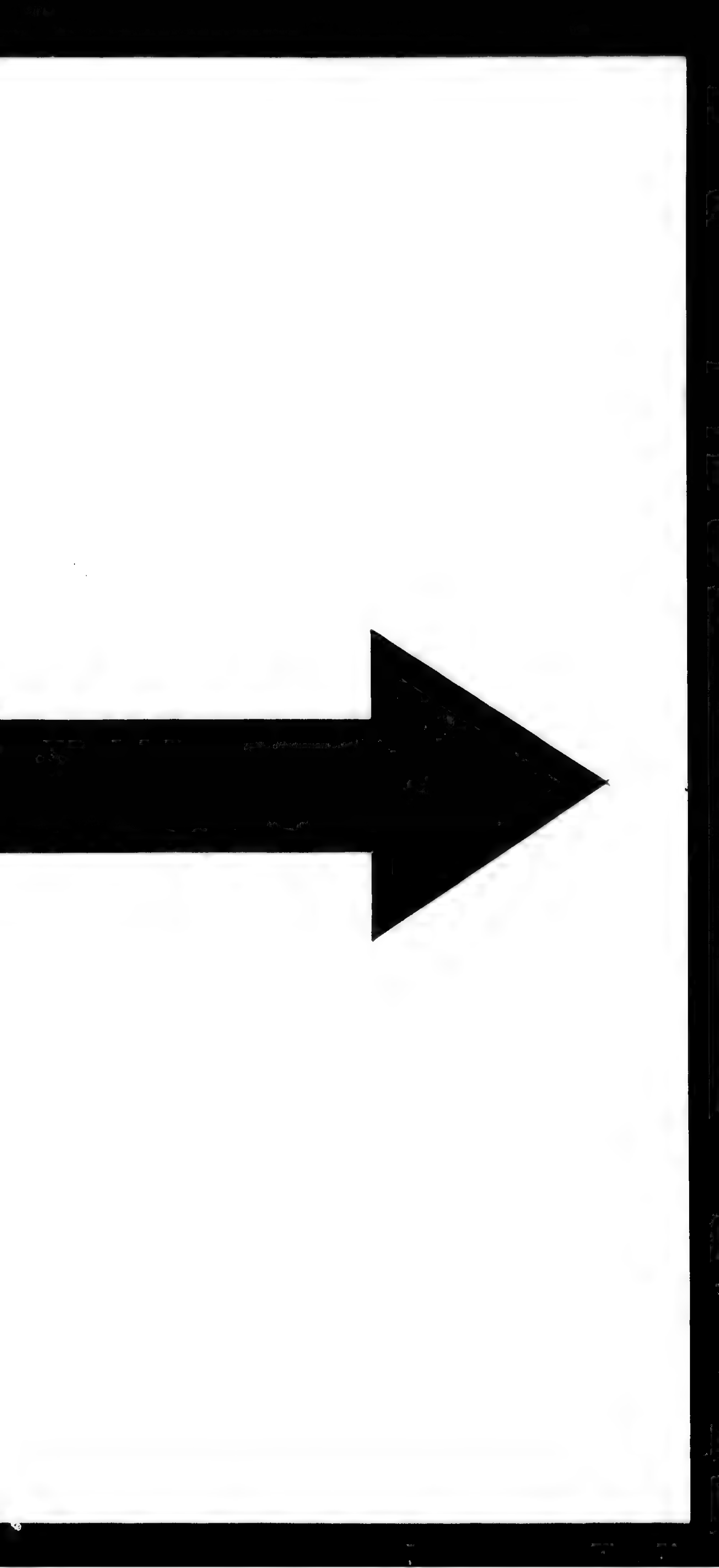
Valérien, Evêque d'Abbenze dans la Zeugitane, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, fut mis hors de la ville, ſans une ſeule perſonne pour prendre ſoin de lui, avec défenſe au contraire à toute perſonne de lui procurer le moindre ſoulagement, de lui donner même le couvert, ſoit dans les villes, ſoit dans les campagnes. On veilla ſi bien à l'exécution ponctuelle de toutes ces clauſes inhumaines, qu'il demeura nuit & jour en plein air, privé de tout & preſque nud, auſſi long-temps qu'un homme peut vivre dans

cette affreuse privation, qui ne finit en effet que par sa mort.

Dans la même province, un officier du Tyran, nommé Proclus, ayant enlevé de force les vases & les ornemens que le clergé refusoit de [illegible] livrer, il porta la profanation ju[illegible]re servir le linge de l'autel aux [illegible]ls usages. Mais il fut tout-à-coup [illegible] de frénésie, se coupa la langue par morceaux avec les dents, & mourut dans cette espece de rage. Entre les esclaves catholiques, il échut à un Vandale quatre freres, dont l'aîné s'appelloit Martinien, avec une jeune personne d'une autre famille, & d'une rare beauté, nommée Maxime. Toute jeune qu'elle étoit, sa prudence & sa maturité lui firent bientôt confier par son maître, le gouvernement de toute la maison. Pour se l'attacher davantage, ainsi que Martinien qu'il affectionnoit aussi, le Barbare voulut les marier ensemble. Mais Maxime avoit consacré à Dieu sa virginité. Quand on l'eut laissée seule avec Martinien, elle lui fit confidence de son vœu, persuada sans peine à ce digne confesseur de la foi, de respecter les droits du divin époux

Vict. Vit. L. 1. c. 8.





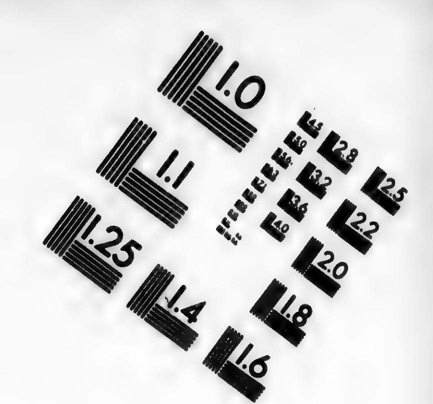
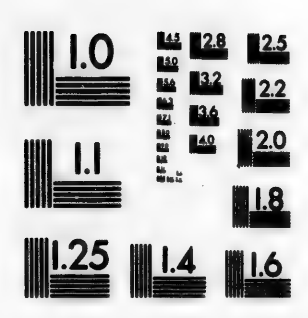


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

à qui elle s'étoit engagée, & de chercher à leur innocence un asyle plus sûr que cet hospice hérétique. Martinien alla se concerter avec ses freres; & tous cinq ensemble, ils s'évaderent, & se retirerent à Tabraque; les quatre freres dans un monastere d'hommes, & Maxime dans une communauté de vierges, qui n'en étoit pas éloignée.

Le Vandale chercha tant qu'il les trouva, les mit aux fers, & voulut non-seulement contraindre Martinien & Maxime d'habiter ensemble, mais encore d'embrasser l'Arianisme, avec les trois autres, & de se faire rebaptiser. Cet événement parvint à la connoissance de Genseric, qui autorisa le maître de ces pieux captifs à leur faire endurer les plus cruelles tortures, jusqu'à ce qu'ils se conformassent à ses desirs. On les battit avec des bâtons dentelés en forme de scie, & on les déchira si cruellement, à plusieurs reprises, qu'on leur voyoit les os & les entrailles. Mais dès le lendemain, ils se trouvoient guéris. On les mit dans des entraves, qui se rompirent aussi miraculeusement, en présence d'un grand

grand nombre de personnes. Ce maître, également impie & tyrannique, fut frappé de la main de Dieu, lui & toute sa maison. Il mourut subitement : ses enfans le suivirent d'abord ; peu après ses esclaves, puis ses troupeaux ; & sa veuve, pour derniere ressource dans son indigence, vendit les confesseurs à un seigneur, parent du Roi. Il ne les eut pas plutôt reçus, que ses enfans & ses domestiques furent tourmentés, d'une maniere également effrayante.

On envoya ce présent funeste, par le conseil de Genseric, à un Roi Maure, nommé Capsur, qui étoit païen. Pour Maxime, elle recouvra dès-lors sa liberté, & vécut encore long-temps après, dans une communauté de vierges ferventes dont elle devint supérieure. Les quatre Confesseurs devinrent autant d'apôtres parmi les Maures idolâtres. Dieu donna tant de vertu à leurs exemples & à leurs paroles, qu'ils fonderent en peu de temps une Eglise florissante, où ils attirerent, des lieux encore habités par les Romains, des prêtres capables de cultiver ce champ si heureusement défriché. Genseric fu-

rieux de ces nouvelles, poursuivit les Confesseurs jusque dans ce désert, & se servit de l'ascendant qu'il avoit sur Capsur, pour les faire périr de la mort la plus cruelle. On les attacha à des chariots attelés de chevaux fougueux, qui les traînerent par des lieux embarrassés de roches & de broussailles, jusqu'à ce que leurs corps déchirés tombassent en lambeaux. Les Maures se lamentoient à ce spectacle, & se montroient inconsolables d'une pareille inhumanité. Mais il se fit de grands miracles, qui changerent leur deuil en actions de graces, & en un culte solidement religieux.

Ibid. c. 12. Un catholique éclairé, nommé Satur, disputoit souvent avec liberté & avec un grand avantage contre des Ariens, las & honteux de se voir toujours vaincus par la force de ses raisons, le dénoncerent enfin. On le pressa, de premier abord, d'embrasser l'Arianisme; & sans autre argument, on le menaça, s'il n'obéissoit, de lui ôter sa maison, ses biens, ses esclaves & ses propres enfans. Il sacrifia tout. On ajouta qu'on alloit faire épouser sa femme qu'il aimoit tendrement, à un conducteur de

chameaux, & qu'on la livreroit en sa présence à ce misérable.

Le bruit d'une pareille menace parvint bien vîte aux oreilles de son épouse. Elle accourt, & se présente à Satur, comme il prioit à l'écart. Elle avoit les yeux égarés, les cheveux épars, les vêtemens en désordre, & tout déchirés de désespoir. Ses enfans se lamentoient, en courant sur ses pas, & la suivoient de plus ou moins loin, selon la force de leur âge. Elle tenoit entre ses bras le dernier d'entr'eux, qui tétoit encore. Elle se jetta aux pieds de son mari, lui embrassa les genoux qu'elle inonda de ses larmes, le conjura d'une voix mal-articulée qu'étouffoient ses sanglots, d'avoir pitié de leurs enfans communs, de se souvenir de la noblesse de leur race, & de ne pas livrer une épouse fidelle à l'infamie dont la seule idée faisoit déjà son supplice. Une soudaine rougeur lui couvre le visage, à ces dernieres paroles; puis elle pâlit & tombe à la renverse, sans connoissance & sans mouvement. Satur éprouvoit la plus cruelle perplexité. Mais il se rappella aussi-tôt ce que dit le Fils de Dieu,

que quiconque ne l'aime pas plus que ſa femme, ſes enfans ou ſes biens, ne peut être ſon diſciple; & il fut inébranlable. Ce qu'il y eut de plus héroïque dans ſa conſtance, c'eſt qu'on ne le fit pas mourir, & que réellement privé de ſa femme & de tout ce qu'il poſſédoit au monde, réduit à la plus étrange miſere, ſans avoir la liberté de chercher à y ſubvenir, ſans pouvoir quitter la retraite qu'on lui aſſigna pour que rien ne pût faire diverſion à ſon chagrin, il vécut encore long-temps, & jamais ſa vertu ne ſe démentit. L'Egliſe honore ce grand Saint le vingt-neuvieme jour de Mars.

Le fier Genſeric ne rougiſſoit pas de s'abaiſſer à toutes ſortes de ſoupleſſes & d'artifices, pour faire un apoſtat. Il tenta lui-même un certain Archinime par les plus baſſes flatteries, par toutes ſortes de promeſſes; & il eut la honte de ne rien obtenir. Il le condamna, dans ſon emportement, à avoir la tête tranchée: mais lui enviant encore plus vîte la gloire du martyre, il commanda ſecrétement, que, ſi au moment de l'exécution, le Con-

fesseur manquoit de courage, on lui ôtât la vie, & qu'on la lui conservât, si sa fermeté se soutenoit. Archinime marqua la plus ferme constance, & on ne le fit point mourir. Tel étoit le zele infernal du Restaurateur de l'Arianisme.

Il n'y avoit qu'un homme endurci par l'usage du sacrilége, qui pût renchérir sur ces horreurs; & ce fut Joconde, prêtre Arien, qui donna ce comble du scandale. Entre les gens de la maison du Prince Théodoric fils du Roi, on avoit trouvé un Catholique nommé Armogaste. La profession de la vraie foi dans un courtisan, passa pour une audace digne des derniers supplices. On le tourmenta longtemps avec des cordes de boyaux, dont on lui serroit tous les membres. Armogaste fit le signe de la croix, & les cordes se rompirent. On en reprit de beaucoup plus fortes, qui ne résisterent pas mieux à la vertu toute-puissante du nom de J. C. On le suspendit par un pied, la tête en bas; & par la même puissance de ce nom adorable, loin de souffrir dans cette cruelle posture, on l'y vit dormir aussi tran-

quillement que sur le lit le plus commode. Alors le Prince son maître lui voulut faire trancher la tête : mais le Prêtre Joconde dit qu'il y avoit encore des supplices auxquels Armogaste pourroit céder ; au lieu que si on terminoit tout d'un coup sa vie par le fer, les Africains ne manqueroient pas de l'honorer comme un martyr. Il paroît néanmoins que ce conseil ne fut pas suivi, & que le Prêtre tentateur se couvrit d'un opprobre aussi infructueux que déshonorant.

La cruauté le cédoit encore parmi les Vandales à la soif des richesses, & au desir de découvrir les trésors qu'ils imaginoient avoir été cachés par les sujets de la République, déjà dépouillés de leurs terres. On employa toutes sortes de tortures, pour parvenir à ces découvertes. De temps en temps ces avides ravisseurs armoient des navires, & alloient chercher sur les mers ce que l'Afrique épuisée ne pouvoit plus fournir à leur avidité insatiable. Genseric lui-même fit métier de ces pirateries, quand il se fut fortifié par le secours des Maures. Chaque année au printemps, il faisoit des descentes, tan-

Procop. I. Vandal. c. 5.

tôt en Sicile, tantôt en Sardaigne, dans toute la partie méridionale de l'Espagne & de l'Italie, en Grece même, & dans les provinces de l'Empire d'Orient, prenant tout, emmenant des troupes d'esclaves; mais ruinant & ravageant sur-tout les habitations les plus catholiques. Il avoit commencé ces indignes expéditions par la Sicile, où il commit des désordres épouvantables; & l'île étoit perdue sans ressource, s'il n'eût été rappellé en Afrique par la nouvelle, que le Comte Sébastien, gendre du fameux Comte Boniface, venoit d'y aborder. Mais Sébastien, maltraité comme son oncle, cherchoit lui-même un asyle; & il se lia d'intérêt avec Genseric, qui toutefois s'en défia ou s'en lassa bientôt. Il résolut même de s'en défaire: mais il en vouloit avoir une raison plausible, & il la chercha dans la religion.

Un jour il lui proposa, en présence de ses évêques & de ses officiers, de n'avoir tous deux qu'une foi & qu'un seul culte, comme ils n'avoient qu'un même intérêt. Soit que Sébastien s'attendît à cette proposition insidieuse, depuis qu'il voyoit décliner sa faveur; Vict. Vit. l. 5.

ſoit inſpiration ſubite de la grace qui lui fit prendre la réſolution d'expier ſa révolte par une confeſſion éclatante de ſa foi, il demanda qu'on apportât un pain de la table du Roi. Pour donner, dit-il, à ce pain ſa ſaveur & ſa blancheur, on a ſéparé le ſon de la farine, & la pâte a paſſé par l'eau & par le feu. C'eſt ainſi qu'en me tirant de la maſſe corrompue, on m'a purifié dans l'eau du baptême, & confirmé par le feu du S. Eſprit. Prince, ajouta-t-il, faites rompre ce pain; qu'on le trempe dans l'eau, qu'on le repêtriſſe, & qu'on le cuiſe une ſeconde fois: s'il en eſt meilleur, je ferai ce que vous ſouhaitez. Genſeric n'entendit que trop le ſens de l'apologue, & ne ſut qu'y répondre. Il trouva de nouveaux prétextes, & fit quelque temps après mourir Sébaſtien. Cet art d'enlever aux martyrs la gloire de leur triomphe, a dû moins réuſſi à obſcurcir celle du Comte Sébaſtien. Ce n'eſt que dans quelques martyrologes, dont on doit la découverte aux ſavans auteurs des Actes des Saints, qu'on le trouve compté au nombre des martyrs.

Boll. ad 27. Mart.

La perſécution de Genſeric avoit été

violente, dès le commencement de sa conquête, sous le pontificat de Saint Sixte : mais elle le fut encore davantage, & dura beaucoup plus long-temps, sous celui de son successeur. Car Sixte III mourut le 28 de Mars de l'an 440, c'est-à-dire l'année d'après la prise de Carthage par les Vandales. Il avoit occupé près de huit ans la chaire de S. Pierre, qu'il fit respecter par sa fermeté & par ses vertus. Pour conserver sa jurisdiction sur l'Illyrie, il usa d'une sage vigueur contre les entreprises des évêques de Constantinople, dont les prétentions s'étendoient de jour en jour, depuis le fameux canon qui leur attribuoit le second rang dans l'Eglise.

Sixte III écrivit plusieurs fois aux évêques d'Illyrie, de ne pas se croire obligés à ce que le Concile d'Orient, c'est-à-dire le second concile général, outre ce qu'il avoit jugé sur la foi du consentement du Siége Apostolique, avoit voulu ordonner de plus sans ce consentement; de se croire encore moins soumis aux loix civiles, publiées autrefois touchant le même objet, mais révoquées depuis quelques années, sur

les remontrances du Pape Boniface à Théodose actuellement régnant. Le nouveau Pape établit Anastase de Thessalonique, Vicaire du S. Siége, comme l'avoient été ses prédécesseurs, & lui donna, comme à eux, le pouvoir d'examiner les sujets proposés pour l'épiscopat, & que les métropolitains pourroient ordonner, mais jamais sans la participation de l'Evêque de Thessalonique. Les causes majeures, ajoute-t-il, seront de même rapportées à ce Prélat, avec le droit de choisir les évêques qui les jugeront avec lui ou sans lui. Ce sera lui aussi qui assemblera les conciles, quand il les croira nécessaires; & sur son rapport, le Siége Apostolique confirmera ce qui aura été fait. Sixte écrivit en même temps à Proclus de Constantinople, de maintenir les droits de l'Evêque de Thessalonique; & pour lui en fournir un nouveau motif, il lui apprit qu'il venoit de confirmer son jugement, touchant Idduas. On croit que c'étoit l'Evêque de Smyrne, qui, jugé par Proclus, en avoit appellé au Souverain Pontife.

Ce Saint Pape eut un zele extraor-

dinaire pour la majesté du culte, & l'honneur de la maison de Dieu. On est étonné des dons prodigieux dont il enrichit, en moins de huit ans de pontificat, la plupart des grandes églises de Rome. Il eut le mérite d'engager l'Empereur Valentinien, autant par ses exemples que par ses exhortations, à signaler, pour le même objet, sa libéralité & sa magnificence. Julien d'Eclane, si décrié parmi les orthodoxes, & le soutien principal du Pélagianisme depuis fort long-temps, osa faire encore des tentatives pour rentrer dans son siége. Il avoit compté surprendre le Pape Sixte, naturellement indulgent & peu défiant; & pour paroître converti, il s'étoit surpassé lui-même dans l'art de feindre, & dans la pratique des manœuvres familieres à la plus artificieuse peut-être de toutes les sectes qui aient jamais existé. Il falloit que ce piége fût bien adroitement tendu, & qu'il eût causé bien des alarmes à la piété des Fideles; puisque sa découverte & la honte qu'elle attira à Julien, causerent autant de joie aux Catholiques, ce sont les expressions de S. Prosper, que si l'Eglise Romaine

n'eût commencé qu'alors à confondre la perfidie Pélagienne. Le Pape, en cette rencontre, se servit utilement des conseils de Léon son archidiacre, dont le mérite éminent se développoit de jour en jour, & qu'on mit enfin dans l'occasion de se déployer tout entier.

Le Pape Sixte étant mort après huit ans & dix-huit jours de pontificat, selon S. Prosper, c'est-à-dire le 18 Août de l'an 440, Léon fut élu pour lui succéder, encore qu'absent. Il étoit allé dans les Gaules, pour réconcilier Aëtius avec Albin, les deux premiers capitaines de l'Occident, dont les divisions n'étoient pas moins pernicieuses à l'Eglise qu'à l'Empire. Il fallut attendre environ quarante jours : ce qui étoit un témoignage de considération jusque-là inconnu, auquel on joignit celui d'une députation publique. Léon étoit originaire de Toscane : mais on croit qu'il avoit pris naissance dans la ville de Rome, qu'il nomme toujours sa patrie.

Dès l'avénement de Sixte ou Xiste III à la Chaire Apostolique, l'Epouse de J. C. déjà victorieuse des héréfies de Pélage & de Nestorius, étoit en-

core déchirée par la diviſion des Orientaux. Ce ſage & ſaint Pontife travailla beaucoup, & réuſſit à faire ceſſer cette eſpece de ſchiſme, en réconciliant S. Cyrille avec Jean d'Antioche. Mais il étoit du bien de l'Egliſe, que dans ſon âge de vigueur, elle eût preſque toujours des ennemis à combattre, que tous les articles capitaux de ſa croyance fuſſent attaqués ſucceſſivement, & que la vérité venant à s'éclaircir par les moyens mêmes qui ſembloient devoir l'étouffer, il en rejaillît une abondance de lumiere, capable d'éclairer à jamais les ſiecles futurs. Déjà preſque tous les myſteres fondamentaux de la foi chrétienne avoient été attaqués par Arius, Macédonius & Neſtorius appuyés d'une multitude de ſectaires ſubalternes. Déjà la foi de la divinité de chacune des trois perſonnes qui font un ſeul & même Dieu, de l'union perſonnelle de la nature divine avec la nature humaine, & de la plénitude de notre rédemption, avoit triomphé de toute la ſubtilité hérétique, aux Conciles de Nicée, de C. P. & d'Epheſe.

Mais il falloit encore prononcer ex-

pressément, que la nature divine, en s'unissant hypostatiquement à la nature humaine, ne s'étoit pas confondue avec elle, & que l'Etre infini en tout genre de perfection, que l'Etre immuable étoit toujours le même, après les anéantissemens de l'incarnation. C'est ce qui restoit à faire au quatrieme concile œcuménique, qui devoit en même temps nous fournir un préservatif tout particulier contre l'artifice des sectes intéressées à reproduire la même erreur sous des formes différentes. Le faux zele qui précipita Eutychès dans l'hérésie contraire à celle qu'on venoit de condamner, obligea presqu'aussi-tôt l'Eglise à convoquer à Calcédoine ce quatrieme concile. Cependant les pasteurs & les docteurs que la Providence avoit suscités contre Nestorius, ayant rempli heureusement leur destination, & se trouvant presque tous au terme de leur carriere; elle leur donna des successeurs, non moins propres à faire triompher la vérité, tant sur le trône pontifical, que dans la plupart des grands siéges.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SEIZIEME.

Depuis le commencement du Pontificat de S. Leon en 440, jusqu'à sa mort en 461.

A la veille des combats nouveaux que l'Eglise avoit à soutenir, la Providence prépara de généreux athletes, dans les siéges de l'Orient, où la religion devoit être attaquée avec le plus de violence. Jean d'Antioche mourut l'année même où le saint & docte Léon fut élevé sur la chaire de Pierre. Ce Patriarche eut pour successeur son neveu Domnus, formé à la pureté de la foi & des mœurs, dans les monasteres & de la main de S. Euthymius. L'ardeur de son zele l'a-

voit porté à aller trouver son oncle, si-tôt qu'il avoit appris son aveugle & périlleux attachement pour Nestorius, afin de le ramener plus vîte au chemin sûr, tracé par le chef & le corps de l'épiscopat. Alors, pour retenir le zele prématuré de Domnus, son saint Abbé lui prédit, mais inutilement, que Dieu qui voyoit la droiture du Patriarche Jean, ne permettroit point que son égarement fût sans retour. Il lui ajouta, que s'il quittoit sa solitude, on l'éleveroit aux dignités ecclésiastiques que sa tendre piété craignoit; qu'il y avoit même des raisons toutes particulieres pour lui de les craindre; qu'après avoir été placé sur la chaire d'Antioche, il en seroit chassé avec beaucoup de trouble & de péril. On verra dans la suite les événemens vérifier à la lettre toutes les circonstances de cette prédiction.

Analect. Gr. pag. 31.

S. Cyrille survécut environ quatre ans à Jean d'Antioche. Dans cet intervalle, il écrivit à Domnus successeur de Jean, en faveur de deux évêques Orientaux, Athanase & Pierre, deux lettres devenues très-fameuses; la premiere pour avoir été lue avec de grands

Lib. XI. cap. 2.

témoignages de respect, après la mort de l'Auteur, au concile œcuménique de Calcédoine; la seconde pour les maximes mêmes qu'elle contient, & qu'on regarde encore aujourd'hui comme très-importantes, par rapport au droit canonique. L'Evêque Pierre avoit demandé la recommandation du savant Patriarche d'Alexandrie, dans la plainte qu'il faisoit de ce que, sur la simple accusation d'avoir abusé des revenus de son Eglise, il avoit été condamné, sans être entendu. Saint Cyrille, dans sa réponse, soutint qu'un évêque ne devoit point de compte de ses revenus, & que tous les évêques du monde s'éléveroient contre l'assertion contraire; parce que bien qu'ils doivent conserver à l'Eglise ses immeubles & ses meubles précieux, on laissoit à leur prudence la libre administration de tout le reste.

Quelques personnes éclairées ayant visité les moines du mont Célamon, rapporterent au S. Patriarche, que plusieurs contemplatifs égarés dans les chimeres d'une imagination échauffée, donnoient des corps aux objets les plus intellectuels, & attribuoient une

forme humaine à la Divinité ; qu'ils avoient imaginé pareillement que la Sainte Euchariſtie perdoit ſa vertu, quand elle étoit gardée d'un jour à l'autre, & qu'elle ne ſervoit pour la ſanctification, qu'autant qu'on en faiſoit uſage ſans retardement. Le S. Docteur tâcha de diſſiper leurs illuſions, dans un livre qu'il fit contre ces Antropomorphites, & où il les traita plutôt en viſionnaires qu'en ſectaires obſtinés.

Cet ouvrage n'eſt pas moins propre à confondre les Sacramentaires, que Cyrille combat plus fortement encore dans ſon homélie ſur la Science Myſtyque, où il n'avoit toutefois en vue que les Neſtoriens. Quelle eſt, leur demandoit-il, la pâture des troupeaux de l'Egliſe, & quel eſt leur breuvage ? Si c'eſt le corps d'un Dieu, J. C. eſt donc vrai Dieu, & non pas un pur homme. Si c'eſt le ſang d'un Dieu, le Fils de Dieu n'eſt donc pas ſeulement Dieu, mais Verbe incarné. Que ſi cette nourriture & ce breuvage ſont la chair & le ſang de celui qui n'eſt que fils de Marie, & par conſéquent un pur homme ; comment

Tom. 5. Conc. Part. 2. pag. 378.

enseigne-t-on que cet aliment confere la vie éternelle? Comment est-il distribué en cent lieux divers, sans être moins abondant nulle part? Reprenant la même doctrine dans son commentaire sur S. Jean, il dit que par la réception de la Sainte Eucharistie, la chair de J. C. & la nôtre sont unies, comme des morceaux de cire fondus ensemble; afin que par-là nous soyons unis à sa personne divine qui a pris chair, & que la personne du Verbe nous unisse au Pere auquel il est consubstantiel. C'est ainsi que ce Docteur profond & solidement théologien faisoit appercevoir l'étroite connexion de nos principaux mysteres entr'eux.

Outre les ouvrages dont nous venons de parler, nous avons encore de S. Cyrille différens dialogues sur des points de religion, des commentaires sur le Pentateuque, sur Isaïe, sur les douze Petits Prophetes, sur S. Jean, & beaucoup d'épîtres & d'homélies; sans compter les instructions paschales que les évêques d'Alexandrie faisoient, à titre d'office, depuis qu'ils avoient été chargés par le Concile de Nicée d'annoncer aux autres Eglises

le jour où la Paque se devoit célébrer. Par-tout on trouve une doctrine pure, un éloignement infini de toute nouveauté, beaucoup de solidité & de profondeur, une sagacité & une habileté infinie pour démasquer & confondre les hérétiques. L'orateur paroît même en plusieurs endroits, sur-tout dans les homélies qui eurent, dit-on, tant de vogue, que les évêques de la Grece les apprenoient par cœur, pour les prêcher dans leurs églises : paradoxe assez difficile à concilier, pour ce qui est de la partie littéraire, avec la culture & le goût de cette nation; puisqu'on ne sauroit se dispenser de convenir que le style de S. Cyrille est souvent sans élégance, sans facilité, quelquefois entortillé & fort obscur.

Après la mort de ce Pere, on lui donna pour successeur, Dioscore son Archidiacre, disciple bien différent d'un tel maître, mais assez habile pour avoir constamment trompé des regards si pénétrans, & pour s'être fait la réputation d'un saint, avec les sourdes manœuvres & toutes les inclinations d'un scélérat.

Proclus de Constantinople mourut

deux ans après S. Cyrille, & fut remplacé par Flavien, prêtre & trésorier de la même Eglise : homme d'une doctrine & d'une vertu éprouvée, que nous verrons bientôt défendre la foi jusqu'à l'exil & au martyre.

Quelques années auparavant, Proclus avoit donné un pasteur à l'Eglise métropolitaine de Césarée, d'une façon bien extraordinaire, & qu'une inspiration divine put seule justifier. Firmus étant mort sur ce siége, les citoyens vinrent demander un évêque au Patriarche de Constantinople. Comme il examinoit dans l'église, sur qui il pourroit sagement faire tomber son choix, il vit entrer, au milieu de plusieurs autres personnes, le Sénateur Thalassius qui avoit une grande réputation de probité & de piété. Décidé sur le champ, Proclus mit la main sur lui, & le déclara évêque de Césarée, malgré toutes ses résistances. Comme Thalassius avoit été Préfet du Prétoire de l'Illyrie, & qu'on le destinoit à la préfecture de tout l'Orient, l'Empereur trouva d'abord très-mauvais, qu'on eût ainsi disposé d'un ministre qui lui étoit nécessaire. Mais

Analect. Grec. c. ult.

pardonnant bientôt un manquement qui ne provenoit que d'une estime autorisée par la sienne, Théodose préféra l'intérêt de l'Eglise à ses premieres vues, que tant d'autres courtisans ambitionnoient de remplir, & confirma l'élection de Thalassius. Quoique cet Evêque ait fait par la suite, au Conciliabule d'Ephese, une de ces fausses démarches, qui sont assez ordinaires à ceux qui passent précipitamment du siecle à l'épiscopat; il édifia constamment son Eglise, & se déclara généreusement pour la foi orthodoxe, après quelques traits passagers de foiblesse ou de surprise.

Mais c'étoit principalement le Pape Léon que le Seigneur avoit placé comme une colonne de fer, sur la pierre fondamentale de son Eglise, pour en être le soutien inébranlable, dans le nouvel orage qui la menaçoit. A peine fut-il monté sur la chaire de S. Pierre, que tout le monde vit briller en lui les qualités supérieures qui lui ont mérité le surnom de Grand. Avant son élévation, il avoit marqué le zele le plus pur pour les intérêts de l'Eglise, démasquant les hérétiques, te-

nant les premiers pasteurs en garde contre les artifices de l'héréfie, engageant les écrivains célebres, jusque dans les provinces éloignées, à se servir contre elle de leurs talens & de la célébrité de leur nom. C'est à ses exhortations qu'on doit, comme on l'a vu, l'ouvrage de l'Abbé Cassien contre Nestorius. Ses travaux & sa vigilance furent sans bornes, quand il se vit chef de l'Eglise. Dans tous les coins de l'Italie, dans la Campanie, dans la Toscane, dans la Marche d'Ancone, dans la Sicile & dans l'Afrique, aussi bien que dans le reste de l'Occident, en Egypte, & jusque dans les déserts de la Mauritanie, par-tout ses lettres & ses décrétales répandirent la lumiere en abondance.

L'on vit, par ses doctes instructions & ses exhortations animées, le sacerdoce reprendre tout son lustre & toute sa dignité, dans toutes les provinces de l'Italie; les gens de condition servile exclus du saint ministere, & les bigames plus exactement que jamais, ainsi que les personnes engagées en des négoces illicites, ou simplement en des affaires incompatibles

avec le recueillement & l'assiduité qu'exige le service de l'Eglise. De-là, cette pureté de discipline s'étendit de toute part. Les troubles qui désoloient les contrées les plus sauvages de la Mauritanie, ne parurent pas à Léon un prétexte suffisant pour en rien relâcher.
Epist. 1. Il veut qu'on la fasse observer aux
al. 87. prêtres & aux diacres, aussi bien qu'aux évêques. Quant à l'article de la bigamie, il exclut des ordres sacrés ceux qui ont épousé une seule veuve, comme ceux qui ont été mariés deux fois. Dans l'invasion des Barbares, il y avoit eu des religieuses déshonorées. Le sage Pontife les déclare innocentes de ce qui n'étoit que l'effet de la contrainte, en mettant néanmoins quelque différence entre celles-ci & celles qui n'ont pas essuyé ces insultes; dont le corps est rarement souillé, dit-il, sans que la pureté de l'ame en reçoive quelque atteinte.

Dans la Gaule Narbonnoise, il y avoit de faux évêques qui n'avoient pour eux le choix, ni du peuple, ni du clergé, & dont la consécration,
Epist. 92. quoique valide, n'étoit pas licite. La célèbre décrétale donnée en réponse

à S. Rustique de Narbonne, déclare que les ordinations faites par ces sortes d'évêques, seront réputées nulles, c'est-à-dire de nul effet quant au droit d'en exercer les fonctions; puisqu'il est dit au même endroit, qu'elles seront tenues pour bonnes, dans le cas où elles auront été faites avec l'approbation des supérieurs légitimes, ou, comme on s'exprime aujourd'hui, si elles sont couvertes d'un titre coloré. Léon décide encore dans cette décrétale, que la continence parfaite est d'obligation pour tous les ministres de l'autel, y compris les soudiacres; que ceux qui ont été mariés avant qu'on les élevât à ces ordres, doivent, non pas pour cela éloigner leurs femmes, mais vivre avec elles comme avec leurs sœurs; que les filles qui se sont engagées librement à garder la virginité, quoiqu'elles n'ayent pas encore reçu la consécration, ne laissent pas de se rendre coupables en se mariant, mais d'un moindre crime que si elles avoient été consacrées. Nous apprenons ici que les réglemens qui défendoient de donner le voile aux filles avant l'âge de quarante ans, n'empêchoient pas qu'elles ne s'enga-

geassent plus jeunes à garder la virginité, même dans un monastere.

Le savant Pontife enseigne encore, qu'il ne faut jamais abandonner les pécheurs; qu'on doit accorder la pénitence à tous ceux qui la demandent avec les dispositions convenables, en quelque temps que ce soit, quand même, après l'avoir une fois demandée, ils l'auroient méprisée. S'il ajoute qu'il faut laisser au jugement de Dieu ceux qui reçoivent la pénitence à l'extrémité, & meurent avant que d'être parvenus à la réconciliation; c'est précisément par respect pour une pieuse sévérité qui contribuoit beaucoup à la conservation des mœurs, & parce qu'il n'est pas convenable, comme porte le texte en termes formels, de communiquer après la mort avec les personnes exclues de la communion pendant leur vie.

Dioscore ne se vit pas plutôt élevé sur la chaire d'Alexandrie, qu'il fit part de son élection au Souverain Pontife. Léon répondit comme un pere Epist. 81. qui tempere son autorité par une condescendance & une cordialité fraternelle. C'est ainsi qu'il s'exprime lui-

même dès le commencement de sa lettre. Il ajoute que n'ayant tous deux qu'un cœur & qu'une ame, comme il convient à des freres, ils ne doivent avoir non plus qu'une façon d'agir & de penser ; qu'il ne lui paroît pas supportable qu'autres soient les observances du maître, autres celles du disciple. Il s'agissoit des ordinations, qu'on s'étoit insensiblement accoutumé à faire, dans l'Eglise d'Alexandrie, tous les jours de la semaine sans distinction, & sans s'y préparer par le jeûne. Le Pape juge qu'on ne doit les faire que la nuit du Dimanche, c'est-à-dire le Samedi, après tous les préparatifs requis pour une œuvre aussi importante que de donner des ministres à l'Eglise. Tel étant l'usage de Rome, si respectable par sa conformité avec l'institution apostolique, on ne peut d'ailleurs, poursuit le Pontife, présumer qu'ayant été reçu du Prince des Apôtres, Marc son disciple en ait établi un autre en fondant la chaire d'Alexandrie.

Il veut aussi, qu'aux jours de solennité, le peuple venant à l'église en trop grand nombre pour assister tout à la fois à la célébration des saints myſ-

teres, on ne fasse pas difficulté de réitérer le sacrifice : ce qui nous apprend, qu'alors l'usage étoit encore de ne célébrer qu'en un seul endroit. Mais l'esprit de l'Eglise fut toujours de lever les obstacles qui éloignoient les fideles de la participation des choses saintes; & quand, avec la paix & le temps, les ministres & les autres moyens se sont multipliés, elle a fait réitérer la célébration du Saint Sacrifice, de maniere à ôter tout prétexte à la négligence qui empêche d'y assister.

C'est fort gratuitement que certains auteurs présentent ces décrétales comme ayant toutes été faites en Concile. Il est bien vrai que les Papes, pour procéder plus mûrement dans les choses épineuses, convoquoient ordinairement des Conciles : mais quand il ne s'agissoit que d'avertir quelques prélats, sur l'inobservation de canons déjà reçus, on ne voit pas qu'il fût nécessaire de tenir ces assemblées, ni que la discipline l'exigeât. C'est une affectation déplacée, d'opposer perpétuellement cette ancienne discipline à celle d'aujourd'hui. Si les Papes n'assemblent plus si souvent des Conciles, ignore-

t-on les difficultés plus grandes de jour en jour, qui les en empêchent? Ne les voit-on pas s'efforcer d'y suppléer, par les congrégations & les consistoires, par tous les moyens propres à en tenir lieu, au moins quant à l'effet d'agir avec conseil & maturité ?

Rien n'échappant à la vigilance de Léon, dans la multiplicité des devoirs de sa charge, il découvrit à Rome des Manichéens qui prenoient le plus grand soin de s'y tenir cachés. Ils étoient venus d'Afrique, la sentine de tous les vices, dit Salvien, ainsi que la retraite de tous les monstres, quand les Vandales se rendirent également redoutables à cette province par leur férocité & par les horreurs de leur impureté. Le zélé Pontife voulut convaincre publiquement ces hérétiques des infamies exécrables dont on les accusoit, afin d'en imprimer à tout le monde le mépris & l'aversion convenables. On trouva moyen d'en tirer l'aveu de plusieurs points de leurs dogmes sacriléges, & des honteuses cérémonies de leurs mysteres. Une jeune fille qui n'avoit pas plus de dix ans, deux femmes qui l'avoient ins-

truite au crime, son corrupteur même, & l'Evêque Manichéen qui avoit présidé à l'infamie, confesserent unanimement, quoique séparément, des choses si détestables, que les assistans frémissoient d'horreur. On usa, contre ces pernicieux sectaires, d'une vigilance & d'une rigueur proportionnées aux désordres qu'ils introduisoient dans la société.

Les observances mêmes des Manichéens servoient à les faire connoître. Ils jeûnoient le Dimanche; & par un culte idolatrique envers le soleil, ils se tournoient vers l'Orient, à son lever, pour faire leur priere. Jusque-là, en bâtissant les églises, on en avoit toujours placé le chœur à l'Orient: mais ce nouvel abus fit déroger à l'ancienne coutume; & depuis ce temps-là, on bâtit indifféremment les églises sous toutes les expositions. On reconnoissoit encore ces hérétiques à l'usage de l'Eucharistie, qu'ils ne prenoient jamais sous l'espece du vin : ce qui prouve que dès-lors la communion sous les deux especes n'étoit pas regardée comme indispensablement nécessaire; puisque les Manichéens ne laissoient

pas de passer extérieurement pour catholiques, en ne recevant à la communion que le pain consacré.

Pour porter le dernier coup à l'impiété, après qu'on en eut si bien dévoilé toutes les horreurs; l'Empereur Valentinien donna un rescrit qui déclaroit ces sectaires infames & incapables de contracter en aucune maniere dans la société civile : sévérité salutaire à ceux-mêmes qui en furent les objets, & dont plusieurs se convertirent; mais plus utile encore à l'Italie, que les obstinés abandonnerent & délivrerent ainsi de tous les périls de la contagion. Toutefois l'Espagne, en quelques-unes de ses provinces les plus septentrionales, se trouva peu après infectée d'une hérésie toute semblable, c'est-à-dire d'un levain de Priscillianisme, qu'on avoit cru totalement étouffé, & qui, après avoir fermenté dans les ténebres, se reproduisit hardiment, à la faveur des troubles & de la négligence qu'occasionna l'invasion des Barbares. Turibicus, évêque d'Astorge en Galice, en écrivit au Pape Léon, le priant de tout peser, de tout examiner, & de condamner ce qu'il

trouveroit contraire à la foi, avec ceux de ses freres que son zele & sa prudence voudroit s'associer. Le Pape répondit avec la distinction qui étoit due aux vertus éminentes d'un Evêque, compté depuis au nombre des Saints. Il rappela d'abord le souvenir des traitemens cruels exercés contre les premiers Priscillianistes par l'Evêque Ithace, qui les avoit poursuivis autrefois jusqu'à l'effusion du sang : ce que l'Eglise désapprouve tellement, dit-il, qu'elle a mis ce sanguinaire Prélat au nombre des sectaires. Cependant, ajoute-t-il, elle ne laisse pas d'être aidée par les loix séculieres contre ces ennemis de toute puissance ; & la crainte des peines corporelles en a fait recourir plusieurs avec fruit aux remedes spirituels. Mais depuis que les calamités publiques ont empêché, tant l'exécution des loix que la célébration des conciles, l'erreur cachée & fortifiée dans les ténebres a corrompu quelques pasteurs, après les brebis. Il conclut, en ordonnant qu'on tînt un concile, le plus nombreux qu'il se pourroit. Mais la Galice obéissant aux Sueves, & les autres provinces aux Goths, il n'y eut

pas moyen de rassembler en un même lieu les évêques de ces dominations si différentes & si jalouses.

On s'assembla dans les deux Etats ; & l'on dressa une profession de foi circonstanciée, dont on exigea la souscription. Quelques sectaires signerent tout ce qu'on voulut. Aussi-tôt même que les lettres du Pape étoient arrivées en Espagne, ils s'étoient soumis à ses décisions. Ce respect empressé n'étoit qu'apparent. Il fallut les recherches les plus exactes & la plus constante vigilance, pour arrêter les progrès du mal.

En Illyrie, Anastase, évêque de Thessalonique, voulut être confirmé, comme ses prédécesseurs, dans l'autorité de Vicaire du S. Siége. Le Pontife, en souscrivant à sa demande, lui recommanda instamment le choix des évêques. Qu'aucun d'eux, lui dit-il, ne soit institué sans votre approbation, après laquelle les métropolitains les ordonneront ; & vous ordonnerez vous-même les métropolitains, qu'il faut examiner avec encore plus d'attention que les prélats ordinaires, comme étant préposés sur eux, &

d'une importance très-grande pour l'Eglise de Dieu. Comme rien n'est si avantageux que les conciles, que personne n'y manque, de ceux qui auront été invités. Vous nous renverrez, suivant l'usage, & les appellations, & les causes majeures qui ne pourront se terminer sur les lieux.

Léon se vit bientôt après engagé dans la nécessité de faire de la peine à un Saint. On lui manda l'entreprise de S. Hilaire d'Arles sur ses collegues. Cet Evêque qui ne respiroit que la vertu, avoit la plus haute idée des prérogatives de son siége. Il est vrai que depuis les concessions faites à Patrocle, par le Pape Zosime, l'Evêque d'Arles étoit regardé comme le premier métropolitain des provinces circonvoisines, sans le consentement duquel l'ordination d'un autre métropolitain étoit censée illégitime. Soit pour cette cause, soit à raison de la splendeur & des priviléges de la ville d'Arles qu'on appelloit la Rome des Gaules, soit pour l'antiquité de son Eglise, fondée par S. Trophime; Hilaire s'attribuoit tous les droits de primatie, au moins celui d'ordonner & de déposer les évêques

Hilar. Vit. p. 16. & 17.

hors de sa province, sans le consentement de leurs propres métropolitains. Il avoit fait le premier essai de cette autorité, dans un concile de Riez, où il présida & déposa Armentaire, évêque d'Embrun, ordonné par deux évêques seulement, tandis que les canons en exigeoient trois. Il paroît cependant que cette Eglise d'Embrun n'étoit pas encore métropolitaine. Dans un concile d'Arles, tenu peu d'années après, & où se trouva l'Evêque de Lyon, il fit reconnoître que les conciles des Gaules ne devoient s'assembler que suivant la volonté de l'Evêque d'Arles. La raison qui parut péremptoire, toute foible qu'elle est, c'est que sous le regne de Constantin, les évêques de toutes les parties du monde s'étoient rassemblés pour le grand Concile d'Arles, à la voix de Marin, évêque de ce siége.

Il tint l'an 441 un concile au territoire d'Orange, où nous ne voyons pas qu'il soit allé au delà de ses droits. Nous y remarquons au contraire plusieurs points d'une discipline sage & très-propre à maintenir le bon ordre dans les Eglises. Entre les trente ca-

nons qu'on y fit, le troisieme porte, que les pécheurs qui meurent dans l'état de la pénitence, ne recevront pas l'imposition réconciliatoire des mains, c'est-à-dire la réconciliation solennelle ; mais seulement la communion, ou l'absolution sacramentelle, qui suffit, dit le Concile, pour la consolation des mourans, selon les définitions des Peres, par qui cette communion est nommée viatique. On faisoit allusion au troisieme canon de Nicée, où il est défendu de refuser le viatique aux mourans bien disposés, c'est-à-dire, dans le sens de cet ancien Concile comme dans le sens moderne, la participation de l'Eucharistie. Ainsi paroît-il, qu'avec cette absolution sacramentelle, on administroit l'Eucharistie aux pénitens qui se trouvoient en péril de mort. Le douzieme canon d'Orange dit que celui qui perd subitement l'usage de la parole, peut recevoir le baptême ou l'absolution, s'il témoigne par quelque signe ou si l'on atteste qu'il l'a souhaité. On trouve le commencement du droit de patronage dans le dixieme canon, où il est réglé, que si un évêque bâtit une église dans le diocese

d'un autre, la dédicace & le gouvernement de cette église regarderont l'évêque du lieu, mais que l'évêque fondateur aura droit de présenter des clercs pour la desservir.

Par rapport aux réglemens des mœurs cléricales, il fut statué qu'on n'ordonneroit plus de diacres mariés, qu'ils n'eussent voué d'une maniere expresse la continence, qui toutefois s'observoit auparavant, tant par des loix formelles que par l'ancienne coutume; que tous ceux qui, depuis leur ordination, auroient eu commerce avec leurs femmes, seroient exclus du ministere, & qu'on n'ordonneroit plus de diaconnesses. Pour le soudiaconat, ce n'est point une raison d'exclusion, que la bigamie : ce qui étoit contraire à la discipline de l'Eglise Romaine; ainsi que le quatrieme canon, qui accordoit la pénitence publique aux clercs.

Enfin l'an 444, l'Evêque d'Arles étendant son zele jusque dans le pays des Séquaniens, & visitant l'Eglise de Besançon, il rassembla les prélats voisins en concile, & déposa l'Evêque Célidoine, qu'on accusoit de bigamie & de quelques autres irrégularités. Céli-

doine en appella au S. Siége, & se transporta lui-même à Rome pour défendre sa cause. Hilaire l'ayant appris, l'y suivit à pied, quoiqu'au cœur de l'hiver. Là, en présence des parties, la cause fut examinée en concile. On trouva que le zele du Saint Archevêque l'avoit porté trop loin. Il ne put détruire les témoignages qui justifioient Célidoine; & la sentence de déposition fut cassée. Hilaire avoit trouvé mauvais qu'on soupçonnât seulement sa maniere d'agir, & il s'étoit expliqué avec une sécheresse qu'on avoit prise pour hauteur. Dès qu'il vit une sentence contraire à la sienne, il repartit brusquement, sans prendre congé du Souverain Pontife, n'acquiesça point au jugement pontifical, & en continuant de soutenir ses prétentions, convainquit entiérement les Romains, qu'avec beaucoup de sainteté on pouvoit avoir des torts.

On ne sauroit en effet s'empêcher de rendre justice à ses vertus éclatantes. Après avoir préféré la retraite & la pauvreté évangélique aux avantages d'une illustre naissance, il avoit conservé dans l'épiscopat toute l'austé-

rité & l'abnégation d'un solitaire. Il étoit toujours nuds pieds chez lui, ne faisoit pas autrement ses plus longs voyages, portoit le même habit en toute saison, pratiquoit le travail des mains; & pour suffire à toute l'étendue de ses devoirs ou de son zele, on le voyoit souvent occupé de plusieurs choses à la fois; dictant une lettre, ou parcourant un livre des yeux, tandis qu'il faisoit quelque ouvrage manuel. On lisoit toujours à sa table, & il en introduisit la coutume dans le pays. Dès le commencement de son épiscopat, il établit à Arles une communauté de religieux ou de clercs réguliers. Il bâtit plusieurs églises, marqua plus de zele encore pour les temples vivans du Saint-Esprit; ne faisant pas difficulté de vendre jusqu'aux vases sacrés, pour le soulagement des pauvres & la redemption des captifs. Il avoit un don particulier pour annoncer la divine parole. Nous apprenons d'un auteur contemporain, que l'onction de ses discours triomphoit sur-tout dans l'administration du Sacrement de Pénitence, où il peignoit en particulier à chacun

de ses pénitens, d'un ton extrêmement pathétique, la rigueur des jugemens de Dieu, & l'horreur des plaies que le péché fait à nos ames, jusque dans les replis les plus cachés des consciences. Quoiqu'il ait été suspect de prévention en faveur des erreurs Sémi-Pélagiennes, avant qu'elles eussent essuyé une condamnation authentique, les novateurs, ennemis de l'Eglise, ne sauroient tirer aucun avantage de sa conduite avec le Souverain Pontife, dans une affaire aussi étrangere au dogme que l'examen des prérogatives d'une Eglise particuliere. Les méprises & les vivacités en ce genre, sont de ces fautes où Dieu permet que les saints tombent quelquefois, pour les rendre plus humbles & plus circonspects.

Tel fut l'effet que produisit dans le S. Archevêque d'Arles la fermeté, ou si l'on veut, la sévérité dont usa le S. Pape Léon, au moins dans la nouvelle occasion qu'on lui en donna. Tandis que l'impression fâcheuse qu'Hilaire avoit laissée de lui par l'âpreté de ses manieres, étoit toute récente à Rome, où l'on se piquoit de plus de réserve

& de politesse ; on examina l'affaire de l'Evêque Project, dont on ignore le siége. Il se plaignoit qu'étant malade, l'Archevêque d'Arles avoit accouru & ordonné un nouvel évêque, du vivant du premier. L'ordination fut cassée, défense faite à Hilaire d'entreprendre sur les droits d'autrui, lui-même privé de l'autorité dont jouissoit son Eglise sur la province Viennoise, retranché de la communion du S. Siége, & humilié jusqu'à s'entendre déclarer qu'on lui faisoit grâce en ne le déposant pas. Il paroît que l'Eglise d'Arles vouloit s'arroger le droit de primatie, même au delà de la Narbonnoise. Le Pape proposa d'accorder ce droit à l'Evêque le plus ancien, comme il étoit d'usage en Afrique ; sans prétendre cependant rien faire là-dessus, que du consentement des évêques, qui ne jugerent pas à propos d'admettre ce point nouveau de discipline. Mais le siége d'Arles demeura privé de la prérogative que le Pape Zosime avoit accordée à l'Evêque Patrocle.

Les expressions de S. Léon, dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet aux évê-

ques de la province de Vienne, ne ſont pas moins mortifiantes pour Saint Hilaire, que les effets réels de la
Epiſt. 89. ſévérité pontificale. Vous ſavez comme nous, leur dit ce grand Pape, que les évêques de votre province ont référé une infinité d'affaires au Siége Apoſtolique, & que ces cauſes lui étant portées par appel, ſelon l'ancienne coutume, il confirmoit ou annulloit les jugemens qui avoient été rendus. Mais Hilaire, troublant l'ordre établi dans les Egliſes & la paix de l'épiſcopat, a quitté cette route que nos ancêtres ont toujours tenue, & qu'ils ont ſi ſagement ordonné de tenir; & tandis qu'il prétend vous ſoumettre à ſa puiſſance, il ſe ſouſtrait à celle de Pierre. Telle fut néanmoins l'économie de la religion inſtituée par le Fils de Dieu; afin que la vérité du ſalut parvînt plus facilement à tous les peuples, il l'a fait annoncer par ſes différens Apôtres: mais en même temps qu'il a voulu que ce miniſtere appartînt à eux tous, il en a fait le principal dépoſitaire, Pierre le premier d'entr'eux; pour que les dons du ſalut ſe répandiſſent en quelque ſorte de la tête ſur

le corps entier. C'est ainsi que le Pape rappeloit aux grands principes de l'union entre les différens successeurs des Apôtres. La Puissance impériale, de son côté, trouva la conduite de l'Evêque d'Arles si extraordinaire, que dans un rescrit donné, à cette occasion, par Valentinien, il est traité d'homme inquiet & séditieux, qui a offensé la majesté de l'Empire & la dignité du S. Siége; en sorte que la seule clémence du Pape lui laissoit encore la qualité d'évêque. C'est pourquoi, ajoute l'Empereur, afin qu'on ne donne aucune atteinte à l'économie de la religion, nous défendons que les évêques, tant des Gaules que des autres provinces, entreprennent rien contre l'ancienne coutume, sans la participation du Pape; mais que tout ce que l'autorité du Siége Apostolique a sagement réglé ou réglera, soit une loi pour eux. Ainsi, que tout évêque, cité à ce tribunal & refusant d'y comparoître, y soit forcé par le Gouverneur de la Province.

S. Hilaire n'attendit pas qu'on en vînt à ces extrémités contre lui, & se mit en devoir d'appaiser le Souverain

Pontife. Sans renoncer tout-à-fait à ses droits prétendus, il les défendit avec la modestie & la douceur convenable, envoya ses mémoires à Rome par les Evêques de Digne & d'Uzez, & recommanda l'affaire au Préfet Auxiliaire qui étoit sur les lieux.

Quelle que fût la vénération de ce Seigneur pour les vertus du Saint Archevêque, il ne put approuver une constance qui avoit quelque apparence d'opiniâtreté. Il ne l'attribua point à l'arrogance, parce qu'il connoissoit la candeur & la simplicité des mœurs de son saint ami : mais cette sorte de franchise, lui dit-il en lui répondant, n'est pas du goût de tous les hommes; & les oreilles des Romains ont je ne sais quoi de plus délicat encore & de plus susceptible que les autres. Faites-moi le plaisir de vous y prêter un peu davantage : vous y gagnerez beaucoup. Il y a toute apparence, qu'Hilaire suivit ce sage conseil; du moins il n'est plus question après cela, dans son histoire, que des fruits d'un zele paisible, & d'autant plus efficace qu'il se concentra dans le troupeau commis à ses soins. La mort qui l'enleva peu

d'années après, dans la quarante-huitieme de son âge, excita les regrets les plus vifs, & fut suivie des éloges de tous les écrivains ecclésiastiques.

Les préventions passageres du Saint Evêque d'Arles ne troublerent point dans les Gaules la bonne harmonie qui doit régner entre le chef & les membres de l'Eglise. Mais bientôt après, la barque de Pierre fut battue, en Orient, d'un si furieux orage, que toute l'habileté de Léon parut à peine suffisante pour la gouverner. Eutychès, Abbé d'un monastere près de Constantinople, & fort avancé en âge, du sein de sa retraite & de son obscurité, mit l'Eglise toute en feu. Son zele ardent contre l'hérésie de Nestorius lui avoit acquis l'amitié de S. Cyrille, comme de tous les plus illustres prélats, & avoit porté sa réputation jusqu'à Rome, d'où le Pape Léon le regardoit comme un des principaux soutiens de la doctrine orthodoxe dans l'Orient. Eusebe de Dorylée en Phrygie, le même qui, n'étant qu'avocat, avoit interrompu publiquement Nestorius, quand celui-ci commença à prêcher ses erreurs, & que cet amour de la religion avoit fait

Leon. Ep. 6.

élever à l'épiscopat, s'étoit lié avec Eutychès d'une amitié fort étroite, par la conformité des mêmes sentimens contre les Nestoriens. Mais il s'apperçut dans ses fréquens entretiens avec lui, que le zele de l'austere vieillard provenoit moins d'un amour ardent pour la vérité, que de l'amertume emportée de son tempérament; qu'en évitant un précipice, il donnoit aveuglément dans le précipice opposé; & qu'il renouveloit, avec l'hérésie d'Apollinaire, les impiétés mêmes de Valentin. Long-temps il s'efforça de le ramener à la bonne voie. Le trouvant toujours d'une roideur inflexible, non seulement il rompit avec cet ami dangereux, mais il ne vit plus en lui que l'ennemi de l'Eglise, & se rendit son accusateur. Tout ceci se passoit l'an 448. Comme il étoit survenu, dans le même temps, quelques différends entre des évêques de Lydie, on tint un concile à Constantinople, afin de les terminer. L'Evêque de Dorylée profita de la conjoncture, pour faire sa dénonciation.

Conc. Calc. act. 1. p. 150.

Le S. Patriarche Flavien, du caractere le plus pacifique, fut affligé de

la démarche d'Eusebe, qu'il accusa de trop de vivacité; & souvent il lui représenta le danger d'agiter de nouveau l'Eglise, & d'aliéner un des principaux ennemis de Nestorius, tandis que le feu du Nestorianisme couvoit encore sous la cendre; que si Eutychès avoit des opinions dangereuses, il falloit le désabuser par des conférences privées, sans faire un éclat plus dangereux encore que la dissimulation, & qui ne pouvoit manquer de causer un funeste scandale. Dans le fond, le mal étoit trop grand pour être plus longtemps dissimulé. L'Evêque de Dorylée, qui n'avoit pas moins de pénétration que d'ardeur, qui d'ailleurs avoit procédé par tous les degrés de la correction fraternelle, n'eut point de peine à faire sentir au Patriarche tout ce qu'on risquoit par des délais & des tentatives inutiles. Eutychès fut donc cité; mais avec tous les ménagemens dus à son grand âge, ainsi qu'à sa réputation de zele & de vertu. Le superbe vieillard ne montra que du dépit & de l'aigreur. Il résista aux trois citations canoniques, sous prétexte qu'en se faisant moine, il étoit entré dans

son monastere comme dans son tombeau, pour n'en plus sortir.

Cependant il profita des momens, pour grossir & lier sa partie ; envoya dans tous les monasteres de Constantinople un écrit à signer, contenant ses pernicieuses opinions ; ne dissimula point qu'il s'agissoit de se liguer contre le Patriarche, & d'empêcher, qu'après avoir accablé un abbé, il ne tombât sur les autres. Mais ceux-ci, sans avoir la présomption ni la renommée de ce rigoriste séditieux, étoient beaucoup mieux fondés que lui dans les vrais principes de la religion : ils refuserent de signer ; parce qu'il ne leur appartenoit pas, déclarerent-ils, mais aux seuls évêques, de juger de la foi.

Du reste, Eutychès se retrancha, devant les députés du Concile, sur les lieux communs & les moyens de défense les plus vagues ; qu'il étoit surprenant qu'on attaquât la foi d'un homme qui avoit combattu toute sa vie contre l'erreur ; qu'une pareille accusation se détruisoit par elle-même, & par le nom de son auteur ; que c'étoit manifestement l'ouvrage de la haine & de toute l'animosité qui a coutume

coutume de succéder à l'amitié trahie, qu'il étoit sincérement attaché aux Conciles de Nicée & d'Ephese, & s'en tenoit à ce qu'avoient établi les Peres. Ce zélateur mal-adroit eut cependant l'imprudence d'en dire beaucoup plus qu'il ne vouloit, ou qu'il ne lui convenoit. Trompé par quelque espérance de faire goûter ses sentimens aux députés du Concile, il s'expliqua sans trop de mystere, au moins d'une maniere indirecte : puis il dit nettement, que quand on lui feroit voir dans les saints docteurs quelque chose de semblable à ce qu'il rejetoit, il ne l'adopteroit pas pour cela ; parce qu'il n'étudioit que les Ecritures, comme plus sûres que l'exposition des Peres même d'Ephese & de Nicée.

Cet orgueilleux Sectaire se sentoit prisé & protégé des Grands. Outre les apparences de la sainteté, dont quelquefois ceux qui la pratiquent le moins sont le plus facilement la dupe, il avoit pour lui l'Eunuque Chrysaphe, alors tout-puissant à la Cour, & d'autant plus vif sur cette affaire, qu'il servoit tout à la fois, & son affection pour Eutychès son parrain, si

ce titre en peut inspirer à de pareils fideles, & son ressentiment contre l'Evêque Flavien, monté depuis peu sur la chaire patriarchale. Au moment de son exaltation, l'Eunuque lui avoit fait demander des Eulogies pour l'Empereur ; & le Patriarche avoit envoyé de ces pains bénits, qu'on appeloit communément Eulogies. Ce n'étoit pas là le compte de cette ame vénale & sordide : il s'expliqua plus clairement, & dit que c'étoit de l'or qu'il falloit. Flavien ayant répondu qu'il n'avoit d'or que celui de l'Eglise, lequel étoit consacré au culte divin ou aux besoins des pauvres, & s'en tenant là avec une invariable fermeté, Chrysaphe ne le lui pardonna jamais. D'ailleurs le Patriarche étoit attaché à la Princesse Pulquérie qui venoit d'essuyer une disgrace, & dont la retraite seule faisoit la puissance du nouveau favori. La Princesse n'ayant pu, par tous ses reproches, corriger le Prince son frere de son inapplication, elle voulut lui donner une leçon capable de faire impression, & n'y réussit que trop bien. Elle dressa, en bonne forme, un acte de vente de l'Impératrice Eudoxie, &

le présenta à Théodose, qui signa sans lire, selon la coutume. Aussi-tôt elle fit disparoître l'Impératrice, sous quelque prétexte détourné. L'Empereur, qui aimoit tendrement sa femme & ne pouvoit rester long-temps sans la voir, ne tarda point à la demander. Pulquérie fit réponse qu'elle n'étoit plus à lui, & produisit l'acte de sa vente bien signé. C'étoit là sans doute pousser un peu loin la plaisanterie. Elle piqua vivement l'Empereur, & plus encore l'Impératrice, qui se crut méprisée. Théodose, dans le premier emportement, manda le Patriarche, & lui dit d'ordonner Pulquérie diaconesse, afin qu'elle ne se mêlât plus du gouvernement. Mais Flavien la fit avertir à propos. Elle se retira dans une maison de campagne, au bord de la mer, où elle resta assez long-temps, pour faire connoître le besoin que l'Empire avoit d'elle. L'Evêque & l'Eglise sentirent, encore mieux que les autres Ordres de l'Etat, le vide qu'elle faisoit à la Cour.

Cependant la marche réguliere & mesurée du Concile déconcertoit les protecteurs d'Eutychès. La Cour lui fit

dire de comparoître, en lui promettant une escorte & tout ce qui conviendroit pour une pleine sûreté. C'est pourquoi, à la troisieme citation, qui se fit un Mercredi dix-sept de Novembre, il prit le parti de demander un délai pour le reste de la semaine, ou jusqu'au Lundi suivant. Dès le seize, il avoit envoyé quelques-uns de ses moines, pour faire une sorte d'excuse sur l'accablement de son chagrin & sa mauvaise santé, qui lui enlevoient, dit-on, le sommeil, & l'avoient particuliérement tourmenté la nuit précédente. Flavien, comme Président du Concile, répondit d'une maniere à faire connoître toute la bonté de son ame & la pureté des intentions qui dirigeoient ses procédés.

Conc. Calc. act. 1. p. 206.

Nous ne pressons pas, dit-il, l'Archimandrite, au delà de ce que comportent ses forces ou sa foiblesse : nous ne sommes ni cruels ni déraisonnables. C'est à Dieu de donner la santé, & à nous d'attendre que votre Abbé se porte mieux. En venant ici, il trouvera dans nous autant de peres & de freres : il ne nous est pas inconnu; que dis-je? il est notre ami. S'il est

venu autrefois pour confondre Nestorius, avec quel empressement ne doit-il pas venir pour se disculper lui-même ? Nous sommes hommes & sujets à l'erreur. Combien de grands personnages se sont trompés ? Il n'y a point de honte à quitter la voie mauvaise, il n'y en a qu'à y persévérer. Qu'il vienne avec confiance. Nous excusons le passé. Je l'ai connu & chéri, avant même que vous le connussiez. Qu'il nous assûre, pour l'avenir, de se conformer aux sentimens des Peres & de ne plus les contredire. Cette démarche est indispensable. Veux-je sa perte ? Veux-je son avilissement ? Dieu m'en garde ! Mais vous connoissez le zele de son accusateur, auprès de qui le feu même peut paroître froid. Dieu sait tout ce que j'ai fait pour le modérer. Que pouvois-je davantage ?

On prit en effet le parti d'attendre, & Eutychès enfin celui de comparoître. Ainsi, le Lundi, 22 Novembre, jour de la septieme & derniere session, il vint avec une troupe nombreuse de soldats, de moines, d'officiers du Prétoire, sous la conduite & la protection du Patrice Florent, qui eut ordre

exprès d'assister au Concile à titre de défenseur de la foi. Quelque désagréable que cet appareil fût aux Peres, on ne laissa pas de faire des acclamations pour l'Empereur : ce qui montre qu'elles n'étoient ordinairement que de pure cérémonie. Du reste on ne mollit point. On plaça au milieu de l'assemblée l'accusé & l'accusateur, debout l'un & l'autre ; & on lut le journal de ce qui s'étoit passé jusque-là. Quand on en vint aux points importans de la foi d'Eutychès, le Patrice lui voulut demander si telle étoit sa croyance. Mais l'Evêque de Dorylée témoigna la crainte où il étoit, que l'accusé n'en fût quitte pour une profession de foi qui ne regardoit que l'avenir, sans qu'il fût question du passé, & que lui même en conséquence ne passât pour calomniateur ; d'autant plus que l'Hérétique le menaçoit du bannissement, & qu'on nommoit déjà le désert d'Oasis, comme le plus affreux où l'on pût être relégué.

Le Patriarche dissipa cette alarme. La preuve des assertions précédentes d'Eutychès ayant été faite, Flavien se mit en devoir de les lui faire rétracter,

en lui demandant s'il reconnoissoit en J. C. l'union des deux natures. Oui, répondit-il, de deux natures. De deux natures après l'incarnation, reprit aussitôt Eusebe? Le confessez-vous? & que J. C. nous est consubstantiel, C'étoit là le nœud de la difficulté. L'Hérétique voulant l'éluder, repartit qu'il n'étoit pas venu pour disputer, & qu'il ne lui convenoit pas de raisonner sur la nature divine. Mais enfin, reprit le Patriarche, ne croyez-vous pas que le même J. C. Fils unique de Dieu, est consubstantiel à son Pere selon la divinité, & consubstantiel à nous selon l'humanité? Quel péril trouvez-vous à confesser la même foi que nous? Nous n'innovons rien, nous suivons simplement la doctrine de nos Peres. Jusqu'ici, répondit Eutychès, je ne l'ai point dit. Comme je crois que le corps de J. C. est le corps d'un Dieu, je ne soutiens pas que ce soit le corps d'un homme, mais un corps humain, le Seigneur s'étant incarné de la Vierge. Que s'il faut ajouter, qu'il nous est consubstantiel, je le répete d'après Votre Sainteté. C'est donc par nécessité, dit Flavien, & non selon votre

pensée, que vous confessez la foi ? C'est, répondit-il, ma disposition présente. Avant ceci, comme je sais que le Seigneur est notre Dieu, je craignois de raisonner sur sa nature : mais puisque Votre Sainteté me le permet & me l'enseigne, je dis comme elle.

Cette étrange modestie piquant jusqu'à ses protecteurs, le Patrice lui demanda, s'il croyoit, ou non, que notre Seigneur, après l'incarnation, fût de deux natures. Eutychès répondit qu'il reconnoissoit deux natures avant l'union, mais qu'après l'union, il n'en confessoit qu'une. Alors fatigué du style énigmatique de ce moine artificieux, qu'on n'avoit même réduit à s'expliquer de la sorte qu'après de longs pourparlers, le Concile lui déclara qu'il falloit anathématiser nettement tout ce qui étoit contraire à la doctrine qu'on venoit de lui proposer. Je vous ai dit, répliqua-t-il, que je ne tenois point ci-devant cette doctrine. A présent que vous l'enseignez, je suis mes Peres. Mais je n'ai point vu cela clairement dans l'Ecriture ; & les Peres mêmes ne l'ont pas tous enseigné. Malheur à moi donc, si je prononçois cet anathême ! car

j'anathématiserois les saints docteurs. Tous les évêques se leverent, en s'écriant avec indignation : Qu'il soit lui-même anathême. Flavien dit : Que le Saint Concile juge cet homme, qui ne veut ni confesser clairement la foi, ni se soumettre aux sentimens de ses juges. Puis revenant à son caractere de bonté & de douceur, il lui représenta qu'il étoit encore temps, en avouant sa faute, d'en obtenir le pardon. Le Patrice venant à l'appui : Pensez-y bien, Eutychès, lui dit-il. Quelle peine vous faites-vous de confesser avec l'Eglise deux natures en J. C., & que notre Rédempteur nous est consubstantiel ? Le vieillard opiniâtre répondit : J'ai lu dans S. Cyrille & dans S. Athanase, que J. C. avoit deux natures avant l'union ; mais après, ils n'en disent plus qu'une. Florent insista : Enfin confessez-vous deux natures après l'union ? Eutychès repartit : Faites lire S. Athanase ; vous verrez qu'il ne dit rien de semblable. Si vous ne croyez deux natures après l'union, dit Basile, Evêque de Séleucie, vous admettez un mêlange & une confusion. Florent ajouta : Qui ne dit

pas deux natures, n'a pas la vraie foi.

Tout le Concile crut ne devoir pas pousser plus loin la longanimité, & se leva en disant : On ne fait point croire par force ; mais la foi triomphe de l'orgueil & de la résistance. Longues années aux Empereurs, longues années aux protecteurs de la sainte doctrine ! L'Hérétique ne se rend pas ; cessez de le solliciter & de flatter son arrogance. Aussi-tôt l'Evêque Flavien prononça la sentence d'excommunication & de déposition, qui fut souscrite par trente-deux évêques, & par vingt-trois abbés, prêtres pour la plupart, & dont le plus vénérable étoit S. Marcel, chef des Acémetes.

Sur. ad 29 Decembr.

Ce Saint Abbé étoit né en Syrie, d'une famille puissante : mais ses parens étant morts, & l'ayant laissé maître de leurs grands biens à la fleur de son âge ; après les avoir partagés entre tous les nécessiteux, il étoit venu se renfermer à Constantinople dans le monastere de l'illustre S. Alexandre, dont il se montroit le parfait imitateur. Ayant été forcé de lui succéder, il conservoit tout le recueillement & toute la modestie d'un simple religieux. Il

porta le désintéressement au point de distribuer à d'autres monasteres les biens d'un nouvel héritage que son frere lui avoit laissé. Trait des plus admirables dans la vie cénobitique, où l'on se fait quelquefois un mérite de l'esprit même de rivalité & d'intérêt, quand il ne concerne que la communauté. Mais entre toutes les vertus, auxquelles le Ciel rendit témoignage par des miracles du premier ordre, en particulier par la résurrection éclatante d'un mort, l'Abbé Marcel signaloit sur-tout son horreur des nouveautés contraires à l'enseignement de l'Eglise.

Cependant Eutychès écrivit au Pape, & se prétendit injustement condamné, tant pour le fond des choses, que pour les formes & le procédé. Il avoit dit tout bas au Patrice Florent, comme le Concile de C. P. finissoit, qu'il en appelloit aux Conciles de Rome, d'Alexandrie & de Jérusalem. Ces paroles ambigües & dites à la dérobée, il les fit valoir, comme un appel en regle; & l'on disputa vivement là-dessus, dans des conférences qu'ordonna l'Empereur, pour faire réviser les actes du

Lup. Collect. c. 1. 2.

Concile, & en constater la fidélité. Chrysaphe, qui gouvernoit despotiquement l'Empire & l'Empereur, vouloit, à la faveur du trouble & de l'émotion des esprits, tirer Eutychès d'embarras. Mais toute sa trame n'a servi qu'à rendre plus authentique ce monument de respect à l'égard des premiers juges de la foi, selon l'ordre de leurs siéges. Les lettres de Théodose à S. Léon, ménagées par le même favori, ne furent pas plus avantageuses au Novateur qu'il protégeoit. Il est vrai que le Pape, prévenu d'abord par les impostures du Sectaire & par une recommandation signée de l'Empereur, conçut quelque inquiétude au sujet du Concile de Constantinople, & qu'il la témoigna par ses lettres au Patriarche Flavien. Mais celui-ci l'eut bientôt dissipée, en lui faisant dans sa réponse le récit net & abrégé de toute la suite de l'affaire.

Conc. Calced. 1. Part. c. 4.

Eutychès, dit-il, veut renouveller les hérésies d'Apollinaire & de Valentin, soutenant qu'avant l'incarnation il y avoit deux natures en J. C., la divine & l'humaine, mais qu'il n'y en a plus qu'une depuis cette union; & que le corps du Sauveur, pris de

Marie, n'eſt pas de notre ſubſtance, ni même conſubſtantiel à ſa mere, quoiqu'il le diſe un corps humain. Il a été condamné, ſur les accuſations bien prouvées de l'Evêque Euſebe, & ſur ſes propres réponſes dans le Concile, où il s'eſt décelé lui-même, comme vous le verrez dans les actes que nous joignons à cette lettre. Il eſt temps que vous en ſoyez inſtruit; puiſqu'Eutychès, après une condamnation auſſi juſte & auſſi réguliere, loin de ſe réconcilier avec Dieu par la pénitence, loin de nous conſoler dans la douleur que nous reſſentons de ſa perte, ne s'occupe qu'à mettre le trouble & la zizanie dans notre Egliſe & à ſoulever les puiſſances contre elle. Nous voyons par vos lettres, qu'il a fait parvenir ſes menſonges juſqu'aux oreilles de Votre Sainteté, à qui, dit-il avec impudence, il a interjeté appel lors de notre jugement. Que cette nouvelle impoſture vous engage, Très-Saint Pere, à repouſſer, avec votre vigueur accoutumée, l'injure de l'Egliſe & la nôtre. Faites votre propre cauſe de cette affaire; affermiſſez la foi de l'Empereur, & mettez le ſceau de vos dé-

crets à une condamnation très-canoniquement prononcée. On fait courir le bruit d'un plus grand Concile : mais qu'est-il besoin d'un Concile nouveau, qui dans les conjonctures présentes peut troubler toutes les Eglises ? Cette cause n'a plus besoin que du concours de votre suffrage & de votre autorité. Ce Concile dont le bruit couroit en Orient, & que Flavien, avec les autres évêques orthodoxes, ne jugeoit nullement nécessaire en cette rencontre, étoit néanmoins un Concile œcuménique. Mais on étoit persuadé que le Concile particulier de Constantinople, confirmé par le Pape, & reçu des autres Eglises, avoit un droit égal à la soumission du jugement de tous les fideles. La lettre de Flavien, jointe aux actes de Constantinople, fit échouer l'entreprise de l'Hérésiarque du côté de l'Eglise Romaine.

Mais il ne se rebuta point. Ce moine hypocrite, qui faisoit scrupule de mettre le pied hors du monastere, se tourna de tous les côtés ; & prenant, avec l'esprit de l'hérésie, celui de la ruse & de l'intrigue, il s'avisa d'écrire à l'Evêque de Ravenne, pour l'engager

dans son parti. Cette ville étoit alors le siége de l'ancien Empire. En gagnant l'Evêque Pierre-Chrysologue, outre que son mérite extraordinaire donnoit un grand éclat à sa secte, le Novateur se flatta que la Cour Impériale d'Occident lui deviendroit par-là plus favorable même que celle d'Orient. Mais le S. Evêque étoit encore plus humble & plus ferme dans la foi, que distingué par son rang & ses rares talens. Il répondit à Eutychès, qu'il n'avoit pu lire sa lettre sans un amer chagrin; que la loi de la prescription, prévalant dans les choses humaines par le laps de trente ans, il étoit bien étrange qu'on fût en différend après tant de siecles, contre la loi divine, sur la génération de J. C.; qu'il ne pouvoit mieux répondre à sa confiance, qu'en le pressant de se soumettre aux enseignemens du Pontife Romain, puisque le Prince des Apôtres qui gouverne le Siége Apostolique, y donne la vraie foi à ceux qui la cherchent; que lui-même étoit le premier à faire ce qu'il conseilloit, & qu'il ne s'ingéreroit jamais dans un pareil jugement, sans le consentement

Conc. Calc. P. 1. c. 15.

de l'Evêque de Rome. Ce n'eſt pas là ce que demandoit l'Héréſiarque : il réuſſit mieux auprès de Dioſcore.

Une diſſimulation de ſyſtême plus que de caractere, & une ſuite bien combinée d'artifices, avoient porté cet homme dangereux sur la chaire patriarchale d'Alexandrie : hypocrite tout différent d'Eutychès, & qui, ſans s'aſtreindre, comme ce ſuborneur auſtere, aux obſervances extérieures & pénibles de la vertu, avec une mondanité & un faſte tout ſéculier, des mœurs plus qu'équivoques, des injuſtices criantes & de vraies concuſſions, ſe donnoit pour un Saint, extorquoit juſqu'aux témoignages de l'eſtime & de la vénération, par la terreur de ſon deſpotiſme, & par les manœuvres d'une foule de tyrans ſubalternes, qu'attachoit à ſon ſort le goût des mêmes vices & l'aſſurance de l'impunité : génie entreprenant, d'une obſtination indomptable, d'une audace que n'arrêtoit pas la perſpective des extrémités les plus funeſtes; tel enfin qu'il le falloit pour donner de la célébrité aux rêveries d'un enthouſiaſte obſcur, & pour en couvrir le ridicule. Celui-ci ne pouvoit mieux

choisir son protecteur parmi tous les prélats; & déja l'Eunuque Chrysaphe connoissoit assez l'Evêque d'Alexandrie, pour fonder sur lui le succès de ses mauvais desseins contre l'Eglise, ou plutôt contre la Princesse Pulquérie : ce qui l'intéressoit bien autrement que toutes les affaires ecclésiastiques, & que les idées creuses d'un faux dévot.

Pour empêcher qu'elle ne se réconciliât avec l'Empereur, il s'efforça de la brouiller de plus en plus avec l'Impératrice : en quoi il ne réussit que trop bien. Il arriva de cette mésintelligence, & plus encore peut-être de la jalousie naturelle dont les femmes même du plus grand mérite ne se préservent pas toujours, que Pulquérie traitant Eutychès en hérétique, Eudocie se déclara ouvertement pour ce Novateur. Chrysaphe, qui connoissoit Dioscore, ne se donna pas la peine de prendre des détours dans ce qu'il avoit à lui proposer. Il lui écrivit ingénûment, qu'il lui promettoit de le favoriser en toute occasion, s'il vouloit prendre la défense d'Eutychès & se déclarer contre Flavien. En même temps Eutychès référa son affaire à Dioscore,

Nicephor. L. XIV. c. 47.

& le pria d'en connoître. Dioſcore écrivit auſſi-tôt à l'Empereur, qu'il falloit aſſembler un concile univerſel : ce qu'il obtint facilement, ayant pour lui le favori & l'Impératrice.

Le Concile fut convoqué pour le premier jour du mois d'Août, & l'ordre ſignifié à Dioſcore, de choiſir dix métropolitains de ſa province, autant d'évêques capables de ſoutenir la foi, & de ſe rendre avec eux à Epheſe. On donna des ordres auſſi peu canoniques pour les autres provinces; c'eſt-à-dire qu'on n'admit pas généralement les prélats, à raiſon du caractere épiſcopal, qui ſeul les conſtitue juges de la doctrine; mais ſous certaines conditions, & moyennant certaines qualités dont l'examen donnoit lieu d'exclure tous ceux qu'on voudroit. Quant à ceux qu'on craignoit particuliérement à cauſe de leurs lumieres & de leur oppoſition marquée à la nouvelle doctrine, tels que le célebre Théodoret, on eut la précaution de les exclure nommément, ſous le prétexte impoſant qu'ils penchoient vers l'héréſie des Neſtoriens. Sous le même prétexte, & de peur, diſoit-on, que les fauteurs de Neſtorius ne cabalaſſent pour

l'élection d'un président de leur parti, l'Empereur nomma Dioscore, par un acte de pleine autorité, aussi irrégulier qu'injurieux au Pape, à qui le droit de présider aux Conciles généraux n'avoit jamais été contesté.

On ne pouvoit néanmoins se dissimuler, que ce seroit un attentat de célébrer un Concile œcuménique à l'insu de l'Evêque de Rome, & que dans ces conjonctures il falloit qu'il y donnât son consentement. On lui annonça donc la convocation, en le priant avec une déférence artificieuse de s'y trouver lui-même. La religion de Théodose, dit à ce propos Saint Léon dans son épître au Concile, lui faisant respecter l'institution divine, il a recouru à l'autorité du Siége Apostolique pour l'exécution de son pieux dessein, comme s'il eût desiré apprendre la vérité de la propre bouche de Pierre. Mais le sage Pontife n'eut garde de sortir de Rome dans ces circonstances. Outre l'usage contraire & les raisons générales, son esprit pénétrant & juste lui laissoit entrevoir bien d'autres inconvéniens. Il auroit voulu même empêcher ce fatal Con-

Leon. Epist. xv. edit. Par. 1671.

cile ; & il fit tout son possible, mais inutilement, pour faire changer de résolution à l'Empereur, au moins quant au lieu de l'assemblée. Il crut enfin qu'il y auroit encore plus de danger à s'y opposer absolument, & il envoya trois légats, Jule Evêque de Pouzzoles, avec le Prêtre René, & le Diacre Hilarus. Ce fut alors qu'il écrivit à Flavien de C. P. cette épître admirable, que refusa même de lire ce faux Concile, & qui fut reçue ensuite du S. Concile de Calcédoine comme un oracle émané de la bouche même de Pierre. De bons auteurs citent des prodiges pour l'accréditer davantage, & ils prétendent que le Prince des Apôtres influa dans sa rédaction, autrement que par la protection spéciale dont il favorise l'Eglise Romaine: mais la seule inspection de ce divin monument suffit pour le faire apprécier autant qu'il le mérite.

Leon. Epist. x.

Le Saint Pontife commence par faire remarquer l'ignorance & le peu de droiture d'Eutychès. Quelle intelligence des Ecritures, dit-il, peut-on supposer à cet étrange Docteur, qui paroît ignorer les premiers articles du

Symbole ? Ce qu'on fait confeſſer à tous ceux qui ſont régénérés par le baptême, n'a pas encore été compris par cet imprudent vieillard, qui ne ſait, ni concevoir des penſées dignes de nos auguſtes myſteres, ni écouter ceux qui ſont plus ſages & plus doctes que lui. Ne ſemble-t-il pas que c'eſt de cet endurci que le Pſalmiſte diſoit, qu'il avoit refuſé d'entendre, pour ſe diſpenſer de bien agir ? Et que lui eût-il fallu écouter ? Rien autre choſe que cette formule ordinaire, par laquelle les fideles font profeſſion de croire en Dieu le Pere tout-puiſſant, & en J. C. ſon fils unique, notre Seigneur, né de la Vierge Marie, par l'opération du S. Eſprit. Confeſſer que le Tout-puiſſant eſt pere, c'eſt dire que ſon fils lui eſt conſubſtantiel, ce fils, ce même fils qui eſt né de la Vierge, ſans aucune léſion de la virginité, par l'opération pure & merveilleuſe de l'Eſprit-Saint. La génération temporelle n'a rien ajouté, ni rien ôté à la génération éternelle. Mais ce fils engendré de toute éternité, n'en a pas moins pris dans le temps notre nature, qu'il a ainſi rendue la

fienne, en fe rendant lui-même confubftantiel à nous. Sans quoi la domination de la mort & du péché, ou la puiffance de Satan, n'auroit pu être détruite; c'eft-à-dire que la nature divine & la nature humaine ont été unies dans la perfonne de J. C., afin que le même Médiateur pût fatisfaire en fouffrant & en mourant, & demeurât cependant immortel & impaffible. Après ce début, Léon établit fur l'Ecriture toutes ces vérités capitales qui font la fubftance & la bafe du chriftianifme; il les développe, il les préfente fous toutes leurs faces; il les manie avec tant d'aifance, de nobleffe & d'exactitude, qu'on imagine plutôt entendre l'Apôtre Pierre ou Paul, qu'un Docteur encore revêtu d'une chair mortelle.

Notre Médiateur, reprend-il enfuite, a véritablement dans fa perfonne tout ce qui eft naturellement en nous, tout ce qu'il y a mis en nous créant, & qu'il vouloit réparer en nous rachetant. Mais il n'a point ce que le Tentateur y a fur-ajouté. Il a pris la forme de l'efclave ou du pécheur, & non la fouillure du péché; il a relevé la baf-

fesse de l'humanité, sans dégrader la Divinité. L'anéantissement par lequel le Maître & le Créateur des immortels a voulu devenir un homme sujet à la mort, est, non pas un défaut de puissance, mais un effort tout-puissant de miséricorde; de sorte qu'en prenant toutes les propriétés de notre nature, il n'en a perdu aucune de la sienne. La nature divine n'est point altérée par la grace qu'il nous a faite; la nature humaine n'est pas absorbée par la dignité qu'elle a reçue; il est devenu aussi véritablement homme, qu'il demeure immuablement Dieu. Il est Dieu, puisqu'avant tout commencement étoit le Verbe, & que le Verbe étoit Dieu: il est homme; puisque le Verbe a été fait chair, & qu'il a conversé parmi nous. Il est homme, né d'une femme, & sujet à toutes nos infirmités, à l'exception du péché; mais toutes choses ont été faites par lui, & sans lui rien n'a été fait. Sa naissance temporelle marque la nature humaine; cette naissance, tirée d'une vierge, manifeste la puissance divine. C'est un enfant dans la bassesse du berceau, & c'est l'Eternel célébré au plus haut des cieux.

Hérode le cherche, pour le mettre à mort; mais les Mages viennent du fond de l'Orient, pour l'adorer. Il reçoit, comme un pécheur, le baptême de Jean; & dans le même instant, le Dieu trois fois Saint le déclare son fils bien-aimé. Comme homme, il est tenté par Satan; comme Dieu, il est servi par les Anges. Il est visiblement de l'homme d'éprouver la faim, la soif, la lassitude, le besoin de vêtemens & de sommeil; mais il est incontestablement d'un Dieu, de rassasier cinq mille personnes avec cinq pains, de donner le breuvage qui étanche à jamais la soif, de marcher sur les flots, & de commander aux tempêtes. Il n'est pas d'une même nature, de pleurer la mort d'un ami & de le ressusciter; d'expirer sur un gibet & de mettre toute la nature en deuil, d'obscurcir le soleil, de faire trembler la terre, de briser & les rochers & les cœurs endurcis au crime, & d'ouvrir au scélérat contrit la porte du Ciel. Depuis que le Fils engendré avant tous les temps a reçu dans le temps une naissance nouvelle, il existe un nouvel ordre de choses. Celui qui est invisible

invisible de sa nature, s'est rendu visible à la nôtre; l'incompréhensible s'est mis à la portée de notre conception; le Principe de tous les êtres a commencé d'être; le Maître des choses qui sont & de celles qui ne sont pas encore, a pris la forme d'un esclave; l'infini s'est renfermé dans le corps d'un enfant; l'impassible s'est revêtu de membres souffrans; & l'Auteur de la vie s'est rendu sujet à la mort.

Ainsi les choses opposées se trouvent-elles réunies; & quoiqu'en J. C. il n'y ait qu'une personne, il y reste constamment & sans nul mêlange deux natures distinctes. Autre est celle qui lui fait dire: *Le Pere & moi ne sommes qu'une même chose*; & celle qui lui fait dire aussi véritablement: *Le Pere est plus grand que moi*. C'est à cause de cette unité de personne, qu'il est marqué, tant dans les Ecritures que dans les Symboles, que le Fils de l'homme est descendu du Ciel, & que le Fils de Dieu a pris chair de la Vierge, qu'il a été crucifié & enseveli, quoiqu'il ne l'ait été que dans la nature humaine. Quand il conversoit sur la terre avec ses disciples, il demanda

à ses Apôtres ce qu'ils croyoient du Fils de l'homme, c'est-à-dire de lui-même, qu'ils voyoient revêtu d'une chair mortelle. Pierre prenant la parole, lui dit qu'il étoit le Christ, fils du Dieu vivant; le reconnoissant Dieu & Homme tout à la fois. Après sa résurrection, il fit remarquer, par les vestiges de ses plaies, que son corps étoit réel, sensible, palpable; & en même temps il entra, les portes fermées, dans l'endroit où se cachoient ses disciples, leur donna le Saint-Esprit, l'intelligence des Ecritures, le don des miracles: & il montra ainsi dans sa personne les deux natures unies & distinctes. Sur quoi donc est appuyé celui qui ne veut pas que le Fils de Dieu ait véritablement notre nature? Qu'il tremble, le téméraire Eutychès, à ces paroles de Saint Jean: *Tout esprit qui confesse que J. C. est venu dans la chair, est de Dieu; & tout esprit qui divise J. C., n'est pas de Dieu, mais un Antechrist.* Or qu'est-ce que diviser J. C., si ce n'est en retrancher la nature humaine? Cette erreur ruineuse anéantit la passion du Sauveur & la vertu de son sang.

S. Léon termine enfin son épître, en relevant ce qui avoit échappé aux évêques assemblés à Constantinople pour juger Eutychès. Le Novateur avoit répondu à leurs interrogations, qu'il reconnoissoit deux natures en J. C. avant l'union, & une seule après. Cette seconde impiété avoit tellement attiré l'attention des Peres, qu'ils n'avoient rien prononcé contre la premiere. Je m'étonne, leur dit à ce sujet le savant Pontife, que vous n'ayez pas condamné un pareil blasphême; puisqu'il n'y a pas moins d'impiété à dire, que le Fils de Dieu étoit de deux natures avant l'incarnation, que de soutenir, qu'après l'incarnation il n'en a plus qu'une. Ne manquez donc pas de lui faire rétracter cette erreur, s'il vient à se convertir. En ce cas néanmoins, usez avec lui de toute sorte d'indulgence. La foi n'est jamais mieux vengée, que quand l'erreur est condamnée par ses propres auteurs. Telle est la doctrine de l'épître à Flavien, assez fameuse & assez éloquente, pour qu'on lise avec plaisir ce que nous en avons rapporté.

Elle étoit destinée à être lue dans

le Concile, comme un témoignage de la foi de l'Eglise Romaine; ce qui n'empêcha point que le Pape n'instruisît particuliérement ses légats, ainsi que Julien, Evêque de l'île de Cos dans l'Archipel, chargé à C. P. des affaires de l'Eglise Romaine. Il lui en écrivit directement, & n'omit rien pour le mettre parfaitement au fait des questions agitées. Ici le savant Pontife revint encore à ce qu'Eutychès avoit avancé impunément jusque-là, touchant les deux natures du Fils de Dieu avant l'incarnation. Il craignoit que le Sectaire n'imaginât que l'ame du Sauveur avoit préexisté dans le Ciel, avant d'être unie au Verbe dans le sein de la Vierge; ce qui est contre la foi, dit le Pontife, & retombe dans l'opinion condamnée d'Origene, que les ames ont existé & agi avant d'animer les corps. On peut observer en passant, combien la doctrine fut saine de tout temps dans l'Eglise Romaine; ou combien la question de la préexistence des ames s'étoit éclaircie depuis les commencemens de S. Augustin, qui, avant son épiscopat, l'avoit crue soutenable.

Leon. Epist. XI.

La doctrine de S. Léon n'étoit pas

seulement exacte & profonde; il savoit encore la rendre sensible, & la mettre à la portée de tous les esprits. C'est ainsi qu'il explique, par ce qui se passe dans les hommes, l'union hypostatique qui se fait des natures en J. C. sans anéantissement d'aucune des substances unies. Après avoir dit à Julien de Cos, que le Verbe ne s'est pas changé en chair par l'incarnation, ni la chair en Verbe, il ajoute: Que le Verbe, avec la chair & l'ame humaine, fasse un seul J. C.; c'est ce que nous croyons d'autant plus facilement, qu'en chaque homme la chair & l'ame, qui sont de natures dissemblables, font une seule personne.

Le sage Pontife écrivit à plusieurs autres personnages, relativement au prochain Concile; mais il n'en ménagea aucun avec plus de circonspection que le foible Théodose, à qui même il se mit en devoir de faire agréer ses excuses sur ce qu'il ne se rendoit pas en personne à Ephese, & qu'il n'y assistoit que par ses légats. Il paroît par cet endroit de la lettre, que le Pape ignoroit encore la nomination de Dioscore à la présidence du Concile,

ou qu'il se promettoit au moins, que, malgré cette nomination illégitime, on ne manqueroit pas de déférer cet honneur aux Légats Apostoliques. Mais tout fut aussi irrégulier dans ce Concile, que la maniere d'y présider. L'objet pour lequel on l'assembloit, savoir les questions de foi, n'y fut pas traité. On ne prit pas le témoignage des évêques, sur la doctrine reçue dans leurs Eglises. On n'eut pas plus d'égard pour le Chef de l'Eglise Universelle : on ne daigna pas seulement lire les lettres Pontificales, d'un si grand poids dans le Concile précédent, & que nous verrons bientôt celui de Calcédoine recevoir avec tant de vénération. Dans la célébration même, tout ne respira que la confusion, l'emportement, & la violence ; en sorte que ce Conciliabule parut une assemblée de brigands, plutôt que d'évêques. Aussi n'a-t-on cru pouvoir en donner une idée plus juste, qu'en le nommant le brigandage d'Ephese.

Conc. Calc. Act. 1. pag 115.

Il avoit été convoqué pour le premier d'Août 44 , & il s'assembla le 8 du même mois. Cent trente évêques d'Orient s'y trouverent, avec Dioscore,

président sans autre mission que celle de l'Empereur. On voulut bien toutefois accorder le second rang à celui des Légats Romains qui étoit évêque : mais tous trois refuserent d'y prendre place. On admit ensuite Juvénal de Jérusalem, Domnus d'Antioche, & Flavien de Constantinople, qui n'étoit ainsi qu'en cinquieme lieu; le rang du Patriarche de Constantinople n'étant pas encore bien établi, & la faction Eutychienne nullement disposée à le favoriser. Les abbés de Constantinople, contraires aux nouvelles erreurs, ne furent point admis : mais on fit venir l'Archimandrite ou chef des monasteres de la Syrie, nommé Barsumas, dévoué aveuglément à Dioscore, & digne client d'un pareil patron. Son caractere naturellement emporté, & l'habitude d'une vie sauvage plutôt que solitaire, avoient dégénéré en cette sorte de férocité que produit la séparation du commerce des hommes, quand elle n'est pas accompagnée d'une vraie piété : il avoit avec lui des troupes nombreuses de moines également farouches, gens asservis à ses caprices, & prêts à tout oser, sans

que la crainte de Dieu leur imprimât plus de retenue que le respect des hommes.

Eutychès vint lui-même à Ephese. Son grand âge, ses infirmités, & le vœu de stabilité dans son monastere de C. P. ne furent plus un obstacle pour ce fourbe inconséquent ; parce qu'il se sentoit appuyé, non seulement de Dioscore, mais des officiers impériaux, que Chrysaphe avoit eu soin de bien choisir & de bien instruire. En effet on l'accueillit favorablement, on l'écouta autant qu'il voulut, & l'on refusa d'admettre Eusebe de Dorylée, son accusateur. Le Novateur présenta par écrit sa confession de foi, qui n'étoit autre chose qu'une déclaration, par laquelle il se soumettoit aux décrets de Nicée & à ceux du premier Concile d'Ephese, anathématisoit vaguement les erreurs de Manès, de Valentin, d'Apollinaire, & de Nestorius : après quoi il accusoit Eusebe de calomnie, & le Patriarche Flavien d'injustice & d'irrégularité dans son jugement.

Les évêques bien intentionnés représenterent, qu'on étoit assemblé pour traiter de la foi : Dioscore soutint,

que, dans le décret de l'Empereur, il n'étoit question que du différend entre Flavien & Eutychès; & la plupart des notaires, osant se rendre coupables de faux, écrivirent que les évêques avoient acquiescé à la proposition de Dioscore, de ne point traiter de la foi, dans la crainte de rien innover. On garda si peu de mesures, que ces faussaires se jeterent sur les notaires de l'Evêque d'Ephese, qui, avec quelques autres, ne s'étoient pas laissé corrompre : ils effacerent ce que ceux-ci avoient déjà écrit, & leur arracherent leurs registres avec une violence brutale. L'avis qu'ouvrirent plusieurs évêques, de lire la lettre du Pape à Flavien, ne fut pas mieux accueilli : & quoique Dioscore, au commencement du Concile, où les choses n'étoient pas encore portées aux derniers excès, eût promis avec serment de la faire lire; il trouva toujours le moyen d'éluder cet engagement.

Enfin on déclara Eutychès innocent, on le rétablit dans la communion ecclésiastique & dans la supériorité de son monastere. Dioscore dit anathême à l'Evêque de Dorylée, puis au Patriarche de Constantinople; & tombant

en contradiction avec lui-même, après avoir fait statuer, le moment précédent, qu'on ne traiteroit point de la foi, il demanda si c'étoit une proposition tolérable que d'attribuer deux natures à Jesus-Christ après l'union. Tous les évêques qui lui étoient attachés, s'écrierent : Que celui qui parlera de la sorte, soit anathême. Onésiphore d'Icône, avec quelques autres, se jeterent à ses pieds, en le conjurant de bien penser à ce qu'il faisoit. Il s'avança sur les degrés de son tribunal, & dit avec emportement, que, quand on lui devroit couper la langue, il ne prononceroit jamais rien autre chose. Alors différens évêques se mirent en devoir de faire des protestations.

Aussi tôt il proféra ces mots : *Où sont les Comtes ?* A ce cri de guerre, on vit entrer & se répandre de toute part une multitude de gens armés; d'autres portoient des fouets, des chaînes, & des bâtons. Les moindres menaces étoient celles de la déposition & du bannissement, pour quiconque refuseroit de souscrire. Plus furieux que les soldats, les moines d'Eutychès & du féroce Barsumas crioient à pleine

voix : *Que l'on coupe en deux celui qui divise le Christ en deux natures ; qu'on brûle tout vif le faux pasteur, le loup de Dorylée.*

On ferma les portes. Tout le monde frissonnoit d'effroi, dans l'attente de ce qui devoit arriver. La plupart des évêques signerent lâchement, entre autres Domnus d'Antioche, qui vérifia ainsi le présage ou plutôt la prophétie de S. Euthymius. Juvénal de Jérusalem, Etienne d'Ephese, Thalassius de Césarée, donnerent le même scandale, en abhorrant de même l'impiété dans le fond de leur cœur. Le Patriarche Domnus se rétracta aussi-tôt, & fut déposé. On ne parle plus de lui depuis cet événement ; mais on croit qu'il retourna au monastere de Saint Euthymius, & qu'il y termina peu après sa carriere. On mit en prison Eusebe & Flavien. Ceux qui leur demeurerent unis, furent envoyés en exil. Il y en eut quelques autres de déposés, savoir Ibas d'Edesse en Mésopotamie, son neveu Daniel de Carres, Aquilin de Biblis, Savinien de Perre, & Théodoret, quoiqu'absent.

Au milieu de cette confusion & de

la défection presque universelle de ces lâches pasteurs, on ne laissa pas de voir quelques dignes évêques, même parmi les Egyptiens. On entendit quelques-uns d'entre eux s'écrier : Que craint donc le vrai fidele ? Le martyre a-t-il rien d'horrible pour lui ? Qu'on prépare les feux & les tortures ; & l'on verra ce que nous pouvons en celui qui nous fortifie. Les légats refuserent constamment de souscrire ; & le Diacre Hilarus, ayant trouvé moyen de s'évader, se rendit en Italie par des chemins détournés. Le Patriarche Flavien dit qu'il en appeloit à l'Evêque de Rome, & fut envoyé en exil à Hypepe en Lydie : mais auparavant il fut si cruellement battu, principalement par Barsumas & ses moines ; & selon quelques auteurs, il reçut de Dioscore même tant de coups de pieds dans l'estomac, qu'il mourut au bout de quelques jours ; acquérant ainsi la couronne du martyre, non par la main des idolâtres, mais par celles d'un Evêque & d'un Abbé, qui se donnoient pour les défenseurs de la foi.

Cependant le Pape Léon étoit fort inquiet sur ce qui se passoit dans ce

malheureux Concile, auquel il n'avoit consenti que malgré lui. Il fut bientôt confirmé dans ses pressentimens, par le retour de son Archidiacre Hilarus, qui arriva heureusement à Rome sur la fin de Septembre. Comme on y tenoit tous les ans un Concile au commencement d'Octobre, on y délibéra sur les moyens d'arrêter les progrès du scandale en Orient. On écrivit de toute part, pour ranimer le zele dans un si grand besoin, & pour consoler les prélats opprimés. L'Empereur Théodose continuant à ne voir que par les yeux de son Eunuque, & ayant déjà autorisé par édit le Conciliabule, l'intrépide Léon lui manda nettement, que le mystere de la foi chrétienne venoit d'être sacrilégement profané à Ephese; qu'il le conjuroit d'employer tout son pouvoir à réparer un si énorme scandale, au moins de tout laisser en état jusqu'à l'assemblée d'un nouveau Concile de tous les évêques du monde. En attendant, il rassembla ce qu'il put d'évêques à Rome, annulla avec eux tout ce qui s'étoit fait quant aux objets de religion, & pria le Prince de révoquer son édit.

Epist. 25.

Ces remontrances n'attirerent qu'une réponse également froide & honnête. Les représentations que l'Empereur Valentinien fit de son côté, ne furent guere plus efficaces. Il étoit venu de Ravenne à Rome, pour la fête de S. Pierre, avec les Impératrices sa mere & sa femme. Au milieu de la solennité, comme ils étoient à l'Eglise, le Pape se présente à eux, en se détachant de l'autel, avec un nombreux cortége d'évêques qui avoient coutume de se rendre à Rome pour cette cérémonie. Il peint vivement le crime & le malheur d'Ephese, conjure les larmes aux yeux ces personnes augustes d'écarter l'orage où l'Eglise se trouve exposée, de faire concevoir un juste effroi de ce péril à l'Empereur d'Orient, & de lui faire sentir, vu l'état présent des choses, la nécessité d'assembler un Concile général en Italie. Valentinien écrivit aussi-tôt à Théodose, le pria en propres termes de maintenir la dignité de S. Pierre, & l'ancienne primauté de l'Evêque de Rome sur toutes les Eglises, pour juger de la foi & des évêques. C'est, dit-il, en conséquence de cette préro-

Tom. 1. Conc. ante C. Calc.

gative, reconnue dans les plus célebres Conciles, que l'Evêque de Constantinople vient d'appeller au Pontife Romain. Je vous prie donc de trouver bon que les évêques de toutes les régions s'assemblent en Italie, & que le Pape prenant connoissance de toute la cause de Dioscore & d'Eutychès depuis son origine, il en porte un jugement conforme à l'équité & à la foi. On trouve encore dans cette lettre, tout pieux qu'en est l'objet, un reste indécent de la superstition païenne, dans le titre de Divinité accordé à l'Empereur d'Orient par celui d'Occident; quoique le sens de cette expression fût déjà bien différent de ce qu'il avoit été. Les deux Impératrices appuyerent fortement la lettre de Valentinien, en écrivant chacune de son côté. Marcel. Chron. an. 450.

Toutes ces sollicitations eussent été vraisemblablement sans effet, si la Providence, pour le bien de son Eglise, n'eût enfin dépouillé Chrysaphe de la confiance & de la faveur impériale, dont il faisoit un si pernicieux usage. Il fut recherché sur ses concussions & ses violences, trop publiques pour être Nicephor. L. XIV. c. 49.

plus long-temps dissimulées, & trop criantes pour n'être pas punies; d'autant mieux que le poids de la fortune, que cet homme né pour un tout autre sort ne pouvoit plus porter, devenoit aussi fort à charge à celui qui en étoit l'auteur. Il fut condamné à l'exil, & bientôt après à la mort.

Quand l'Empereur fut rendu à lui-même & à son bon naturel, il rendit son amitié à sa sœur Pulquérie, avec les démonstrations les plus touchantes & bien des regrets du passé. Il l'associa tout de nouveau à l'Empire, & lui laissa tout pouvoir de remédier aux maux de la religion. Aussi-tôt ils prirent de concert de sages mesures pour la convocation du Concile que le Pape souhaitoit. Théodose écrivit lui-même au Pontife, pour le prier d'approuver l'élection d'Anatolius, quoiqu'ordonné par Dioscore pour le siége de Constantinople : ce que le prudent Pontife crut ne pas devoir refuser; toutefois après s'être assuré des dispositions d'Anatolius, autant qu'il convenoit pour le successeur de Flavien martyr de la foi, & pour le protégé de Dioscore.

Théodose ne reçut point la réponse

de sa lettre au Pape, étant mort auparavant d'une maniere, que le Public ne manqua point de prendre pour le châtiment de sa funeste indulgence envers deux hérésiarques. Il se promenoit tranquillement près de la ville, lorsque son cheval l'emporta tout à coup; il tomba, & fut relevé sur le champ : mais il avoit les vertebres rompues, & il mourut la nuit suivante.

Il étoit âge de quarante-neuf ans, dont il en avoit régné quarante-un : terme long pour un Prince qui ne sut, ni se conduire, ni choisir ses conducteurs. La pieuse Pulquérie, depuis le renouvellement de sa faveur, ne prit pas moins de soin de la conscience de son frere que de ses Etats. On observa, que, si autrefois il avoit fait autant de prieres & d'aumônes, jamais il ne fut si attentif, que dans ces derniers temps de sa vie, à la sanctifier par des œuvres dignes d'un Prince solidement chrétien. Heureux sur-tout alors d'avoir écouté Pulquérie, & d'avoir ainsi expié, comme il est à présumer, des fautes que la sphere médiocre de son génie peut bien diminuer, mais que son inapplication ne

permet pas d'excuser totalement ! C'est de Théodose le jeune que le Code Théodosien prend sa dénomination ; non que ce Prince ait fait toutes les loix qui y sont contenues, mais parce que ce recueil des Constitutions des Empereurs chrétiens fut composé par son ordre. Les loix qui regardent la religion, sont rapportées dans les derniers livres.

Marcel. Chron. an. 450.

L'Impératrice Eudocie, veuve de Théodose, quitta la Cour à la mort de son époux, & se retira à Jérusalem. Elle y sanctifia ses dernieres années par la retraite & l'exercice continuel des vertus, après y avoir recouvré la vraie foi, sans laquelle, selon S. Augustin, il arrive à peine qu'elles en soient autre chose que l'apparence & le fantôme. Ses entretiens avec les plus parfaits solitaires, particuliérement avec S. Siméon Stylite & S. Euthymius, la rapprocherent insensiblement des principes de l'ancienne croyance, & lui firent abjurer les nouveautés d'Eutychès assez long-temps avant la mort, pour avoir tout le mérite de cette résolution généreuse. Elle s'étoit sincérement réconciliée avec l'Impératrice sa belle-sœur, à qui elle envoya une image de la Vierge, qui passoit pour avoir été peinte par S. Luc.

Pulquérie, demeurant ainsi la seule maîtresse de l'Orient, fit élire Marcien Empereur; & pour le revêtir d'une splendeur nécessaire au bien de l'Empire, elle l'épousa, mais à condition qu'elle demeureroit vierge. Il n'y avoit rien en cela qui fût contraire, du moins aux regles de la prudence chrétienne; la Princesse ayant déjà cinquante-un ans, & Marcien étant également vertueux & avancé en âge. On raconte de lui, que se trouvant, dans sa jeunesse, à la malheureuse expédition d'Aspar contre les Vandales, il demeura prisonnier, comme la plupart des officiers distingués; & que le Roi Genseric, en les examinant, vit un aigle s'arrêter au dessus de la tête de ce jeune homme de bonne mine: augure méprisable, dont vraisemblablement le Roi fut beaucoup moins frappé, que de la physionomie avantageuse de son captif. Quoi qu'il en soit, il crut voir en lui quelque chose d'extraordinaire, le mit en liberté, & en le congédiant il lui fit promettre de ne point faire la guerre aux Vandales. Marcien fut proclamé Empereur le vingt-quatre d'Août de l'an 450. Dès le commencement de son regne, il condamna

Evagr. I. c. 21 & 22. Niceph. XIV. 50.

aux peines ordonnées anciennement contre les hérétiques, les clercs & les moines attachés à l'héréſie d'Eutychès, qu'il confondoit avec celle d'Apollinaire. Il ſe déclara de même contre l'idolâtrie, dont il défendit toutes les obſervances, ſous peine du dernier ſupplice & de confiſcation des biens. Auſſi-tôt après ſon élection, il écrivit religieuſement au Souverain Pontiſe, comme au Vicaire de J. C., & il entra dans ſes vûes concernant la néceſſité d'aſſembler un Concile général.

Le Pape Léon envoya, dans ces conjonctures, des légats à C. P. pour traiter plus ſûrement de l'affaire d'Anatolius, avec l'Empereur Théodoſe qu'il croyoit encore en vie. Ils furent accueillis par Marcien & Pulquérie, comme on devoit l'attendre de leur religion. Anatolius fit en concile la profeſſion de foi la plus préciſe, dit anathême à Eutychès comme à Neſtorius, & ſouſcrivit avec reſpect la lettre du Pape au Patriarche Flavien. L'Empereur fit rapporter à Conſtantinople le corps de ce Martyr, que l'on commençoit à révérer comme tel, & qu'on dépoſa honorablement dans la Baſilique des Apôtres. On expédia au

plutôt des ordres, afin de rappeler les autres prélats exilés pour la même cause que Flavien; & Théodoret fut compris dans ce nombre. Le siége de Dorylée avoit déjà été rempli : l'Evêque Eusebe, à qui l'on avoit donné un successeur pour prix de son ardeur à défendre la foi, s'étoit réfugié à Rome, comme en son plus sûr asyle; il n'en sortit que pour venir au Concile, qui le rétablit dans son siége.

Il étoit question de célébrer ce Concile avec une solennité capable de remédier au scandale de celui d'Ephese : mais il ne s'agissoit pas, ainsi que s'en exprima le docte Léon en écrivant à l'Empereur Marcien, d'examiner de nouveau le mystere du salut, comme si l'on pouvoit encore douter de ce qu'on devoit croire. Il ne reste plus autre chose à faire, ajoutoit-il, que de considérer à qui & comment on doit pardonner, parmi ceux qui reconnoissent leur faute. Le Pontife représenta aussi, que, dans l'agitation où se trouvoit l'Occident, plus exposé que jamais à la fureur des Barbares, & principalement des Huns, les plus féroces de tous, il étoit à souhaiter qu'on pût différer le Concile; parceque les évêques Epist. 41.



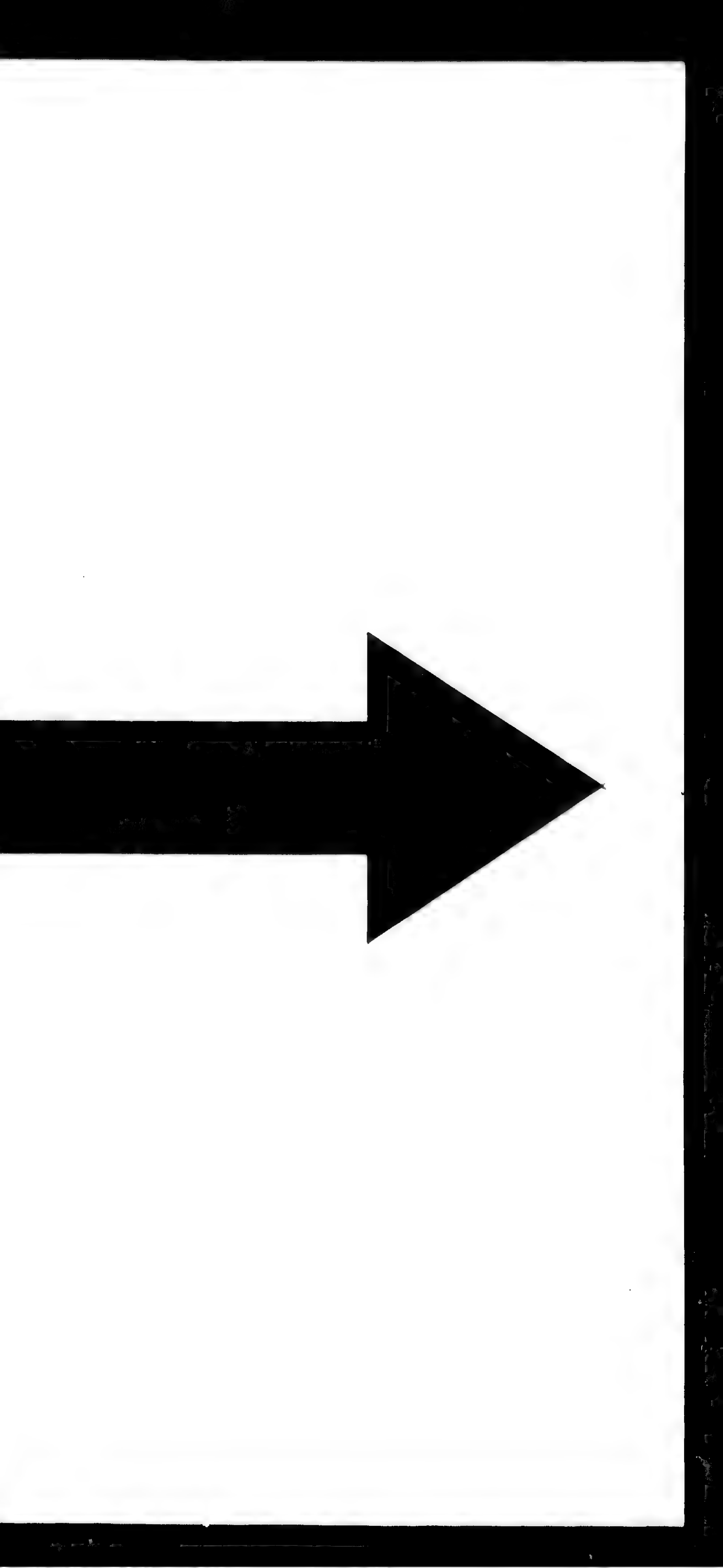
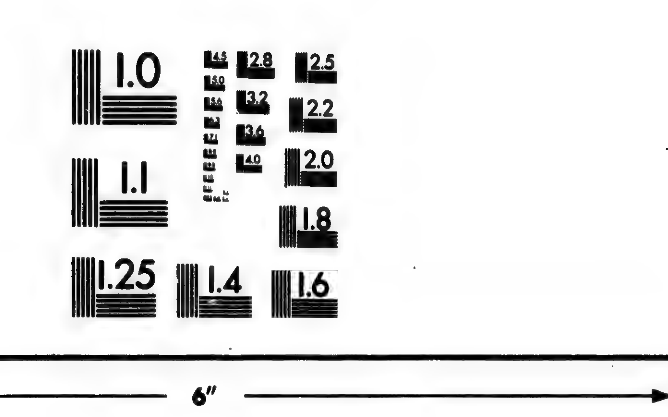


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





d'Occident ne pouvoient s'y rendre, tandis que leur absence pouvoit être si dangereuse pour leurs Eglises menacées d'un pareil fléau.

L'Empereur crut qu'on ne pouvoit retarder, sans des inconvéniens plus grands encore. Outre les motifs de religion, sa politique éclairée le pressoit, avant toute chose, d'étouffer la fermentation & les troubles, qui ne commencent le plus souvent dans l'Eglise que pour agiter plus violemment ensuite les Etats. Mais il ne fit rien qu'avec les plus grands égards pour l'autorité sacrée du Pontife. Avant même de procéder à la convocation, il écrivit au Pape de lui marquer s'il ne pouvoit pas venir en personne au Concile ; afin qu'on indiquât sans délai le lieu de l'assemblée aux évêques de l'Orient, de la Thrace, & de l'Illyrie, & qu'ainsi réunis ils pussent efficacement pourvoir au bien de la religion & de la foi orthodoxe, selon ce que Sa Sainteté auroit défini conformément aux regles ecclésiastiques.

Léon, dans sa réponse, exhorta l'Empereur à signaler toujours le même zele pour la conservation de la foi, & à protéger les légats qu'il envoyoit pour

tenir sa place. Il écrivit en même temps aux Peres du Concile, quoique le lieu n'en fût pas encore fixé. La lettre étoit conçue en ces termes : J'eusse ardemment souhaité, mes très-chers freres, pour l'honneur du sacerdoce, que ses membres divers soutinssent la vraie foi avec une constance uniforme, & que ni la terreur ni la faveur des puissances du siècle n'en détournât aucun du chemin de la vérité. Mais puisque la divine miséricorde est plus grande que nos fautes, & que le Seigneur suspend sa vengeance pour donner lieu à nos repentirs ; il nous faut seconder le dessein du religieux Empereur qui veut nous rassembler, pour renverser les piéges de Satan & rétablir la paix de l'Eglise, en conservant les prérogatives d'honneur & de puissance du bienheureux Apôtre Simon-Pierre. Il m'a invité à venir moi-même au Concile ; ce que ne permettroit pas le malheur des temps, quand d'ailleurs tel seroit l'usage. Pensez toutefois que, dans la personne de nos freres Paschasin & Lucrece Evêques, Boniface & Basile Prêtres, tous quatre députés du Siége Apostolique, je préside véritablement à votre Concile ; & que vous ne pouvez

Epist. 450

me regarder comme absent, moi qui suis présent dans mes Vicaires, & depuis plus long-temps encore par mes lettres & ma persévérance à publier la vérité orthodoxe; de maniere qu'il ne vous est pas possible d'ignorer ce que l'ancienne tradition a transmis à notre Eglise.

Ici il les rappelle à la confession de foi contenue dans son épître à Flavien; suffisante, dit-il, pour confondre, tant l'impiété Nestorienne que celle d'Eutychès. Il leur recommande ensuite d'user d'indulgence, & de ne priver, ni de leurs places, ni d'aucun rang d'honneur, ceux qui abandonneront les nouveautés; sauf néanmoins les droits des orthodoxes que les novateurs auroient envahis, & qu'il est bien plus convenable de restituer suivant les regles de l'équité que de céder par un excès de condescendance. Il joignit aux autres légats Julien de Cos, que des critiques, très-estimables d'ailleurs, ont confondu mal à propos avec Jule de Pouzzoles qui avoit assisté au Conciliabule d'Ephese. Mais nous ne voyons pas qu'il ait eu part à la présidence; soit parce qu'il n'étoit pas nommé dans la lettre du Pape au Concile,

Pagi ad an. 451. num. 3.

cile,

cile, soit qu'étant soumis, en sa qualité d'évêque de l'Hellespont, au Patriarche de C. P., celui-ci ait eu peine à le voir siéger avant lui. On ne trouve pas non plus que le Prêtre Basile ait réellement présidé, sans qu'on puisse en rendre de raison.

L'Empereur avoit d'abord marqué pour le lieu du Concile la ville de Nicée, si respectable depuis la proscription de l'Arianisme sous le grand Constantin: mais il choisit ensuite Calcédoine; parce qu'il vouloit y assister, & qu'il craignoit de s'éloigner du centre des affaires dans un temps où les Huns menaçoient la Thrace. Calcédoine étoit comme un fauxbourg de C. P., que le Bosphore seulement en séparoit. L'abondance y régnoit, comme dans la capitale; l'air y étoit fort sain, & l'on y trouvoit les agrémens avec les commodités de la vie. Hors de la ville, assez près de la mer, c'est-à-dire à deux cent cinquante pas du détroit, s'élevoit la superbe église de Sainte Euphémie, sur une pente douce, au milieu d'une contrée fertile. D'un côté se présentoit le rivage couvert de prairies, de moissons, & d'arbres fruitiers de toutes les sortes; de l'autre, un vaste

Evagr. l. 2. c. 3.

amphithéâtre de collines richement diversifiées & couronnées de forêts; en face, le spectacle magnifique de la ville impériale. L'église, avec ses dépendances, étoit d'une immense grandeur. On entroit d'abord dans un vaste péristyle, ou dans une très-grande cour entourée d'une belle colonnade; de là, dans la basilique, presque aussi grande que la cour & ornée de colonnes beaucoup plus riches; enfin dans un dôme, porté ou plutôt suspendu sur peu de piliers d'une délicatesse & d'une hauteur prodigieuse, & qui ne laissoient pas de porter encore, dans tout le circuit intérieur, une galerie toute à jour, d'où l'on pouvoit entendre commodément l'office. Sous le dôme, à l'Orient, étoit le tombeau de l'illustre Martyre, sans cesse fréquenté par le concours du peuple & des Grands, qu'attiroit une infinité de miracles.

Ce fut en ce temple auguste, si convenable pour une assemblée sainte & nombreuse, que le Concile de Calcédoine se célébra, & tint sa premiere session dès le huitieme jour d'Octobre de l'an 451. Pour imprimer le respect

& maintenir le bon ordre, il s'y trouva dix-neuf des premiers ſeigneurs de l'Empire. Les évêques nommés dans les actes, ſont au nombre de trois cent ſoixante; d'abord les légats du Pape, Paſchaſin & Lucence, avec le Prêtre Boniface; enſuite Anatolius de Conſtantinople, Dioſcore d'Alexandrie, le ſucceſſeur de Domnus Maxime d'Antioche, & Juvénal de Jéruſalem. Mais voici l'ordre entier de l'aſſemblée. Les ſeigneurs envoyés par l'Empereur étoient au milieu, devant la baluſtrade de l'autel, près de laquelle il y avoit deux ſiéges préparés, l'un pour l'Empereur, & l'autre pour l'Impératrice. A la gauche, place d'honneur dans les Conciles, étoient les légats du Pape, puis le Patriarche de Conſtantinople, celui d'Antioche, les métropolitains & les autres évêques du Levant, du Pont, de l'Aſie-mineure & de la Thrace. A la droite, Dioſcore d'Alexandrie, Juvénal de Jéruſalem, Quintilien d'Héraclée tenant la place d'Anaſtaſe de Theſſalonique, & les autres évêques d'Illyrie, d'Egypte, & de Paleſtine. Ainſi les partiſans d'Eutychès ſe trouvoient-ils placés au côté le moins honorable. L'Evangile étoit, comme

Act. 1. pag. 94.

au S. Concile d'Ephese, sur un trône au milieu de l'assemblée.

Le légat Paschasin parla le premier, & requit de la part du Pape, qu'il nomme chef de toutes les Eglises, d'empêcher Dioscore de s'asseoir dans le Concile, puisqu'il s'agissoit de le juger. Les commissaires de l'Empereur demanderent ce qu'on avoit à lui reprocher. Il a usurpé, répondit Lucence, second évêque légat, l'autorité judiciaire dans l'Eglise, & il a osé tenir un concile œcuménique, sans l'autorité du S. Siége ; ce qui est un attentat & un scandale sans exemple. Le superbe Dioscore fut obligé de quitter sa place, & s'assit au milieu de l'assemblée. Aussi-tôt Eusebe évêque de Dorylée, Athanase prêtre d'Alexandrie & neveu de S. Cyrille, & quelques autres, produisirent contre Dioscore plusieurs chefs d'accusation, avec les actes du faux Concile d'Ephese. Dioscore paya d'effronterie, n'épargna ni inventions ni mensonges, pas même les plus dépourvus de vraisemblance ; & comme il avoit affaire à d'habiles antagonistes, qui forçoient l'imposture dans tous ses retranchemens, il fut réduit à prétexter qu'il n'avoit rien fait que de l'avis des

évêques. A ce propos, mille cris s'éleverent à la fois du côté des Orientaux, qui lui reprocherent ses violences & l'indignité de toutes ses manœuvres ; l'appellerent le séducteur de ses freres, le persécuteur des véritables évêques, & le bourreau du Martyr Flavien. Les Egyptiens, extrêmement dépendans de l'évêque d'Alexandrie, à cause de sa puissance presque souveraine dans cette importante province, & les évêques de la Palestine, à la suite de Juvénal de Jérusalem, qui avoit eu la foiblesse de trahir sa foi & sa conscience, tenterent de justifier Dioscore, ainsi que son Concile ; & les esprits s'échaufferent de part & d'autre, avec un tumulte & des clameurs extraordinaires.

Ce fut bien pis, quand on proposa d'admettre Théodoret, dont les Egyptiens ne parloient qu'avec horreur, comme d'un hérétique perfide & d'un faussaire impie. Les officiers de l'Empereur furent obligés de prendre la parole, pour représenter que ces débats indécens conviendroient mieux à une émeute populaire qu'à une assemblée d'évêques. Mais enfin comme Théodoret, à l'exemple de Jean d'Antioche son Patriarche,

après des écarts véritablement inexcusables, étoit rentré dans le bon chemin, s'étoit détaché de Nestorius, & réconcilié avec S. Cyrille; & que le Pape, convaincu de la sincérité de sa pénitence, l'avoit admis à la communion & rétabli dans son siége: il fut résolu qu'il auroit place au Concile, mais au milieu, en qualité d'accusateur, aussi bien qu'Eusebe de Dorylée. C'en fut assez pour faire sentir aux fauteurs de la nouveauté, quel cours prendroient les choses, & que ce n'étoit plus le regne de la violence & de la confusion, comme à Ephese. Aussi-tôt on vit les prélats foibles se détacher par troupes de leurs séducteurs, quitter le côté qu'ils occupoient, & passer, Juvénal à la tête, du côté où étoient les légats. Les accusations furent entendues & pesées mûrement, les actes du Conciliabule d'Ephese lus avec attention; chacun rectifiant ou suppléant, comme les supercheries des hérétiques & le besoin le demandoient. Ainsi convainquit-on pleinement Dioscore d'avoir foulé aux pieds tous les canons, pour rétablir Eutychès, opprimer Flavien & Eusebe de Dorylée.

La seconde session ou action, ainsi

que s'expriment les actes de Calcédoine, ſe tint deux jours après la premiere, ſavoir le dixieme d'Octobre. On y lut avec admiration la lettre de Léon à Flavien, qui expoſe avec tant de ſolidité & de netteté tout ce qui touche le myſtere de l'Incarnation. Les évêques de l'Illyrie & de la Paleſtine éleverent néanmoins quelques difficultés ſur les endroits où la diſtinction des deux natures eſt plus fortement énoncée. Mais les plus ſavans des Peres firent ſentir & comme toucher au doigt l'exacte conformité de cette doctrine avec les ſymboles des Conciles de Nicée & de Conſtantinople, & avec les paſſages des anciens docteurs, particuliérement de S. Cyrille, ſi oppoſé à la doctrine Neſtorienne qu'on paroiſſoit craindre. Après quoi elle fut approuvée d'une voix unanime, & regardée comme une regle infaillible de foi. Nous croyons tous ainſi, s'écria-t-on de toute part ; telle eſt la foi des Peres, telle eſt la foi des Apôtres ; c'eſt Pierre lui-même qui a parlé par la bouche de Léon. Il faut tenir cette foi pour être orthodoxe. Anathême à qui ne croit pas ainſi. Léon & Cyrille enſeignent la même choſe : voilà ce que Dioſcore a caché. Pourquoi

n'a-t-on pas lu cette épitre divine à Ephese? Telle fut la seconde action.

Dans la troisieme, qui se tint trois jours après, il fut question de juger Dioscore dans toutes les formes canoniques. Les officiers impériaux, selon l'usage sagement établi, n'y assisterent point. Il y eut en effet bien des chefs d'accusation, que le respect de l'état ecclésiastique ne permettoit guere d'approfondir devant des seigneurs séculiers. Il ne s'agissoit pas précisément de l'adhésion d'un Patriarche aux rêveries impies d'un moine hypocrite, non pas seulement de ses excès contre les orthodoxes, des procédés révoltans qui avoient transformé un Concile en un barbare brigandage : on l'accusoit encore de vols, d'exactions, de distractions sacriléges sur des legs pieux, détournés en faveur de comédiennes & de femmes de mauvaise vie; de plus, d'être un homicide, un incendiaire, un impudique sans frein & sans nulle crainte du scandale; d'avoir poussé l'audace jusqu'à dérober le blé que l'Empereur avoit donné pour les Eglises de Lybie dans une extrême disette, en sorte qu'il s'étoit passé beaucoup de temps, sans que le sacrifice terrible & non sanglant

eût été célébré. Ce sont les propres termes de l'accusation, dont l'adresse étoit conçue en ces mots : *Au très-saint & très-heureux Patriarche œcuménique de la grande Rome, Léon, & au saint & œcuménique Concile assemblé à Calcédoine.*

Mais l'Accusé ayant vu, dès la premiere session, que les choses prenoient pour lui un très-mauvais cours, il ne paroissoit plus au Concile. En vain lui fit-on les citations accoutumées : il paya de mauvaises défaites, tout à fait inconséquentes, & qui se détruisoient les unes les autres. Si-tôt qu'on en eut fait le rapport, les légats demanderent à l'auguste assemblée, quel châtiment méritoit un pareil évêque. A l'instant on répondit de toute part, qu'il étoit digne de toute la sévérité dont usoient les canons contre les impies qui les fouloient aux pieds. Alors Paschasin, Lucence, & Boniface prononcerent la condamnation contre Dioscore, le déposerent de la dignité épiscopale & de tout ministere ecclésiastique. Ils la fonderent sur ce qu'il avoit reçu à sa communion Eutychès, condamné comme hérétique par son propre évêque ; sur ce qu'il n'avoit pas laissé lire à Ephese l'épître de Léon à Flavien,

ce qui avoit causé tout le désordre de ce faux Concile ; sur les différens griefs dont il étoit chargé par des requêtes particulieres ; enfin sur sa contumace à ne plus paroître. Il étoit encore mention de l'extravagance qui, sur la fin de son Concile d'Ephese, l'avoit porté, avec quelques évêques d'Egypte, à exclure de leur communion le Souverain Pontife.

La sentence portée contre cet audacieux, étoit conçue en ces termes : Le très-saint Evêque de Rome, Léon, y est-il dit, par nous & par le présent Concile, avec le bienheureux Apôtre Saint Pierre, qui est la base de l'Eglise & le fondement de la foi catholique, a déposé Dioscore de toute dignité, tant épiscopale que sacerdotale. Les Peres, par leurs différentes expressions, releverent comme à l'envi la primauté de Pierre, à qui les hérétiques avoient fait l'outrage d'excommunier son successeur. On trouve jusqu'à quatre-vingt-onze souscriptions variées de la sorte : mais tous généralement souscrivirent, après les trois légats. On observe qu'il y a une souscription en langue Persienne. On signifia aussi-tôt la sentence à Dioscore, & aux membres de son clergé qui se

trouvoient à Calcédoine ; puis on en fit part à l'Empereur Valentinien, aussi bien qu'à Marcien & à Pulquérie, afin d'en procurer par-tout l'exécution par l'autorité impériale.

Depuis cette session, tenue le treize d'Octobre, on différa de cinq jours l'examen du dogme, marqué pour l'action suivante, qui se tint conséquemment le dix-sept, selon la maniere ancienne de compter les délais judiciaires. A cette quatrieme session, les commissaires de l'Empereur recommencerent d'assister aux assemblées, & prierent les légats de déclarer ce que le Concile avoit arrêté. Paschasin, prenant la parole, dit que les Peres de Calcédoine suivoient ponctuellement la définition des trois Conciles œcuméniques de Nicée, de Constantinople sous le grand Théodose, d'Ephese sous Cyrille, & des écrits envoyés par le Pape Léon, comme exprimant la même foi, à laquelle on ne pouvoit rien ôter ni rien ajouter. Cette déclaration, faite en latin par le légat, ayant été expliquée en grec, les évêques s'écrierent avec empressement, qu'ils croyoient ainsi, que telle étoit la foi qu'ils avoient reçue à leur baptême, & qu'elle étoit in-

Act. IV. p. 4. variable. Les commissaires impériaux demanderent si tous les évêques trouvoient la lettre du Pape Léon conforme à la foi des trois cent dix-huit Peres de Nicée & des cent cinquante de C. P. Elle avoit été examinée soigneusement par les Peres de Calcédoine, suivant le témoignage exprès de S. Léon, qui, dans Epist. 63. sa lettre à Théodoret, dit que cet examen avoit d'autant mieux tourné à la gloire de Dieu, que l'autorité du premier Pasteur n'avoit diminué en rien la Ibid. act. IV liberté des inférieurs. C'est pourquoi Anatolius de C. P., Maxime d'Antioche, & une multitude d'évêques, au nombre d'environ cent soixante, répondirent, chacun à sa maniere, qu'ils recevoient la lettre du Pape à Flavien, parce qu'ils l'avoient trouvée conforme à la foi des Peres & des Conciles.

Il n'y eut pas jusqu'aux évêques de l'Illyrie & de la Palestine, qui, revenus de leur premiere prévention, ne rendissent le même témoignage & ne voulussent le mettre par écrit. Après quoi les commissaires prenant la parole, pour abréger apparemment : Si les évêques, dirent-ils, qui n'ont pas encore donné leur suffrage, sont du même avis, qu'ils

le témoignent de vive voix. A l'instant ces prélats s'écrierent tous ensemble : Tel est notre avis; c'est ainsi que nous croyons. Mais les cinq pensent aussi comme nous; leur foi est celle de Léon: rendez-les au Concile, puisqu'ils sont Catholiques.

Ces cinq évêques étoient Juvénal de Jérusalem, Thalassius de Césarée, Eusebe d'Ancyre, Basile de Séleucie, & Eustache de Bérite. Ayant présidé au Conciliabule d'Ephese avec Dioscore, ils avoient été menacés de la même condamnation dès la premiere action de Calcédoine. Les instructions du Pape à ses légats recommandoient beaucoup de douceur; & tous les Peres du Concile y étoient enclins. On fit grace à ces cinq prélats, & aussi-tôt on les admit au Concile en signe de communion; toute l'église retentissant de cris de joie & d'acclamations en l'honneur de l'Empereur & de ses officiers.

Il n'étoit plus question que des évêques d'Egypte, qui faisoient une profession de foi suffisante, & anathématisoient Eutychès. Mais ils craignoient de souscrire l'épître de S. Léon, avant qu'on eût donné un successeur à Dios-

core : ils ne croyoient pas leur vie en sûreté, s'ils se remontroient en Egypte sous ce même évêque, qu'on les accuseroit d'avoir trahi & dont personne ne pourroit les défendre ; tous les gens en place tenant leur pouvoir de lui. Pour bien concevoir l'appréhension de ces évêques, il faut se souvenir que les Patriarches d'Alexandrie avoient une puissance étonnante en Egypte, & que l'impérieux Dioscore l'avoit à peu près portée à l'indépendance. Après s'être parfaitement assuré de la foi de ces prélats, on usa de tempérament & de délai, pour les tirer d'embarras.

Mais auparavant, & tandis que leur foi sembloit encore suspecte, Cécrope de Sébastopolis fit à leur sujet une réflexion digne d'être rapportée. Est-il juste, s'écria-t-il indigné de leur obstination apparente, est-il juste d'écouter dix hérétiques, au préjudice de douze cents évêques ? entendant par là, non la totalité des évêques du monde, qu'on savoit être en plus grand nombre dans le seul Empire d'Orient ; mais, selon quelques critiques, les Peres des quatre premiers Conciles, & plus vraisemblablement ceux de Calcédoine, en usant

néanmoins d'hyperbole, comme il arrive souvent en pareille conjoncture. Ainsi pouvoit-il prendre le nombre défini pour l'indéfini, c'est-à-dire douze cents en grec, comme on diroit six cents en latin, & mille en françois, pour signifier une grande multitude. On voit en effet que Cécrope ne prétendoit pas s'exprimer avec précision; puisqu'il ne nomme que dix Egyptiens, tandis qu'il y en avoit treize. Mais il explique lui-même parfaitement sa pensée, en ajoutant que le Concile œcuménique est plus digne de foi que toute l'Egypte, & à plus forte raison, que quelques évêques de cette province.

Le Moine Barsumas, cet Abbé Syrien qui avoit tant contribué au martyre de S. Flavien, eut l'effronterie de se présenter au Concile. Mais il ne fut pas plutôt annoncé, que toute l'assemblée s'écria avec horreur : Anathême à Barsumas! c'est le bourreau de Flavien : bannissez Barsumas; il est plus digne de l'amphithéâtre, que d'avoir entrée au Concile. Il fut aussi-tôt chassé avec mépris. On employa des manieres plus douces, pour tâcher de ramener une quantité de moines beaucoup moins coupables, & pré-

venus seulement en faveur d'une doctrine inventée par un homme de leur état; Dans la cinquieme action, qui se tint le vingt-deux, on s'occupa à dresser une formule de croyance, qui pût satisfaire tous les orthodoxes. Mais il s'éleva des difficultés; & on les poussa si loin, que les légats commençoient à parler de se retirer & d'obtenir un rescrit pour tenir un concile en Occident.

Toutefois la division paroît n'avoir procédé, au moins dans le grand nombre, que d'un malentendu. En effet, les commissaires impériaux ayant demandé à la multitude des évêques, s'ils recevoient la lettre de l'Archevêque de Rome, on cria de tout côté: Oui, nous l'avons reçue, nous y avons souscrit: l'Archevêque Léon croit comme nous, & il est d'accord avec Cyrille. Mais la crainte extrême qu'on avoit de retomber dans le Nestorianisme, fit qu'on disputa beaucoup sur le choix entre deux expressions également catholiques. Il s'agissoit de prononcer, ou qu'en J. C. il y a deux natures, ou que J. C. est de deux natures. Cette derniere façon de parler signifie que J. C. est un composé de deux natures; & l'autre, que J. C. a deux natures

actuellement existantes. Or ces deux significations ne sont nullement contraires. Mais cette expression isolée *de deux natures* étoit suspecte, à cause de l'usage qu'en faisoient les Eutychiens. C'est pourquoi dans la définition, l'on mit *de deux natures, mais sans confusion & sans changement, aussi bien que sans séparation* : ce qui exclut tout à la fois, & le sens d'Eutychès, & celui de Nestorius.

Pour prévenir les divisions & les difficultés, en rédigeant cette décision, on imagina une méthode nouvelle, dont on se trouva si bien, qu'elle fut, pour les Conciles suivans, l'origine des congrégations distinguées des séances publiques, & employées à minuter ou dresser les décrets. Sans s'exposer au choc des idées & aux lenteurs inévitables entre tant d'arbitres divers, on convint de donner la forme à la définition, par le moyen d'un certain nombre de députés, commis pour une assemblée particuliere. Ainsi, dans les diverses provinces ecclésiastiques, à raison de leur étendue, on choisit quelques prélats des plus qualifiés & des plus instruits, formant tous ensemble au nombre de vingt-deux, y compris les légats Paschasin, Lucence, Bo-

niface, & même Julien de Cos, quoiqu'il ne présidât point d'ailleurs au Concile. Ils se retirerent dans l'oratoire de Sainte Euphémie, & ils y dresserent une confession de foi entiérement conforme à la lettre de S. Léon, ainsi qu'à la doctrine constante & unanime de l'Eglise. Cette formule fut aussi-tôt lue en pleine session, où elle prit toute sa force par l'acceptation des Peres. Rien de plus propre, soit à donner une idée juste & sûre de la croyance orthodoxe, soit à fournir les termes convenables pour l'énoncer dans tous les temps.

Après y avoir rapporté tout au long les Symboles de Nicée & de C. P., on dit qu'ils suffisent aux ames droites, pour la connoissance de la religion; mais que les ennemis de la vérité s'égarant dans leurs inventions contradictoires, & donnant dans des extrémités également erronées de part & d'autre, le S. Concile veut opposer à toutes leurs entreprises la digue d'une doctrine constamment inaltérable; qu'en conséquence il a défini que la foi des trois cent dix-huit Peres, c'est-à-dire de Nicée, subsiste inviolablement, ainsi que la doctrine des cent cinquante assemblés à Constantinople

touchant le Saint-Esprit, lesquels, sans imaginer qu'il manquât rien à la foi précédente, s'étoient opposés plus directement aux hérétiques survenus depuis le premier Concile. De même, poursuivent les Peres dans leur définition, à cause de ceux qui veulent anéantir l'œuvre de notre rédemption, le S. Concile de Calcédoine reçoit les écrits de Cyrille, comme propres à réfuter l'hérésie encore postérieure de Nestorius, & à expliquer parfaitement le sens de l'ancien Symbole : il y joint avec raison la lettre du très-saint Archevêque Léon à Flavien contre l'hérésie d'Eutychès, comme également propre à établir la vérité.

Nous déclarons donc, concluent-ils, que l'on doit confesser un seul & même J.C. notre Seigneur, le même vraiment Dieu & vraiment homme, parfait dans l'une & l'autre nature ; le même composé d'une ame raisonnable & d'un corps, consubstantiel au Pere selon la divinité, & à nous selon l'humanité ; semblable à nous en toutes choses, à l'exception du péché ; engendré du Pere avant les siecles selon la divinité, & dans le temps né de la Vierge Marie selon l'humanité, pour nous & pour notre

ſalut ; un ſeul & même J. C. fils unique, Seigneur, en deux natures, ſans confuſion, ſans changement, ſans diviſion, ſans ſéparation, ſans que l'union ôte la différence des natures, les propriétés de chacune ſubſiſtant & concourant à former une ſeule perſonne ou hypoſtaſe ; en ſorte qu'il n'eſt pas diviſé ou ſéparé en deux perſonnes, mais que c'eſt un ſeul & même Fils unique, Dieu, Verbe, notre Seigneur J. C. Le Concile défend à quiconque d'enſeigner ou de penſer autrement, ſous peine de dépoſition pour les clercs & les évêques, d'anathême pour les moines & les laïcs.

Cependant la nouvelle du triomphe parfait de la vérité ayant été portée au Palais, l'Empereur en vint témoigner lui-même ſa vive ſatisfaction au Concile, le vingt-cinq d'Octobre, jour de la fête de Sainte Euphémie. Il étoit accompagné des officiers qui y avoient aſſiſté, & de quelques autres, au nombre de trente-quatre. Il fit un diſcours qu'il prononça en langue Romaine, c'eſt-à-dire en latin, pour ſoutenir la majeſté de l'Empire, & qui fut ſur le champ expliqué en grec, en faveur du grand nombre. Par-tout on remarque la plus

religieuse attention, de la part de ce Prince, à ne point s'ingérer dans les choses purement ecclésiastiques. Il déclare qu'on ne doit avoir d'autre croyance sur le mystere de l'Incarnation, que ce qu'ont enseigné les Peres de Nicée, & S. Léon dans sa lettre à Flavien; qu'il apporte au Concile les humbles dispositions où fut autrefois le grand Constantin, sachant aussi bien que ce grand homme, qu'il doit exercer sa puissance, non pour décider les questions de la foi, mais pour appuyer les décisions que les Peres en auront faites.

Les évêques eurent peine à contenir jusqu'à la fin du discours les transports de leur joie & de leur reconnoissance. Il ne fut pas fini, qu'ils s'écrierent en foule: Vive à jamais le nouveau Constantin! Vive le religieux Empereur, & l'Impératrice orthodoxe! Longues années, regne heureux à Marcien amateur du Christ! Puisse-t-il nous commander à jamais, & abonder en toutes sortes de biens! Cependant on lui dit qu'on avoit dressé une profession de foi, qui sappoit toutes les nouveautés impies: il souhaita qu'on lui en fît la lecture. Quand on l'eut achevée, il demanda si

tous les évêques étoient d'accord sur ce qu'ils venoient d'entendre. Tous crierent d'une voix unanime : Nous n'avons qu'une foi & qu'une doctrine : telle est la foi des saints Docteurs ; telle fut la foi des Apôtres ; telle est la foi qui a sauvé l'univers. Et les acclamations recommencerent avec plus de transport que jamais. On répéta cent fois les noms de nouveau Constantin, de nouvelle Hélene, & tous les titres les plus capables d'exprimer l'amour & le respect. Ce furent les mêmes applaudissemens & les mêmes transports, quand Marcien dit que, la foi catholique étant si clairement énoncée, il ne restoit plus qu'à ôter pour l'avenir tout prétexte de division.

Pour assurer l'exécution du jugement canonique des pasteurs, l'Empereur ordonna que quiconque désormais exciteroit du trouble par des disputes en matiere de foi, seroit banni & dégradé de sa charge, si c'étoit un laïc, & déposé, s'il étoit clerc. Puis il ajouta qu'il avoit médité & fait dresser certains réglemens, qu'il croyoit importer beaucoup au bon ordre; mais que, par une juste déférence pour les Peres, il avoit jugé que la sanction s'en devoit faire canoniquement par

le Concile. Il s'agissoit d'empêcher les clercs & les moines de s'engager dans les affaires séculieres, telles que les fermages ou les intendances des terres; de rendre les moines plus tranquilles & plus soumis à l'évêque diocésain, les clercs plus stables dans leur diocese naturel: articles, qui furent tous applaudis, devinrent autant de loix stables dans l'Eglise, & formerent le fondement de la discipline encore en vigueur aujourd'hui par rapport à ces objets.

Jusqu'ici nous avons vu, ce qu'on a regardé de tout temps comme la partie essencielle du Concile de Calcédoine. Ce n'est pas que tout ce qui s'y est fait en présence & du consentement des légats, ne soit regardé comme revêtu d'une autorité respectable: mais les six premieres sessions, seules incontestablement œcuméniques, contiennent ce qu'il y a de plus important, savoir la définition de foi, l'acceptation de la lettre du Pape à Flavien, & la déposition de Dioscore. Les autres actions ou sessions, jointes aux premieres, forment le nombre de quinze, y compris l'assemblée qui porta en faveur de l'Evêque de Constantinople le fameux décret, auquel les

légats, & le Pape ensuite, s'opposerent constamment. Mais dans toutes ces dernieres sessions, du moins au rapport du Pape Pélage II, qui attribue presque tous les canons à la sixieme, on ne régla que des affaires particulieres, dont toutefois quelques-unes méritent encore attention.

* Epist. ad Episc. Istr.

On exigea inflexiblement, que Théodoret dît anathême à Nestorius. Il ne s'agissoit plus de cette hérésie; il s'agissoit au contraire de proscrire la doctrine qui donnoit dans l'excès diamétralement opposé. Mais dirigée par le S. Esprit, l'Eglise a le point fixe de la vérité pour objet, & parut singuliérement attentive ici à s'éloigner des deux extrémités vicieuses. Théodoret avoit été très-justement & très-fortement soupçonné de Nestorianisme. Rentré depuis en lui-même, il s'étoit expliqué en parfait Catholique; & en satisfaisant à toutes les interrogations du Souverain Pontife, il l'avoit pleinement convaincu de la pureté de sa croyance. Mais les Peres de Calcédoine voulurent une réparation du scandale, la plus authentique qu'il étoit possible, dans les lieux mêmes où il avoit été donné. C'est pourquoi

quoi ils exigerent que l'ancien panégyriste de Nestorius & de ses écrits anathématisât purement & simplement cet Hérésiarque avec sa doctrine, c'est-à-dire, comme on s'est exprimé depuis, qu'il en condamnât les ouvrages pernicieux dans le sens de leur auteur. A la premiere proposition qu'en fit le Concile à Théodoret, il répondit que, par sa requête à l'Empereur, connue par un écrit adressé au Pape, la pureté de sa foi étoit évidente; & il proposa de faire lire ces deux pieces. Il est inutile de rien lire, répliquerent les évêques d'une voix fort élevée, qui annonçoit le mécontentement & la défiance. Faites ce qu'on n'a que trop de raison d'exiger de vous, & dites anathême à Nestorius. Grace à Dieu, dit Théodoret, j'ai été nourri & instruit dans la sainte doctrine, & l'ai hautement enseignée. Je rejette, non seulement celle de Nestorius & d'Eutychès, mais celle de quiconque a de mauvais sentimens. Encore une fois, s'écrierent les évêques, dites nettement anathême à Nestorius & à sa doctrine, à Nestorius & à ses partisans. Il répondit que c'étoit bien assez confondre la calomnie, que de se présenter à un Con-

cile, où il paroissoit moins pour son intérêt que pour celui de la charité & de l'édification, & afin de ne laisser aucun doute sur sa catholicité. On l'interrompit, en criant de rechef : Dites nettement anathême à Nestorius & à tout son parti. Je ne le dirai point, répartit-il, que je n'aye expliqué ma croyance. En même temps il ouvrit la bouche, pour faire cette explication. Mais il fut interrompu par mille voix qui crierent toutes ensemble : Il est hérétique, il est Nestorien ; qu'on le chasse d'entre nous : de maniere qu'il n'eut point d'autre parti à prendre, que de dire sur le champ, sans préambule ni tergiversation, Anathême à Nestorius & à sa doctrine. Après quoi, il ajouta qu'il avoit souscrit, dans la droiture de son cœur, à la définition de la foi, ainsi qu'à la lettre de S. Léon, & qu'il tenoit pour hérétique quiconque ne croyoit pas fermement leur doctrine. Alors les cris de joie succéderent aux menaces, & l'on entendit répeter ces mots de toute part : Théodoret est digne de son siége, qu'on le rende à son Eglise, nous le reconnoissons, nous le recevons pour orthodoxe. Puis on applaudit au jugement déjà porté par le Souverain

Pontife, en réitérant cent fois les acclamations : Vive Léon, longues années à l'archevêque Léon ; c'est avec Dieu que Léon a jugé.

Ibas, évêque d'Edesse, avoit été déposé au faux Concile d'Ephese, ainsi que Théodoret, & pour les mêmes causes. Il demanda pareillement à être rétabli, & avec d'autant plus de raison, qu'on l'avoit condamné quoiqu'absent. Les Peres exigerent encore qu'il dît anathême à Nestorius, aussi bien qu'à Eutychès : ce qu'il fit sans difficulté. Je l'ai, dit-il, anathématisé par écrit, lui & sa doctrine ; & comme on n'a point de peine à répéter ce qu'on pense véritablement, j'anathématise Nestorius, Eutychès, & quiconque ne croit pas comme ce saint Concile. Après une démarche si franche & si peu équivoque, on ne put douter de la foi d'Ibas ; & il fut rétabli dans tous ses droits. Les légats ne voulurent point qu'on lût la procédure faite contre lui au faux Concile d'Ephese ; cette assemblée ne méritant pas seulement le nom de Concile, & n'ayant rien fait à quoi l'on voulût avoir égard, excepté l'ordination de Maxime. Encore toute la raison qu'on allégua pour la

maintenir, c'eſt que le très-ſaint archevêque de l'ancienne Rome, dit Anatolius de C. P., en recevant Maxime à ſa communion, a jugé qu'il devoit gouverner l'Egliſe d'Antioche.

Le Légat Paſchaſin dit pour Ibas, qu'on avoit des preuves ſuffiſantes de ſa catholicité, dans toutes les pieces qui avoient été lues juſque-là. Quelques critiques ont voulu conclure de ces expreſſions vagues, que les légats avoient approuvé la fameuſe lettre qu'on prétend avoir été écrite par cet évêque Ibas au Perſan Maris, & que nous verrons condamnée dans la ſuite par le cinquieme Concile général. L'approbation prétendue d'Anatolius, ſur le même objet, n'eſt pas mieux fondée. Il n'y eut que l'évêque d'Antioche, qui déclara poſitivement la lettre d'Ibas orthodoxe; & l'on ne peut nullement préſumer qu'il fût en cela l'organe du Concile. Il n'étoit pas queſtion à Calcédoine d'examiner judiciairement cette piece: il s'agiſſoit uniquement d'en juger l'auteur, ſur ſa maniere actuelle de penſer, qui n'étoit plus douteuſe depuis qu'il avoit ſi nettement anathématiſé Neſtorius & ſa doctrine.

Quoique Maxime vînt d'être affermi sur le siége d'Antioche, il restoit quelque difficulté par rapport à son prédécesseur Domnus, à qui l'on jugea convenable d'assurer au moins une subsistance honnête. On créa donc à son profit une pension sur les revenus de l'Eglise d'Antioche ; & c'est peut-être ici le premier exemple d'une pension sur un bénéfice. On en trouve plusieurs autres, dans les dernieres sessions du même Concile.

Il y a quelque chose de plus singulier au sujet de l'évêché de Perre, suffragant d'Hiéraples en Syrie. Athanase & Sabinien se disputoient ce siége, pour lequel Sabinien avoit été ordonné par le métropolitain, à la place d'Athanase. Celui-ci étoit accusé de plusieurs crimes : mais il n'avoit été condamné, que pour n'avoir point voulu comparoître devant son métropolitain, qu'il disoit son ennemi. Cette affaire ne paroissant pas suffisamment éclaircie, le Concile en renvoya l'examen au Patriarche du ressort, qui étoit celui d'Antioche, avec obligation de terminer dans l'espace de huit mois. Si Athanase étoit convaincu d'un seul chef digne de déposition, il devoit être traité selon la rigueur des loix.

Mais si, dans le terme donné, l'on négligeoit de le poursuivre, ou si l'on ne réussissoit pas à le convaincre, on le devoit rétablir dans son siége. Sabinien, dans ce dernier cas, ajoûte le Concile, conservera la dignité d'évêque, & le droit de succéder à son compétiteur, avec une pension que le Patriarche proportionnera aux facultés de cette Eglise. Quelques observateurs trouvent l'institution des évêques coadjuteurs dans ce traitement de l'évêque Sabinien.

Dans la quinzieme session, qui se tint le dernier jour d'Octobre, le clergé de C. P. pria les légats de traiter avec lui d'une affaire importante, qui concernoit son Eglise. Ils répondirent, avec autant de sagesse que de fidélité au Souverain Pontife, qu'ils n'en avoient point reçu de pouvoir à ce sujet ; & jamais on ne put les engager à sortir des bornes prescrites à leur commission. Le Patriarche Anatolius, qui se trouvoit à peine affermi sur son siége, portoit loin ses vues. Peu content de la prééminence dont il étoit en possession parmi les Orientaux, il prétendoit à une primauté effective de jurisdiction sur tous les prélats de l'Orient. Les circonstances ne lui pouvoient être

plus favorables : il se trouvoit le seul des Patriarches, qui fût irréprochable & qui fît un personnage digne de son rang. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, avoit été déposé dès la troisieme session du Concile. L'état de Maxime d'Antioche n'étoit pas assuré, puisqu'il avoit été élu à la place de Domnus, déposé au Conciliabule d'Ephese. Pour Juvénal de Jérusalem, il devoit être recherché, avec d'autres évêques des plus considérables, comme fauteurs de Dioscore. Ainsi, à bien évaluer les choses, aucun de ces premiers pasteurs n'avoit à Calcédoine le rang qui convenoit à leurs siéges. Le pli des affaires favorisant ainsi les prétentions d'Anatolius ; en l'absence des légats, on fit en faveur de C. P. le fameux canon où il est statué, que toute primauté & l'honneur principal devoient être conservés à l'archevêque de l'ancienne Rome ; mais qu'après lui l'archevêque de la nouvelle jouiroit des mêmes prérogatives d'honneur, & de la même primauté de puissance sur l'Asie, la Thrace, & le Pont, dont il ordonneroit les métropolitains. Cent quatre-vingt-quatre Peres seulement signerent cette disposition.

Le lendemain il y eut une assemblée, qui forma une seizieme action. Les légats s'y présenterent, & s'y plaignirent très-vivement de ce qui s'étoit fait la veille, comme contraire aux canons de Nicée touchant le maintien des grandes Eglises dans leurs droits respectifs ; & ils notifierent les instructions que le Pape leur avoit données à cet égard. On leur opposa les canons du Concile de C. P. tenu environ quatre-vingts ans auparavant : mais ils répondirent : Que demandez-vous donc aujourd'hui, si depuis tant d'années vous avez joui de cette prérogative ? & si vous n'en avez pas joui, pourquoi la demandez-vous ? Ils prétendirent encore qu'on n'avoit pas donné un consentement libre à ce décret. Sur quoi les commissaires interrogerent les évêques d'Asie & de Pont. Treize en particulier, & les autres en général dirent qu'ils avoient souscrit volontairement. Quant aux Egyptiens, qui étoient les plus intéressés à défendre la dignité du siége d'Alexandrie, le premier incontestablement après Rome, du moins avant ces dispositions nouvelles, on ne leur demanda point leur consentement. Ils n'étoient pas même présens à ces dernieres

Act. 16. p. 796.

sessions ; parce qu'on n'avoit pas encore rempli l'espérance qu'on leur avoit donnée de mettre à leur tête, avant qu'on sortît de Calcédoine, un nouveau Patriarche, sans lequel il n'étoit pas d'usage parmi eux de rien souscrire. Ainsi, la préséance de l'Eglise de C. P. fut confirmée par acclamation, sans qu'on en vînt à la collection des voix par ordre & par tête. On ne voit nulle part, que le nombre des souscriptions du jour précédent ait augmenté. Les Grecs, qui n'ont pas manqué d'en donner une liste exacte, ne la font, dans tous leurs dénombremens, que de cent quatre-vingt-quatre ; quoique les Peres de Calcédoine fussent pour le moins au nombre de cinq cent vingt, & suivant quelques auteurs, de six cent trente. Les légats s'opposerent fortement à cette innovation, présenterent leur protestation en forme, & la firent insérer dans les actes du Concile. Le motif qu'ils y alleguent, n'est autre que l'instruction qu'ils avoient reçue du Siége Apostolique. Rome n'y étoit intéressée directement, que pour sa jurisdiction patriarchale sur la Thrace, & non pas pour les droits de sa primauté. Il n'étoit pas question d'égalité entre le

Pape & l'évêque de Constantinople ; mais seulement de ressemblance & d'analogie entre les dignités de l'un & de l'autre : c'est-à-dire que, comme le Souverain Pontife est le premier dans toute l'Eglise, l'évêque de Constantinople le seroit après lui en Orient. Tel est évidemment le sens du canon ; puisque le Concile annexe, immédiatement après & d'une maniere exclusive, à l'évêque de Rome, la primauté universelle d'honneur & de jurisdiction, que d'ailleurs on lui voit exercer d'un bout à l'autre du Concile de Calcédoine.

Les Peres, en conséquence, ne manquerent pas d'écrire au Vicaire de J. C., pour lui rendre compte de tout ce qu'ils venoient de faire, & lui demander l'approbation même du dernier canon. Nous vous supplions, disent-ils, d'honorer notre jugement, en le confirmant par votre suffrage : & comme de notre part nous nous sommes accordés, dans l'unité de la foi, avec vous qui êtes notre pere & notre chef ; que l'éminence de votre autorité mette aussi le dernier sceau au décret qu'ont fait vos enfans pour l'honneur de la ville impériale. En usant de votre sollicitude ordinaire à

Conc. Calc. pag. 818.

l'égard de l'Eglise de C. P., faites rejaillir sur elle quelque rayon de ce vif amas de lumieres & de splendeur qui environne votre Chaire Apostolique. Tels sont & nos vœux & notre confiance, fondés sur la sage générosité d'un Pere, qui épanchera volontiers son abondance sur ses enfans. Vos légats, à la vérité, nous ont résisté fortement ; mais sans doute pour réserver à Votre Sainteté l'honneur d'une si belle œuvre, & afin que vous signaliez votre zele pour l'éclat de la discipline, aussi bien que pour la sûreté de la foi.

Léon ne déféra point à une supplique si engageante. Il confirma, quant à la condamnation de l'hérésie & des hérétiques, le Concile de Calcédoine, assemblé, dit-il, par l'ordre des Empereurs, avec le consentement du Siége Apostolique. Mais quant à la prérogative de l'Eglise de Constantinople, il refusa constamment de la confirmer. A Dieu ne plaise, écrivit-il à Anatolius, que, contre ma conscience, je contente vos desirs ambitieux ! Sachez que le canon même de Constantinople, sur lequel vous les établissez, n'a aucune force ; puisqu'il n'a pas été fait de concert Epist. 53.

avec le S. Siége. Il lui reproche ensuite, d'un ton d'autorité assez vif, de s'être arrogé, contre les canons, l'ordination de Maxime d'Antioche.

Epist. 54. Dans une lettre à l'Empereur Marcien, où il prend à dessein le titre d'évêque de l'Eglise Romaine & universelle, il dit que c'est bien assez pour Anatolius, d'être monté sur le siége de la ville impériale, par la faveur de l'Empereur & le consentement du Siége Apostolique, sans vouloir s'élever aux dépens des autres siéges. Si je ne l'ai pas recherché, ajoûte-t-il, sur l'ordination qu'il a osé faire de Maxime, ç'a été uniquement pour le bien de la paix. Il écrivit à Maxime même. Dans cette lettre, il blâme ses légats d'avoir souffert qu'Anatolius eût la préséance au Concile de Calcédoine sur cet évêque d'Antioche; puis il lui déclare que tout ce qu'on dit avoir été fait ou toléré par ces légats, outre les définitions de foi, demeurera sans effet & sans force. Par ces différentes lettres, on voit que le Pape Saint Léon n'étoit point occupé du soin de la prééminence essentielle de son propre siége, à quoi on ne songeoit pas de donner atteinte. Il n'allégua point de motif

plus pressant de son opposition aux prétentions du Patriarche de Constantinople, que l'injure faite par là aux autres grands siéges de l'Orient, contre les anciennes dispositions du Concile de Nicée.

Il y a plusieurs autres canons du Concile de Calcédoine. Les Grecs en marquent trente, en comprenant celui des prérogatives de Constantinople, qui est le vingt-huitieme. Les Latins n'en comptent que vingt-sept, qui furent reçus de toute l'Eglise, & dont ceux qui sont effectivement de ce Concile avoient été dressés dans les six premieres sessions; comme l'indiquent les anciens exemplaires, où on les trouve à la fin de la sixieme. Toutefois on ne peut attribuer sûrement aux sessions œcuméniques de ce saint & célebre Concile, que les trois canons que nous avons rapportés en traitant de cette session; quoique les autres soient aussi très-anciens & très-respectés de toute l'Eglise, qui conserve encore aujourd'hui le fond de la même discipline.

Les excommunications n'y sont cependant que comminatoires; les peines encourues par le seul fait étant fort rares

dans l'antiquité, & cette maniere abrégée de procéder n'étant devenue nécessaire que par la suite. Le sixieme canon défend d'ordonner des clercs qui ne soient pas attachés à quelque Eglise; & telle fut, dès le Concile de Nicée, qui fit un réglement semblable, l'origine du titre fixe des bénéfices. Le neuvieme fait foi, qu'il étoit encore défendu aux ecclésiastiques de porter leurs affaires aux tribunaux séculiers. Deux clercs en différend devoient s'adresser à l'évêque : si l'on étoit en contestation avec l'évêque même, c'étoit au Concile de la province qu'on avoit recours; & l'on devoit recourir à l'Exarque, ou au Patriarche, contre le Métropolitain. Ce canon fut confirmé, quant à sa substance, par une loi impériale de l'an 456, portant que les clercs ne pourroient être appellés en jugement que devant l'évêque, sinon à Constantinople, où il seroit libre, pour les affaires temporelles, de les citer devant le Préfet du Prétoire, sans qu'eux-mêmes, de leur propre mouvement, pussent aller à aucun juge laïc. Le quatorzieme canon, en défendant aux lecteurs d'épouser des femmes d'une foi suspecte, dans les provinces où il leur

étoit permis de se marier, nous apprend que cette liberté n'étoit pas universelle, même pour un ordre mineur : preuve surabondante de l'exactitude de l'Eglise à conserver la continence parfaite dans les ordres supérieurs.

Il faut encore observer, qu'à Calcédoine l'ordre des sessions, ou des diverses matieres qu'on y traita, n'est pas le même dans tous les exemplaires. Cette diversité, qui ne se rencontre pas seulement dans les actes de ce Concile, provenoit de ce que les évêques des grands siéges amenoient chacun leurs notaires particuliers aux Conciles généraux, & leur faisoient transcrire ou rédiger les actes, selon le besoin qu'ils en avoient. Tous recueilloient avec soin ce qui intéressoit universellement l'Eglise, comme le point de dogme, & la discipline générale : mais pour ce qui ne concernoit que des affaires particulieres, ceux qui n'y étoient pas intéressés, ou l'omettoient, ou ne le plaçoient dans leur recueil que selon les degrés d'importance qu'ils y attachoient.

L'Empereur Marcien soutint de tout son pouvoir les décrets de Calcédoine. Dioscore, l'ame de l'hérésie Euty-

chienne plus qu'Eutychès même, fut exilé en Paphlagonie, où il mourut misérablement. Pour lui ôter d'abord toute espérance d'être jamais rétabli, Théodose, Gouverneur d'Egypte, eut ordre de faire assembler le clergé & le peuple d'Alexandrie, afin d'élire un nouveau Patriarche. Protere fut effectivement élu. C'étoit lui que Dioscore avoit établi son Vicaire, en partant pour le Concile : mais il avoit d'autres titres en sa faveur. Outre sa prudence & son habileté, qui pouvoient lui avoir attiré la confiance de son Patriarche, sa vertu étoit éminente : ce qui ne lui attira que des chagrins, de la part d'un peuple licencieux & fort attaché au dernier Patriarche, qui ne gênoit personne dans sa maniere de vivre. Quand ils virent la scene entiérement changée, & qu'on procédoit à l'exécution des décrets canoniques, ils redemanderent Dioscore avec fureur, & se porterent aux derniers excès. Les moines, déja infectés en très-grand nombre des nouvelles erreurs, fomentoient les mécontentemens & la révolte, faisoient le coup de main dans l'occasion, & se montroient par-tout les plus emportés. L'Empereur crut faire

Liber. c. 14.

Evagr. II. c. 5.

plier Alexandrie, par le retranchement de la distribution ordinaire des grains, par l'interdiction des bains & des spectacles. Mais le trouble & la sédition ne faisant qu'augmenter, il parut plus expédient de dissimuler avec un peuple si animé & si nombreux, qui se calma en effet pour un temps. Cependant l'évêque Protere courut des dangers presque continuels; & son pontificat ne fut jamais bien tranquille. Comme la nouvelle hérésie avoit les moines pour auteurs & pour défenseurs, dès lors ces contrées, remplies de cénobites & de solitaires, furent tellement infectées, qu'elles ne reprirent jamais bien la pureté de la foi. Ainsi commença le schisme de ce qu'on appella depuis les Cophtes ou Jacobites, qui dure encore aujourd'hui.

Le mal ne fut pas si grand en Palestine: mais il ne laissa pas d'y avoir beaucoup de troubles, causés par un moine intrigant & vicieux, qu'on appelloit Théodose. Il avoit été autrefois convaincu de plusieurs crimes par son évêque, & chassé pour cela de son monastere. Passé en Egypte, il s'étoit emporté contre Dioscore même, alors encore Patriarche, avoit été condamné à

être fouetté publiquement, & promené par la ville sur un chameau. La faction du moine Barsumas vint à propos, pour relever les espérances de Théodose dans l'infamie dont il étoit couvert : mais il falloit se vouer à Dioscore, qui étoit l'auteur de la flétrissure. Tout personnage convient aux ames de cette bassesse. Théodose alla au Concile de Calcédoine; retourna aussi-tôt après en Palestine; cria de toute part avec une impudence & une audace forcenée, que le Concile avoit trahi la foi, rétabli l'hérésie de Nestorius, & reconnu en J. C. deux personnes qu'il falloit adorer.

L'Impératrice Eudocie, retirée dans cette province depuis son veuvage, n'étoit pas encore guérie de sa jalousie contre Pulquérie. Elle se prévint aisément contre un Concile protégé par sa rivale, & se déclara pour la faction du moine Théodose, qui, par ce moyen, entraîna bientôt la plupart des moines & du peuple. Juvénal de Jérusalem étant revenu de Calcédoine, où il s'étoit enfin déclaré généreusement pour la bonne doctrine; on entreprit de la lui faire abjurer, avec une telle violence & un si effroyable désordre, qu'il fut trop heu-

reux de retourner bien vîte sur ses pas chercher un asyle dans Constantinople. On gagea, pour l'assassiner, un scélérat qui manqua son coup; mais qui, voulant de maniere ou d'autre mériter son salaire, massacra Sévérien évêque de Scytopolis.

Alors le champ étant libre, les schismatiques s'assemblerent à Jérusalem, & choisirent Théodose pour leur Evêque. Il en ordonna d'autres pour plusieurs villes de la Palestine, sur-tout à la place de ceux qui n'étoient pas encore revenus de Calcédoine. Le Gouverneur de la Province étoit éloigné, & occupé avec ses troupes contre les Barbares. On mit tout en combustion pendant son absence, & l'on prit des mesures pour ne pas le craindre à son retour. Pour cela, on ne fit pas difficulté d'ouvrir les prisons, de mettre indistinctement tous les criminels en liberté; & avec ces brigands, unis aux gens de Théodose & d'Eudocie, on osa fermer les portes de la ville à celui qui avoit toute la puissance de l'Empereur dans le pays. On exerça la plus violente persécution contre quiconque n'embrassoit pas la communion de Théodose; on osa dire anathême au

Niceph XV. c. 9.

Concile de Calcédoine & au Pape Léon; on pilla le bien des uns, on brûla les maisons des autres, on les frappa, on les fouetta avec cruauté, on maltraita indignement les femmes de la premiere condition; & il y eut une quantité de martyrs. Théodose occupa ainsi, pendant près de deux ans, le siége épiscopal de Jérusalem.

Les Provinces Occidentales reçurent bien différemment les décisions du Saint Concile. S. Léon leur avoit déjà envoyé, du moins aux évêques de Gaule, sa lettre à Flavien. Elle en avoit été reçue avec respect & action de graces; comme ils le lui témoignerent de leurs sept provinces, au nombre de quarante-quatre évêques en une seule fois, sans compter plusieurs autres lettres particulieres. Aussi-tôt que les décisions de Calcédoine avoient été reçues à Rome, le Pape les leur avoit fait passer, avec une copie de la sentence rendue contre Dioscore. Il en usa de la même maniere, & avec le même succès, à l'égard des évêques de la Gaule Cisalpine, ou du Milanez, & apparemment, avec les prélats de toutes les autres provinces. Dans la réponse des Cisalpins, qui est

une lettre synodale aussi bien que celle des quarante-quatre évêques de la Gaule proprement dite, ceux-là déclarent, qu'ils ont lu dans leur Concile la lettre à Flavien; qu'ils l'ont trouvée conforme aux Saintes Ecritures & aux écrits des Peres; qu'en conséquence ils condamnent avec elle les nouvelles erreurs, qui s'élevent contre le mystere adorable de l'Incarnation.

Pendant ces alternatives de douleur & de consolation, le Saint Pontife fut replongé tout à coup en d'autres alarmes, par l'irruption des Huns qui, sous la conduite du terrible Attila, menaçoient d'une ruine totale les plus belles provinces de l'Occident. Dès l'année précé- Greg. Tur. dente, ces Barbares s'étoient jetés dans II. Hist. c. 6 les Gaules, & avoient ruiné les villes de & 7. Cologne, de Treves, de Metz, de Rheims, de Besançon, & toutes les meilleures places qu'ils avoient rencontrées sur leur passage jusqu'à Orléans, excepté Paris qui fut garanti par Sainte Genevieve, & Troyes que sauva Saint Loup.

Toute la sainteté de Genevieve n'avoit Boll. ad 3 point empêché qu'elle ne fût calomniée Januar. indignement, du vivant même de Saint

Germain, qui ne lui en donna que des témoignages plus marqués de sa haute estime. Après la mort du S. évêque, & par son ordre, son archidiacre prit également la défense de cette illustre Vierge. Le besoin ne fut jamais plus pressant, qu'au moment où les Parisiens se virent menacés par le terrible Attila. Troublés jusqu'au délire par l'excès de leur effroi & par la proximité du péril, ils s'en prirent à leur bienfaitrice même. L'archidiacre d'Auxerre arriva à Paris, comme on conspiroit contre elle, ou plutôt comme sa perte étoit déjà résolue, & qu'on ne délibéroit plus que sur la maniere de la faire périr, soit en la lapidant, soit en la précipitant dans la riviere. Tout son crime étoit sa foi & son intrépide confiance en Dieu, qui, tandis que les citoyens se déshonoroient par une lâche crainte, les lui faisoit exhorter à tenir ferme dans leur ville que le Seigneur vouloit préserver, au lieu de se réfugier, comme ils le méditoient, dans les places voisines qui seroient saccagées.

L'archidiacre fit renaître l'équité & la raison dans le cœur des Parisiens, en relevant leur courage, & en leur parlant ainsi de Genevieve : Gardez-vous bien

de rien oser contre cette sainte fille ; à jamais il me souviendra des termes, dans lesquels j'ai souvent ouï célébrer ses vertus par le S. évêque Germain. Les Parisiens prirent enfin confiance aux conseils de la Sainte, & Paris fut sauvé. Alors toutes les préventions se changerent en actions de graces & en une vénération religieuse. Le nom de Genevieve ne fut pas seulement célebre dans toutes les Gaules, mais aux extrémités de l'Orient ; en sorte que l'illustre Saint Siméon Stylite se faisoit recommander à ses prieres, par tous les Gaulois qui venoient le visiter. Les Rois mêmes parloient d'elle avec respect. Clovis l'honora tout particuliérement pendant sa vie, qu'elle poussa jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans nonobstant ses austérités, & qui ne finit que vers l'an 500 : après sa mort, il fit bâtir sur son tombeau la basilique de S. Pierre & S. Paul, à laquelle le peuple, enchérissant sur la piété du Monarque, donna insensiblement le nom de Sainte Genevieve, qu'il prit pour sa patrone & sa protectrice.

La ville de Troyes se vit encore plus près de sa ruine, que celle de Paris. Déjà le Roi & l'armée innombrable des

Huns s'avançoient contre elle, en préludant à sa derniere calamité par le sang & le feu dont ils marquoient toute leur route, quand l'évêque S. Loup entreprit de la sauver. Cet intrépide pasteur alla au devant du Prince farouche, dont la seule figure imprimoit l'effroi. Il étoit d'une taille médiocre, mais d'une carrure énorme ; avoit la poitrine large, la tête extrêmement grosse, les yeux petits, mais étincelans, le nez plat, les cheveux négligés, le teint extraordinairement brun ; de maniere que son aspect, joint à la fierté de sa démarche & aux mouvemens convulsifs dont il étoit perpétuellement agité, suffisoit pour inspirer la terreur, & justifioit le nom de fléau de Dieu, qu'il se plaisoit à prendre. Loup, supérieur à l'effroi général, l'aborde & lui demande ce qu'il prétend. Ignores-tu qui je suis, repartit le Barbare ? Le fléau du Dieu vengeur remplit sa destination. Et moi, répliqua le Saint, je suis un loup dépouillé de sa férocité naturelle, & commis à la garde du troupeau du Dieu de miséricorde. Epargnes-en les foibles brebis, & ne frappe que le pasteur. Cette assûrance plut au Hun farouche, dont le Seigneur adoucit

Sur. ad 29. Jul.

Jornand. c. 12. p. 471.

adoucit l'ame; & Troyes fut épargnée.

Attila alla assiéger Orléans. Cependant tous les peuples étrangers établis dans les Gaules, Goths, Francs, Bourguignons, unis avec les Romains par la crainte d'un ennemi plus formidable, s'approcherent pour le combattre. Il leva le siége, & se retira en Champagne. Le Général Romain, qui étoit Aëtius, le suivit avec ses alliés & le défit: ce qui l'obligea à quitter les terres de l'Empire. Mais dès l'année suivante, ayant réparé ses pertes, il revint par la Pannonie, pénétra dans l'Italie, ne se proposant rien de moins que de prendre Rome. L'armée des Huns, composée de trois cent mille combattans, sous la conduite d'un Prince qui n'avoit pas moins de génie que de valeur, imprimoit un tel effroi, & l'on étoit si peu en état de résister, que l'Empereur Valentinien & le brave Aëtius songeoient à quitter le centre de l'Empire.

Sidon. 8. Epist. 15.

On voulut essayer auparavant de la négociation. Saint Léon fut prié de se mettre à la tête de l'ambassade, & réussit au delà de toute espérance. On a cru que ce Conquérant n'avoit pu être arrêté en si beau chemin, que par quelque pro-

Chron. Prosp. Chron. Cassiod. an. 452.

dige effrayant. Mais la divine puissance, qui tient les cœurs des tyrans dans sa main, & l'éloquence merveilleuse qu'elle inspira au Saint Pontife, n'étoient pas moins efficaces que les plus terribles visions. Les troupes mêmes d'Attila regardoient Rome comme une ville sainte, dont l'attaque étoit funeste; & les Huns se disoient les uns aux autres, qu'Alaric, après l'avoir pillée, n'avoit pas vécu long-temps. Attila fut ravi de voir Saint Léon, sur tout ce que la renommée en publioit; & peut-être aussi ne fut-il pas fâché d'avoir un prétexte honnête d'interrompre une expédition hazardeuse. Il fit cesser les actes d'hostilité, & se retira au delà du Danube, avec promesse de faire la paix.

Julien de Cos, toujours chargé des affaires du Pape à Constantinople, lui témoigna par lettre la part qu'il prenoit aux maux qu'avoit soufferts l'Italie par l'incursion des Barbares. Il l'intéressa en même temps en faveur d'Aëtius, archidiacre de Constantinople, que le Patriarche Anatolius, sous prétexte de lui faire honneur, mais au fond pour le dépouiller de l'archidiaconé qui donnoit un grand crédit, & pour le tenir dans une

sorte d'exil, avoit ordonné prêtre titulaire d'une église hors de la ville. Ce qui sonnoit encore plus mal, c'est qu'à ce Catholique zélé, il avoit donné pour successeur un certain André, ami d'Eutychès & ancien accusateur de Flavien: de maniere qu'Anatolius se faisoit fortement soupçonner de ne s'être pas détaché bien sincérement des hérétiques. S. Léon fit ses représentations sur ce sujet à l'Empereur & à l'Impératrice, qu'il pressa d'obliger Anatolius à changer de conduite. Epist. 57 & 58.

Il leur recommanda aussi l'Evêque Julien, pour qui ces épîtres tenoient lieu de lettres de créance, en qualité de Légat chargé à C. P. de défendre, pour le Pape, les intérêts de la foi & de l'Eglise contre les hérésies courantes. C'est le commencement des Légats, nommés depuis Apocrisiaires ou Correspondans, dans le goût des agens qu'y avoient déja les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Mais ceux de Rome y étoient de plus employés spécialement à ce qui concernoit l'intérêt général de l'Eglise; & celui-ci en particulier, à veiller de près l'Evêque Anatolius, qui ne donnoit que trop de lieu à cette institution, dont

on n'avoit pas encore si bien senti la nécessité. S. Léon ne manqua pas de prévenir Julien de tout ce qu'il écrivoit à la Cour. Il lui demanda des nouvelles certaines de l'Eglise d'Alexandrie, & de plus précises encore des désordres excités par les moines de la Palestine, dont le Pape n'avoit encore ouï parler que confusément.

Il reçut peu après les connoissances qu'il souhaitoit, & tout à la fois l'heureuse nouvelle, que la Cour avoit apporté le remede à un mal si urgent. A la demande de Juvénal de Jérusalem, refugié, comme on l'a vu, dans la ville impériale, l'Empereur avoit écrit aux moines de la Palestine, pour les ramener par la voie de la douceur & de la persuasion : il s'efforçoit de leur faire sentir l'inconséquence de se livrer à Théodose, sectateur d'Eutychès, tandis qu'ils anathématisoient l'Eutychianisme. C'étoit sans doute l'ignorance & & la simplicité de ces solitaires, que Marcien trouvoit dignes d'indulgence. Mais il ne leur laissa point ignorer, que c'étoit à la priere de l'évêque Juvénal & à l'espoir de leur changement, qu'il accordoit ces marques de sa clémence & de sa bonté.

Quant au faux évêque Théodose, auteur de tous les désordres, on en usa plus sévérement. Le Gouverneur de la Palestine eut ordre de l'arrêter, pour le faire punir ; mais le coupable fut instruit à propos, & s'évada. Plusieurs complices de ses violences, même entre les moines, furent condamnés à des peines corporelles. Juvénal rentra dans son siége, déposa tous les sujets que Théodose avoit ordonnés, & tint un Concile, pour lever les préventions des esprits foibles contre le Concile de Calcédoine, & les rassurer contre les calomnies des schismatiques. La lettre synodale, adressée en conséquence aux abbés & aux moines, fut signée par tous les évêques des trois Palestines. Nicephor. xv. 9.

Les sectaires avoient poussé l'artifice jusqu'à répandre le bruit, que le Pape Léon n'approuvoit pas le Concile de Calcédoine. Quoique cette invention, attribuée à Anatolius, fût dépourvue de toute vraisemblance, elle fit cependant une telle impression, que l'Empereur engagea le Pontife à la démentir formellement. Sans compter la lettre à Flavien, la distinction même que mettoit Léon entre le canon des prérogatives de l'E-

glise de Constantinople, qu'il rejettoit, & les décisions de foi, qu'il avoit approuvées formellement, suffisoit pour faire connoître ce qu'il pensoit des décisions dogmatiques de Calcédoine. Mais pour contenter l'Empereur & ne rien omettre dans une affaire de cette importance, il adressa une nouvelle lettre à tous les évêques qui avoient assisté à ce concile, leur déclara de rechef, qu'il approuvoit tout ce qui avoit été statué par rapport à la foi, & que quiconque oseroit soutenir, soit l'erreur de Nestorius, soit celle d'Eutychès & de Dioscore, devoit être retranché de l'Eglise. L'Empereur fut satisfait ; & les affaires de la religion commencerent à prendre un heureux cours.

Epist. 61.

Mais on goûtoit à peine cette satisfaction, que l'Empereur & tous les gens de bien eurent la douleur de perdre l'Impératrice Pulquérie, qui mourut l'an 453, âgée seulement de cinquante-quatre ans : femme forte, vierge pure, digne de régner dans le Ciel comme sur la terre, & que l'Eglise honore d'un culte public le dix de Septembre. Si elle transforma la Cour en une retraite de vierges ferventes ; ce fut un spectacle

encore plus merveilleux, de voir la femme d'un Empereur leur donner l'exemple des vertus de leur état, & si bien allier les devoirs du christianisme avec ceux du trône, que ces deux fonctions, loin de se nuire, tiroient l'une de l'autre un nouvel avantage & un nouveau lustre. Elle bâtit plusieurs églises magnifiques, trois entr'autres en l'honneur de la Reine des vierges. Elle fonda & dota plusieurs hôpitaux & plusieurs monasteres. Elle laissa tous ses biens aux pauvres par un testament, que Marcien exécuta avec une fidélité religieuse. Mais ce qui peint d'un seul trait le mérite transcendant de cette Princesse, l'énergie & l'élévation de son ame, la solidité de sa vertu & de son esprit; c'est que jamais l'Empire ne fut plus heureux ni plus en sûreté, que quand son frere Théodose le lui laissa gouverner. Si-tôt au contraire que, livré aux eunuques ou à la jalousie de sa femme, il ne suivit plus la direction de cet Ange Tutélaire, il mit l'Empire & la religion à deux doigts de leur perte; de maniere que l'Orient, en butte aux assauts des sectaires & de tous les hommes remuans, auroit infailliblement succombé, comme l'atteste Saint

Léon, si cette femme incomparable ne l'eût soutenu.

Chron. Prosp. Idac. Marcel. &c.

La mort de l'Empereur Valentinien III, qui arriva le 7 Mars de l'an 455, fut bien différente. Ce Prince, qui n'avoit que trente-six ans lorsqu'il périt, avoit bien démenti les idées favorables conçues autrefois de sa vertu. La mollesse & l'incontinence flétrirent tout ce qu'il avoit de bonnes qualités; & ce dernier vice fut enfin la cause de sa perte. Depuis quelque temps, il se livroit sans réserve à cette honteuse passion. La femme du Patrice Maxime, l'un des premiers Seigneurs de l'Occident, n'étoit pas moins recommandable par sa vertu que par sa beauté. Valentinien, désespérant de la séduire, la surprit brutalement & se porta aux derniers excès. Aussi-tôt qu'elle put s'échapper, elle alla, inondée de larmes, apprendre à son époux son déshonneur & son désespoir; se renferma ensuite dans son appartement, la mort déjà dans le sein; & mourut en effet quelques jours après.

Evagr. II. c. 7.

Maxime, descendu de l'Empereur de même nom, qui avoit régné quelque temps dans les Gaules, conçut une ambition que lui coloroit avantageusement

le foible droit de sa naissance. Il dissimula cependant en présence de Valentinien, & feignit d'ignorer l'opprobre de sa femme. Il eut même assez de sang-froid, pour comprendre que, le trône venant à vaquer, il n'auroit rien à y prétendre tandis qu'Aëtius vivroit; il entreprit de le brouiller avec le Prince, & persuada si bien à celui-ci qu'Aëtius, fier de ses victoires, aspiroit à l'Empire, que ce lâche & barbare Empereur poignarda ce grand Capitaine de ses propres mains. Après cet assassinat révoltant, comme l'Empereur se promenoit à Rome, dans le Champ de Mars, il fut assailli par deux des gens d'Aëtius, qu'avoit suscités Maxime, & qui massacrerent publiquement Valentinien, sans que personne se mît en devoir de le défendre. Ainsi finit le dernier Prince de la race du grand Théodose. Maxime fut aussi-tôt reconnu Empereur, & il épousa Eudocie, veuve de Valentinien, dans l'ignorance où elle étoit encore que ce nouvel époux fût l'assassin du premier.

Mais quand elle eut découvert cette trame détestable, elle ne mit plus de bornes à son dépit; & préférant à ce joug indigne celui des plus féroces Barbares,

elle invita Genseric à venir s'emparer de Rome. Toujours prêt au pillage, le Roi des Vandales ne se fit pas prier. Bientôt il prit terre à Ostie & marcha droit à Rome. Maxime, songeant à s'enfuir & permettant à tout le monde d'en faire autant, se rendit si méprisable, qu'on attenta sans crainte à sa vie : il fut mis en pieces, le 77e jour de son regne, par d'anciens serviteurs de Valentinien, qui jetterent les membres du parricide dans le Tibre.

Procop. 1. c. 5.

Toute la ville s'abandonna à la consternation, & l'on ne pensa pas seulement à se défendre. Le seul Pontife alla au devant de Genseric, peu capable de l'effrayer après Attila. Il obtint tout ce qu'on pouvoit demander à un pareil vainqueur, & bien au delà de toutes les espérances ; c'est-à-dire que les Vandales se contenteroient du pillage, qu'ils s'abstiendroient du meurtre & des incendies, qu'il y auroit même trois églises, celle de S. Pierre, celle de S. Paul, & la basilique Constantinienne, qui ne seroient ni pillées ni visitées. On tint parole : mais on pilla durant quatorze jours tout le reste de la ville, d'où l'on emporta des richesses immenses, en particulier

les vases sacrés que l'Empereur Tite avoit autrefois enlevés de Jérusalem. Il y eut des milliers de captifs, parmi lesquels l'Impératrice, qui avoit appellé les Barbares, fut conduite à Carthage avec ses deux filles Eudocie & Placidie.

Mais ce désastre fut salutaire à la célebre Eudocie, veuve de l'Empereur Théodose & mere de l'Impératrice d'Occident. Sa philosophie & toutes ses lumieres naturelles étoient pour elle une foible consolation, sans celle de la foi, dont elle s'étoit privée en s'engageant dans l'hérésie d'Eutychès. Ces coups de la main du Seigneur donnerent lieu aux plus profondes réflexions; & bientôt elle craignit qu'elle ne se fût engagée dans la mauvaise voie. Les hommes de Dieu, puissans en œuvres & en paroles, abondoient encore dans la Terre Sainte où elle habitoit. Elle consulta les plus célebres; apprit d'eux que sa mort n'étoit pas éloignée, & que nulle œuvre de vertu ne devoit la rassurer, à moins qu'elle ne tînt au centre de l'unité, en s'attachant au Concile de Calcédoine & à Juvénal son légitime évêque. Elle obéit à cette voix du Ciel, abjura publiquement l'hérésie à Jérusalem, & ren-

Vit. S. Euthym. p. 64. & seq.

tra dans la communion de l'Eglise, où elle persévéra sans hésiter jusqu'à la mort. Avant de sortir de ce monde, elle eut la consolation d'apprendre que le Prince Huneric, fils du Roi des Vandales, avoit épousé l'aînée des deux filles de Valentinien, & qu'on avoit renvoyé la cadette avec sa mere à Constantinople.

Il restoit en Afrique une multitude d'autres captifs illustres, qui fournirent une ample matiere à la charité de l'Evêque de Carthage, nommé Deogratias, lequel avoit été ordonné en 454, à la priere de l'Empereur Valentinien, après une longue vacance de ce siége.

Vict. Vit. l. 1. 8.

Les traitemens inhumains qu'éprouvoient les captifs, toucherent vivement ce prélat. Comme les vainqueurs étoient partie Maures, partie Vandales, ils se partageoient les prisonniers, séparoient impitoyablement les enfans de leurs parens, & les femmes de leurs maris. Ainsi, dans la misere & les travaux accablans de l'esclavage, ils n'avoient pas même la triste consolation de porter leurs chaînes de compagnie avec les personnes qui leur étoient cheres, ni de confondre leurs sueurs & leurs larmes ensemble. Il y en

avoit une multitude de malades, tant par les besoins qu'ils souffroient, que par les incommodités extraordinaires qu'ils avoient souffertes dans la navigation. Le Saint Evêque en racheta autant qu'il en put payer, ne craignant pas de vendre pour une si bonne œuvre les vases d'or & d'argent qui servoient aux églises. Il fournissoit aux malades tous les secours dont ils avoient besoin, leur faisoit distribuer la nourriture convenable, & accompagnoit lui-même les médecins qui les visitoient. La nuit, il alloit voir s'ils n'étoient pas négligés, demandoit à chacun, de lit en lit, comment ils se trouvoient; & cela, nonobstant sa foiblesse & son âge décrépit. Il mourut très-peu de temps après, n'ayant occupé le siége de Carthage que trois ans.

A ce triste événement, les captifs crurent revoir le moment où ils tomboient pour la premiere fois dans la servitude. Cette mort ne fut pas moins funeste à l'Eglise d'Afrique en général. Le Roi Genseric en prit occasion de défendre d'ordonner des évêques dans la province Proconsulaire & dans la Zeugitane, où il y en avoit encore soixante-quatre, mais la plupart fort âgés. Ainsi,

manquant de jour en jour, ils furent réduits à trois après quelques années. L'Eglise honore la mémoire de S. Deogratias le vingt-deuxieme jour de Mars. La barbarie de Genseric donna lieu à la sanctification de plusieurs autres Africains, sans compter le nombre infini de martyrs qu'elle produisit.

C'est ce qui anima, autant ou plus que les brigandages du Vandale, le zele & la valeur de l'Empereur Marcien, qui pensa sérieusement à lui faire la guerre. Il s'y prépara en Prince Chrétien, joignant, aux sages précautions suggérées par l'expérience & la politique, tout ce qui pouvoit mettre le Ciel dans ses intérêts; comme les prieres publiques, & d'abondantes largesses en faveur des pauvres. Mais si ces œuvres de piété ne purent servir à remplir ses vues temporelles, elles ne furent pas perdues pour l'éternité, dans les circonstances de sa mort prochaine, qui arriva peu après, savoir l'an 457, de son âge le 65me. Sa mémoire est en bénédiction, pour ses vertus, pour son application au bien de l'Etat & de la Religion. Il eut pour successeur, le Tribun Léon, Gouverneur de Sélymbrie. Il étoit natif de Thrace, &

fut élu, le septieme de Février de la même année, par les gens de guerre, avec le consentement du Sénat.

Il aimoit sincérement la religion : mais dès le commencement de son regne, il commit une faute de surprise ou de foiblesse, qui, en alarmant Saint Léon & toutes les personnes attentives au bien de l'Eglise, leur fit trop tôt sentir que l'Orient n'étoit plus sous la conduite des Marcien & des Pulquérie. Les Eutychiens, si nombreux en Egypte, reprenant courage au changement de Souverain, le moine Timothée, ordonné prêtre du temps de Dioscore, se mit à la tête des séditieux. Depuis long-temps il tramoit sourdement la cabale & la révolution qu'il méditoit. Il alloit de nuit, avec une canne creuse, par les cellules des solitaires ; & leur parlant par cette espece de porte-voix, les appelloit l'un après l'autre par leurs noms, dont il avoit eu soin de se faire instruire, se donnoit pour un Ange envoyé du Ciel, qui venoit les avertir de fuir la communion de Protere, & de choisir le moine Timothée pour évêque, se désignant ainsi lui-même. C'est à cette supercherie sacrilége, qui le faisoit courir de nuit

Nicep. xv. c. 16. Evagr. II. c. 8.

comme les chats sur les gouttieres, qu'on rapporte son surnom d'Elure, mot dont es Grecs nomment ces animaux.

Quand il crut sa partie assez bien liée, & qu'il sut la mort de Marcien auteur de son exil; il reparut avec insolence, & déclama hautement contre le Concile de Calcédoine. Entre les moines qui lui étoient dévoués, il rassembla d'abord ceux du voisinage d'Alexandrie, avec une troupe de bandits & de séditieux gagnés par argent; & profitant de l'absence du Gouverneur, qui étoit occupé avec ses troupes dans la Haute-Egypte, il remplit la ville d'un si grand tumulte, que les Catholiques n'oserent plus paroître. S'étant emparé de la grande église qu'on nommoit le Temple Césarien, il se fit ordonner évêque par Eusebe de Péluse & Pierre de Majume, deux des quatre ou cinq évêques condamnés à l'exil, & réduits, par leur révolte contre l'Eglise & ses premiers prélats, à faire la cour à un moine séditieux. Il restoit un obstacle à sa faction, dans la personne de l'évêque Protere, qui chercha inutilement sa sûreté dans le baptistere.

Vict. Chron. p. 899. Ni la sainteté du lieu, ni celle du

jour qui étoit le Vendredi-Saint, ne le préserva de leur fureur. Sans égard à sa vertu, ni à sa vieillesse vénérable & à ses cheveux blancs, ils le percerent de plusieurs coups d'épée, comme il étoit en priere. Leur emportement ne se borna pas même à la mort : son corps fut attaché à une corde, & suspendu publiquement à la vue du peuple, avec des huées & des insultes barbares. Ensuite on le traîna par toute la ville, & on le déchira de mille coups, jusqu'à ce qu'il fût en lambeaux. Quelques-uns pousserent la rage jusqu'à goûter de son sang. On brûla le reste de ses membres, & l'on en jeta les cendres au vent. Plusieurs Catholiques furent martyrisés, avec leur saint évêque.

Timothée ôta le nom de Protere des sacrés diptyques, y mit le sien après celui de Dioscore, pilla les biens du Martyr & de sa famille. Pour ceux de l'Eglise, il en disposoit à sa fantaisie, les prodiguant aux factieux & à ses proches, sans penser seulement aux pauvres. Il anathématisa le Concile de Calcédoine & tous les fideles qui le révéroient, nommément le Pape & les évêques des grands siéges. Dans le petit

nombre des évêques de sa faction, il choisit les plus emportés, & les envoya dans toutes les villes de la province, pour persécuter les prélats catholiques & leur clergé. On chassa les plus respectables pasteurs, de vénérables vieillards, ordonnés du temps de S. Cyrille & plus anciennement encore; puis on institua des hérétiques en leur place. Les orthodoxes étoient également recherchés dans les monasteres, soit d'hommes, soit de filles, où l'on s'étudioit sur-tout à ne laisser que des prêtres hérétiques; en sorte que les ecclésiastiques soumis aux décisions de la foi, étoient généralement réduits à la fuite ou à se tenir exactement cachés.

Malgré tant d'excès, l'Empereur Léon restoit dans l'inaction & dans une sorte d'indécision sur ce qu'il devoit penser de ces factieux. Ils avoient envoyé à C. P. des requêtes, où ils représentoient que le peuple & les magistrats d'Alexandrie ne vouloient point d'autre évêque que Timothée. Quant à la foi, ils faisoient profession de celle de Nicée & d'Ephese, ne disoient mot du Concile de Constantinople, & blâmoient insolemment celui de Calcédoine, avec le

Pape Léon qui le révéroit & tous les évêques d'Orient qui l'avoient tenu. Après quoi ils ajoutoient, que, sans y avoir égard, il en falloit assembler un autre & examiner la foi tout de nouveau. L'Empereur, abandonné à ces vaines appréhensions, qui engagent souvent un politique foible & borné dans les plus dangereuses démarches, proposa au Patriarche de Constantinople d'assembler son clergé, avec tous les évêques qui se trouvoient dans la capitale, pour donner leur avis, tant sur l'ordination de Timothée, que sur les décrets de Calcédoine. Il écrivit dans le même goût au Souverain Pontife, qu'il pressoit de venir à Constantinople; à Basile d'Antioche, successeur de Maxime; à Juvénal de Jérusalem; à une multitude de métropolitains & d'évêques des siéges considérables, au nombre d'environ soixante. Il auroit même songé à faire célébrer tout de nouveau un Concile œcuménique, si, après les dépenses du dernier & tant d'autres inconvéniens, la chose eût été praticable.

Le Pape répondit à l'Empereur, ainsi que l'avoit déjà fait un Concile de quarante évêques assemblés à C. P.; que ce Epist. 75.

seroit un attentat d'examiner de nouveau les décisions d'un Concile général, lesquelles, étant dictées par le Saint-Esprit, sont infaillibles & irréformables; que, loin de remettre en question ce qui étoit décidé, il ne falloit penser qu'à y soumettre les indociles; que, si l'on renouvelloit ainsi les disputes au gré des hérétiques, les troubles de l'Eglise n'auroient plus de fin; & que cette coupable condescendance ne pouvoit que les augmenter. Il l'exhortoit enfin à chasser bien vîte le moine Timothée du siége d'Alexandrie, qu'il avoit usurpé si indignement: il le faisoit souvenir que tel étoit le vœu de presque tous les évêques d'Egypte, qui l'avoient certifié par leurs lettres, & plusieurs de vive voix, à Constantinople même, où ils s'étoient réfugiés depuis les violences de l'usurpateur; tandis que les évêques schismatiques n'avoient osé signer leur requête, de peur de laisser appercevoir leur petit nombre.

Cette sage fermeté du Pontife fit qu'on ne pensa plus à célébrer un nouveau Concile. Mais les Eutychiens, en perdant toute espérance de ce côté-là, demanderent qu'on leur accordât au moins une

conférence, où ils pussent proposer leurs difficultés. S. Léon ne fut pas moins inflexible contre cette nouvelle tentative. Ce seroit toujours anéantir l'autorité du Concile de Calcédoine, répondit-il, que d'accéder à cette demande artificieuse d'inquiets sectaires : qu'on n'espere jamais m'amener là. En cherchant à disputer de nouveau sur la foi, ils voudroient faire croire que jusqu'ici il n'y a rien d'arrêté là-dessus : le piége est trop grossier ; Léon n'y donnera jamais. Epist. 78.

L'Empereur consulta ensuite les solitaires les plus révérés de l'Orient, tels que S. Siméon Stylite, S. Jaque le Syrien, & S. Baradat. La maniere de vivre de ces deux derniers n'est guere moins surprenante que celle de Siméon ; & si ces merveilles n'étoient également attestées par des témoins oculaires & des écrivains d'un aussi grands poids que Théodoret, nous aurions peine à les croire nous-mêmes. L'illustre Syrien, nommé Jaque, étoit connu très-particuliérement de cet évêque de Cyr : il n'habitoit qu'à une lieue & demie de cette ville, sur le sommet d'une montagne où il vivoit à découvert, exposé nuit & jour à toutes Theod. Philoth. c. 21.

les injures des saisons ; n'ayant pas même de clôture pour se préserver des bêtes sauvages, pas un antre pour se soustraire, soit aux ardeurs du soleil, soit aux neiges, qui tomboient quelquefois en telle abondance qu'il y étoit comme enseveli : il ne vit jamais de feu, n'en usoit pas même pour apprêter sa nourriture, qui ne consistoit qu'en quelques lentilles trempées dans l'eau : cette maniere de vivre ne lui paroissant pas encore assez dure, il portoit sous son habit de pesantes chaînes de fer. S. Baradat, exposé de même à toutes les intempéries des saisons, habitoit la pointe d'un rocher ; il tenoit sans interruption les mains étendues vers le Ciel, moins semblable à un être animé qu'à un terme informe, tout couvert d'une peau, qui ne lui laissoit de libre que le nez & la bouche pour respirer.

De pareilles austérités s'attiroient les plus grands respects, de la part même des Puissans du siecle, dont l'indifférence en matiere de vertu n'est guere touchée que de ce qui est extraordinaire. Mais ces hommes tout célestes avoient encore plus d'humilité que d'ardeur pour

la pénitence. Prêts à laisser leur genre de vie singulier au premier ordre des Princes de l'Eglise, qui sont les évêques, ils n'avoient point d'autre regle de leur foi que les décisions de ces premiers pasteurs. Ils répondirent à l'Empereur, qu'il devoit regarder comme un oracle infaillible de l'Esprit-Saint, ce qui avoit été prononcé par les six cent trente Peres, c'est-à-dire par le Concile de Calcédoine, qui paroît ainsi avoir été composé de ce nombre d'évêques; & que cette sainte multitude devoit bien dissiper toutes ses appréhensions, après que le Sauveur avoit promis de se trouver au milieu d'un bien moindre nombre qui s'assembleroient en son nom.

On conserve un recueil de diverses réponses faites, sur le même objet, à l'Empereur Léon, au nombre de trente-six lettres, dont l'ensemble forma une autorité du plus grand poids; non pas précisément à raison de la sainteté de la plupart de leurs auteurs, mais parce que chacune d'elles fut revêtue de la souscription de plusieurs évêques, aussi bien que la lettre du Souverain Pontife, qui, en cette occasion, parla pour tout

Tom. 4 Conc. p. 90 & s. q.

l'Occident. On vit ainsi, dans la totalité de ces lettres synodales, le sentiment de toute l'Eglise enseignante; & dès-là toutes les difficultés furent censées résolues, la collection de ces réponses particulieres faisant le même effet qu'un Concile œcuménique. On voit clairement par cet exemple, comme l'observe M. Fleuri après le grand évêque de Meaux, que la force des décisions de l'Eglise ne consiste pas dans l'assemblée des évêques, mais dans leur consentement unanime, de quelque maniere qu'il soit déclaré. Le recueil de ces lettres, nommé en grec *Encyclia*, c'est-à-dire lettres circulaires, a été traduit en latin par Epiphane le Scolastique.

Hist. Eccl. l. 29. n. 12. Def. Cler. Gall. Part. 2. l. 14. c. 13.

L'Empereur, ainsi rassuré, ne songea plus qu'à faire exécuter les décisions du Concile, & commanda au Gouverneur d'Alexandrie, d'enchasser Timothée dit le Chat, & de faire élire un nouveau Patriarche. Cet intrus méprisable fut en effet banni, & conduit sous bonne garde dans la Chersonnese. Après quoi on élut, du commun consentement du peuple & du clergé, un autre Timothée, surnommé Solophaciole ou le Blanc, qui donna

Liber. brev. c. 15. & 16.

donna d'abord avis de son élévation au Souverain Pontife, avec le clergé d'Alexandrie & dix évêques d'Egypte. Saint Léon, dans sa réponse, les exhorte au zele & à la concorde ; & il engage le nouveau Patriarche à lui écrire souvent, pour l'instruire de l'état de son Eglise. Anatolius de Constantinople étoit mort quelque temps auparavant ; prélat très-ambitieux, au jugement de Saint Léon, & dont la maniere même de penser donna de vives inquiétudes à ce saint & habile Pontife : tant il est vrai qu'on ne peut guere sortir des bornes de la subordination dans l'ordre hiérarchique, sans quelque péril pour la foi. On éleva sur le siége de C. P. S. Gennade, Patriarche bien différent d'Anatolius, & dont on raconte plusieurs miracles.

S. Léon ne survécut pas long-temps à ce commencement de calme qu'il venoit de procurer à l'Eglise, étant mort en 461, sans qu'on sache bien sûrement quel jour. Son pontificat fut de 21 ans, durant lesquels la grandeur de son ame & de sa vertu n'a cessé d'éclater. Sa science & son génie n'étoient pas moins distingués. Sa maniere d'écrire est noble,

son style pur pour le temps où il écrivoit, son éloquence digne des plus beaux siecles, extrêmement touchante & pathétique, comme on le voit dans la plupart de ses sermons. Il nous en reste quatre-vingt-seize, sur les principales fêtes de l'année, dont il traite les mysteres avec une netteté & une onction qui intéresseront à jamais les esprits justes & les ames pieuses. Nous avons encore de cet illustre Pontife cent quarante-une lettres. C'est le premier des Papes qui ait laissé un corps d'ouvrages, & à qui l'on ait donné le surnom de Grand : grand en effet & en toute maniere; zélé pour la décence & la magnificence du culte divin, pour la fondation & plus encore pour le rétablissement des églises, qu'il ornoit avec un goût qui portoit l'empreinte de la noblesse de son ame & de l'élévation de son génie. Après les ravages des Vandales, il renouvela l'argenterie dans toutes les églises de Rome. Il fondit pour cela six grands vases, de cent livres chacun, donnés autrefois par le grand Constantin. Aux sépulcres des Saints Apôtres, il établit des gardiens ou des chapelains, qu'on nommoit alors Cham-

briers, comme on le fait encore dans l'Eglise de Paris & dans quelques autres, parce qu'anciennement on nommoit chambre ce que nous appelons chapelle.

Entre les lettres de S. Léon, il y a quelques décrétales qui méritent une attention particuliere. Ce qu'il écrivit à Dorus Evêque de Bénévent, montre combien ce grand Pape avoit à cœur l'ordre hiérarchique. Cet Evêque avoit mis un prêtre nouvellement ordonné, à la tête de tous les anciens. Léon l'en reprit avec sévérité; & parce que deux prêtres y avoient donné leur consentement. Il statua que les autres garderoient le rang de leur ordination, & que les deux adulateurs en seroient privés à jamais, pour l'avoir cédé par une lâche complaisance. Encore prétendit-il leur avoir fait grace, & qu'ils méritoient la déposition canonique; parce qu'un ecclésiastique, dit-il, maître sans doute d'humilier sa personne, doit toujours honorer sa place. Epist. 11

Dans une lettre adressée à Théodore de Fréjus, au sujet de la pénitence, il dit que, tant que la vie dure, Epist. 91.

nous ne devons point mettre de bornes à la divine miséricorde, mais accorder la réconciliation à tous ceux qui la demandent, même en danger de mort, pourvu que leur conversion soit sincere. Nous ne devons pas être difficiles, ajoute-t-il, dans la dispensation des dons de Dieu, ni mépriser les larmes de ceux qui s'accusent; mais croire au contraire que c'est Dieu qui leur inspire l'esprit de componction. Quand ils auroient perdu la parole, il suffit qu'ils donnent des marques d'une raison libre, ou que des personnes dignes de foi certifient qu'ils ont demandé la pénitence.

Epist. 80. Par une décrétale adressée aux évêques de la Campanie & du voisinage, il les reprend de ce qu'ils faisoient réitérer publiquement la confession des pénitens : puis fournissant une preuve bien précise en faveur de la confession auriculaire, il dit en propres termes, qu'il suffit que les péchés soient confessés, premiérement à Dieu, ensuite au prêtre par une confession secrete.

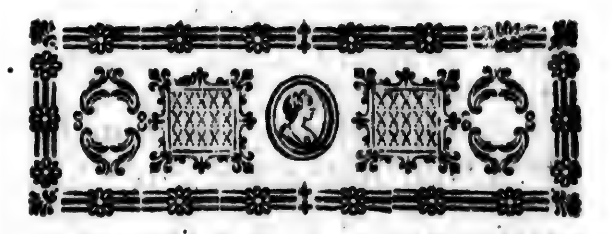
Touchant le baptême, il décide, en

écrivant à Necnas de Ravenne, quant à ceux qui ont été emmenés en captivité avant l'âge de raison, & qui n'ont aucun souvenir d'avoir été baptisés, qu'on doit rechercher avec une grande diligence s'il n'y a pas quelque preuve de leur baptême; mais que, s'il ne s'en trouve point, il les faut baptiser hardiment, sans craindre le péril de rebaptiser. On infere de là, qu'il n'étoit pas encore d'usage de baptiser sous condition.

C'est ainsi que l'Eglise, qui avoit pris sa forme essentielle sous la main même de son divin Instituteur & de ses premiers disciples, forma insensiblement sa discipline. Elle développa de même différens points de dogme, à mesure que les occasions s'en présenterent. A la fin du pontificat de Saint Léon, où nous voici parvenus, après la célébration de ces quatre Conciles fameux, que le plus grand de ses successeurs comparoit aux quatre Evangiles, & où la plupart des hérésies à venir ainsi que passées trouvent leur condamnation; on put regarder les principaux articles de la foi chrétienne,

comme parfaitement éclaircis. Dans tout le cours des siecles suivans, nous allons voir tirer, avec la même infaillibilité & la même précision, les conséquences particulieres de ces principes lumineux.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE DIX-SEPTIEME.

Depuis la mort du Pape S. Léon en 461, jusqu'à la conversion des Francs en 496.

QUOIQUE la Rel[illegible]rétienne fût déjà la religion uni[illegible] & que l'Empire de l'Église [illegible] plus étendu que celui de R[illegible] son plus beau temps, ne connût d'autres bornes que celles du monde ; il manquoit encore quelque chose à sa gloire & à son triomphe. Elle avoit soumis au joug de l'Evangile les deux nations les plus valeureuses & les plus éclairées, les Grecs & les Romains, c'est-à-dire tout le

monde policé, qu'on s'étoit accoutumé à nommer simplement le monde ; tant ce qu'on appeloit par opposition Barbares ou Sauvages, sembloit peu digne de faire partie de la société civile & du genre humain ! Ainsi la Loi de Grace avoit-elle fait des Chrétiens de tout ce qui méritoit le nom d'hommes. Il lui falloit encore, de ces Barbares, faire d'abord des hommes, pour les rendre ensuite Chrétiens, & pour composer à J. C. ce bercail innombrable & parfait, où entre le Romain & le Scythe, le Grec & le Barbare, le loup & la brebis, destinés, suivant l'expression d'Isaïe, à paître indistinctement & paisiblement tous ensemble, sans autre différence que le mérite d'avoir changé d'inclinations & de naturel par la vertu la plus puissante d'en-haut. C'est ici la grande œuvre déjà exécutée en partie, & que nous allons voir consommer par l'Eglise, avec une édification toute nouvelle. Cette heureuse révolution ne pourra s'opérer, sans lui causer de rudes secousses. Il en résultera bien des bouleversemens & des orages ; l'harmonie de cette immense famille, que l'Homme de douleur a engendrée sur la croix, en

Cap. xi. v. 7.

sera troublée pour un temps ; sa divine Epouse en paroîtra même souffrir quelque altération : mais ses traits caractéristiques seront toujours les mêmes, le sceau de l'alliance éclatera sans danger de méprise & sans interruption, tous les nuages se dissiperont enfin ; & après tant d'attaques & de rudes travaux, elle reparoîtra sous l'aspect majestueux d'une féconde maturité, & quelquefois avec toutes les fleurs de sa premiere jeunesse.

De là même elle tire un avantage, éclipsé en quelque sorte dans ses plus heureux jours, sous la faveur des Marcien & des Pulquérie, des Théodose & des Constantin, qui faisoient réfléchir sur elle les plus vifs rayons de leur majesté & de leur puissance. Quand la dignité impériale sera anéantie dans l'Occident ; quand en Orient une longue suite d'Empereurs, non moins indifférens aux maux de la religion qu'à ceux de l'Etat, ou plus jaloux des prérogatives du sacerdoce que de ceux de la couronne, brouilleront tout en touchant à tout, dresseront & supprimeront les formules de foi selon leurs caprices, s'arrogeront le droit sacré de l'enseignement & l'interdiront aux evêques;

quand les Gaules, les Isles Britanniques, l'Espagne, l'Afrique, l'Italie le propre apanage de Pierre, gémiront sous la servitude des Barbares, soit Païens, soit Ariens, encore plus ennemis de la foi que les idolâtres: alors on verra clairement, que la puissance de l'Eglise & l'autorité du Siége Apostolique en particulier, ne devront pas leur accroissement aux grandeurs du siecle, comme elles ne leur avoient point dû leur établissement sous la tyrannie des Néron & des Domitien. Alors, comme sous les Empereurs les plus favorables à la religion, on verra les Pontifes Romains siéger sur la chaire de Pierre, avec la même majesté que leurs plus heureux prédécesseurs, veiller à l'exécution des canons dans les différentes Eglises, connoître des causes les plus importantes, prendre soin qu'elles soient jugées suivant les regles de l'équité & de la sagesse, rétablir ceux qu'une injuste violence avoit dépossédés, secourir les opprimés, humilier les méchans & les superbes, avertir les Empereurs de leurs devoirs religieux, s'opposer comme un mur d'airain aux emportemens sacriléges des dominateurs Barbares les plus terribles;

& dans le même temps, recevoir des ambaſſades honorables de toutes les régions, ſe voir choiſir par les différentes Puiſſances pour médiateurs & pour arbitres de leurs différends, &, dans les lieux trop éloignés pour s'y rendre en perſonne, prononcer par l'organe de leurs vicaires : tel eſt en ſubſtance le grand tableau, dont les traits vont ſe développer dans les faits ſuivans.

Cinq à ſix ſemaines après la mort du S. Pape Léon, le douzieme jour de Novembre de l'an 461, on ordonna pour ſon ſucceſſeur, l'Archidiacre Hilarus, natif de Sardaigne, le même qui douze ans auparavant, au faux Concile d'Epheſe, avoit rempli ſi dignement l'office de légat du S. Siége. A l'anniverſaire de ſon ordination, qui, ſelon la coutume, fut célébré avec éclat, quantité d'évêques s'étant rendus à Rome de diverſes provinces, il tint un Concile au ſujet de l'évêque Hermès, qui ſe trouvoit en poſſeſſion de l'évêché de Narbonne. Il s'y étoit mis lui-même d'une maniere irréguliere; les habitans de Béziers, pour qui il avoit été d'abord ordonné, ayant refuſé de le recevoir. Les parties intéreſſées porterent leurs plaintes

à Rome ; & le Pape écrivit à l'archevêque d'Arles, afin de tirer, de lui & des autres évêques, les connoissances propres à motiver son jugement. On envoya des députés de part & d'autre ; & deux évêques de Gaule, étant venus à Rome, assisterent au Concile. On régla, pour le bien de la paix & par indulgence, qu'Hermès resteroit sur le siége de Narbonne ; mais que, sa vie durant, l'ordination des évêques de cette province seroit attribuée au plus ancien d'entre eux ; après quoi elle reviendroit au successeur d'Hermès. Pour prévenir de pareils inconvéniens, on recommanda aux Gaulois de tenir chaque année un Concile dans celle de leurs provinces où les évêques pourroient se réunir ; apparemment à cause des guerres & des invasions, qui ne permettoient pas de s'assembler plus réguliérement. Nonobstant ces Conciles, il est dit qu'on consultera le S. Siége dans les affaires importantes. C'est l'évêque d'Arles qui doit assigner le temps & le lieu de ces assemblées, en écrivant aux métropolitains ; & c'est à lui que les évêques doivent encore s'adresser, au refus de ces métropolitains, pour obtenir les lettres au-

Hilar. Epist. 8. Tom. 4. Conc.

thentiques, sans lesquelles il leur est défendu de sortir de leur province.

Par un Concile de Vannes, tenu à peu près dans le même temps, on voit le soin infini des Occidentaux à maintenir la pureté de mœurs dans le clergé. Il y est défendu aux clercs engagés dans les ordres supérieurs, c'est-à-dire aux prêtres, aux diacres, & aux soudiacres, d'assister aux festins de noces, & de se rencontrer en toute autre société où l'on peut voir & entendre ce qui offenseroit la pudeur la plus délicate. On défend encore aux clercs, & cela sous peine d'excommunication, de recourir aux tribunaux séculiers sans l'aveu de leur évêque: mais si l'évêque leur est suspect, ou si c'est contre lui-même qu'ils plaident, ils doivent s'adresser aux autres prélats. La défense déjà faite aux clercs de voyager sans des lettres de leur évêque, s'étend ici aux moines, qu'on soumet à des macérations & à des punitions corporelles, si les reprimandes ne suffisent pas.

Greg. Tur. II. c. 6. & seq.

Dans le jugement d'un Concile d'Arles, sur quelques démêlés de Fauste, abbé de Lérins, avec Théodore, évêque de Fréjus, dont Lérins dépendoit alors, nous trouvons l'exercice de la

Tom. 4. Conc. pag. 1023.

jurisdiction épiscopale sur les monastères, & tout à la fois le commencement des exemptions, au moins pour les communautés composées de laïcs qui se choisissoient un supérieur. Les moines & l'abbé de Lérins assisterent avec treize évêques à ce Concile, qui est le troisieme d'Arles. Il y fut résolu, que l'évêque Théodore ne s'attribueroit sur le monastere que les droits exercés par son prédécesseur Léonce : c'est-à-dire que les ministres de l'autel & les clercs seroient ordonnés par l'évêque diocésain, qu'il donneroit aussi le Saint Chrême, & confirmeroit les Néophytes s'il y en avoit, & que les clercs étrangers ne seroient pas reçus sans son ordre ; mais que le gros du monastere, consistant en laïcs, demeureroit sous la conduite de l'abbé, sans que l'évêque s'y attribuât aucun droit, ni qu'il pût de son chef en ordonner aucun pour clerc.

Tom. 4. Conc. pag. 1033.

Le métropolitain & les évêques de la province de Tarragone en Espagne écrivirent au Pape Hilarus, pour savoir ce qu'ils devoient conclure dans leur Concile touchant Silvain de Calahorre, l'un d'entre eux, qui avoit ordonné un évêque que le peuple ne demandoit pas,

& pris un prêtre d'un autre diocese, pour le faire évêque malgré lui. Ils consultoient ensuite le S. Siége sur l'affaire d'Irénée, que Nundinaire de Barcelone avoit demandé en mourant pour son successeur, quoique déja évêque d'une autre ville. Les évêques de la province avoient consenti à cette translation, par respect pour le défunt, avec l'agrément du peuple & du clergé de Barcelone. Ces questions furent examinées dans un Concile tenu à Rome par quarante-huit évêques, en comptant le Pape & deux Africains. Après le Souverain Pontife, S. Maxime de Turin, fort ancien dans l'épiscopat, puisqu'il étoit en réputation dès le regne d'Honorius, est nommé le premier; & l'évêque de Porto, le cinquiéme seulement : ce qui fait croire qu'on suivit l'ordre de l'ordination, comme en plusieurs autres Conciles; usage respectable, qui obvie sagement aux prétentions de la vanité, & qui s'est maintenu avec édification jusqu'à nos jours. Les principaux citoyens & les magistrats de plusieurs villes d'Espagne s'intéressant pour l'évêque Silvain, on lui pardonna le passé, vu la nécessité des temps; mais à charge de mieux observer

Ibid. pag. 1060.

les canons à l'avenir. On défendit sévérement les translations. On enjoignit à Irénée, sous peine d'excommunication, de retourner à sa premiere Eglise; & au métropolitain, nommé Ascagne, de faire élire par le clergé de Barcelone & de consacrer un autre évêque pour ce siége. Comme on lisoit, avant le jugement, les informations envoyées d'Espagne à ce sujet, la lecture fut interrompue deux fois par les prélats, qui se récrierent avec force contre l'abus de transmettre les évêchés comme par testament. Le Pape demanda les avis. S. Maxime prit aussi-tôt la parole, & tous les évêques protesterent avec lui, qu'ils ne feroient jamais rien de contraire aux loix ecclésiastiques, & que quiconque s'en écartoit, devoit en rendre compte au Saint Siége. On fit en ce Concile cinq canons, que le Souverain Pontife publia, & que les autres évêques approuverent par acclamation. Le cinquieme & le capital maintient dans toute son étendue le droit des élections, contre la témérité des évêques qui désignent en mourant leurs successeurs.

L'Empereur Léon fit de son côté plusieurs loix favorables à l'Eglise. Celle de

l'année 466, en date du dernier jour de Février, dut son origine à un événement qu'il est difficile de ne pas regarder comme miraculeux. Un homme qui avoit encouru l'indignation du Patrice Ardabure, l'un des plus puissans seigneurs de l'Empire, se réfugia au monastere des Acémetes, alors gouverné par le Saint abbé Marcel. Ardabure le fit aussi-tôt redemander; & sur le refus de l'abbé, il envoya des soldats qui menaçoient des dernieres violences. Les moines épouvantés presserent le Saint de céder, plutôt que de les exposer à périr avec leur monastere. Mais il fut inébranlable; & déjà les soldats furieux avoient l'épée à la main. Tout à coup ils apperçurent, à l'endroit le plus élevé du monastere, un feu terrible d'où il s'échappoit vers eux des rayons semblables à la foudre. Ils se prosternerent, en jettant leurs armes & en priant pour appaiser le Seigneur. Ce prodige fut si frappant, qu'Ardabure pardonna aux réfugiés. Sur. ad 29. Decembr.

La loi faite, comme on le croit, à cette occasion, défend de tirer personne des églises, ni d'inquiéter les évêques ou les économes, pour les dettes de ceux qui s'y réfugioient. Elle permet Lib. 6. Cod.

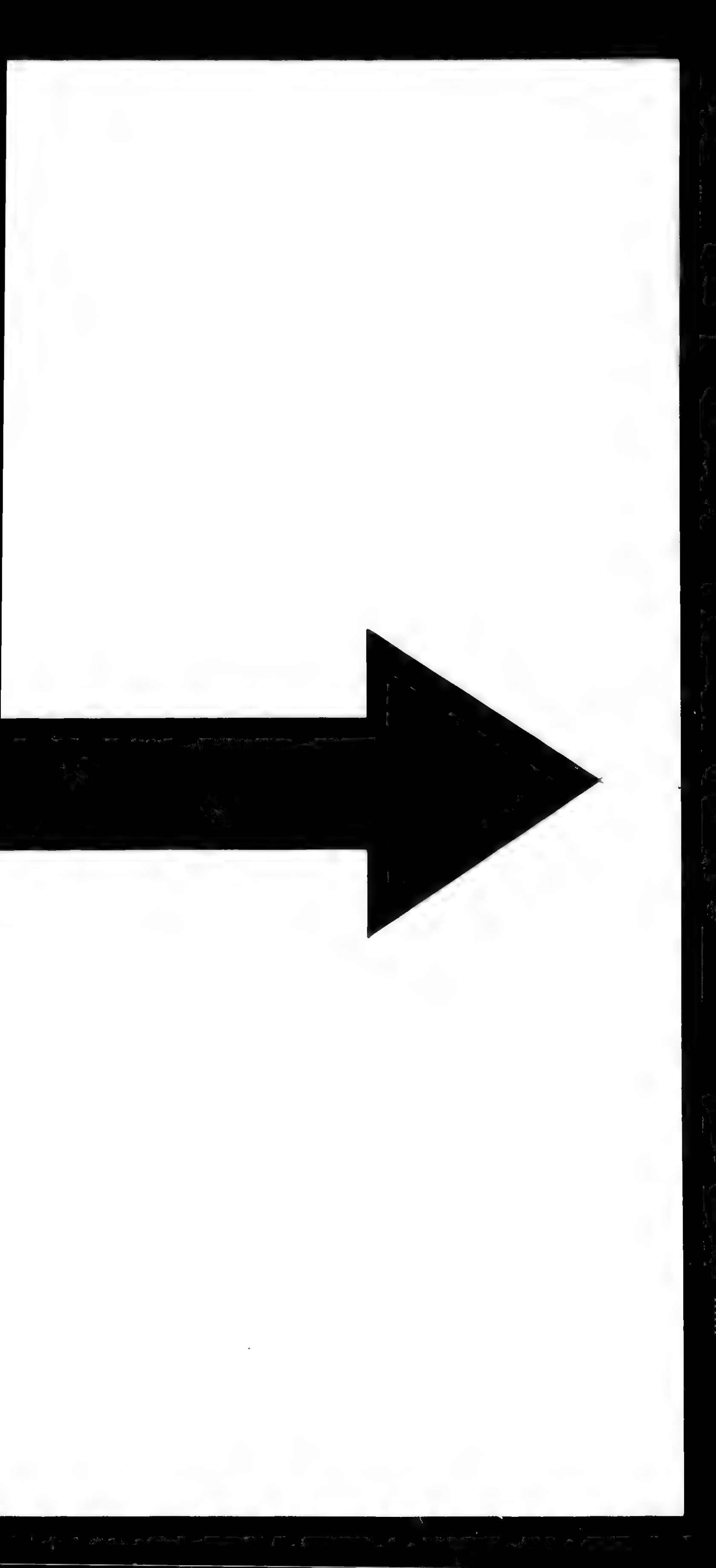
cependant de leur notifier la ſentence du juge, afin qu'ils conſtituent procureur pour ſe défendre. Que s'ils le refuſent; on procédera contre eux par les voies de droit; & l'on vendra leurs meubles ou leurs immeubles, ſuivant les formes, en exécution du jugement. S'ils cachent leurs meubles dans l'enceinte de l'égliſe ou chez quelqu'un des clercs, ces effets ſeront repréſentés, à la diligence de l'économe ou du défenſeur; & l'évêque interpoſera ſon autorité, pour empêcher qu'on ne les recele. Quant aux eſclaves & domeſtiques, ſitôt que l'économe ou le défenſeur ſeront avertis par ceux à qui ils appartiennent, ils doivent les renvoyer avec tout ce qu'ils auront apporté, après avoir fait prêter ſerment aux maîtres, de ne point s'écarter, en les châtiant, des loix de l'humanité. En général, les miniſtres des aſyles doivent s'informer ſans délai, de la qualité des réfugiés, de la nature de leur affaire, en avertir les juges & les perſonnes intéreſſées. Dans les différentes diſpoſitions de cette loi, on peut voir l'uſage légitime des aſyles, avec les meſures qu'on prenoit contre les abus.

Il y eut plusieurs autres loix, sous le même regne & vers le même temps, en faveur de la religion. Léon confirma les anciennes ordonnances portées contre l[illegible] Païens. Il défendit, sous peine de ba[illegible]ement perpétuel, à quicon[illegible] [illegible]oit toute autre religion que la ca-ch[illegible]e, de faire la fonction d'avocat en aucun tribunal. Il accorda aux clercs & aux moines le privilége de n'être point traduits pardevant les tribunaux étrangers, ni obligés, pour se défendre, à quitter leurs églises ou leurs monasteres : ce qui fait voir, malgré les murmures de l'envie & de l'ignorance, que les concessions de nos Princes, en faveur des ecclésiastiques, trouvent des exemples dans la plus haute antiquité.

Par une autre loi, l'Empereur Léon confirma tous les priviléges des hôpitaux & des monasteres. Il en fit encore une pour l'observation des fêtes, défendant tout acte judiciaire le Dimanche, même les citations ou assignations; & tous les spectacles publics, sous peine aux officiers de perte de leurs charges & de confiscation de leurs biens. En exécution du second canon de Calcédoine & de quelques Conciles particuliers, il défen-

Cod. Lib. u.t.





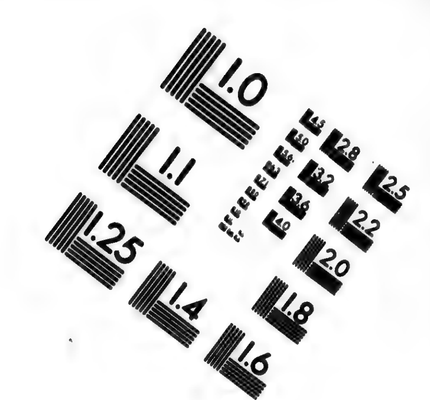
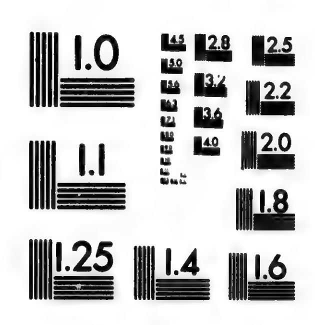


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



dit sévérement la simonie; & nous apprenons que dès lors tout clerc ou laïc qui trafiquoit du saint ministere, devoit être déposé ou excommunié. L'Empereur veut que, suivant les canons, les évêques ne soient choisis que pour leur mérite, & qu'ils fuyent positivement l'épiscopat, loin de le briguer. Il déclare en termes formels, que l'Evêque est manifestement indigne du sacerdoce, s'il n'est ordonné malgré lui.

Liber. Breviar. c. 16. Evagr. III. c. 11.

Léon ayant donné le gouvernement d'Orient à Zénon son gendre, celui-ci emmena avec lui, à Antioche, un prêtre nommé Pierre, qui occasionna les plus grands troubles en Orient. C'étoit un intrigant hypocrite, qui de moine Acémete & de simple foulon, dont le surnom lui resta, parvint, par la protection des Grands qu'une apparente piété séduisit, jusqu'à envahir le siége patriarchal d'Antioche. Chassé de son monastere, pour son audace à rejeter le Concile de Calcédoine, il se retira dans la ville impériale, où il mit en œuvre son génie entreprenant, souple, flatteur, & fit particuliérement sa cour à Zénon. Etant allé en Syrie avec ce Prince, il gagna par argent quelques Apollinaristes,

hérétiques imbus des mêmes principes que les Eutychiens. Il se mit ensuite à calomnier Martyrius Patriarche d'Antioche, qu'il accusa de Nestorianisme. La Cour se laissa prévenir, la division se mit parmi le peuple d'Antioche; & Martyrius n'avoit pas une fermeté d'ame capable de faire face à tant d'obstacles & de contradictions. Quand il vit son peuple divisé à un certain point, & que Zénon favorisoit ouvertement l'usurpateur; après de foibles tentatives & quelques exhortations fort disertes, il quitta la partie, & crut avoir beaucoup fait, en prononçant un dernier discours, parsemé d'expressions assez énergiques. Il déclara publiquement, qu'il abandonnoit une Eglise en désordre, un indocile clergé, & un peuple rebelle; mais qu'il se réservoit la dignité du sacerdoce. Il n'en fallut pas davantage à l'ambitieux foulon, qui s'empara dès lors du siége comme vacant, & se fit reconnoître pour Patriarche. Gennade de Constantinople, qui aimoit Martyrius, peignit cette usurpation à l'Empereur, avec les couleurs convenables; & Léon ordonna que Pierre seroit exilé dans les déserts tant redoutés de l'Oasis. Mais

Theod. Lect. Lib. 1.

le coupable fut averti avant qu'on pût l'arrêter, & prévint l'exécution par une prompte fuite. Après quoi Julien fut élu évêque d'Antioche, d'un commun consentement.

Gennade vécut peu de temps depuis cette bonne œuvre, & eut pour successeur Acace, directeur de l'hôpital des Orphelins de Constantinople. Il paroît que le S. évêque Gennade, plus avide des biens célestes que des prérogatives temporelles, se mit peu en peine de faire ratifier ou exécuter les canons de Calcédoine, touchant la préséance du siége patriarchal de la nouvelle Rome. Ce fut vraisemblablement Acace, qui, sous le Pape Simplice, renouvela cette prétention. M[illegible] Probus, évêque de Canuse & légat [illegible] saint Siége, s'y opposa, en présence même de l'Empereur Léon. Simplice avoit été élu le vingtieme de Septembre 467, à la place d'Hilarus, mort dix jours auparavant. On observe que celui-ci, dans le cours d'un pontificat de moins de six ans, avoit distribué à différentes églises, en vases sacrés, quatre-vingt-quatre livres d'or, & douze cent cinquante-deux livres d'argent, sans compter bien d'autres effets

d'une piété aussi magnifique : ce qui peut donner une idée de l'opulence & de la puissance de l'Eglise Romaine, en des temps si malheureux.

L'Empire d'Occident depuis plusieurs années n'étoit plus que le vain simulacre de son ancienne grandeur. Peu après le pillage de Rome, que le lâche Maxime n'avoit osé défendre contre Genseric, Avitus, Préfet du Prétoire dans les Gaules, y fut fait Empereur. Mais étant venu en Italie & ayant été vaincu par Ricimer, on le fit ordonner évêque de Plaisance. Après lui, Majorien fut déclaré Empereur à Ravenne, du consentement de l'Empereur Léon, & régna ou sembla régner pendant quatre ans : car c'étoit Ricimer, Maître de la milice, qui jouissoit véritablement de ce qui restoit de puissance impériale en Occident. Quand il fut las de Majorien, qui soutint cependant au dehors la dignité du nom Romain beaucoup mieux qu'on ne devoit s'y attendre, il lui fit quitter la pourpre, & la vie peu de temps après. Sévere, qui étoit Consul, lui succéda, & finit bientôt par le poison. Après un assez long interregne, le Sénateur Anthémius, parent de Julien l'Apostat, par

Evagr. II. c. 16. Jornand. p. 477.

Procope qui avoit lui-même porté la pourpre, fut proclamé l'an 467, au mois d'Août, du consentement de Ricimer, qui trouvoit plus de sûreté à faire des Empereurs qu'à l'être lui-même. Il convint à ce Souverain précaire, de cimenter encore sa propre dépendance, en donnant sa fille en mariage à ce dangereux protecteur. Il périt enfin par l'ordre de son beau-pere, le 11 Juillet 472. Son successeur, Anicius-Olibrius, mourut le 23 Octobre de la même année. Glicérius, mis en sa place le 5 Mars de l'année suivante, ne l'occupa qu'environ quinze mois, au bout desquels il fut détrôné par Julius-Nepos, qui le fit ordonner évêque de Salone en Dalmatie. Deux mois après, le Patrice Oreste, que Nepos avoit fait Maître de la milice, fit proclamer son fils Romule ou Momille, autrement nommé Augustule, qui ne régna que dix mois & fut le dernier Empereur d'Occident.

Ainsi se précipita la chute du plus puissant des Empires, avec plus de rapidité & beaucoup moins d'éclat encore qu'il ne s'étoit établi. Odoacre, Roi des Turcilingues & des Hérules, qui avoit été appelé par le parti de Nepos, se rendit maître

maître de Rome le 23 d'Août 476. Il fit mourir Oreste, & se contenta de reléguer le jeune Augustule en Campanie. Pour lui, il ne prit ni le nom ni les ornemens d'Empereur, mais le titre de Roi d'Italie; mettant fin à l'Empire, & laissant en paix les différens peuples qui en occupoient ou envahissoient les provinces, devenues la proie de tous les Barbares. Il y avoit jusqu'à trois nations étrangeres dans les Gaules, savoir les Goths, les Bourguignons, & les Francs, qui s'arrachoient ce que les Romains y avoient possédé. Le peu de contrées qui en restoient encore à ceux-ci, ils ne les devoient qu'à la jalousie de leurs vainqueurs, qui aimoient mieux les sentir entre les mains d'un ennemi oisif, que de voir l'un des conquérans prendre l'ascendant sur les autres. Une bonne partie de la Grande-Bretagne se trouvoit au pouvoir des Anglois-Saxons, encore idolâtres ainsi que les Francs. Tous les autres professoient l'Arianisme. Les Visigots suivoient la même religion dans les Espagnes, qu'ils avoient subjuguées presque tout entieres. Genseric, maître de l'Afrique, étoit non seulement Arien, mais persécuteur plus obstiné & plus

violent que n'avoient été les Empereurs idolâtres.

La foi chrétienne n'étoit pas sur un meilleur pied en Orient, sous l'Empire de Zénon, qui succéda, en 474, à Léon son beau-pere. Ainsi, dans tout l'univers, il n'y avoit pas un seul royaume, pas même une province, qui eût un Souverain Catholique. Le Patrice Ricimer, qui, sans aucun titre de domination, jouit si long-temps d'un pouvoir beaucoup plus absolu que ceux qui en étoient revêtus publiquement, professoit la religion de ses peres, c'est-à-dire l'Arianisme; car il étoit Goth de naissance. Ainsi, les fideles n'eurent pas alors un moindre besoin du secours d'en-haut, que dans celles des persécutions anciennes qui firent le plus de martyrs. Le Seigneur ne manqua point à son Eglise. Il parut clairement au contraire, qu'il ne permettoit ces bouleversemens & ces troubles, que pour la montrer supérieure aux révolutions des temps & aux attaques de la barbarie, autant qu'à tous les autres efforts des puissances infernales. Les loups furieux, qui sembloient n'entrer dans le saint bercail que pour le dévaster, la main du Tout-puissant

les dépouilla de leur férocité naturelle. Odoacre, dont le seul nom avoit répandu l'allarme dans toutes les églises de l'Italie, la fit cesser dès qu'il fut maître du pays. Tout attaché qu'il étoit à l'Arianisme, il accorda des graces insignes à plusieurs saints évêques en faveur de leurs peuples. Il abolit même ou diminua considérablement les tributs excessifs dont les avoient accablés les derniers Empereurs, tyrans d'autant plus durs envers les citoyens, qu'ils étoient plus incapables de faire tête aux Barbares.

Boll. ad 8. Januar.

Cette conduite provint principalement de ses rapports avec un solitaire d'une admirable sainteté, qui habitoit les rives du Danube assez près de Vienne. Comme Séverin, c'est le nom du Solitaire, étoit dans la plus grande vénération parmi tous les habitans de l'Autriche & de la Baviere, qui le nomment leur Apôtre, Odoacre ne put passer dans le voisinage, sans être frappé de sa renommée. Avant d'entrer en Italie, il voulut obtenir sa bénédiction : il vint dans l'appareil le plus modeste ; il pénétra jusqu'au fond de la grotte où le Saint étoit comme enseveli, & qui étoit si basse, que le Prince Barbare, d'une

taille extraordinaire, fut obligé de se tenir courbé pour ne pas toucher à la voûte. Odoacre n'avoit rien, dans ses vêtemens ni dans tout son extérieur, qui pût le faire connoître : toutefois comme il prenoit congé, Séverin ne le salua pas seulement comme le chef de la nation, mais il lui prédit toute la suite de ses prochains succès. Vous allez en Italie, lui dit-il, & vous n'êtes vêtu que de pauvres fourrures ; mais vous serez bientôt l'arbitre des plus hautes fortunes. Il lui dit même avec précision, qu'il régneroit treize à quatorze ans. Quand Odoacre se vit en effet Roi d'Italie, il se souvint de l'homme de Dieu, & lui écrivit de lui demander tout ce qu'il voudroit, avec assurance de l'obtenir. L'humble Séverin ne voulut point paroître dédaigner la libéralité du Prince, & demanda le rappel d'un exilé, qu'il obtint aussi-tôt.

On ignore le lieu de la naissance de cet illustre Solitaire, qui prit le plus grand soin de la tenir cachée. Dans une assemblée, où toutes les personnes distinguées par leur piété & par leur rang témoignoient une grande envie d'apprendre quelle terre l'avoit vu naître, un

prêtre, nommé Parménius, fort conſidéré du Saint, avec qui il vivoit dans une ſorte de familiarité, lui demanda, au nom de tous les autres, dans le ſtyle figuré de ces peuples, ſur quel bord s'étoit levé l'aſtre qui éclairoit enfin la Norique. Mais l'homme de Dieu, détournant la louange ſans s'effaroucher, & le prenant ſur un ton badin : Parménius, lui dit-il, ne m'aimez-vous pas aſſez pour payer ma rançon, en cas que je fuſſe un eſclave fugitif? Croyez-moi, ajoûta-t-il, l'exiſtence que nous avons ici bas, eſt ſi peu de choſe, qu'il ne faut nous connoître que par celle que nous devons avoir dans l'éternité. Epargnons-nous, moyennant une diſcrétion qui coute ſi peu, la tentation de la vanité, qui, pour être ridicule, n'en eſt pas moins dangereuſe. On n'importuna pas le Saint davantage ; mais on ne douta point qu'il ne fût d'une très-noble extraction, que ſa modeſtie ſans cela n'auroit pas cachée ſi ſoigneuſement. La pureté même avec laquelle il parloit la langue latine, montroit qu'il étoit né dans quelque bonne ville d'Italie, & très-probablement à Rome, où il y avoit une famille Sénatoriale & Conſulaire, du nom de Séverin.

Il s'étoit d'abord retiré dans les solitudes de l'Orient, pour s'y former à la perfection ; puis il étoit revenu dans la Haute-Pannonie, par une inspiration spéciale de l'esprit de Dieu, qui vouloit présenter ce grand objet d'édification aux regards de tant de nations qui alloient changer la face de l'univers. Il convertit beaucoup de Barbares, & leur imprima à tous le respect de la vraie religion. Dans ces calamités publiques, il étoit le refuge du peuple fidele, à qui souvent il apprenoit par révélation les desseins des ennemis. Il les avertissoit de leurs marches, ou du moins il les exhortoit à détourner par la priere & les bonnes œuvres les fléaux qui les menaçoient, & à en faire un salutaire usage. Plusieurs Eglises le demanderent pour évêque. Comme il ne voyoit dans l'épiscopat qu'un engagement à la peine & aux travaux, il répondit, qu'il lui étoit assez pénible de se voir privé de sa premiere solitude, & confiné par l'ordre du Ciel dans des provinces où il avoit la douleur de n'appercevoir autour de lui que des malheureux. Il établit différens monasteres, dont le plus considérable est près de Vienne, au bord du Danube.

Dans la plupart des régions exposées aux invasions des Barbares, il y avoit de même de saints personnages, ménagés par la Providence, comme de puissantes ressources en de pareilles extrêmités. S. Mamert, évêque de Vienne dans les Gaules, s'y rendit fort utile, malgré la faute qu'il fit de vouloir étendre sa jurisdiction sur l'Eglise de Die, qui n'étoit pas des quatre attribuées par le Pape S. Léon à la métropole de Vienne: mais un avertissement de la part du Vicaire de J. C., en conséquence de la relation d'un Concile tenu sur les lieux, suffit pour rétablir les choses dans l'ordre accoutumé. Le S. Métropolitain, réduit à des devoirs moins étendus, ne pensa qu'à les remplir avec plus de zele. Le Seigneur lui en fournit bientôt une ample matiere, par le choix qu'il fit de lui pour détourner de nos provinces les fléaux qui les menaçoient, & auxquels préluderent des présages d'autant plus affreux, que la divine justice vouloit engager plus efficacement les peuples à se mettre en état de la désarmer.

Ce n'étoit de tous côtés qu'incendies soudains, dont on ne pouvoit deviner la cause, que tremblemens de terre sans

S. Avit. hom. de Rogat.
Sidon. VII Epist. 1.

interruption, que gémissemens lugubres durant la nuit. Des spectres épouvantables apparoissoient même en plein jour; & l'on vit, jusque dans les places & les rues de la ville les plus fréquentées, des bêtes sauvages se montrer à l'heure de midi. Les allarmes étoient telles à Vienne, que les principaux habitans en sortirent avec précipitation, de peur d'être enveloppés sous ses ruines. La veille de Pâque, le peuple étant rassemblé dans l'église avec le S. évêque, on entendit un fracas plus terrible qu'à l'ordinaire; & l'on vint annoncer que le palais, situé dans le lieu le plus élevé de la ville, étoit tout en feu & la menaçoit d'un embrâsement général. Chacun craignant pour sa propre maison, l'on abandonna l'église; & l'évêque demeura seul prosterné devant l'autel, où il se dévoua à la divine justice pour tout son peuple. Le Seigneur l'exauça, & on lui rapporta bientôt la nouvelle que le feu étoit éteint.

Dès lors il forma la résolution d'instituer des jeûnes & des supplications ou processions solennelles, pour désarmer tout à fait le bras du Souverain Juge; & l'on choisit pour cela les trois jours qui

précedent l'Ascension. C'est ainsi que les Rogations commencerent dans l'Eglise de Vienne, d'où elles passerent dans les autres provinces des Gaules, & en assez peu de temps dans toute l'Eglise; puisque S. Avit, qui succéda à Esichius, successeur immédiat de Mamert, disoit que cette pratique étoit déjà répandue par tout l'univers.

Le saint évêque de Vienne avoit un frere, prêtre de la même Eglise, nommé aussi Mamert & surnommé Claudien. C'est un des auteurs qui font le plus d'honneur à l'Eglise de France, pour ce temps-là. Poëte, Orateur, Théologien, Géometre même, & Musicien, il eut tous les talens, & les consacra uniquement à la gloire de Dieu & au service de la religion. Il avoit été moine dans sa jeunesse; & c'étoit dans la tranquillité de sa retraite, qu'il avoit approfondi tous les bons auteurs Grecs & Latins, Chrétiens & profanes. Ses vertus égaloient sa capacité. Toute son ambition se bornoit à soulager son saint frere dans les travaux de l'épiscopat, sans aspirer à nul titre d'honneur. Il nous reste de lui un traité de la Nature de l'ame, où l'on en trouve la spiritualité,

Gennad. de Script. c. 81. Bibl. Patr. T. 4.

& la continuité essentielle de la pensée, établies avec une précision qui feroit honneur aux meilleurs philosophes de nos jours. Il s'est néanmoins trompé touchant les Anges, qu'à l'exemple de quelques anciens docteurs il fait de deux substances, la corporelle & la spirituelle. Il passe pour avoir composé l'hymne de la Passion, qui commence par ces mots : *Pange lingua*. On doit encore le regarder comme l'auteur de quelques autres poésies chrétiennes de bon goût, que la ressemblance de nom a fait attribuer mal à propos au poëte Claudien, qui étoit indubitablement païen.

L'Eglise d'Auvergne, c'est-à-dire de Clermont, fut une des premieres à recevoir la solennité des Rogations. Elle se trouvoit des plus exposées aux calamités qu'on espéroit détourner par cette pratique religieuse. Evaric, Roi des Visigoths ou Goths d'Espagne, possédoit encore les provinces des Gaules de ce côté-là, & s'étendoit autant qu'il pouvoit dans les autres. Comme il étoit Arien passionné, il ne cherchoit qu'à ruiner la religion Catholique, sans commettre néanmoins ces violences d'éclat qui auroient trop aliéné les Gaulois. Il sentoit

au moins l'intérêt qu'il avoit à ne pas affectionner ces peuples, solidement chrétiens, aux autres conquérans qui partageoient les Gaules avec lui : ce qui ne l'empêcha pas de faire quelques martyrs, entre autres les SS. évêques Valere d'Antibes, dont le siége a été transféré à Grasse, Gratien de Toulon, Denterius de Nice, & un S. Léon de Fréjus. Mais il faisoit un mal infiniment plus grand, en empêchant d'ordonner des évêques à la place de ceux qui mouroient. Aussi n'en vit-on point, pendant un temps fort long, à Comminges, à Ausch, à Bazas, à Bourdeaux, à Périgueux, à Rodès, à Limoges, à Mende ; & faute d'évêques, on y manquoit aussi de prêtres & de tous les autres ministres de la religion. Les Eglises & les fideles abandonnés se trouvoient dans l'état le plus déplorable. Non seulement les temples étoient dépouillés, suivant le tableau que nous en fait Sidoine de Clermont, témoin oculaire ; mais ils tomboient en ruines, les toits étoient enfoncés, les portes n'étoient plus fermées que par les ronces qui les bouchoient, & qui croissoient avec l'herbe jusqu'autour des autels, où l'on voyoit paître les animaux,

Lib. VII. Epist. 6.

Cette désolation s'étendoit aux villes comme à la campagne ; & par-tout les assemblées & les instructions religieuses devinrent extrêmement difficiles. Mais les grands pasteurs qu'eut alors l'Eglise de Gaule, surmonterent tous les obstacles.

Sidoine, évêque de la capitale d'Auvergne, étoit né à Lyon, de la race des Apollinaires, l'une des plus illustres des Gaules. Son aïeul & son pere y avoient été Préfets du Prétoire. Lui-même fut Préfet de Rome, Patrice, & allié à la maison impériale ; puisqu'il épousa Papianille, fille de l'Empereur Avitus, & en eut plusieurs enfans. Ses qualités personnelles répondoient aux avantages de sa fortune. Il passa pour le poëte le plus célebre de son temps ; & à ce titre, on lui éleva à Rome une statue couronnée de lauriers. La vertu étoit comme héréditaire dans cette famille. Avant que Sidoine fût évêque, il lui arriva plusieurs fois de donner aux pauvres des pieces de son argenterie ; afin que sa femme, qu'il vouloit rendre aussi charitable que lui, leur fît d'abondantes aumônes pour retirer ces meubles. Etant venu en Auvergne, où étoit mort S. Eparque, évêque

Greg Tur. II, Hist. c. 22.

de cette Eglise, il fut élu malgré lui, quoiqu'encore laïc.

Les Gaules avoient plusieurs autres prélats, qui ne se rendirent ni moins illustres ni moins nécessaires à leurs peuples. S. Patient de Lyon se signala surtout par ses libéralités envers les malheureux. Il étendit ses aumônes en plusieurs provinces; & fit conduire une grande quantité de blé pour leur subsistance, à Orange, à Viviers, à Valence, à Avignon, à Arles, & jusqu'en Auvergne. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de remerciement que lui en écrivit S. Sidoine.

A Tours, S. Perpétue se montra un des plus dignes successeurs de S. Martin, & fut très-zélé pour la gloire de cet illustre Thaumaturge. Trouvant son Eglise trop petite pour le concours immense des personnes que les fréquens miracles y attiroient, il en fit construire, à cinq cents pas de la ville, une beaucoup plus grande, qui passa pour un modele du goût & de la magnificence du cinquieme siecle. Elle avoit, selon Grégoire de Tours, cent soixante pieds de longueur, soixante de largeur, quarante-cinq de hauteur jusqu'à la voûte, trente-deux

Lib. 2. c. 14.

fenêtres dans le chœur & vingt dans la nef, huit portes dans toute l'église, & six-vingts colonnes. S. Perpétue en fit la dédicace le 4 de Juillet, jour auquel on célébroit déjà l'ordination de S. Martin. Il fit en même temps la premiere translation de ses reliques. S. Euphrone d'Autun fournit le marbre dont on orna le tombeau.

S. Apruncule de Langres florissoit aussi dans ces temps-là ; mais ayant été chassé de son siége, il se retira en Auvergne, & fut choisi par S. Sidoine même pour son successeur. Auspice de Toul, Censurius d'Auxerre, & Prosper d'Orléans, le successeur & l'imitateur de S. Agnan, sont tous honorés comme saints.

Alors aussi éclata une des plus grandes lumieres de l'Eglise de Gaule dans la personne de S. Remi de Rheims : aurore fortunée de la foi Françoise, qui brilla aussi-tôt de la plus pure splendeur, & qui conserve encore la même pureté après tant de siecles. Remi, né dans le territoire de Laon, d'une très-illustre famille, étoit fils d'Emilius & de Célinie, aussi bien que Principe, qui fut évêque de Soissons. Mais Remi fut un en-

ſant de miracles, prédit par un ſaint ſolitaire nommé Montan, & conçu contre l'ordre naturel dans le ſein ſtérile de la vieilleſſe. Par un prodige non moins extraordinaire, ſa naiſſance rendit la vue à ſon Prophete, c'eſt-à-dire au Saint vieillard Montan, qui étoit aveugle. Tout fut également merveilleux dans ſa jeuneſſe; il renchérit ſur les vertus héréditaires de ſa famille; & dès l'âge le plus tendre, il ſe diſtingua tellement par l'excellence de ſon eſprit & par ſes progrès dans les lettres, qu'au jugement de l'éloquent Sidoine, il devint l'homme le plus éloquent de ſon temps. En un mot, il ſe rendit ſi recommandable, que, Bénage évêque de Rheims étant venu à mourir, Remi fut élu d'une voix unanime, & contraint, malgré la plus forte réſiſtance & l'empêchement de ſon âge qui n'étoit que de 22 ans, à remplir ce ſiége, l'un des plus diſtingués & des plus importans de toutes les Gaules.

Flodoard. Hiſt. 1. c. 11. Hincm. ap. Sur. 13. Januar.

Ces régions ne furent pas moins édifiées, par l'éclatante piété de leurs ſolitaires & de leurs cénobites. Des côtes méridionales qui avoient plus de commerce avec l'Orient, où cette vie angélique avoit commencé, elle pénétra pied

à pied dans toutes nos provinces. Il y avoit dès lors des monasteres dans le voisinage de Vienne & de Lyon : celui de l'île Barbe, dans la Saone, renommé dès le commencement du cinquieme siecle, passe pour le plus ancien. S. Martin en avoit établi plusieurs dans le pays de Tours, S. Victrice à Rouen, & S. Germain à Auxerre, où ils laisserent quantité de disciples zélés à perpétuer les exemples & les leçons qu'ils avoient reçues. Ainsi, vers le milieu du cinquieme siecle, il n'y avoit presque point de contrées dans les Gaules, où l'on ne vît de ces communautés plus angéliques que terrestres.

Bolland. 28. Febr.

S. Romain, né dans le pays des Séquaniens ou Franche-Comté, étudia les regles de la vie parfaite dans le monastere d'Aînai, bâti à Lyon au lieu où souffrirent les premiers martyrs de cette ville ancienne. A l'âge de trente-cinq ans, il se retira dans les forêts du mont Jura, avec un exemplaire de la vie des Peres & des institutions de Cassien, que son abbé Sabin voulut bien lui laisser. Il s'arrêta dans un lieu nommé en Celtique Condat ou Condé, à cause du confluent des rivieres de Bienne & d'Aliere,

entre trois montagnes, où il trouva une fontaine, quelques fruits sauvages, & un coin de terre propre à être cultivé. Il avoit passé quelques années dans cette solitude, lorsque son frere Lupicin fut averti en songe de l'aller joindre. Quoique freres & saints l'un & l'autre, c'étoient deux caracteres tout différens: Romain, doux, indulgent, toujours prêt à excuser les fautes d'autrui; Lupicin, naturellement févere, & d'une fermeté inflexible à maintenir la regle comme à en punir toutes les infractions. Mais unis par l'esprit de Dieu beaucoup plus que par la nature, & tendant invariablement au même but; de leur différente méthode il résulta un régime mitoyen, qui produisit le plus heureux effet. La réputation de leurs austérités & de leurs vertus leur attira tant de disciples, que, le monastere de Condat ne suffisant plus au grand nombre de ceux qui survenoient de jour en jour, ils défricherent dans la forêt voisine un lieu nommé Laucone, où ils établirent un second monastere, dont Lupicin fut abbé; les deux freres continuant néanmoins à se communiquer leurs vues & leurs conseils réciproques.

Ils avoient une sœur, qui voulut imiter leur maniere de vivre. Ils bâtirent pour elle un troisieme monastere, sur une montagne voisine, pleine de cavernes : ce qui fit appeller cette maison la Baume, nom qui signifie caverne en langue Celtique. On y vit bientôt plus de cent religieuses : elles gardoient une clôture si exacte, que, quoique plusieurs d'entre elles eussent leurs freres ou leurs fils dans le monastere de Laucone, à quelques pas de là, elles ne leur parloient jamais, & n'avoient pas plus de commerce avec eux que s'ils eussent déjà été morts. Quant à l'enceinte de leur monastere, elles n'en sortoient que pour être portées en terre ; la sépulture des religieuses se trouvant, selon l'usage ancien, hors de la clôture.

Romain, suivant son naturel indulgent & facile, recevoit tous les sujets qui se présentoient. Un ancien religieux lui en faisant un jour des remontrances : Mon frere, lui répondit le saint abbé, savez-vous ceux qui persévéreront ? Combien n'en avez-vous pas vus dans ces monasteres, qui se sont démentis après les commencemens les plus fervens ? d'autres au contraire, après des infidé-

lités & des traits scandaleux d'inconstance, sont rentrés dans la carriere avec un redoublement de ferveur, & ont atteint à une haute perfection. S. Romain fonda encore, au diocese de Lausane, un monastere appellé de son nom Roman-Moûtier. Il mourut vingt ans avant son frere Lupicin, qui parvint à une extrême vieillesse, malgré l'austérité de sa vie & son abstinence effrayante. Il ne permettoit pas qu'on assaisonnât, soit de lait, soit d'huile, les légumes qui faisoient toute sa nourriture. Il n'avoit point bu de vin, depuis qu'il étoit entré dans le monastere. Les huit dernieres années de sa vie, il ne but rien du tout; ne se désaltérant, quand il étoit trop pressé de la soif, qu'en trempant dans l'eau le pain qu'il prenoit alors, uniquement pour ne pas mourir de faim.

Le monastere de Condat est la célebre abbaye de S. Claude, érigée de notre temps en évêché. Les monasteres de Laucone & de la Baume ne subsistent plus; ceux qui portent aujourd'hui ces noms dans la Franche-Comté, n'étant pas de la fondation de S. Romain. Les grands exemples de la perfection évan-

gélique se communiquoient ainsi dans toutes les Gaules, quoique soumises à la domination de Princes Barbares, tous infectés de l'idolâtrie ou de l'héresie. Chilpéric, Roi des Bourguignons, fut même le bienfaiteur insigne des disciples de Romain, auxquels il assigna un revenu annuel de trois cents boisseaux de blé & de trois cents mesures de vin pour la subsistance, & de cent sols d'or pour le vestiaire.

L'Orient, gouverné en apparence d'une maniere plus favorable à la vraie foi, étoit au fond dans un état beaucoup plus déplorable. Aussi-tôt que Zénon s'étoit vu le maître de l'Empire, il avoit lâché la bride à tous ses mauvais penchans, sans que nul sentiment d'équité ou de pudeur, ni aucun principe de modération ou d'humanité pût le retenir. Il sembloit persuadé que la gloire des Souverains consiste à faire le mal avec éclat, & qu'il n'y a de honte qu'à marquer de la crainte en le commettant. Du reste, absolument insensible aux injures qu'on faisoit de toute part à l'Empire, tandis qu'il étoit abîmé dans la dissolution & la débauche, les Sarrazins ou Arabes au Levant, au Couchant les Huns qui

Evagr. L. 1. c. 1.

avoient passé le Danube sans obstacle, pilloient les frontieres & pénétroient bien avant dans les provinces. A peine daignoit-on s'opposer à leurs progrès; & peut-être en effet le peuple avoit-il moins à craindre des Barbares, que de la dureté & de l'avidité insatiable de son Empereur. Un état si violent ne pouvoit durer. Dès l'année 475, la seconde du regne de Zénon, qui venoit de se brouiller avec l'Impératrice Vérine veuve de Léon, Basilisque, frere de Vérine, se fit proclamer Auguste, & réduisit le méprisable Empereur à se tenir caché dans l'Isaurie sa patrie.

Id. L. III. c. 3.

C'étoit sortir d'un précipice, pour retomber dans un plus affreux. Le gouvernement de Basilisque, qui ne dura que deux ans, parut encore plus tyrannique que celui de Zénon. Le Tyran se déclara aussi-tôt pour les Eutychiens, & rappela Timothée-Elure, exilé depuis dix-huit ans. Ce faux Patriarche d'Alexandrie parut fiérement à Constantinople, où il fut reçu en triomphe par ceux de sa doctrine. Le fanatisme alla si loin, que l'on contrefit de point en point l'entrée triomphante du Sauveur à Jérusalem; Timothée montant un âne, & ses sectateurs

s'écriant : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Mais comme il alloit du palais à l'église, il tomba si rudement qu'il se rompit le pied. Il n'en perdit rien de son crédit auprès de Basilisque, à qui il persuada de condamner publiquement le Concile de Calcédoine, avec la lettre de S. Léon à Flavien.

La condamnation fut adressée, en forme de lettre circulaire, à tous les évêques. Sous prétexte de procurer l'union de l'Eglise, & de conserver les décrets des trois premiers Conciles généraux, on proscrivoit le quatrieme, même quant aux définitions de foi. Il est vrai que la lettre de Basilisque condamne en même temps ceux qui supposent la chair de J. C. d'une autre nature que la nôtre, ou qu'il ne s'est incarné qu'en apparence. Mais c'étoit un adoucissement à l'hérésie d'Eutychès, pour lui sauver l'opprobre des anciennes impiétés plus connues, & tout à fait décriées; modification qui n'en ruinoit pas moins les décrets du Concile, & la soumission qu'on leur devoit. La lettre circulaire ajoûte, que chaque évêque en souscrivant anathématisera expressément tout ce qui s'est fait à Calcédoine; que

ceux qui oseront dans la suite en faire mention, seront punis comme perturbateurs de l'Eglise & de l'Etat; qu'à ce double titre, les évêques & les clercs seront déposés, les moines & les laïcs bannis, avec confiscation de biens. Basilisque autorisa aussi un Concile, qui abolit le privilége attribué au siége de C. P. sur la fin du Concile de Calcédoine: ce qui influa beaucoup dans le zele d'Acace contre cet Empereur.

Timothée-Elure commença par souscrire. Pierre le Foulon, disgracié pour la même cause que lui sous le regne précédent, & qui, chassé d'Antioche, s'étoit tenu caché dans un monastere d'Acémetes, reparut alors, & signa après Timothée, en qualité de second Patriarche. On dit même qu'Anastase, Patriarche de Jérusalem, souscrivit aussi. Dans la Palestine en effet, les désordres, occasionnés alors par les moines schismatiques, renouvelerent toutes les scenes d'horreur & de scandale, données vingt ans auparavant sous l'abbé Théodose. En un mot, la défection fut telle, que l'on compte environ cinq cents évêques qui condamnerent par écrit, & la lettre de S. Léon, & le Concile de

Calcédoine. Acace de Constantinople fut le seul des Patriarches, qui refusa de souscrire : conduite qui lui feroit plus d'honneur, si elle se fût soutenue par la suite, & si dès lors il ne se fût pas abandonné à un enthousiasme qui décele trop souvent l'affectation, & que l'intérêt propre inspire bien plutôt que l'esprit de Dieu. Il prit des habits de deuil, & couvrit de draps noirs la chaire épiscopale ainsi que l'autel. Il avoit pour lui les moines & tout le peuple de Constantinople.

Le Pape Simplice s'y prit d'une maniere plus paternelle & plus pontificale. Il écrivit à Basilisque une lettre touchante, par laquelle il l'exhortoit à suivre les exemples religieux des Empereurs Marcien & Léon d'illustre mémoire, dont il avoit été témoin. Il écrivit aussi au Patriarche de Constantinople, qu'il fit même son légat, à l'effet de s'opposer à l'usurpateur du siége d'Alexandrie. Il bornoit cependant le légat au personnage de solliciteur auprès de Basilisque, que le Pape vouloit détourner de penser à un nouveau Concile; parce qu'on n'en a jamais tenu, dit-il, que quand des esprits inquiets répan-

Epist. ult. Tom. 4. Conc.

dant

dant de nouveaux nuages ſur le dogme, il a fallu les diſſiper par les lumieres réunies & l'unanimité du ſuffrage des paſteurs.

Tous les ſoins du Pontife furent inutiles. Mais un homme ſans titre, ſans bien, avec la ſeule autorité que donnent la vertu & le mépris du monde, fit une vive impreſſion ſur le Tyran; & ſans réuſſir à changer le fond de ſon ame, il empêcha du moins les plus grands excès, par la terreur qu'il lui inſpira des jugemens de Dieu. Tel fut le merveilleux aſcendant du ſaint homme Daniel, ſurnommé le Stylite pour la même raiſon que S. Siméon, auquel il avoit ſuccédé dans ſa maniere de vivre ſur une colonne: plus admirable que Siméon même, en ce qu'il habitoit un climat beaucoup plus dur, près l'embouchure du Pont-Euxin, ſur une montagne expoſée à des vents continuels & à des froids rigoureux. On le regardoit comme la ſauve-garde de l'Empire, dès le temps de l'Empereur Léon, qui le viſitoit ſouvent, & à qui il obtint un fils par ſes prieres. Les Barbares avoient eux-mêmes tant de reſpect pour lui, que le Roi des Lazes étant venu traiter

avec les Romains, & l'Empereur l'ayant mené voir Daniel, le Saint fut l'arbitre du traité entre les deux Princes. Dans le péril où se trouvoit l'Eglise, le Patriarche de Constantinople manda Daniel, qui d'abord refusa de venir, ne pouvant se résoudre à interrompre sa maniere de vivre toute spirituelle & toute céleste, pour rentrer dans la fange de ce monde. Mais Acace lui renvoya plusieurs évêques, avec charge de lui faire les plus fortes instances, & de lui proposer l'exemple du Fils de Dieu descendu du Ciel même pour notre salut.

Daniel descendit alors de sa colonne, & vint à la capitale, où il fut reçu avec une joie incroyable. Le peuple toujours extrême s'anima tellement contre les fauteurs du schisme, qu'il y auroit eu dès lors une révolution dans le gouvernement, si le Saint n'eût calmé les esprits. Basilisque épouvanté sortit de la ville, & se retira au château de l'Hebdomon. Mais Daniel le suivit, accompagné d'une multitude de solitaires & d'autres personnes vénérables par leur piété. Sa maniere de vivre toujours debout lui

avoit tellement enflé les pieds, qu'il ne pouvoit marcher & qu'il fallut le porter. Un mauvais plaiſant dit, en le voyant d'une fenêtre: Voilà une eſpece toute nouvelle de Conſul. Mais ce bon mot lui coûta cher: il tomba mort ſur le champ; le Seigneur, qui pénetre le fond des cœurs jugeant tout autrement que les hommes de certaines légéretés. Les gardes craignant pour l'Empereur, refuſerent l'entrée à Daniel, qui en ſe retirant ſecoua la pouſſiere de ſes pieds, ſelon le conſeil de l'Evangile. Baſiliſque tout autrement diſpoſé que ſes gens, quand on lui eut fait le récit de ce qui venoit d'arriver, fit courir après le Saint, pour le ſupplier de revenir. L'inquiétude redoublant de moment en moment, il lui envoya meſſager ſur meſſager, qui tous furent inutiles. Le Prince accourut lui-même, ſe jeta aux pieds de l'homme de Dieu, & lui demanda publiquement pardon. Mais cette humilité, ou cette baſſe & ſervile crainte, inſpira aux ſpectateurs du mépris pour le Tyran, ſans faire illuſion au Prophete. Il dit aux aſſiſtans, que ce vain artifice ne feroit pas révoquer les arrêts de la juſtice divine; & après avoir prédit la

Theod. Lect. p. 556.

chute prochaine de Basilisque & fait plusieurs miracles, il retourna sur sa colonne.

Timothée-Elure étoit en route, pour aller reprendre le siége d'Alexandrie, quand il apprit ces nouvelles. Il eut peur que les Catholiques ne vinssent à bout de faire révoquer la lettre circulaire de l'Empereur. Rassemblant donc à la hâte tout ce qu'il put des évêques de son parti, il tint à Ephese une espece de concile. De là ils envoyerent tous ensemble une requête en Cour, par laquelle ils se plaignoient qu'on les accusât, contre la vérité, d'avoir souscrit par force la lettre circulaire; & ils manderent d'ailleurs tout ce que leur artifice put leur suggérer pour se conserver les bonnes graces du Prince: après quoi Timothée-Elure continua sa route. Timothée-Solofaciole, Patriarche Catholique d'Alexandrie, apprenant l'arrivée de cet usurpateur, se retira dans les monasteres de Canope, dont il avoit pratiqué la regle. Sa douceur & sa bonté d'ame le rendoient si cher à tout le monde, même aux schismatiques, que la jalouse animosité d'Elure ne put jamais le découvrir. L'arrivée de celui-ci

répandit au contraire la dissension & la zizanie parmi les sectaires de l'Egypte, dont la plupart étoient Eutychiens rigoureux ; au lieu que Timothée-Elure, quoique ennemi du concile de Calcédoine, soutenoit que le Verbe étoit consubstantiel au Pere selon la divinité, & que sa chair étoit consubstantielle à la nôtre.

Pierre le Foulon retourna de même, par ordre de Basilisque, dans le siége qu'il avoit usurpé, & qu'il trouva vacant à son arrivée dans la ville d'Antioche ; le Patriarche Catholique Julien étant mort de chagrin, à la vue des désastres qui bouleversoient son Eglise. Mais les schismatiques ne furent pas mieux d'accord en Orient qu'en Egypte. Pierre attribuant la passion à la nature même de Dieu, & non pas à la seule personne du Verbe incarné, ajoutoit au Trisagion ces paroles qui devinrent si fameuses : Vous qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous. Entêté de son invention, selon la manie de tous les novateurs, tandis que l'ancienne foi lui étoit si indifférente, il lançoit des anathêmes contre quiconque refusoit de prier à sa façon, & causoit chaque jour

un nouveau tumulte. Les ordinations qu'il fit pour se fortifier, ne lui réussirent pas mieux. Il fut enfin supplanté par un mauvais prêtre de Constantinople, nommé Jean, qu'il avoit ordonné évêque d'Apamée, quoique déposé par un concile, & qui, ayant été rejeté par le peuple, fut obligé de revenir à Antioche, dont il envahit le siége à son tour.

A Constantinople, le clergé, les moines, & le peuple, témoignoient un grand zele pour la foi, & nommoient publiquement hérétique l'usurpateur de l'Empire. Cependant le bruit se répandit que Zénon, caché jusqu'à ce moment, s'étoit montré en Isaurie, & avoit levé une armée avec laquelle il s'avançoit vers la capitale. Le lâche Basilisque accourut à l'église, fit satisfaction publique, & annulla sa lettre circulaire par une nouvelle ordonnance, où il déclaroit qu'il avoit été surpris, & vouloit que la foi reçue dans les Eglises catholiques demeurât invariablement, sans qu'il fût plus question de concile ni d'examen nouveau. Il disoit anathême à Nestorius, à Eutychès, à tous les hérétiques, & rendoit au Patriarche Acace, qu'il craignoit particulié-

Theod. Lect. I.

rement, la jurisdiction sur les provinces dont il avoit consenti peu auparavant qu'on le dépouillât. Quand Zénon fut en effet de retour, ce qui arriva en 477, vingt mois après sa fuite, le Tyran toujours plus lâche vint remettre sa couronne sur l'autel, & se réfugia dans le baptistere, avec son fils Marc & sa femme Zénonide, qui l'avoit engagé dans l'hérésie. Zénon promit de ne point verser leur sang : mais il les envoya en Cappadoce, dans un château dont il fit murer les portes; & ils y moururent de faim. Aussi-tôt il publia une loi, pour casser tout ce qui avoit été fait pendant la tyrannie, tant contre la foi qu'au regard du privilége des Eglises, principalement de celle de Constantinople, qu'il rétablit dans ses prétentions, en des termes qui semblent avoir été dictés par Acace. Il fit, en action de graces de ses succès, plusieurs bonnes œuvres d'éclat, bâtit au lieu de sa retraite une superbe basilique en l'honneur de Sainte Thecle, qu'il prétendoit lui avoir apparu & révélé son prochain rétablissement. Mais il ne changea rien dans ses mœurs dépravées; & s'il favorisa d'abord la religion, dont les intérêts

Theod. Lect. p. 557.

Evagr. III. c. 8.

étoient liés si étroitement avec les siens propres, il parut peu après que son cœur n'étoit nullement touché.

Il déféra volontiers aux vœux du Souverain Pontife, qui lui écrivit pour déposer Pierre le Foulon; parce que ce faux Patriarche d'Antioche avoit été attaché à Basilisque. Ce fut alors que Jean d'Apamée trouva moyen d'occuper la place de son coupable bienfaiteur, d'où il fut aussi chassé trois mois après. Un ecclésiastique pieux, nommé Etienne, fut aussi-tôt élu & ordonné canoniquement. Mais à peine eut-il le temps de recevoir les lettres de communion du Pape, du Patriarche de Constantinople, & de relever l'espoir de la religion affligée, que les hérétiques s'ameuterent avec fureur, & lui firent endurer la mort la plus cruelle. Au milieu de son église, profanée avec une impiété barbare, ils le percerent de mille coups de cannes aiguisées comme des lances: après quoi ils traînerent son corps par les rues, & le jeterent dans l'Oronte. L'Eglise l'honore comme martyr, le 25 d'Avril.

Evagr. III. c. 10.

L'Empereur le regretta sincérement, en écrivit au Pape, & fit punir les au-

teurs de la sédition. Peut-être même que toute la ville en eût souffert, si elle n'eût envoyé une députation pour fléchir le Prince. Les citoyens se déporterent pour cette fois du droit d'élection, & demanderent que, pour prévenir le désordre, on leur consacrât un évêque à Constantinople. Ainsi Acace ordonna pour Antioche un autre Etienne, qu'on nomme le jeune pour le distinguer du premier, & qui se rendit pareillement recommandable par sa piété. Comme cette ordination avoit quelque chose d'irrégulier, & que le besoin pressant ne permettoit pas d'obtenir la dispense préalable, on en écrivit immédiatement après au Chef de l'Eglise, qui ratifia ce qui s'étoit fait, par égard à la nécessité des circonstances, & sans tirer à conséquence pour l'avenir. Calendion, ordonné de la même maniere après la mort d'Etienne, qui ne siégea pas longtemps, fut encore reconnu par le Pape, que les mêmes circonstances engagerent à porter le même jugement.

La vieillesse décrépite, ou plutôt la mort de Timothée-Elure, empêcha qu'il ne fût chassé d'Alexandrie. On dit qu'il avança sa fin, pour éviter la honte Brev. Liber. c. 16.

de la déposition, & qu'après s'être empoisonné, il prédit sa mort, pour soutenir sa réputation de prophete; usant, à la fin de sa carriere, de la même hypocrisie qu'il avoit employée à jeter les fondemens de sa fortune. Il laissa des disciples nommés Timothéens, qui, sans être tout-à-fait Eutychiens, continuerent à rejeter le Concile de Calcédoine. Les évêques hérétiques lui donnerent pour successeur Pierre-Monge, c'est-à-dire le Begue, qui fut ordonné clandestinement par un seul évêque: ce qui déplut tellement à l'Empereur, qu'il donna ordre de le chasser, de punir les auteurs de cette intrusion, & de rétablir le Patriarche légitime, Timothée-Solofaciole.

La douceur extrême de ce Timothée l'avoit engagé dans une démarche qui faisoit peine au Pape Simplice; comme nous l'apprenons d'une lettre, où ce Pontife se plaint à Acace, de ce que Solofaciole avoit souffert qu'on récitât à l'autel le nom de Dioscore. Mais Simplice fut satisfait peu de temps après, par trois députés que lui envoya le Patriarche d'Alexandrie, pour lui donner avis de son rétablissement, & pour l'assu-

rer que le nom de Dioſcore étoit effacé des diptyques. On demanda même pardon au Souverain Pontife, & on lui préſenta l'abjuration des Egyptiens, qui avoient été ſubornés par Timothée-Elure & par Pierre-Monge. Les évêques d'Aſie, ſéduits en grand nombre par la lettre circulaire de Baſiliſque, firent auſſi leur rétractation, qu'ils adreſſerent au Patriarche de Conſtantinople. Pour diminuer la grièveté de leur faute, ils proteſtoient avec ſerment, qu'ils n'avoient ſouſcrit que par contrainte, & n'avoient jamais eu d'autre foi que celle du Concile de Calcédoine.

La réunion ſe fit en Paleſtine, ſous le Patriarche Martyrius, ſucceſſeur d'Anaſtaſe, avec des circonſtances beaucoup plus frappantes. Martyrius, qu'il ne faut pas confondre avec le Patriarche d'Antioche de même nom, étoit né en Cappadoce : mais ſa ferveur l'avoit conduit en Egypte & dans les ſolitudes de Nitrie, où il menoit la vie d'anachorete, lorſque Protere, ſucceſſeur de Dioſcore, fut maſſacré par les ſchiſmatiques. Alors tout fut en confuſion dans les plus pieuſes ſolitudes, auſſi bien que dans les villes; & le fervent Anachorete

se vit réduit à prendre la fuite, avec un compagnon nommé Elie. La réputation de S. Euthymius les attira en Palestine, où ce S. Abbé, par un premier pressentiment de ce qui devoit leur arriver, sentit d'abord pour eux une affection toute particuliere. Bientôt il eut une révélation précise, que l'un & l'autre seroient élevés successivement sur le siége patriarchal de Jérusalem. Après la mort de S. Euthymius, le Patriarche Anastase les fit venir auprès de lui, les ordonna prêtres, & les agrégea au clergé du S. Sépulcre.

C'est de là que Martyrius fut tiré, pour occuper le siége patriarchal. Dès qu'il fut ordonné, il envoya le diacre Fidus à Constantinople, pour se ménager de la protection contre l'audace effrénée des hérétiques, qui lui causoient de continuelles alarmes par rapport au salut de son peuple. Fidus s'embarqua à Joppé; mais il fit un naufrage où il ne pouvoit manquer de périr, sans l'assistance miraculeuse de S. Euthymius, qui étoit mort depuis peu & qui lui apparut. Vit. S. Euthym. p. 87. Votre voyage, lui dit le Saint, n'est pas nécessaire : retournez à celui qui vous envoie, & dites-lui de ma part, qu'il

ne se mette point en peine de ses ouailles séparées : bientôt elles rentreront dans le bercail. A ces mots, il enveloppa de son manteau le diacre Fidus, qui se trouva, sans savoir comment, sur le rivage, & peu de momens après, à Jérusalem, où il se pressa de raconter au Patriarche ce qui venoit de lui arriver.

Toutes les apparences étoient contraires à la prédiction ; & quelque espace de temps s'étant écoulé depuis ce récit, le Patriarche l'avoit presque oublié, quand l'abbé Marcien, chef des schismatiques, les rassembla inopinément dans son monastere de Béthléem. Là, il leur tint ce discours inattendu : Jusqu'à quand tiendrons-nous l'Eglise divisée, sans autres principes pour nous rassurer, que nos propres raisonnemens ? Cherchons à connoître la volonté de Dieu, par la méthode qu'employerent les Apôtres : jetons le sort entre les moines & les évêques. Si le sort tombe sur les premiers, nous demeurerons comme nous sommes ; & s'il tombe sur les pasteurs, nous nous réunirons à eux. Tout le monde applaudit à cette proposition : on jeta le sort ; il tomba sur les évêques ; & les moines se soumirent,

Cotel. T. 2. monum. p. 306. & 307.

ne doutant point que telle ne fût la volonté de Dieu. Le Patriarche les reçut à bras ouverts, & fit une grande fête à cette occasion. Il n'y eut que deux abbés qui s'obstinerent dans le schisme, & qui, ayant été chassés, menerent jusqu'à la mort une vie errante & malheureuse.

C'est ainsi que prospéroient de toute part les intérêts de la foi, quand la superbe délicatesse d'Acace de Constantinople, offensée d'un léger défaut d'attention, renversa toutes ces espérances. Le principe de cette triste révolution vint encore d'Alexandrie. Le Patriarche Timothée-Solofaciole, sentant ses forces & sa vie décliner, envoya à C. P. Jean-Talaïa, prêtre économe de son Eglise, pour représenter à l'Empereur les périls que la foi alloit courir en Egypte, & pour le supplier de ne lui laisser donner pour successeur qu'un sujet d'entre les clercs catholiques. La supplique & le suppliant plurent également à Zénon, qui renvoya le prêtre Jean Talaïa comblé de louanges, & assuré qu'on auroit égard à ce qu'il avoit demandé. Dès lors, on le regarda comme désigné pour le siége patriarchal. En effet, cette grande place étant venue bientôt à vaquer, les

f Gesta Acac. p. 1081.

Catholiques élurent Jean d'un concert unanime. Il en donna auſſi-tôt avis au Pape & aux évêques des grands ſiéges : mais il chargea Illus, Maître des Offices & ſon ami particulier, de remettre au Patriarche de C. P. & à l'Empereur les lettres qu'il leur écrivoit à ce ſujet.

Illus ſe trouvoit malheureuſement en Syrie. Tandis que le porteur l'alla chercher, le fier & pointilleux Acace apprit par la voie publique l'ordination de Jean-Talaïa, & tint à injure de n'avoir pas reçu ſes lettres ſynodales. Il éclate ſur le champ contre lui, ſe joint aux protecteurs que Pierre-Monge avoit encore à la Cour ; & de concert avec eux, il charge Jean de différens crimes, entr'autres d'avoir brigué le ſiége où il étoit parvenu, après avoir juré de n'y pas prétendre. On propoſa à l'Empereur, pour couper court à toutes les difficultés, de rétablir Pierre, que l'on dit agréable aux Alexandrins & ſeul propre à réunir les eſprits. Zénon perſuadé en écrivit au Pape, qui avoit déjà reçu la lettre ſynodale de Jean, & qui, mal inſtruit de ce qui ſe paſſoit ſi loin de lui, promit par ſa réponſe, de ſuſpendre la confirmation de ce nouveau Patriarche. Il dé- Simpl. Ep. 17.

clara néanmoins, dès ce moment, qu'il ne consentiroit jamais au rétablissement de Pierre-Monge, non seulement le complice, mais le chef des hérétiques; que la profession récente qu'il faisoit de la vraie foi pouvoit tout au plus le faire rentrer dans la communion de l'Eglise, & non lui conférer une dignité, qui, dans le cas justement présumé d'une abjuration peu sincere, le mettoit en liberté d'enseigner l'erreur. Tout bien motivé qu'étoit le refus, l'Empereur choqué écrivit à ses officiers en Egypte, de chasser Jean d'Alexandrie, & de remettre Pierre en possession de la chaire épiscopale.

Zénon voulut cependant donner quelques couleurs plausibles à cette étrange conduite, en paroissant s'assurer de la foi du prélat suspect qu'il rétablissoit; & ce fut alors qu'Acace, de concert avec les protecteurs & les partisans de Pierre-Monge, engagea l'Empereur à dresser une formule de foi, que Pierre devoit souscrire pour rentrer dans le siége d'Alexandrie. Telle fut la manœuvre qui donna lieu au fameux édit de Zénon, appellé Hénotique, c'est-à-dire union, & qui ne servit qu'à remplir l'Eglise d'O-

rient de divisions, de troubles, & de scandales, en paroissant vouloir les éteindre. C'est de ce prétexte, toujours si abusif entre les mains des sages du siecle, & toujours employé avec une supercherie nouvelle, que cet édit de schisme & de subversion est coloré, dès son préambule. Voici comment l'Empereur s'y exprime.

Des abbés & d'autres personnes vénérables nous ont présenté requête, pour demander la réunion des Eglises, & pour faire cesser les funestes effets de leur division, qui a été cause que plusieurs ont été privés du baptême ou de la sainte communion, & qu'il s'est commis une infinité de meurtres. C'est pourquoi nous déclarons qu'il ne faut point recevoir d'autre symbole que celui des 318 Peres de Nicée, confirmé par les 150 Peres de C.P., & suivi par ceux d'Ephese, qui ont condamné Nestorius & Eutychès. Nous recevons aussi les douze anathêmes du bienheureux Cyrille, & nous confessons que notre S. J. C. Dieu, fils unique de Dieu, qui s'est incarné véritablement, consubstantiel au Pere selon sa divinité, & à nous selon l'humanité, le même qui est descendu du Ciel, s'est

Evagr. III. 14. Niceph. XVI. 18.

incarné du Saint-Esprit & de la Vierge Marie mere de Dieu, est un seul fils, & non deux. Nous disons que c'est le même Fils de Dieu, qui a fait des miracles, & qui a souffert volontairement en sa chair; & nous ne recevons aucunement ceux qui divisent ou confondent les natures : mais nous anathématisons quiconque croit ou a cru ci-devant autre chose, à Calcédoine, ou en quelque concile que ce soit, principalement Nestorius, Eutychès & leurs sectateurs. Réunissez-vous donc, dans les mêmes sentimens que nous, à l'Eglise notre mere spirituelle. Tel est le fameux Hénotique de Zénon, qui semble aussi opposé aux erreurs d'Eutychès qu'à celles de Nestorius & de tous les hérétiques. Il faisoit néanmoins triompher les Eutychiens, parce qu'il ne recevoit pas le Concile de Calcédoine comme les trois autres, & qu'il paroissoit au contraire lui attribuer des erreurs.

Aussi cet édit fut-il bien vîte reçu des envoyés & de tous les partisans de Pierre-Monge, quoique notoirement hérétiques. Après cette formalité perfide de leur part, Acace communiqua sans difficulté avec eux, remit dans ses dyptiques

le nom de Pierre-Monge, & le reconnut pour légitime Patriarche d'Alexandrie, sur la promesse que firent pour lui des gens dont la foi n'étoit guere moins suspecte que la sienne. Pergamius, qui venoit d'être nommé nouveau Duc d'Egypte, y porta conjointement avec les députés les ordres de l'Empereur. Le bruit de ces nouvelles avoit déjà mis en fuite Jean Talaïa. Ainsi l'intrus, seul maître du siége, ayant reçu l'Hénotique en triomphe, se mit en mouvement pour le faire recevoir par toute l'Egypte. Il rétablit dans les tables d'Alexandrie les noms de Dioscore & de Timothée-Elure, après en avoir ôté ceux de Protere & de Timothée-Solofaciole. Il déterra le corps de ce dernier, & le fit jeter honteusement hors de la ville. Passant même les bornes de l'édit, & démentant tout ce qu'on venoit de promettre pour lui à l'Empereur & au Patriarche de C. P. il anathématisa avec la derniere audace le Concile de Calcédoine & la lettre de S. Léon. Vict. Tun. Chror.

Acace parut fort intrigué, à la nouvelle de ce dernier attentat, qu'il avoit peine à se persuader; & il en- Evagr. III. 16.

voy… sur les lieux, pour s'en éclaircir. Mais Pierre, à qui le mensonge ne coûtoit rien après tant d'autres excès, paya d'effronterie, nia tout sans pudeur & sans crainte d'être bientôt confondu. Alors il approuva même expressément le Concile de Calcédoine, & il en parla très-honorablement dans sa réponse à Acace. Il écrivit pareillement au Souverain Pontife, qu'il admettoit avec respect ce Concile; & cela, au moment même où il le rejetoit avec le plus d'éclat devant les Egyptiens. Cette inconstance, ou plutôt cette fourberie & cette impiété, aliéna plusieurs de ses partisans. La division, compagne inséparable de l'erreur & de la mauvaise foi, partagea les schismatiques en une multitude de conventicules sans subordination, sans harmonie, sans chef, & sans Patriarche.

Pour l'évêque légitime, il appela au Siége Apostolique, à l'imitation de son illustre prédécesseur le grand Athanase; & comme lui, il se rendit à Rome. Le Pape le reçut avec une tendresse paternelle. Il entreprenoit sa défense avec chaleur, quand la mort

priva l'Eglise de ce digne chef, après un pontificat de quinze ans & cinq mois. Nous avons plusieurs lettres de Simplice, entre lesquelles il en est trois qui méritent une attention particuliere. La premiere est adressée à Zénon, évêque de Séville, qu'elle constitue, à cause de son zele, Vicaire du Saint Siége en Espagne, pour y veiller à l'observation des canons.

La seconde, écrite à Jean de Ravenne, le reprend sévérement de ce qu'il avoit ordonné un nommé Grégoire, malgré lui. C'est pourquoi le Pape assigne à ce Grégoire le gouvernement de l'Eglise de Modene, à la charge de n'avoir rien à démêler avec Jean, & sous la seule dépendance du S. Siége. Il lui attribue même l'usufruit d'une terre de l'Eglise de Ravenne, pour le temps de sa vie; la propriété en demeurant à cette Eglise. Il déclare à l'Evêque Jean, que, s'il retombe jamais dans la même faute, il sera privé de toutes les ordinations de sa province.

Par la troisieme de ces lettres, le Pape ôte le pouvoir d'ordonner à Gaudence évêque d'Aufinium, pour avoir

fait des ordinations illicites ; & il charge un évêque voisin de s'acquitter de cette fonction dans le diocese. Il fait une disposition bien plus remarquable encore des revenus de cette Eglise. Que Gaudence, dit-il, n'en ait que la quatrieme partie, ainsi que des oblations des fideles, dont il ne sait pas user. Deux parties seront employées aux réparations des bâtimens, à l'hospitalité, & au soulagement des pauvres. La derniere sera distribuée aux clercs, selon leur mérite. Qu'on ait même soin, ajoûte-t-il, de faire restituer ces trois parties du revenu, que l'Evêque s'est appropriées durant trois ans.

Le S. Siége, à la mort de Simplice, ne vaqua que six jours, au bout desquels on élut Félix II, Romain de naissance, le 8 de Mars 483. Ce nouveau Pontife s'attacha religieusement à suivre les traces de son prédécesseur. Simplice alloit condamner l'Hénotique de Zénon, lorsqu'il fut prévenu par la mort ; Félix, sans le flétrir par une condamnation formelle, pour ne pas aliéner davantage l'esprit de ce Prince, l'improuva suffisamment pour empêcher les effets de cet édit

ſuborneur, qui, ſous prétexte de réunir le troupeau de J. C., en égaroit les ouailles & les ſouſtrayoit aux paſteurs mêmes des plus grands ſiéges : monument injurieux d'ailleurs, qui attentoit viſiblement aux droits les plus ſacrés de la Puiſſance ſpirituelle, lui preſcrivoit des loix ſur les objets où elle étoit la plus indépendante, s'ingéroit à enſeigner les docteurs, & obligeoit les premiers prélats de ſouſcrire un nouveau ſymbole de croyance.

Cependant Talaïa, qui avoit eu recours au S. Siége, demeuroit toujours à Rome, & continuoit de ſolliciter ſon rétabliſſement. En attendant qu'on pût réuſſir dans une affaire ſi épineuſe, & qui importoit au repos de toute l'Egliſe Orientale, le Pape lui donna l'évêché de Nole, où il mourut avant qu'on eût pu terminer ſa cauſe. Mais il fut aſſez longtemps auprès du Pontife Félix, pour lui faire parfaitement connoître le caractere altier & faux d'Acace de C. P., ſes vues pernicieuſes, ſon inſtabilité dans les bons principes, & tout ce qu'on avoit à craindre d'un pareil prélat. Pour procéder plus mûrement, le Pontife aſſembla un Concile des évêques de l'Italie ; & l'on

y conclut à envoyer des députés à l'Empereur, pour se plaindre des maux causés à l'Eglise, pour demander instamment que Pierre-Monge fût chassé d'Alexandrie, & Acace cité pour répondre aux accusations de Jean Talaïa. En conséquence, le Pape écrivit à Zénon & au Patriarche Acace.

La lettre à l'Empereur, toute remplie qu'elle étoit de protestations de respect & de déférence bien propres à toucher ce Prince, n'en témoignoit pas une magnanimité moins apostolique, & montroit dans Félix un digne successeur de Pierre, que nulle considération humaine n'empêcheroit de soutenir courageusement la vérité. Il rappeloit à Zénon ce qui avoit fait tomber le tyran Basilisque, & l'avoit rétabli lui-même sur le trône; que ses ennemis s'étoient perdus en attaquant le Concile de Calcédoine, & qu'il avoit recouvré la souveraine puissance en rejetant leurs erreurs; que la reconnoissance devoit l'engager à délivrer l'Eglise de ses perfides ennemis, comme Dieu avoit délivré son Etat d'un rebelle & d'un tyran. Il le conjuroit par tout ce qu'il y a de plus touchant & de sacré, de chercher à se rendre le Seigneur propice,

Epist. 1. tom. 3. Conc.

propice, en se proposant l'exemple des Empereurs Léon & Marcien, dont il étoit le successeur légitime. Il lui représentoit enfin ses propres exemples; comment en remontant sur le trône, il avoit écrit à Rome en faveur du Concile de Calcédoine, & s'étoit déclaré contre l'usurpateur du siége de S. Marc, c'est-à-dire contre Pierre-Monge, contre ses sectateurs & ses fauteurs.

Dans la lettre à Acace, le Pontife reproche à ce politique irréligieux ses tergiversations & son silence affecté sur des objets où il importoit si fort à l'édification de l'Eglise, qu'il s'expliquât nettement. Revenant encore ici à l'étrange conduite de l'Empereur, si contraire à ce qu'il avoit donné lieu d'espérer: Vous deviez, dit-il, représenter à ce Prince tout ce qu'il a fait contre Pierre d'Alexandrie, & pour Timothée le Catholique: car on sait assez le crédit que vous avez auprès de Zénon. Pourquoi ne l'employez-vous pas à détourner l'Empereur de rétablir l'hérésie qu'il avoit abattue? A quoi vous servira sans cela le zele que vous avez montré contre le premier fauteur de l'impiété, c'est-à-dire contre le Tyran Basilisque? Vou- Ibid. Ep. [illegible]

lez-vous en perdre l'éternelle récompense? Voulez-vous vous perdre à jamais vous-même, pour avoir livré aux loups dévorans le troupeau du Seigneur, ou du moins pour avoir pris la fuite comme un lâche mercenaire? Vous ne sauriez même vous couvrir du prétexte honteux de la crainte & de la lâcheté; puisqu'on sait très-bien que vous n'avez rien à risquer pour ce monde: mais craignez pour l'éternité. C'est pour vous que je tremble. Je me rassure sur le sort de l'Eglise, qui ne dépend ni de vos efforts ni des miens, après les promesses de J.C. Mais craignons le sort du coupable pilote, qui abandonne le gouvernail pendant la tempête. Le vaisseau de l'Eglise sera conservé: mais ceux qui l'abandonnent, comme ceux qui s'en écartent, périront infailliblement; & c'est l'abandonner, que de ne pourvoir point à sa sûreté. Acace avoit pris son parti: toute l'éloquence pontificale ne fut pas capable de le faire changer.

L'Empereur n'étoit pas mieux disposé. Ainsi, les évêques Vital & Misene, envoyés par le Pape à Constantinople, & porteurs de ses lettres, au lieu des honneurs accordés en pareil cas au Premier

Liber. brev. c. 18.
Fel. Ep. 6. ad Ac.

Siége, au lieu de voir accourir l'évêque & le clergé pour leur réception, trouverent à l'entrée du détroit une troupe de soldats qui les fouillerent & les mirent en prison, après leur avoir enlevé leurs papiers. On craignoit sur-tout qu'ils ne remissent des lettres de Rome, capables d'émouvoir les esprits dans C. P. On ne trouva rien de semblable; mais on connut, par les instructions du Pape à ses légats, qu'ils avoient défense de communiquer avec Pierre-Monge, & même avec le Patriarche Acace. On employa la menace de mort, les caresses & les présens, pour leur faire promettre le contraire; & l'on réussit. Alors on les tira de la tour d'Abydes, où on les avoit emprisonnés. Ils entrerent dans la ville; on les fit paroître en public & dans le lieu saint avec Acace & les apocrisiaires de Pierre-Monge, qu'ils reconnurent pour évêque légitime d'Alexandrie : scandale énorme qui donna tant d'assurance à l'hérétique faction, que dès-lors on lut tout haut dans les tables sacrées le nom de Pierre-Monge, qu'on se contentoit de lire bas avant l'arrivée des Romains.

Tel est l'opprobre dont le S. Siége fut

couvert par deux de ses légats : car pour le troisieme, qui étoit Félix défenseur de l'Eglise Romaine, il répondit à tout ce que ce titre exigeoit de lui. Etant tombé malade en chemin, il ne put arriver à Constantinople qu'après ses collegues, qu'après même qu'ils furent tirés de prison. On l'y remit à leur place, & on le traita encore plus mal qu'eux. Mais il fut inébranlable, & se montra constamment digne de l'Eglise qu'il représentoit. Plus glorieux dans les fers que ses collegues à la Cour, il eut la consolation d'être vivement applaudi du peuple orthodoxe de la ville impériale, qui fit une protestation en forme contre le procédé des deux autres, & trouva moyen, dans une assemblée publique, d'en attacher une copie à leurs vêtemens.

Cyrille, Abbé des Acémetes, & d'autres abbés de C. P. écrivirent avec zele au Souverain Pontife ; & Cyrille fit partir pour Rome un de ses religieux nommé Siméon, afin que ces avis y parvinssent plus sûrement & y produisissent un plus grand effet. Cet Abbé, par différens traits de zele & de prudence, avoit tellement mérité la confiance du Pape Felix, qu'il étoit prescrit aux lé-

gats de ne rien faire sans le voir auparavant, & sans avoir concerté toutes leurs opérations avec lui. Siméon arriva heureusement à Rome, & assez tôt pour informer le Pape avant le retour des deux légats Misene & Vital, qui revinrent peu de temps après, & se présenterent tout pleins de confiance, chargés des lettres de l'Empereur & du Patriarche de C. P. Tout y étoit pallié, tout y étoit présenté sous une face avantageuse. On y parloit en termes honorables du Concile de Calcédoine, qu'on assuroit avoir été souscrit par Pierre-Monge; & l'on prodiguoit les éloges à cet intrus, tandis qu'on accusoit griévement Jean Talaïa. Le Pape tint un concile: on examina mûrement l'affaire des légats, on lut les lettres des Catholiques de Constantinople, on entendit les légats eux-mêmes, & on les confronta avec le moine Siméon, qui n'eut pas de peine à les confondre. Aussi-tôt après, Vital & Misene furent excommuniés & déposés de l'épiscopat.

On confirma les sentences portées par le S. Siége contre Pierre-Monge déjà qualifié d'hérétique. Pour Acace, on se contenta de blâmer sa conduite peu

conforme à elle-même, en ce qu'ayant taxé Pierre d'héréſie dans ſes lettres au Pape Simplice, loin de le faire connoître pour tel à Zénon, il avoit fait voir, par une duplicité & des ménagemens indignes d'un évêque, que la faveur de la Cour lui étoit plus chere que la foi. Le Pape voulut encore tenter de le ramener, & lui repréſenta paternellement, qu'il avoit péché, mais qu'il étoit toujours temps d'obtenir le pardon de ſa faute par un repentir ſincere, en n'y retournant plus, & en s'efforçant de la réparer.

L'obſtiné Patriarche, qui dans le fond ne penſoit pas mieux que Pierre-Monge, ne quitta point la communion de l'Hérétique, & même ne lui conſeilla pas ouvertement de recevoir le Concile de Calcédoine. Bien informé de toute cette conduite, le Pape, vu l'importance de l'affaire, raſſembla en concile les prélats d'Italie, & prononça la ſentence de condamnation contre Acace. Elle contient tous les griefs dont on le chargeoit, ſes uſurpations ſur la juriſdiction de ſes confreres, ſa communication avec les hérétiques condamnés par le S. Siége, & autrefois par lui-même, leur promotion au ſacerdoce &

à l'épiscopat, le mauvais traitement des légats, & plus encore son personnage de suborneur à leur égard. Enfin vous n'avez pas voulu répondre, ajoute-t-on, devant le Siége Apostolique, où vous étiez cité selon les canons, par l'évêque Jean. Que votre partage soit donc avec les scélérats, dont les intérêts vous sont si chers; & sachez que par la présente sentence vous êtes privé, tant de l'honneur du sacerdoce, que de la communion catholique. Soixante-sept évêques souscrivirent avec le Pape, qui signa, *Cœlius-Félix, Evêque de l'Eglise Catholique de Rome.*

Il s'agissoit après cela de notifier ce jugement à Constantinople : commission fort délicate dans les circonstances. Tutus, ancien clerc de l'Eglise Romaine, en fut fait défenseur à cette fin. Il se mit en route, plein de bonne volonté, & il eut l'adresse de se dérober aux gardes qui le guétoient à l'entrée du Bosphore. Mais il ne put parvenir à remettre la lettre du Pape au Patriarche. Par le conseil du Défenseur, quelques moines Acémetes eurent le courage de l'attacher au manteau d'Acace, comme il entroit dans l'église. Ils furent surpris, jettés

Niceph. XVI. 17.

dans les fers & si cruellement traités ; qu'il en périt quelques-uns. Alors le foible Défenseur fit voir qu'il est plus difficile de surmonter le péril que de l'affronter. Il entra en composition, il se laissa suborner, il communiqua avec celui qu'il venoit exclure de la communion.

Ce fut un surcroît accablant de douleur, d'humiliation & d'embarras pour le Pape, quand il reçut à ce sujet les lettres de quelques abbés zélés. Il avoit mandé par Tutus même, au peuple & au clergé de Constantinople, la sévere condamnation des légats Misene & Vital : afin de lever ce premier scandale, il fallut encore plus vîte user de la même rigueur contre Tutus. Dès qu'il fut de retour à Rome, on le convainquit en plein concile, par les lettres écrites contre lui. Il confessa lui-même sa lâcheté : il fut honteusement privé de la charge de Défenseur, avant le temps où elle devoit cesser, car elle étoit passagere, & outre cela privé de la communion. Le Pape eut soin d'en informer les plus religieux cénobites de C. P., les chargea de publier cette réparation du dernier scandale, & d'avertir les Fideles que tous ceux qui voudroient être réputés catholiques, eussent à se

retirer de la communion d'Acace. Gest. de nom. Acac. in fin.

Bien assuré de la protection de l'Empereur, & content de la faveur des Puissances du siecle, le Patriarche méprisa tous les décrets du Chef de l'Eglise, & se porta dès-lors aux plus grands excès. Pour comble d'audace aussi bien que d'impiété, il ôta le nom du Pape des sacrés diptyques, & par tout l'Orient fit chasser de leurs siéges une multitude d'évêques orthodoxes, leur en substitua d'hérétiques, & ne laissa tranquilles que ceux qui professoient ou favorisoient l'hérésie. Ainsi, les prélats Catholiques furent contraints de chercher des asyles dans l'Occident, où l'Eglise étoit moins tourmentée par les Barbares ariens & idolâtres, que dans l'Orient, par le successeur des Constantin & d Théodose. Acace fit traiter avec une rigueur particuliere Calendion Patriarche d'Antioche, qu'il avoit ordonné lui-même, & qui fut relégué dans les affreux déserts de l'Oasis. Il colora cette inconséquence de prétextes spécieux: mais la vraie raison, c'est que ce digne Prélat demeuroit dans la communion du Pape & du Patriarche légitime d'Alexandrie Jean Talaïa, & qu'occupant une si

grande place, son autorité & son exemple étoient du plus grand poids pour la bonne cause. Il rétablit aussi Pierre le Foulon, qu'il avoit tant de fois condamné; n'exigeant autre chose de ce scélérat diffamé, que la signature de l'Hénotique.

Zénon, de son côté, afin d'appuyer la séduction, se para de tous les dehors du zele pour le progrès & la pureté de la foi. Il s'intéressa auprès d'Huneric Roi des Vandales, fils & successeur de Genseric, en faveur de l'Eglise de Carthage, qui étoit sans évêque depuis vingt-quatre ans. Sur les instances redoublées de l'Empereur, elle eut permission de se choisir un pasteur, quoiqu'à des conditions dures & onéreuses: ce qui n'empêcha point que le peuple ne conçût une joie extrême, quand il vit ordonner Eugene. Il y avoit une grande partie des citoyens, qui n'avoient jamais vu d'évêque assis dans cette premiere chaire de l'Afrique. Mais tous se crurent au comble du bonheur, quand ils virent éclater les vertus du nouveau prélat, sa douceur, son humble affabilité, sa charité tendre & agissante, ses aumônes prodigieuses, une bienfaisance à laquelle personne n'échappoit, & qui

étoit inépuisable, quoiqu'il ne réservât jamais rien pour le lendemain. Les Barbares s'étoient emparés de tous les fonds de l'Eglise : mais le digne usage que l'Evêque faisoit des oblations, engageoit une multitude de personnes à lui apporter journellement des sommes considérables, qu'on lui vit toujours distribuer avant la nuit, à moins qu'on ne les lui eût remises trop tard. Ainsi s'attira-t-il indistinctement l'affection & le respect, non seulement des Catholiques, mais des Vandales mêmes. Telle fut néanmoins la premiere cause d'une persécution plus cruelle que n'avoit été celle même de Genseric.

Tant d'hommages rendus à la vertu d'Eugene exciterent une jalousie furieuse dans les évêques Ariens, principalement dans le cœur de Cirila, le plus puissant d'entre eux. Ils exagérerent au Roi les dangers que couroit sa communion; & l'on commença par empêcher que personne ne parût dans l'Eglise Catholique en habit de Barbare. C'est ainsi que les Vandales se nommoient eux-mêmes, pour témoigner leur aversion & leur mépris de la mollesse Romaine. Huneric fit mettre à la porte de l'église des gardes,

ou plutôt des bourreaux, qui voyant un homme ou une femme entrer avec l'habit de Vandale, leur jettoient sur la tête de petits bois dentelés, dont ils leur entortilloient les cheveux; puis les retirant avec force, ils leur arrachoient la chevelure avec la peau de la tête. Quelques personnes en moururent, & un grand nombre en perdit les yeux. On promena des femmes, la tête ainsi écorchée, précédées d'un crieur, pour leur faire honte & pour intimider la multitude. Il y avoit à la Cour d'Huneric un assez bon nombre de Catholiques, dont les talens rares & les vertus éprouvées les avoient jusque-là maintenus dans plusieurs charges de confiance & de distinction. Non seulement on les chassa du palais, mais on les fit conduire dans les plaines d'Utique, & on les réduisit impitoyablement, malgré la délicatesse de leur complexion & la différence de leurs habitudes, à couper les blés, aux plus grandes ardeurs du soleil. Mais ce ne fut là que le prélude de la persécution d'Huneric: monstre de cruauté, qui fit périr tous ses proches, pour assurer le royaume à ses enfans, & crut sanctifier ses penchans sanguinaires, en les tournant contre les

ennemis de ses vices & de ses erreurs. Plusieurs saints personnages furent instruits, par des visions effrayantes, de ce que l'Eglise alloit souffrir : l'effet ne tarda point à confirmer ce qu'ils avoient annoncé.

Les premieres violences tomberent sur les personnes consacrées à Dieu. Le Roi commanda qu'on fît assembler les vierges catholiques, qu'elles fussent honteusement visitées par les matrones, & qu'à force de tourmens on les obligeât de déposer contre les ecclésiastiques. On les suspendit avec de gros poids aux pieds ; on leur appliqua des lames de fer enflammé sur le sein & sur les côtés ; & dans cet état, on les pressoit d'accuser les prêtres & les évêques, d'être leurs corrupteurs. Plusieurs périrent dans ces tortures, un plus grand nombre en demeura estropié ; mais pas une seule n'accusa le moindre clerc. Vict. Vit. L. II.

Le Tyran voyant qu'il ne pouvoit déshonorer le clergé par cet indigne stratagême, s'emporta, sans prétexte & sans ménagement. En une seule fois, il relégua dans le désert des ministres ecclésiastiques de tous les ordres, avec d'autres Fideles de leur famille ou de leur

ſuite, au nombre de quatre mille neuf cent ſoixante-ſeize perſonnes, parmi leſquelles il ſe trouvoit quantité d'infirmes & de vieillards ſi décrépits, que pluſieurs avoient perdu la vue. Félix d'Abirite, qui comptoit quarante-quatre ans d'épiſcopat, languiſſoit d'une paralyſie qui ne lui laiſſoit pas même l'uſage de la langue. Les Fideles ne ſachant comment l'emmener, firent prier Huneric de le laiſſer en quelque réduit près de Carthage, où il ne pouvoit plus guere vivre. Ibid. num. 9. Le Barbare répondit : S'il ne peut ſe tenir à cheval, qu'on l'attache à des bœufs qui le traîneront où je lui ordonne d'aller. Il fallut en effet le lier en travers ſur un mulet, & le tranſporter comme une maſſe inſenſible.

Les confeſſeurs furent raſſemblés dans la ville de Sicque, d'où les Maures les devoient conduire dans le déſert. On les enferma dans une priſon qui étoit ſupportable, & où les Fideles du lieu vinrent les conſoler : mais on les priva bientôt de cette ſatisfaction, parce qu'ils paroiſſoient plus fermes que jamais. Il n'y avoit pas juſqu'aux enfans qui ne ſignalaſſent leur conſtance, en réſiſtant aux efforts de quelques meres aveuglées par

leur tendresse, & qui vouloient les rebaptiser pour les soustraire à la persécution. On resserra donc les prisonniers dans un cachot affreux & si étroit, qu'ils étoient entassés les uns sur les autres, sans même avoir d'espace libre pour satisfaire aux besoins naturels : ce qui produisit une infection contagieuse & une horrible multitude de reptiles, qui, engendrés dans cette corruption, les y dévoroient tout vivans. L'Historien Victor, qui en parle comme témoin oculaire, dit qu'ayant trouvé moyen d'entrer dans ce cachot, en donnant de l'argent aux Maures tandis que les Vandales étoient endormis, il enfonçoit jusqu'aux genoux dans l'ordure & les vers.

L. II. n. [illegible]

On les fit enfin partir, sous la conduite des Maures. Ils sortirent de ce cloaque, non seulement les habits dégoûtans de saletés, mais leurs cheveux mêmes, leur visage & toute leur personne dans un état que la délicatesse des lecteurs ne nous permet pas de peindre au naturel. Ils chantoient cependant des cantiques d'actions de graces, & s'estimoient heureux de souffrir ces indignités pour la gloire du Fils de Dieu. Les peuples accouroient de tout côté pour les

voir, portant des cierges allumés, demandant leur bénédiction pour eux & pour leurs enfans qu'ils leur présentoient, & se plaignant avec effusion de larmes de rester, sans pasteurs, en proie aux loups dévorans. Mais on repoussoit avec brutalité ces pieux Fideles, ou, après leur avoir laissé exercer leur libéralité envers les confesseurs, on prenoit à ceux-ci ce qu'ils leur avoient donné. On remarqua une femme qui avançoit avec précipitation, tirant un enfant par la main, & lui disant : Cours, mon petit ami; vois-tu comment tous ces saints se pressent d'aller recevoir leur couronne ? Ceux qui les accompagnoient, la blâmoient de son imprudence & de sa dureté. Priez pour moi, leur dit-elle, & pour cet enfant qui est mon petit-fils; je l'emmene, de peur que l'ennemi de nos ames ne le surprenne seul, & ne lui fasse souffrir une mort infiniment plus funeste.

Les confesseurs se montroient plus sensibles aux périls des Fideles qu'à leurs propres maux; quoiqu'on pressât inhumainement leur marche : car plus ils recevoient de témoignages de vénération, moins on leur donnoit de relâche. Quand

les vieillards ou les enfans n'en pouvoient plus, on les piquoit avec des dards, ou on leur jettoit des pierres pour les faire avancer. Ceux que l'excès N. II.
de la fatigue abattoit de temps en temps, on commandoit aux Maures de leur attacher des cordes aux pieds, & de les traîner comme des bêtes mortes; en sorte que ces chemins rudes & tout pierreux furent bientôt rougis de leur sang. Leurs vêtemens tomboient par lambeaux, ou s'accrochoient aux pierres & aux épines. Ils eurent même le corps tout déchiré; l'un la tête brisée, l'autre le côté ou le ventre ouvert, presque tous les membres disloqués; & plusieurs consommerent dès-lors leur martyre. Ceux qui furent assez robustes pour atteindre le désert, n'y trouverent pour leur subsistance que de l'orge qu'on leur donnoit par mesure, comme à des bêtes de somme: encore les en priva-t-on bientôt, & on les laissa mourir de faim. Les bêtes venimeuses les plus malfaisantes le furent moins que les tyrans; & l'on observa que dans une contrée qui n'est, pour ainsi dire, qu'un repaire des plus dangereux reptiles, aucun des serviteurs de Dieu ne périt

de leurs morsures, auxquelles ils demeuroient exposés sans nulle précaution.
Num. 13. & seq. Lorsque tant de saints & savans ministres de la religion furent ainsi éloignés, Huneric fit proposer à l'évêque de Carthage une conférence avec les évêques Ariens. Eugene répondit que tout le Monde Chrétien étant intéressé à des questions où il s'agissoit des premiers principes de la foi, il en alloit écrire au Pape chef de toutes les Eglises, & convoquer des évêques de tous les pays. Ce n'est pas qu'il n'en restât encore assez en Afrique, pour faire triompher la vérité par leurs lumieres. Mais comme ils étoient sous le joug des Vandales, ils avoient beaucoup plus à craindre que des étrangers, soit pour eux, soit pour leurs troupeaux. Loin d'avoir égard à la remontrance d'Eugene, Huneric, au contraire, chercha encore à écarter ceux des Africains qui passoient pour savans. Il bannit l'évêque Donatien, après une rude bastonnade, bannit de même Præsidius de Suffétule, & en fit tourmenter plusieurs autres en diverses manieres. Un miracle éclatant que fit alors le S. Evêque Eugene, ne servit qu'à rendre le Tyran plus furieux. Un aveugle

très-connu, nommé Félix, recouvra ſubitement la vue, par le ſeul attouchement de la main du prélat, en préſence d'un concours extraordinaire de Fideles raſſemblés pour la ſolennité de l'Epiphanie. Il n'y avoit guere moyen de douter d'un fait, qui avoit eu tant de ſpectateurs. Le Roi ne laiſſa point de ſe faire amener Félix, pour entendre de ſa bouche la vérité & tout l'ordre de l'événement. La merveille étant ainſi prouvée juſqu'à la démonſtration, on n'oſa plus la nier : mais en convenant du prodige, on prit le parti de dire qu'Eugene l'avoit opéré par maléfice, & l'on ſuivit le projet de la conférence.

Les évêques du continent de l'Afrique & de toutes les îles ſoumiſes aux Vandales, ſe rendirent à Carthage pour le jour marqué, qui étoit le premier de Février 484. L'on en fit encore mourir tout ce qu'on put, ſous différens prétextes; mais par le ſeul motif d'ôter à la bonne cauſe les défenſeurs les plus zélés & les plus éclairés. Il en reſtoit encore trop, pour que les évêques Ariens oſaſſent entrer en lice. La conférence commença néanmoins : mais ils ſuſciterent mille chicanes pour la rompre. Sur ce

que les Catholiques demandoient qu'il y eût des arbitres présens, qu'au moins les plus sages du peuple fussent spectateurs, on ordonna de délivrer cent coups de bâton aux laïcs Homousiens, qui oseroient s'y trouver : c'est ainsi qu'on nommoit par mépris les orthodoxes. Sur le nom de Catholiques, qu'ils ne manquerent pas de prendre dans leur confession de foi, on éleva de grandes plaintes ; & avec quelque modestie qu'ils se missent en devoir d'y satisfaire, on cria au tumulte & à la sédition, & l'on courut dire au Roi que les Homousiens troubloient tout, pour éviter la conférence. Il paroit que ce jeu avoit été concerté entre le Prince & ses évêques : car aussi-tôt il fit porter dans les provinces un décret dressé d'avance, en vertu duquel, tandis même que les évêques orthodoxes étoient à Carthage, on ferma en un seul jour toutes les églises, & l'on attribua aux Ariens tous les biens de ces églises & de leurs pasteurs, en appliquant aux Catholiques les peines portées contre l'hérésie par les loix impériales. On publia en même temps que c'étoient les Homousiens, qui, ne pouvant prouver leur doctrine par l'Ecriture, avoient

rompu la conférence & l'avoient tournée en sédition par le moyen du peuple qu'ils avoient soulevé. Afin de donner quelque couleur à cette imputation, par une apparence de modération & d'humanité, on leur marqua un terme pour mériter leur pardon.

Mais sans aucun retardement, si-tôt que l'édit fut envoyé pour saisir leurs églises & tout ce qu'ils possédoient dans leur pays, Huneric chassa de Carthage les évêques qui s'y trouvoient rassemblés, après les avoir encore dépouillés du peu qu'ils avoient apporté avec eux, sans leur laisser ni cheval ni esclave, pas même d'habit pour changer. Défense fut faite en même temps sous peine du feu, soit de les loger, soit de leur fournir des vivres. Ainsi, on les vit, au nombre de cinq à six cents, la plupart d'un âge avancé, errer autour des murs de la ville, sans asyle, sans abri, exposés nuit & jour à toutes les injures de l'air, & manquant de nourriture. Il en mourut en assez peu de temps quatre-vingt-huit. Vict Vit. L. IV. n. 1.
Le Roi étant sorti par hasard, tous ceux qui pouvoient se traîner vinrent autour de lui, pour tâcher de l'adoucir : mais sans écouter leur humble demande, à

quoi il ne répondit que par des regards foudroyans, il fit courir sur eux des cavaliers de sa garde, qui en foulerent plusieurs sous les pieds de leurs chevaux. Tous furent enfin relegués dans l'île de Corse, & condamnés à couper du bois pour la construction des navires.

L'évêque de Carthage S. Eugene fut envoyé dans le désert de Tripoli, & mis sous la garde d'un Arien furieux, nommé Antoine, qui inventoit chaque jour de nouvelles manieres de le tourmenter. Le Saint se regardant comme une victime dévouée pour son Eglise, ajoutoit encore de rudes macérations à ses tourmens. En couchant sur la terre, couvert seulement d'un sac, il contracta une paralysie qui lui embarrassa jusqu'à la langue. Son persécuteur lui fit avaler de force un vinaigre violent, dont on crut que le saint vieillard perdroit la vie. Mais il en guérit, fut rappellé d'exil par le Roi Gontamond, vécut jusqu'à l'an 505, & ne mourut que sous Trasamond, dans un second bannissement, à Albi dans les Gaules, où sa mémoire est encore plus honorée que dans le reste de l'Eglise.

Après l'évêque, on traduit avec une

barbarie proportionnée tout le clergé de Carthage, encore composé de plus de cinq cents personnes : ce qui nous donne une idée de la splendeur de cette Eglise Primatiale de l'Afrique dans ses beaux jours. Le diacre Muritta, qui étoit un vieillard vénérable, se signala par une fermeté extraordinaire. Il avoit levé des fonts l'apostat Elpidifore, qui s'étoit montré le plus ardent des persécuteurs avant le départ des Catholiques pour l'exil. Alors Muritta tira tout à coup les linges dont il avoit couvert Elpidifore au sortir des fonts, & qu'il tenoit cachés sous ses habits. Les ayant déployés, aux yeux de tout le monde, il dit à l'Apostat qui étoit assis comme son juge : Voilà la robe nuptiale qui t'accusera au tribunal du Juge Suprême, & qui te fera précipiter sans ressource dans le puits enflammé de l'abîme. Tu regréteras, malheureux, mais il n'en sera plus temps, ce préservatif sacré dont tu t'es dépouillé toi-même, pour revêtir la robe d'ignominie & de malédiction. Elpidifore pâlit sur son tribunal, & n'osa répondre. Id. L. V. n. 9.

Mais nul objet d'édification ne fut plus touchant que douze enfans de Ibid.

chœur, distingués entre les autres par la beauté de leurs voix, & qui suivoient les confesseurs dans leur bannissement. Leur talent les fit regréter par les Ariens, qui coururent sur leurs pas, afin de les ramener. Mais ces généreux enfans ne vouloient pas quitter leurs saints maîtres; ils s'attachoient à leurs vêtemens, ils se laissoient frapper à grands coups de bâtons, ils bravoient les épées nues dont les menaçoient des clercs & des évêques Ariens: ministres de sang & de terreur, qui marchoient toujours armés, & ressembloient beaucoup mieux à des soldats ou à des bourreaux, qu'aux prêtres du Seigneur. Enfin on les détacha de force, & on les ramena à Carthage; mais on n'en put jamais séduire un seul, par toutes les caresses & les mauvais traitemens qu'on employa tour à tour. Long-temps après la persécution, ils faisoient encore la consolation & la gloire de l'Eglise d'Afrique, demeurant ensemble à Carthage, mangeant ensemble, chantant ensemble les louanges de Dieu. Toute la province révéroit ces douze Confesseurs, comme autant d'Apôtres.

Entre les évêques qui furent bannis dans

dans cette persécution, Vigile de Tapse se rendit célebre par ses écrits. La crainte d'aigrir les persécuteurs, jointe à l'envie de donner plus de cours à ses ouvrages, lui fit cacher son nom, & emprunter ceux des Peres les plus renommés, tels que S. Athanase & S. Augustin : ce qu'il pouvoit hasarder parmi des Barbares aussi ignorans que les Vandales. On lui attribue avec raison le Symbole qui porte encore le nom de Saint Athanase. Quoiqu'il avertisse lui-même en plusieurs endroits de ses écrits, qu'il fait parler les plus grands personnages pour donner plus de poids à la vérité, cette pieuse fraude n'a pas laissé de produire de pernicieux effets. Outre la confusion qu'elle a jetée dans les œuvres de plusieurs Peres, elle paroît avoir autorisé les Novateurs à répandre leurs inventions, à la faveur des noms les plus respectables. Vigile alla dans la suite à Constantinople, où se trouvant en liberté, il écrivit sans toutes ces fictions contre l'hérésie d'Eutychès: c'est le seul ouvrage de cet Evêque Africain, qui porte son nom.

La persécution s'étendit en Afrique, du clergé au peuple. Avant même que les évêques fussent conduits en exil, Hu-

neric ordonna, dans toute l'étendue de sa domination, de n'épargner aucun de ceux qui résisteroient à ses volontés impies, quels que fussent leur âge, leur sexe ou leur condition. De cette multitude innombrable, envers qui l'on n'observa nulle forme judiciaire, on pendit les uns, on brûla les autres, on en assomma une infinité sous le bâton, on dépouilla honteusement les femmes, & par préférence, celles de qualité, pour les tourmenter de la maniere qui leur étoit la plus sensible. Ce n'étoient plus ces obscenes & licencieux Africains, dont la corruption faisoit horreur aux premiers Vandales qui les subjuguerent: les châtimens célestes en avoient fait des hommes tout nouveaux, de purs & de parfaits chrétiens.

Une dame de haut rang & d'une rare beauté, nommée Denyse, à qui la pudeur étoit beaucoup plus chere que la vie, dit aux persécuteurs: Faites-moi souffrir tous les tourmens qu'il vous plaira; la seule grace que je vous demande, c'est de m'épargner la honte de la nudité. C'en fut assez pour la traiter avec plus d'indignité que les autres: ils l'éleverent au dessus d'eux, pour la

donner de tous côtés en ſpectacle. Mais Denyſe s'armant de toute la réſolution que peut inſpirer la bonne conſcience : Miniſtres de l'Enfer, leur dit-elle, ce que vous faites pour ma confuſion, dès que je l'endure malgré moi, ne peut tourner qu'à ma gloire ; & ſans faire attention à l'état où elle ſe trouvoit, ni aux ruiſſeaux de ſang qui jailliſſoient de tous ſes membres dépouillés, elle exhorta les autres matyrs à mépriſer des douleurs auxquelles elle ſe montroit inſenſible. Elle avoit un fils encore jeune, nommé Majotic, qui lui parut autant épouvanté qu'attendri. Elle l'encouragea ſi bien par ſes diſcours & par ſes exemples, qu'il conſomma fidélement ſon martyre. Alors ſa ſainte mere, à qui les perſécuteurs laiſſerent une vie moins deſirable que la mort, rendit graces à Dieu, en embraſſant le corps de ſon fils avec plus d'affection que s'il eût été vivant, & l'enterra dans ſa maiſon, pour prier continuellement ſur ſon tombeau. Pluſieurs autres perſonnes, tant de ſa famille qu'étrangeres, ſouffrirent par ſes exhortations une mort accompagnée de cruelles tortures.

On a conſervé le ſouvenir d'une autre

héroïne, nommée Dagile, femme d'un échanſon du Roi, & qui avoit déjà confeſſé la foi à pluſieurs repriſes ſous le regne précédent. Elle n'étoit pas moins délicate que Denyſe : cependant, après avoir enduré la flagellation & les baſtonnades, elle fut exilée dans un lieu aride & déſert, où elle ne pouvoit recevoir ni ſecours ni conſolation de perſonne. Mais quittant avec joie, pour une ſi belle cauſe, enfans, mari & tout ce qu'elle avoit de plus cher, ſa foi l'éleva ſi fort au deſſus de ſa foibleſſe naturelle, qu'elle refuſa juſqu'à l'offre qu'on lui fit de la transférer dans un lieu moins incommode.

Victorien Gouverneur de Carthage, l'homme d'Afrique le plus fortuné & qui avoit la plus grande part à la confiance du Roi, ſacrifia tous ces avantages à ſa religion. C'eſt dans l'Egliſe Catholique, répondit-il à ceux qui le ſollicitoient de la part du Prince de ſe faire rebaptiſer, c'eſt dans l'Egliſe Catholique que j'ai été régénéré pour la vie éternelle : mais quand je ne ſerois point aſſuré d'une récompenſe auſſi magnifique que celle que j'attends après cette vie, je ne voudrois pas être ingrat envers le Créateur qui

m'a fait connoître tout ce que je dois à sa bonté infinie. Le Roi lui fit souffrir de longs & très-rigoureux tourmens, sans qu'on pût jamais lui arracher la moindre partie de sa couronne.

Servant, homme de condition, de la ville de Suburbe, après une rude bastonnade, éprouva mille raffinemens d'une cruauté inouie. On l'élevoit en l'air avec des poulies, puis on le lâchoit tout à coup, pour le faire tomber de tout son poids sur le pavé; & l'on réitéra long-temps cette manœuvre, à l'imitation de celle du bélier. Comme il respiroit encore, on le traîna par des chemins raboteux, & on le déchira jusqu'au dernier souffle de vie, avec des pierres tranchantes; en sorte que la peau lui pendoit horriblement des flancs & du ventre.

A Tambaïde, deux freres prierent les bourreaux de les tourmenter ensemble: on les suspendit durant toute une journée, avec de grosses pierres aux pieds. L'un des deux demanda quartier; mais l'autre lui cria: Est-ce donc là, mon frere, ce que tu viens de jurer avec moi à J. C. Oui, je serai témoin contre toi-même; & dans quelques mo-

mens, je te dénoncerai au redoutable tribunal. Ces paroles lui rendirent ſon premier courage; & on ſe remit à les tourmenter l'un & l'autre avec un nouvel acharnement. On leur appliqua long-temps les lames ardentes, & l'on déchira chacun de leurs membres avec les ongles de fer. Mais un inſtant après, on ne voyoit ſur eux aucune trace des tortures. Enfin les bourreaux rebutés les chaſſerent, en diſant: A quoi ſervent nos efforts? tout le monde, loin de ſe convertir à notre religion, envie le ſort de ceux qui la bravent.

Dans la Mauritanie Céſarienne, le zele de la vraie foi fut ſi général, que preſque tous les habitans de Typaſe paſſerent en Eſpagne, & s'exilerent eux-mêmes, plutôt que de reſter dans une Egliſe où les Ariens venoient d'établir un de leurs évêques. Le peu qui reſta par l'impoſſibilité de s'embarquer, réſiſta généreuſement à toutes les ſollicitations. C'eſt pourquoi le Roi envoya un Comte, avec ordre de leur couper à tous la langue & la main droite. Mais quoiqu'on leur eût coupé la langue juſqu'à la racine, ils continuerent à parler: ils rendirent à la vertu du Très-

Haut un témoignage d'autant plus glorieux, qu'il ne devoit rien à la nature. Plusieurs de ces merveilleux Confesseurs se retirerent à Constantinople, où ils reçurent l'accueil qu'ils méritoient. Les autres se répandirent en différentes provinces, portant par-tout cette preuve permanente de la puissance divine de J.C., en sorte que jamais prodige ne fut mieux constaté. Si quelqu'un fait difficulté de le croire, disoit dans le temps même de l'événement l'Historien Victor de Vite, qu'il aille à la nouvelle Rome : il y entendra Réparat le Soudiacre parler d'une maniere facile & parfaitement articulée, quoiqu'il ait la langue arrachée. Il faut bien plutôt s'étonner, reprend le Philosophe Enée de Gaze, de ce que Réparat & plusieurs autres que j'ai connus vivent encore après cette barbare exécution, que de ce qu'ils continuent à parler. L'Historien Procope & le Comte Marcellin attestent le même fait, comme témoins oculaires. Justinien, dans une Constitution impériale, adressée depuis à l'Afrique, témoigne avoir vu les mêmes merveilles, dans quelques-uns de ces Confesseurs qui vivoient encore de son temps.

L. v. n. 6.

Dialog. de resur.

1. Bell. Vand. c. 8.

Lib. 1. Cod de off. PP. Afric.

Sept moines du territoire de Capse souffrirent d'une maniere qui n'est guere moins remarquable. On regardoit comme un grand triomphe dans la secte, d'y attirer des moines : c'est pourquoi l'on fit venir ceux-ci à Carthage, & on les tenta par tout ce qu'il y avoit de plus éblouissant, jusqu'à les assurer du premier degré de faveur auprès du Monarque. Ils se montrerent inébranlables ; & toutes les caresses se changerent en fureurs. Après leur avoir fait endurer de longues tortures, jusqu'alors inouies, Huneric fit remplir de bois sec un vaisseau où l'on attacha les Martyrs, avec ordre de les conduire en pleine mer, & de mettre le feu au navire. Tout fut ponctuellement exécuté : mais le feu s'éteignit aussi-tôt ; & quelque effort que l'on fît, on ne put jamais le rallumer. Le Roi confus ordonna de leur casser la tête à coups d'avirons, & de jeter leurs corps dans les ondes, qui, à l'heure même & contre leur cours ordinaire, les porterent sur le rivage. Le peuple les rapporta respectueusement à la ville, en chantant des cantiques, puis leur décerna une sépulture honorable.

Il est impossible de peindre tous les genres de tourmens, ni de compter tous les martyrs & les confesseurs, de la persécution d'Huneric. On trouvoit encore les vestiges de sa cruauté, long-temps après toutes les exécutions. De toute part, on rencontroit des personnes qui avoient les oreilles ou le nez coupé, les yeux arrachés: on en voyoit d'autres sans pieds ou sans mains; un plus grand nombre encore qui avoient le corps tout contrefait, les épaules disloquées d'une maniere monstrueuse, & plus hautes que la tête; ce qui provenoit d'un jeu barbare, qui semble avoir été fort du goût de ces ennemis outrageans de l'humanité. Ils suspendoient les confesseurs à des cordes attachées au faîte des maisons; & ils se divertissoient à les pousser dans les airs, quelquefois contre les murailles, où ils se brisoient la tête & les membres. Romains, Africains, Vandales même, quand ils professoient la vraie foi, personne n'étoit épargné. Le moindre danger qu'on courût, c'étoit l'exil, des amendes exorbitantes, avec incapacité de faire ou de recevoir aucune donation, la privation des charges, pour les officiers même

de la maison du Roi, & pour les Grands de la nation les plus considérables. En vain le Pape Félix écrivit à Zénon, pour l'intéresser au triste sort des Fideles de l'Afrique; en vain cet Empereur envoya pour cette fin une ambassade honorable au farouche Vandale. Le Tyran, pour braver à la fois l'Empire & la Religion, fit border de bourreaux les rues où l'ambassadeur devoit passer. Mais au défaut des Princes de la terre, le Ciel vengea les injures de ses serviteurs.

Une longue & brûlante sécheresse, suivie de la famine, puis de la peste, désola toutes les contrées de l'Afrique qui obéissoient à Huneric. Enfin l'an 485, après un regne de sept ans & dix mois, il mourut d'une maladie de corruption, son corps fourmillant de vers, & tombant par lambeaux. Il n'eut pas même la consolation de laisser le trône à sa postérité, lui qui avoit répandu à ce dessein tant de sang illustre : ce fut son nevêu Gontamond qui lui succéda, & fit cesser la persécution.

Vict. Vit. L. v. n. 21.

Le Chef de l'Eglise universelle voulant guérir les plaies de celle d'Afrique, tint pour cela un concile composé de

quarante évêques Italiens, de quatre Africains, & de 76 prêtres que les successeurs des Apôtres, par une concession spéciale, associerent à leur fonction de juges. Malgré le grand nombre de Catholiques qui souffrirent avec tant d'édification & de constance, il y en avoit toutefois plusieurs qui s'étoient laissé rebaptiser, même entre les prêtres & les évêques. On leur imposa, pour la réparation de leurs fautes, les regles suivantes : Les évêques, les prêtres & les diacres seront pénitens toute leur vie, & recevront seulement à la mort la communion laïque. Les autres Fideles, clercs inférieurs, religieux ou séculiers, feront, suivant les canons de Nicée, douze ans de pénitence : mais si avant ce terme ils se trouvent en danger de mort, ils ne laisseront pas de recevoir l'absolution. Les impuberes seront tenus quelque temps sous l'imposition des mains, c'est-à-dire dans l'humiliation de la pénitence : après quoi on leur rendra la communion, de peur que la fragilité de leur âge ne les fasse tomber en de nouvelles fautes, dans le cours d'une trop longue épreuve. Si cependant ils venoient à recevoir trop tôt l'absolution,

Tom. IV. Conc. pag. 1075.

à l'occasion, par exemple, d'une maladie dangereuse ; en récupérant après cela leur santé, ils ne communiqueront avec les Fideles que dans la priere, jusqu'à ce que le temps prescrit en premier lieu à leur pénitence soit expiré. Les clercs inférieurs ou les laïcs rebaptisés par contrainte, ne feront que trois ans de pénitence : mais on n'admettra jamais aucun d'eux au ministere ecclésiastique, ni généralement ceux qui auront été baptisés hors de l'Eglise. Ce qui doit s'entendre des cas où la contrainte n'exclut pas tout degré de volonté, & dans lesquels il y a toujours quelque faute libre. Tels sont les principaux réglemens dressés dans ce Concile ; après quoi il ajoute, que pour les cas extraordinaires qu'il n'a point prévus, on aura soin de consulter le S. Siége.

Le Pape Félix eut aussi la consolation de voir enfin les affaires de l'Eglise prendre un meilleur cours à Constantinople, par la mort du Patriarche qui, après dix-sept ans d'épiscopat, alla rendre compte à Dieu de son penchant funeste à dominer dans le clergé, à étendre sa jurisdiction impérieuse au delà des regles & des bornes les plus sacrées, ainsi

que de son malheureux artifice à faire sa cour par toutes les voies qui pouvoient le mener à son but, sans épargner la foi ni la constitution fondamentale de l'unité ecclésiastique. Le prêtre Flavita, son successeur immédiat, Catholique équivoque ou très-chancelant, ne voulut pourtant pas monter sur son siége, sans la participation du Souverain Pontife. Mais en même temps il envoya ses lettres synodales au faux Patriarche d'Alexandrie, Pierre-Monge.

Comme on étoit à Rome dans la juste inquiétude qu'y donnoit un ménagement si scandaleux, le Seigneur délivra son Eglise de ce lâche dissimulateur. Flavita mourut subitement, après quatre mois seulement d'épiscopat; & il eut pour successeur le prêtre Euphemius, Catholique non seulement très-décidé, mais très-éclairé & très-vertueux. Il se sépara aussi-tôt de la communion du Patriarche hérétique d'Alexandrie; & il auroit poussé les choses plus loin, si celui-ci ne fût mort peu après. Cette Eglise infortunée eut le malheur, après Pierre-Monge, d'avoir encore un autre pasteur hérétique, nommé Athanase. Il en étoit de même du siége d'Antioche,

qui, ayant vaqué quelque temps auparavant par la mort de Pierre le Foulon, fut rempli par Pallade, hérétique comme le premier.

Chron. Pasch. Marcel. Victor.

L'Empire eut le même sort, en changeant de maître. Zénon fut remplacé par Anastase, qui ne valoit pas mieux que lui. Différens auteurs rapportent des circonstances effroyables de la mort de Zénon. Avec tous ses autres vices, il étoit dans l'habitude de s'enivrer. Un jour qu'on le rapporta sans connoissance, les uns disent dans un excès d'ivrognerie, les autres, dans une attaque d'épilepsie, à quoi il étoit pareillement sujet; sa femme Ariane qui ne le pouvoit souffrir, prétendit qu'il étoit mort, & le fit enterrer tout vivant. Il se réveilla dans le tombeau, fit des hurlemens affreux, sans qu'on voulût l'entendre, & mourut dans une espece de rage, après s'être mangé les bras. L'Impératrice assembla aussi-tôt le Sénat, & fit proclamer Anastase. Il commandoit certains gardes destinés à faire observer le silence dans le palais, & n'étoit pas même Sénateur. C'est ainsi que le Silentiaire Anastase parvint l'an 491 à l'Empire, qu'il occupa vingt-sept ans; quoi-

qu'il en eût déjà soixante, lors de son élévation. Aussi-tôt après, l'Impératrice l'épousa.

Il avoit tous les dehors d'une haute piété, il faisoit de grandes aumônes, il jeûnoit souvent, il se rendoit habituellement à l'Eglise avant le jour, & il y restoit jusqu'à la fin de l'office. Mais il étoit d'une race fort suspecte en matiere de foi, & déjà il passoit personnellement pour penser très-mal. Aussi le Patriarche Euphemius s'opposa-t-il fortement à son élection, & ne consentit enfin à le couronner, qu'après en avoir exigé par écrit une confession de foi claire & nette, avec promesse de ne rien changer dans la religion. Anastase se piquoit lui-même de ne point innover, & d'aimer la paix sur toute chose. En effet, il laissa les Eglises comme il les trouva, du moins au commencement de son regne, qui paroissoit assez mal affermi : chaque évêque en usoit comme il vouloit, à l'égard du Concile de Calcédoine; ceux-ci le recevant, ceux-là lui disant anathême, les autres gardant une sorte de neutralité : ce qui remplit l'Eglise de plus de divisions

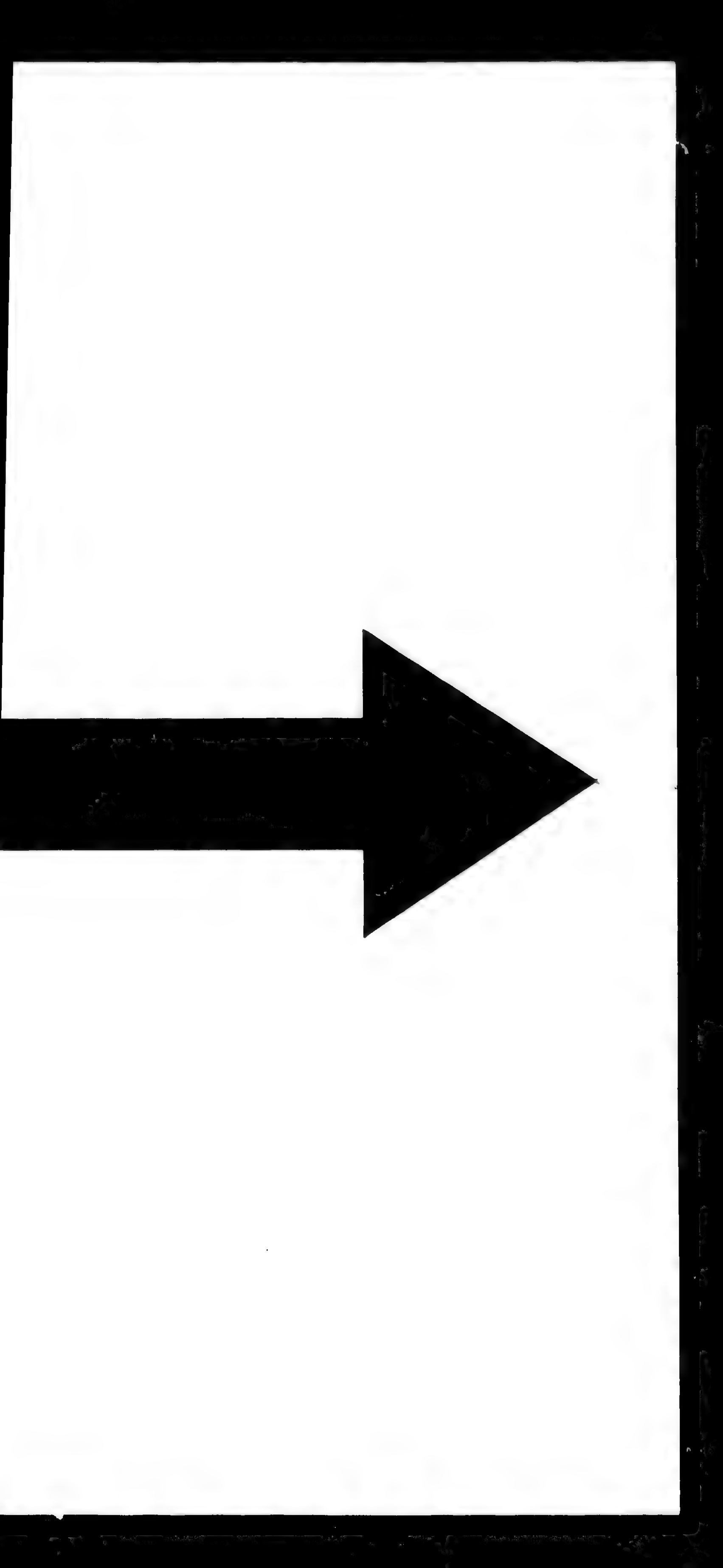
peut-être, que n'en eût causé le gouvernement d'un persécuteur.

Dans ce nouveau genre de péril que courut la foi par-tout l'Orient, ses plus fermes appuis furent deux saints solitaires, nommés Sabas & Théodose, Cappadociens l'un & l'autre. Dès l'âge de huit ans, Sabas étoit entré dans un monastere voisin de Césarée, où, prévenu des graces les plus abondantes, il surpassa bientôt en vertu, mais sur-tout en humilité & en obéissance, les vieillards les plus avancés. A dix-huit ans, il fut inspiré de se retirer dans les déserts de la Palestine, & son abbé le lui permit. S. Euthymius, entre les mains de qui il tomba, voulut encore l'exercer, à cause de sa jeunesse, avant de lui laisser mener la vie d'anachorete. Ce ne fut qu'à trente ans qu'il lui permit de demeurer seul dans une caverne, cinq jours de la semaine, durant lesquels le fervent anachorete ne prenoit aucune nourriture. En sortant du monastere le Dimanche au soir, pour s'y retrouver le Samedi, il n'emportoit autre chose que des feuilles de palmier, pour en faire des corbeilles.

Monum. Grec. p. 222. n. 3. & seq.

Voyant l'obſervance religieuſe ſe relâcher, après la mort de S. Euthymius, il ſe retira dans le grand déſert d'Orient, d'où il revint quelques années après, par révélation, s'établir dans une caverne, près [illegible] torrent de Cédron. C'étoit pou[illegible] [illegible]fiter à pluſieurs que le Seign[illegible] [illegible]ouloit pas laiſſer plus long-temp[illegible] [illegible] lumiere ſous le boiſſeau : bient[illegible] [illegible] lui vint des diſciples de tous côtés; en ſorte qu'il ſe vit en peu de temps à la tête d'une communauté de ſoixante-dix perſonnes, dont pluſieurs multipliant à leur tour ces fruits de ſalut, établirent de nouveaux monaſteres. Il bâtit un oratoire avec un autel, & il engagea des prêtres du voiſinage à y venir offrir le ſacrifice : car ſon humilité l'empêchoit de recevoir l'ordination. Mais le Patriarche de Jéruſalem, Salluſte ſucceſſeur de Martyrius, l'ayant fait venir ſous quelque autre prétexte, il le fit conſentir à recevoir le ſacerdoce; après quoi il ſe tranſporta au monaſtere, pour en conſacrer l'égliſe, & pour inſtituer Sabas abbé, avec une ſolennité qui pût imprimer le reſpect à ſes moines,





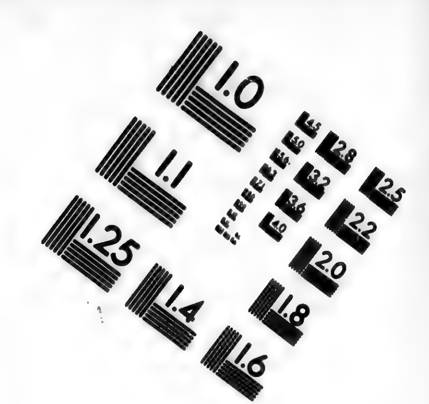
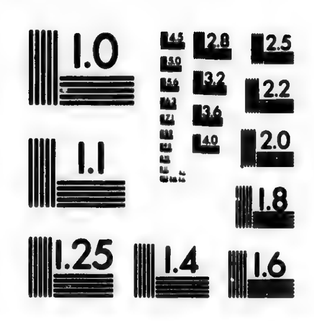
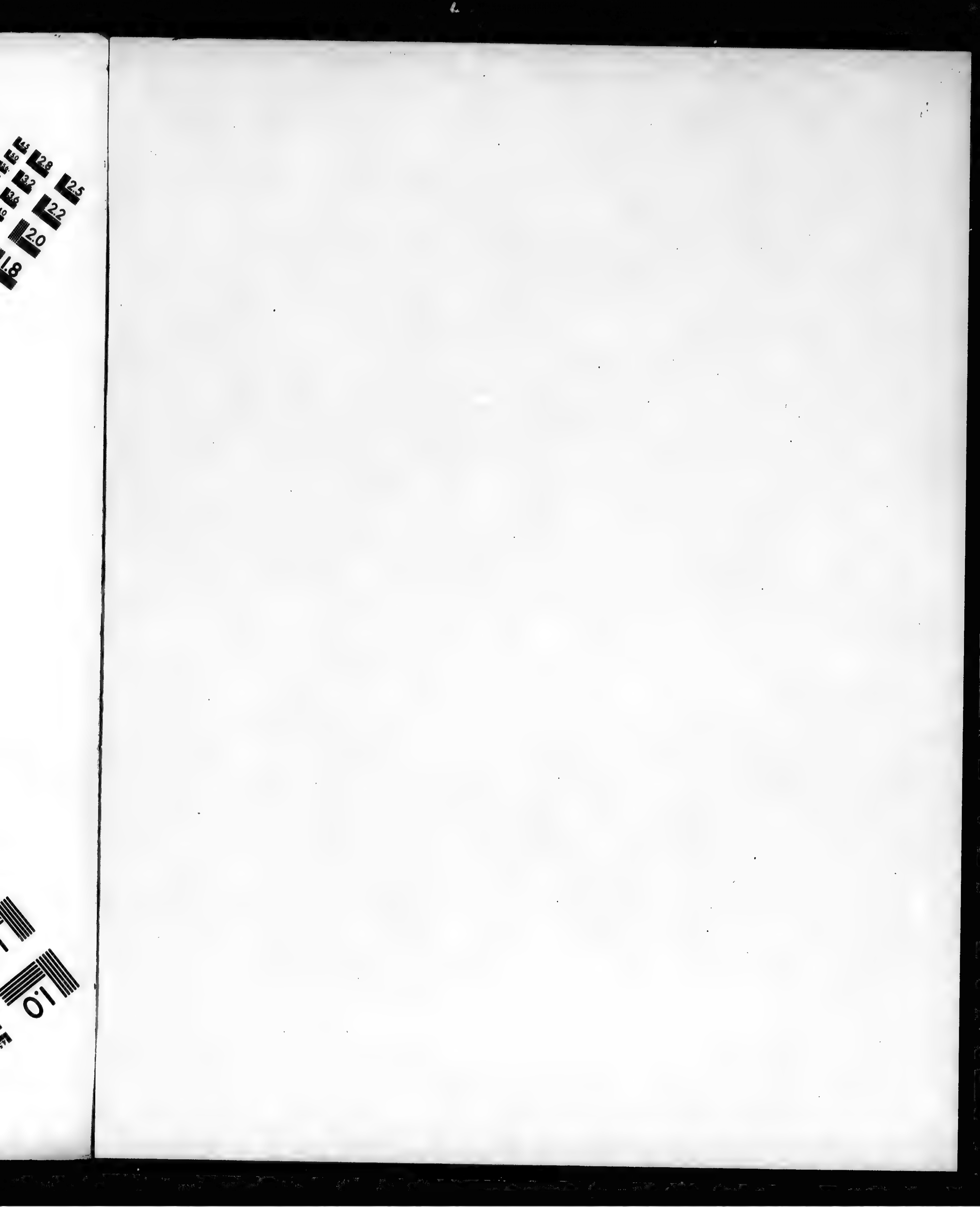


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



dont quelques-uns, peu dignes d'un tel ſupérieur, tenoient à déshonneur la ſimplicité de ſes mœurs & de ſes manieres.

Mais le ſaint homme ſavoit parfaitement allier à la ſimplicité de l'Evangile les reſſources de l'expérience & de la ſageſſe. Rien n'échappoit à ſa connoiſſance, de ce qui regardoit, non-ſeulement la diſcipline réguliere, mais la ſcience de la religion & les intérêts de la foi. Des Arméniens qui s'étoient venus ranger ſous ſa conduite, chantoient le triſagion dans leur langue, avec l'addition de Pierre le Foulon. Sabas les obligea de le chanter en grec, & dans les termes uſités par les anciens Peres. Il leur permit cependant, parce qu'ils n'entendoient pas la langue Greque, de célébrer ſéparément dans la leur la premiere partie de la meſſe, qui eſt pour l'inſtruction; mais à charge qu'après la lecture de l'évangile, ils ſe réuniroient aux autres pour le ſacrifice. Comme on l'avoit ſoigneuſement éprouvé lui-même, avant de le laiſſer vivre à part, il ne permettoit auſſi de demeurer dans les cellules diſperſées de la laure, qu'après de

grandes épreuves. Pour les commençans, il avoit une petite communauté où il les tenoit jusqu'à ce qu'ils fussent bien instruits de la discipline réguliere : après quoi il n'admettoit pas encore auprès de lui ceux qui étoient d'un âge tendre ; mais il les envoyoit à une lieue & demie de là, au monastere de l'abbé Théodose. Ces deux saints personnages n'avoient d'autre prétention que le service de Dieu, sans nul esprit de gloire propre, ni conséquemment de rivalité.

Théodose avoit été formé dès la Boll. 12. Jan. jeunesse, comme Sabas, par les meilleurs maîtres de la vie solitaire. Craignant dans la suite d'être établi supérieur, il se retira à deux lieues de Jérusalem, dans une caverne où il vécut trente ans, de fruits ou de légumes, sans jamais manger de pain. On sut bien le trouver dans cette humble retraite. Le nombre de ses disciples croissant à proportion de son humilité, il se vit obligé de bâtir un des plus grands monasteres qu'on eût encore vus, & qui ressembloit à une ville, où l'on exerçoit tous les arts & les métiers nécessaires à la vie.

Il y avoit quatre infirmeries, deux pour les religieux, soit malades, soit trop avancés en âge pour suivre les exercices réguliers; deux pour les séculiers, parce qu'on y voyoit un concours étonnant d'hôtes & de malheureux de toute condition, & que la délicate charité de notre saint vouloit épargner aux personnes d'un certain état, l'humiliation d'être confondus avec la foule. Il y avoit aussi quatre églises, une pour les moines Grecs de naissance, du nombre desquels étoit le supérieur; une pour ceux de Thrace; la troisieme pour les Arméniens, & la quatrieme pour certains solitaires, malades d'esprit plutôt que de corps; & qui s'étoient engagés dans la vie d'anachorete, sans avoir la tête assez ferme pour soutenir la solitude. Chaque nation faisoit son office à part, jusqu'à la fin de l'évangile; après quoi les freres de chaque langue se réunissoient dans la grande église, qui étoit celle des Grecs, & communioient tous ensemble. Nous verrons bientôt ces hommes suscités du Ciel signaler leur courage pour la défense de la foi, quand Anastase croyant son Empire

bien affermi, penſera ne devoir plus rien ménager.

Le Pape Félix n'eut pas le chagrin de voir ces troubles ſcandaleux; le Seigneur l'ayant retiré du monde le 25 de Février 492, après un pontificat de près de neuf ans. L'Egliſe le compte au nombre des Saints. Après cinq jours de vacance, on mit Gélaſe, Africain de naiſſance, ſur le Siége Apoſtolique, qu'il occupa quatre ans & huit mois. Le gouvernement temporel de Rome changea vers le même temps; Théodoric, Roi des Oſtrogoths, ayant ôté à Odoacre le royaume d'Italie avec la vie. Le Prince Goth avoit été donné en otage & élevé dès l'âge de huit ans à Conſtantinople, où il ſe fit tellement aimer, que Zénon l'adopta pour ſon fils d'armes & le fit conſul. Il n'eut pas de peine à obtenir de cet Empereur l'agrément de paſſer avec ſa nation, des monts ſauvages de l'Illyrie en de plus douces contrées envahies par les Hérules. Après trois batailles gagnées ſur Odoacre, il l'obligea de ſe renfermer dans Ravenne, & de ſe rendre enfin, après un ſiége de trois ans. Il lui avoit

promis la vie; mais il prétendit ensuite avoir quelque trahison à lui reprocher. Théodoric voulut conserver la paix avec Anastase qui avoit succédé à Zénon, & qui ne demandoit pas mieux que de rester tranquille. Pour cela, il envoya des ambassadeurs à Constantinople. Ceux-ci, sans se borner à l'objet de leur commission, firent savoir au Pape Gélase, soit de leur chef, soit par l'instigation des Orientaux, que les Grecs formoient de grandes plaintes contre l'Eglise Romaine, au sujet de la condamnation d'Acace; qu'ils disoient la sentence du Pape insuffisante pour condamner leur Patriarche, & prétendoient que pour un pareil jugement il falloit un concile général.

Epist. 4. Tom. IV. Conc.

Le Pape Gélase répondit aux ambassadeurs, & confondit en ces termes les murmures des Grecs : Quand Acace n'auroit pu être jugé par un seul, ainsi que s'expriment les murmurateurs, n'est-ce pas en vertu du Concile de Calcédoine qu'il a été condamné? Mon prédécesseur a-t-il fait autre chose qu'exécuter un ancien décret, sans rien prononcer de nouveau?

Tout autre évêque auroit pu le faire comme celui du Siége Apoſtolique : mais ne ſont-ce pas ceux qui nous oppoſent les canons, qui les violent eux-mêmes, en refuſant d'obéir au Premier Siége, qui n'exige rien d'eux que de raiſonnable & de légitime ? C'eſt par l'autorité des canons que les appellations de toute l'Egliſe doivent être portées à notre Siége ; en ſorte qu'il juge de toutes les Egliſes, & qu'il ne ſoit jugé par aucune. Ils n'ont jamais ordonné de juger ſes jugemens ; mais ils ont ſtatué, qu'au lieu d'y donner atteinte, il falloit religieuſement s'y ſoumettre. En cette même affaire, Timothée d'Alexandrie, Pierre ſon ſucceſſeur, Pierre d'Antioche, & les autres qui ſe prétendoient évêques, ont été dépoſés par la ſeule autorité du Siége Apoſtolique : Acace fut lui-même l'exécuteur de ce jugement : il eſt donc condamné auſſi légitimement que l'ont été les autres ; puiſque c'eſt par le même pouvoir, & pour s'être attaché à leur communion. En vertu de quels canons ont ils dépoſé Jean d'Alexandrie, Calendion d'Antioche, & pluſieurs autres évêques

orthodoxes ? Quoi ! l'on a chaſſé, avec tant de prélats innocens, ceux du ſecond & du troiſieme ſiége ; & l'évêque de Conſtantinople, à qui les anciens & légitimes canons ne donnent aucun rang particulier, n'aura pu être dépoſé, après avoir embraſſé la communion des hérétiques ! Où ſes partiſans prétendroient-ils que s'exerçât le jugement qu'ils propoſent ? chez eux peut-être ; en ſorte qu'ils ſoient juges, témoins, & parties ? Quand il s'agit de la religion, la ſouveraine autorité de juger n'eſt due, ſuivant les canons, qu'au Siége Apoſtolique. Les Puiſſances du ſiecle, en cette matiere, ne peuvent ſe ſouſtraire au jugement des évêques, principalement du ſucceſſeur de S. Pierre. Perſonne, quelque puiſſant qu'il ſoit, pourvu qu'il ſoit chrétien, ne s'arroge le pouvoir de juger des choſes divines, à moins qu'il ne ſe faſſe perſécuteur.

Quelque ardens que fuſſent les vœux du Pontife, ils ne purent amener le Patriarche Euphemius, tout orthodoxe qu'il étoit, à retrancher des diptyques le nom de ſon prédéceſſeur Acace. Il répondit que c'étoit uſer de

dureté envers lui-même, que de l'obliger à flétrir la mémoire d'un prélat en vénération à Constantinople, où il étoit à craindre que cette démarche n'occasionnât une sédition. Mais il fut soupçonné de suivre son inclination particuliere, de vouloir assurer sa fortune & plaire à l'Empereur : tant il est rare qu'avec de la foi, & même des vertus, un évêque puisse ménager sans inconvénient la faveur d'un Prince mal intentionné pour la religion. Mais le Patriarche déplut aux deux partis, en voulant plaire à l'un & à l'autre. Après avoir encouru le blâme du Successeur de Pierre, il perdit les bonnes graces du successeur de Zénon. Anastase, comme bien des Grands sans principes, n'étoit pas d'humeur à se contenter d'une complaisance limitée. Bientôt le Patriarche lui devint odieux, ou plutôt, à la premiere occasion favorable, on fit éclater la disposition où l'on étoit depuis long-temps à son égard. On le soupçonna en apparence d'avoir favorisé la révolte des Isaures, qui, par attachement à la mémoire de Zénon leur compatriote, s'étoient soulevés contre Anastase. Celui-ci raf-

sembla les évêques qui se trouvoient à Constantinople, fit excommunier & déposer Euphemius, puis l'envoya en exil. On mit en sa place le prêtre Macédorius, qui avoit été élevé dans la piété & la vie ascétique, & que certains auteurs accusent néanmoins d'avoir signé l'hénotique de Zénon.

D'un autre côté, les évêques de Dardanie témoignerent le plus grand éloignement des nouveautés dangereuses, & de tous leurs sectateurs sans exception. A l'avertissement que le Pape Gélase leur donna d'éviter la communion des hérétiques, ils répondirent avec une affection & un respect qui s'annoncent dès l'adresse de la lettre. Au Maître Apostolique, portoit-elle, au très-saint Pere des peres, Gélase évêque de la ville de Rome, les humbles évêques de Dardanie, salut. Ils l'assûrent, qu'ils ont reçu ses avis salutaires avec la soumission convenable; que leur desir est de lui obéir en toutes choses, de garder inviolablement les ordonnances du Siége Apostolique, comme leurs peres leur en ont donné constamment l'exemple; qu'ayant fui de leur propre mouve-

ment la communion d'Eurychès, de Pierre, d'Acace & de leurs sectateurs, ils s'en abstiendront à plus forte raison, après l'avertissement du S. Siége. A la fin, ils prient le Pontife de leur envoyer quelqu'un de ces excellens hommes qui remplissent son clergé, & devant qui ils puissent régler, suivant ses intentions, ce qui concerne la foi catholique.

Le Pape ne manqua pas de féliciter ces évêques de leur fermeté dans la communion de l'Eglise Romaine & universelle; & pour animer leur zele, il voulut les instruire à fond de ce qui avoit trait à l'affaire d'Acace. Les partisans que cet évêque conservoit après sa mort, donnoient sa condamnation pour illégitime; parce que la sentence n'en avoit pas été rendue dans un Concile tenu exprès, & qu'il s'agissoit de l'évêque de la ville impériale. Parcourez, dit le Pape, ce qui s'est passé depuis les Apôtres; & vous verrez que nos peres les évêques catholiques, ayant une fois prononcé contre une hérésie, ont voulu que leur décision fût irréfragable, sans pouvoir jamais être remise en question: autrement il n'y auroit rien de

Epist. 11. T. IV. Conc. p. 1196.

solide dans les jugemens de l'Eglise. Ils ont pensé qu'il suffisoit de condamner l'hérésie avec l'hérésiarque, en comprenant dans cette condamnation quiconque communiqueroit avec lui ou avec ses fauteurs. Ainsi fut condamné Sabellius; ainsi le furent les Ariens au Concile de Nicée; ainsi Eunomius, Macédonius & Nestorius.

Tout ceci bien considéré, reprend Gélase, nous nous assurons, qu'aucune personne solidement chrétienne ne peut ignorer, que c'est principalement au Premier Siége à faire exécuter les décrets des conciles approuvés par le consentement de l'Eglise Universelle; puisqu'il est en possession de les confirmer par son autorité, & de tenir la main à leur observation, en vertu de sa primauté. Or étant averti qu'Acace s'étoit écarté de la communion catholique, il a employé durant trois ans toutes les voies de la douceur pour le ramener au devoir, & lui a notifié, par une citation légale, qu'il eût à venir ou à envoyer pour se défendre contre les accusations graves de Jean d'Alexandrie. Comme il n'y avoit pas lieu à tenir un nouveau concile, nul évêque n'étoit en droit de décliner le ju-

gement du Premier Siége, auquel s'étoit adressé l'évêque du second, qui ne reconnoît point d'autre juge que S. Pierre. Acace a donc été condamné dans la même forme que Timothée & Pierre-Monge, qui se donnoient pour évêques d'Alexandrie, c'est-à-dire par l'autorité du Siége Apostolique, sans un nouveau Concile. Tout le monde chrétien sait que le Siége de Pierre a droit d'absoudre des jugemens de tout évêque, & de juger de toute l'Eglise, sans qu'il soit permis à aucune personne de juger son jugement; puisque les canons veulent qu'on y recoure de toutes les parties du monde, & qu'il n'y ait plus d'appel de ce tribunal. Or, comme il est constant qu'Acace n'avoit aucun pouvoir d'absoudre Pierre d'Alexandrie, sans la participation du S. Siége, qui l'avoit condamné; qu'on dise par quel concile il l'a fait, lui qui n'auroit pas même été en droit de le faire en concile sans le Siége Apostolique. Qu'il se souvienne de quelle Eglise il est évêque. N'est-ce pas d'un siége dépendant de celui d'Héraclée? Souvent même, sans un concile précédent, on a vu le S. Siége absoudre selon les canons, des personnes

condamnées injustement par un concile. Il a le même pouvoir, pour condamner sans concile ceux qui le méritent.

Gélase cite ici les exemples de S. Athanase, de S. Jean Chrysostome, de S. Flavien. Comme ce dernier fait concernoit directement l'affaire en question, il s'y arrête davantage, ainsi qu'au faux Concile d'Ephese; lequel, dit-il, étant contraire à tout ordre, à tous les canons, & ayant été rejeté de toutes les Eglises, principalement du Siége Apostolique, a pu & du être révoqué par un concile légitime, approuvé de ce Siége, & reçu de l'Eglise Universelle. Mais un concile légitime, ajoute-t-il, ne peut être infirmé en aucune maniere. Il applique ensuite cette maxime au Concile de Calcédoine; puis il fait sentir les contradictions & la mauvaise foi de ceux qu'on appeloit Acéphales, c'est-à-dire des Demi-Eutychiens, qui, sans admettre ouvertement la doctrine d'Eutychès, ne recevoient cependant pas le Concile qui l'avoit condamnée.

Passant de là à ce qui avoit servi de motif aux entreprises d'Acace: Nous avons ri, ajoute le Pontife, de la pré-

rogative que s'arrogeoit cet ambitieux, en sa qualité d'évêque de la ville impériale. Les évêques de Ravenne, de Milan, de Treves, qui furent long-temps des villes impériales, sont-ils pour cela sortis des bornes que l'antiquité leur avoit prescrites? Mais si l'on veut apprécier sagement la dignité des villes, les évêques du second & du troisieme siége ont plus de dignité que l'évêque d'une ville qui n'a pas même le droit de métropole. Autre est la puissance impériale, autre est la jurisdiction ecclésiastique. La présence de l'Empereur ne change point l'ordre de la religion. Qu'ils écoutent l'Empereur Marcien, lequel n'ayant pu rien obtenir pour l'élévation de l'évêque de Constantinople, donna de grandes louanges à Léon mon saint prédécesseur, pour avoir défendu les canons. Qu'ils écoutent l'évêque Anatolius, qui, n'osant avouer la trame de son ambition, l'attribuoit à son peuple & à son clergé, en reconnoissant que l'évêque du Premier Siége étoit le maître de la décision. L'illustre Léon lui-même, quoiqu'il ait confirmé le Concile de Calcédoine, a cassé tout ce qu'on y avoit innové contre les canons de Nicée, &

au delà du pouvoir confié à ses légats. Depuis la mort de ce grand Pontife, Probus légat de Simplice soutint en présence de l'Empereur Léon, que la prétention de l'évêque de Byzance étoit mal fondée.

Le Pape Gélase revient encore à ces prétentions, dans son traité de l'Anathême, qui est une de ces instructions ultérieures qu'il avoit promises à la fin de sa lettre aux évêques de Dardanie, touchant les affaires d'Acace. Comme cet objet est fort important, à raison de l'influence qu'il eut par la suite dans le schisme des Grecs, nous croyons faire plaisir au lecteur de lui en présenter au moins les traits capitaux. Dans cette fermentation des esprits par rapport au Concile de Calcédoine, on faisoit valoir sur-tout la raison suivante : Si l'on reçoit ce Concile, on le doit recevoir tout entier ; & par conséquent ce qui concerne la prérogative du siége de Constantinople. Gélase répond que toute l'Eglise admet sans difficulté & sans exception les décrets de ce Concile touchant la foi, pour laquelle le S. Siége avoit ordonné qu'il fût tenu, & l'avoit ensuite confirmé. Mais ce qui a été ré-

solu, reprend Gélase, sans l'autorité & sans l'ordre de Léon, fut sur le champ contredit par ses légats; & le Siége Apostolique ne l'a jamais approuvé, quelque instance que fît l'Empereur Marcien.

Parlant ensuite de la distinction entre les deux puissances, celle du Prince & celle de l'Eglise: Quoiqu'avant J. C., dit-il, certains personnages, tels que Melchisédec, aient été figurativement rois & prêtres tout ensemble; quand on en est venu à ce Maître incomparable, qui seul est tout à la fois vrai Roi & vrai Pontife, les Empereurs qui, par la suggestion de l'Enfer usurpoient auparavant les titres du pontificat, ont cessé de les prendre, & les Pontifes ne se sont plus arrogé la dignité de l'Empire. Tous les membres de J. C. sont nommés par honneur une race royale & sacerdotale: mais au fond, Dieu connoissant le danger d'un pareil assemblage de puissance, pour l'orgueil humain, & voulant sauver ses adorateurs, non par l'éclat du diadème, mais par l'humilité de la croix, il a séparé les fonctions des deux pouvoirs: il a voulu que les Empereurs

Chrétiens eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes dépendissent des Empereurs dans les choses temporelles. Le ministre sacré ne doit pas s'arroger l'administration des affaires séculieres; & celui qui en a le gouvernement, ne peut sans attentat s'ingérer dans les affaires du Ciel. Ainsi l'un & l'autre ordre se trouvent appliqués aux emplois qui leur conviennent, & contenus dans la modération qui les sanctifie. On aura trouvé sans doute, dans cette lettre du Pape Gélase, bien des expressions & des propositions fort extraordinaires: mais les circonstances où il l'écrivit, ne l'étoient pas moins. C'est de là qu'il faut partir, pour tout réduire à sa juste valeur, & pour écarter sur toute chose des idées de systêmes & de contentions, inconnus à la simplicité religieuse de ces temps antiques.

Il est encore plusieurs points dignes de remarque, dans la décrétale de Gélase aux évêques de Sicile, de Lucanie & du pays des Brutiens. Ces provinces, les plus méridionales de l'Italie, étoient si désolées par les calamités publiques, qu'on y manquoit

de ministres pour les choses saintes. Il fallut se relâcher, sur quelques points de la discipline ordinaire concernant l'institution des ecclésiastiques; & il fut permis d'ordonner prêtres en un an les laïcs tirés de la vie monastique, & en dix-huit mois ceux de la vie commune. Nonobstant le peu d'importance de ces adoucissemens, qui se terminent à abréger les interstices des ordinations, le zélé Pontife témoigne à diverses reprises, qu'il ne cede à la nécessité qu'avec une répugnance extrême; & redoutant les suites trop ordinaires de ces sortes de condescendances, il recommande instamment qu'on ne se soustraie en rien autre chose aux saintes rigueurs de la discipline primitive. Il ne craint pas de descendre à ce sujet, en des détails qui paroîtroient minutieux à notre siecle. Mais pour l'usage des biens ecclésiastiques, réputé de si grande importance dans tous les temps; qu'on ait toujours soin, dit-il, suivant l'ancienne regle, de faire quatre parts des revenus de l'Eglise & des oblations, dont on attribuera la premiere à l'évêque, la seconde aux clercs, la troi-

ſieme aux pauvres, la quatrieme aux bâtimens, c'eſt-à-dire aux fabriques. Cette lettre eſt du onzieme de Mars 494. Dans une autre du 15 du mois de Mai ſuivant, aux évêques de Sicile, le Pape marque le même partage des biens eccléſiaſtiques; ſi ce n'eſt qu'il charge la part de l'évêque, du ſoulagement des captifs & des hôtes.

On attribue au Pape Gélaſe, avec beaucoup de raiſon, un ancien Sacramentaire de l'Egliſe Romaine, contenant, avec les formules des Sacremens, les Meſſes de toute l'année. Les regles des ordinations y ſont les mêmes que dans celles de ſes décrétales, qui précéderent la diſpenſe que nous venons de rapporter. Selon ces regles, un ſujet inſcrit dès ſa premiere jeuneſſe pour le miniſtere, demeuroit juſqu'à l'âge de vingt ans entre les lecteurs. S'il ſe donnoit à l'Egliſe dans un âge plus avancé, mais immédiatement après ſon baptême, il devoit être cinq ans entre les lecteurs ou les exorciſtes, puis quatre ans acolyte ou ſoudiacre; enſuite, s'il le méritoit, diacre pendant cinq ans, puis prêtre, & de là promu à l'épiſcopat. Les bi-

games & les pénitens sont absolument exclus des ordres. Dans les Messes, on remarque qu'elles avoient chacune en tout temps deux collectes au commencement, une secrete, une postcommunion, & une oraison sur le peuple. La plupart ont des préfaces propres. Il y a plusieurs bénédictions sur le peuple après la communion; mais le canon est tel que nous le disons encore. Il y a plusieurs messes pour les morts, entre autres pour ceux qui ont desiré la pénitence, & n'ont pu la recevoir. Pendant le Carême, on ne disoit la messe qu'au soir : mais il y en avoit deux le Jeudi-Saint, une le matin, & l'autre le soir. Il est certain que le Pape Gélase composa aussi des oraisons pour l'administration des Sacremens & pour le Saint Sacrifice de la Messe, plusieurs préfaces & des hymnes à l'imitation de S. Ambroise.

Il tint à Rome, l'an 494, un Concile de soixante-dix évêques, où il est dit que l'Eglise Romaine a été préférée à toutes les autres, non par aucune disposition humaine ou ecclésiastique, mais par ces paroles du Sauveur : *Tu es Pierre*, &c. A S. Pierre, Tom. IV. Conc. p. 1260.

dit ce Concile, a été associé S. Paul : mais on voit dans le même endroit ce que veut dire cette association, qui n'est nullement pour le pontificat suprême ou la primauté ecclésiastique, mais pour l'honneur du martyre qu'ils ont souffert l'un & l'autre dans la même ville de Rome, & dans le même temps. La seconde Eglise est celle d'Alexandrie, établie au nom de Pierre par son disciple Marc. Le siége d'Antioche, occupé par Pierre avant qu'il vînt à Rome, porte aussi son nom; & il a le troisieme rang, tant pour cela, que parce que le nom chrétien y a commencé. On voit encore ici le peu d'égard qu'on avoit en Occident à la prérogative de l'Eglise de Constantinople.

Nous avons un autre décret fort intéressant de ce Concile Romain, touchant la distinction des livres authentiques & des apocryphes. Il contient en premier lieu le catalogue des livres saints, tel absolument qu'aujourd'hui, si ce n'est qu'on ne compte qu'un livre des Machabées dans quelques-uns des exemplaires de ce dénombrement, qui ne sont pas tous

d'accord. Après les livres canoniques, l'Eglise Romaine reçoit les Conciles de Nicée, de Constantinople, d'Ephese, de Calcédoine; & après ceux-ci, les autres conciles autorisés par les Peres; puis les ouvrages de S. Cyprien, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Basile, de S. Athanase, de S. Cyrille d'Alexandrie, de S. Jean de Constantinople, qui est S. Jean Chrysostome, de Théophile d'Alexandrie, de Saint Hilaire, de S. Ambroise, de S. Augustin, de S. Jérome, de S. Prosper, & la lettre de S. Léon à Flavien; enfin les ouvrages de tous les Peres qui sont morts dans la communion de l'Eglise Romaine, & les décrétales des Papes. Quant aux Actes des Martyrs, la coutume de Rome est de ne pas les lire publiquement, pour ne pas donner la moindre occasion à la censure ou aux risées des mécréans; quoiqu'on y honore avec une sincere dévotion tous les martyrs & leurs exploits héroïques, souvent plus connus de Dieu que des hommes. Il y a toute apparence que ce décret ne regarde que certaine collection particuliere & peu authentique, quoique fort

répandue. On approuve les poëmes de Sédulius & de Juvencus, l'histoire d'Orose : mais pour celle d'Eusebe, on ne fait que la permettre, ainsi que les ouvrages de Ruffin & d'Origene, & ceux-ci, seulement quant à ce qui n'y a pas été censuré par S. Jérome.

On passe après cela à la censure des livres apocryphes, dont les plus fameux sont l'Itinéraire de S. Pierre & ses Actes, avec ceux de plusieurs autres Apôtres, le livre de l'Enfance du Sauveur, les Actes de Sainte Thecle, la lettre de J. C. au Roi Abgar & celle d'Abgar à J. C., le livre du Pasteur si révéré de l'antiquité, & même les Canons Apostoliques. Mais comme il y a beaucoup de variété dans les anciens exemplaires de ce Concile, on craint avec raison qu'il ne se soit glissé dans son dénombrement quelques noms d'auteurs qu'il n'a pas nommés en effet. Au moins est-il sûr, qu'il ne traite pas de la même maniere tous ces écrivains. De même, en reprenant ceux qui se sont écartés de la doctrine de l'Eglise, il met une grande différence entre Lactance, Clément d'Alexandrie, Arnobe,

Caſſien, qui l'ont fait par inadvertence, & les dogmatiſeurs décidés, tels que Tertullien, Fauſte le Manichéen, & généralement tous les hérétiques de quelque célébrité, dont il rapporte les noms, depuis Simon le Magicien juſqu'à Acace de Conſtantinople.

Nous avons encore d'autres ouvrages du Pape Gélaſe, entre leſquels on priſe particuliérement un traité contre Eutychès & Neſtorius, que pluſieurs critiques ont attribué à Gélaſe de Cyzique. Les mœurs de ce Pontife honorerent ſon ſavoir & ſes talens. Il étoit d'une rare piété, donnoit à la priere ou à de ſaints entretiens avec les plus dignes ſerviteurs de Dieu, tout le temps qui lui reſtoit de ſes fonctions ſublimes. Elevé à la dignité la plus éminente, il la regardoit comme le plus peſant fardeau, & comme une vraie ſervitude, qui le rendoit comptable envers tout le monde. Il nourriſſoit tous les pauvres qu'il pouvoit découvrir, vivoit lui-même en pauvre, & dans la pratique des auſtérités les plus rigoureuſes. Il mourut auſſi saintement qu'il avoit vécu, le 19 No-

vembre de l'an 496. C'est le premier Pape qui ait fixé les ordinations aux Quatre-temps.

Ennod. p. 360. Boll. ad 21. Jan.

La même année, S. Epiphane, évêque de Pavie, couronna par une sainte mort cinquante-huit ans d'une vie qui n'avoit été qu'un tissu continuel de toutes les vertus, & sur-tout de la plus active charité. Dès l'âge de dix-huit ans, son saint prédécesseur Crispin lui trouva assez de maturité, pour lui conférer l'ordre sacré du soudiaconat. A vingt ans, il le fit diacre & lui confia l'administration de tous les biens de son Eglise : occupation qui ne l'empêcha point de lire & de méditer assiduement les Saintes Ecritures; d'acquérir une tendre piété & d'être d'une pureté angélique, au milieu des distractions extérieures & des relations qu'elles lui donnoient avec toutes sortes de personnes. Il étoit beau de visage, bien fait de toute sa personne; mais d'une modestie encore plus grande, qui n'inspiroit que le respect & la retenue. Il avoit la voix belle, & je ne sais quoi de doux & d'insinuant dans le discours & les manieres, qui pénétroit dans les cœurs les plus durs,

& gagnoit les esprits les plus difficiles. Son Evêque, dont il étoit la consolation & le soutien dans la vieillesse, avoit coutume de l'employer à intercéder pour les malheureux, quand il n'avoit pu réussir à leur obtenir du soulagement par lui-même. Cet heureux talent de la médiation, qui rendit la personne d'Epiphane précieuse & infiniment chere à tout le monde dès sa jeunesse, en fit l'intercesseur public & comme le patron de toute l'Italie, quand il fut fait évêque, âgé seulement de 28 ans. Tantôt il rétablissoit la bonne intelligence, si nécessaire pour le bien du peuple, entre les Grands & les foibles Empereurs de son temps; tantôt il réconcilioit les Princes entr'eux; tantôt il obtenoit la remise des tributs aux villes épuisées par les exactions: souvent il s'engageoit en de longues & périlleuses ambassades, pour redemander des peuples entiers de captifs, qu'on avoit emmenés des provinces demeurées désertes & incultes. C'est ainsi qu'il obtint sans rançon, du Roi Gondebaud, jusqu'à six mille sujets du Roi Théodoric, qui avoient été menés es-

claves d'Italie en Bourgogne. Il étoit également cher aux Princes les plus ennemis. Quand le Roi des Oſtrogoths ou Goths Orientaux le vit pour la premiere fois, à ſon entrée en Italie, il s'écria, comme par inſpiration : Voici un homme à qui tout l'Orient n'en a point de ſemblable. Quelque animoſité qu'il y eût entre ce Prince & Odoacre Roi des Hérules, le Saint Evêque eut conſtamment la confiance de l'un & de l'autre. Il avoit l'ame d'une telle bonté, qu'uniquement attentif à faire du bien, ſans conſidérer à qui il en faiſoit, on lui vit nourrir, dans Pavie, ceux qui venoient de piller ſes terres au dehors.

Cinq jours après la mort du Pape S. Gélaſe, Anaſtaſe, comme lui Romain de naiſſance & compté au nombre des Saints, fut élevé ſur la chaire de S. Pierre. Il eut la conſolation, dans le court eſpace de ſon pontificat qui ne fut pas de deux ans, de voir Clovis Roi de France embraſſer la religion chrétienne & la communion catholique. Il y avoit plus de deux ſiecles que ce peuple de Germanie étoit connu, & ſe rendoit de jour en jour

plus fameux par son génie martial. Il avoit passé le Bas-Rhin & pénétré dans les Gaules dès les commencemens du cinquieme siecle, & il n'avoit cessé d'y étendre sa domination, sous le gouvernement successif de trois de ses Princes. Clovis, le quatrieme, poussa beaucoup plus loin ses conquêtes, s'empara de tout ce qui restoit aux Romains dans les Gaules, & généralement de tout ce qui n'y appartenoit point aux Bourguignons ou aux Visigoths. Après quoi son génie, bien supérieur à celui des coups de main & des invasions barbares, voulut donner à sa maison & à sa nation une forme constante & fixe. Il porta ses vues, pour une alliance, sur la niece de Gondebaud Roi de Bourgogne, nommée Clotilde, extrêmement vantée, non seulement pour sa beauté, mais pour l'élévation de son esprit & toutes les qualités estimables.

Les Bourguignons, sortis de la Germanie, comme tant d'autres Barbares, s'étoient d'abord établis, vers l'an 413, dans les provinces voisines du Rhin : mais ceux-ci n'avoient de barbare que le nom. Ils étoient bien

Chron. Prosp. edit. Pith.

faits, d'une taille extraordinairement avantageuse, & communément hauts de six pieds, doux, modérés, non de cette humeur féroce & vagabonde de la plupart des peuples du Nord; très-laborieux au contraire, amis des arts & de tous les exercices de l'industrie. Avec un naturel si heureux, ils eurent beaucoup moins de peine à goûter les maximes du Christianisme, dès qu'ils les connurent. Désolés par les incursions que les Huns faisoient souvent sur leurs terres, ils résolurent, après une délibération publique, de se mettre sous la protection du Dieu des Romains; après avoir observé, dit l'Historien Socrate, qu'il est le puissant défenseur de tous ceux qui le craignent. Ils allerent à une ville des Gaules, prier l'évêque de les admettre au nombre des serviteurs de J. C. Il les prépara par sept jours de jeûne, pendant lesquels il les instruisit des vérités de la foi; après quoi il leur donna le baptême & les renvoya chez eux, pleins de consolation & de confiance. Leur espérance ne fut pas trompée: Uptare Roi des Huns étant mort subitement dans une débauche noc-

turne, les Bourguignons attaquerent ces redoutables ennemis, avec des forces infiniment moins nombreuſes, & les défirent néanmoins entiérement. Leur conſtance dans la religion, & dans les vertus qu'elle enſeigne, égala leur premiere docilité. Ils menerent une vie beaucoup plus innocente qu'auparavant, obéirent aux prêtres qu'on leur envoya, comme à leurs peres, & traiterent les Gaulois plutôt en freres qu'en vaincus. Mais ce peuple liant & facile eut malheureuſement trop de rapport avec les Viſigoths, qui s'établirent dans ſon voiſinage. Les Bourguignons ſe laiſſerent tellement infecter de l'Arianiſme, dans ce funeſte commerce, que preſque tous leurs Princes profeſſoient cette héréſie, quand Clotilde, qui avoit ſu s'en préſerver, fut recherchée par le Roi des Francs.

La Princeſſe, qui joignoit beaucoup d'eſprit à une vraie piété, n'étoit rien moins qu'attachée à une Cour, où, avec bien d'autres ſujets de douleur, ſa foi couroit des périls continuels. D'un autre côté, l'époux qu'on lui propoſoit étoit encore idolâtre. Une nouvelle difficulté à la concluſion de

cette alliance, c'est qu'il s'agissoit de tirer Clotilde des mains d'un oncle, indigne de sa naissance & de la belle nation qu'il gouvernoit : Prince dissimulé & perfide, parent cruel & dénaturé, qui ayant fait mourir le pere de la Princesse, craignoit qu'elle ne fît passer son ressentiment à un époux capable de la venger. On s'assura d'abord des dispositions de Clotilde, par le moyen d'Aurélien, l'un des favoris de Clovis, quoique Chrétien & Gaulois. Le confident prit la Princesse par sa religion, lui représenta que Clovis traitoit favorablement les Chrétiens en toute rencontre, témoignoit de la vénération pour toutes les personnes pieuses, & beaucoup de respect pour les églises; que son esprit juste & solide commençoit sans doute à sentir la vanité de ses Dieux de pierre & de métal; que pour elle, il y avoit tout lieu de la croire destinée par le Ciel à convertir, avec son Roi, un peuple renommé entre tous les autres pour sa valeur, & à ménager une protection si puissante, à la vraie foi, dans l'extrême besoin qu'elle en avoit. Ces grands motifs, joints au penchant de Clotilde pour se tirer de la

la contrainte où elle se trouvoit auprès de l'assassin de son pere, l'engagerent à donner son consentement : après quoi, Gondebaud n'osa refuser ouvertement le sien à un jeune conquérant, peu d'humeur à essuyer impunément un affront. Le Bourguignon fit partir la Princesse, & remit à ses conducteurs des sommes assez considérables pour lui servir de dot, suivant l'usage. Mais ce Prince perfide comptoit apparemment faire tout manquer en route, par quelqu'une de ces atrocités secretes où il étoit exercé. La troupe fut en effet poursuivie, dès le lendemain du départ ; & l'on ne devoit point prévoir de difficulté à l'atteindre, la Princesse étant montée sur un char attelé de bœufs. Mais elle connoissoit le génie de son oncle : dès le premier jour, se voyant à peine à quatre lieues de Vienne, elle avoit proposé à Aurélien, de la faire monter à cheval, pour être plutôt hors des terres des Bourguignons. L'argent resté en arriere fut pillé ; Clotilde échappa & arriva heureusement à Soissons, où le mariage se célébra magnifiquement. Il fallut même que Gondebaud, malgré tous les palliatifs

dont il entreprit de couvrir ses artifices, restituât la dot, de peur d'une guerre qu'il craignoit encore plus qu'il n'aimoit l'argent.

Clotilde ne fut pas long-temps sans parler du Christianisme au Roi son mari, avec les succès qu'on pouvoit attendre d'une jeune épouse tendrement chérie & pleine de mérite. Le Roi fut d'abord ébranlé, & conçut la plus haute estime de la foi chrétienne : mais il ne parloit pas de changer ; ces grands changemens n'étant pas le pur effet de la conviction, & ne s'opérant qu'avec les graces victorieuses, que le Seigneur donne quand il lui plaît. Clovis permit cependant à la Reine de faire baptiser ses enfans. Malheureusement le premier, nommé Ingomer, mourut dans la semaine même de son baptême. Le Roi éclata en reproches, & ne manqua pas d'attribuer cette mort à la colere de ses Dieux. La sainte Reine soutint l'épreuve avec un courage digne de la foi qui l'animoit : elle répondit que, loin de regarder cette mort comme un malheur, elle s'estimoit heureuse d'avoir enfanté un fils que le Tout-puissant appeloit plutôt à son Royaume qu'aux miseres cachées sous le plus beau dia-

dême. Dès l'année ſuivante, elle mit au monde & fit encore baptiſer un ſecond enfant, qu'elle nomma Clodomer. Il tomba auſſi-tôt malade très-dangereuſement, & déjà le Roi menaçoit de chaſſer tous les Chrétiens de ſon Royaume. Mais le Ciel content, pour cette ſeconde fois, de la préparation du cœur de la vertueuſe Princeſſe, rendit la ſanté à l'enfant, aux prieres de la mere. Les préventions du Roi ſe diſſiperent avec ſon chagrin; & ſa confiance pour Clotilde ne ſouffrit plus d'altération.

Il voulut dès-lors lui aſſurer un douaire, digne d'elle & de lui. Seigneur, lui dit la Reine, qui n'avoit d'autre ambition que d'étendre le regne de J. C. le bonheur d'une chrétienne eſt pour la vie future : je ne vous demande d'autre faveur que la liberté de vous entretenir ſouvent de cette félicité ſuprême, que je ne deſire pas moins pour vous que pour moi. En conſéquence, elle ne ceſſa plus de l'exhorter à quitter les idoles, pour adorer le Dieu véritable ; le ſeul, diſoit-elle, qui d'une parole a tiré la terre & la mer du néant, qui les remplit de créatures vivantes de toute eſpece, & qui orne les cieux de

cette multitude innombrable d'astres éclatans. Un jour sur-tout qu'il la quittoit pour aller faire la guerre aux Allemands, nation redoutable de la Germanie & dont toutes les autres ont enfin pris le nom ; Seigneur, lui dit-elle, si vous voulez vous assurer la victoire, invoquez le Dieu des Chrétiens : c'est le Dieu des armées, c'est le maître des succès & des revers. N'oubliez pas la parole qu'à ce moment je vous engage en son nom : Si vous recourez à lui, rien ne pourra vous résister. Clovis s'en souvint un peu tard : ses troupes plioient de tous côtés, & il se voyoit au moment d'une déroute entiere, quand il s'écria en gémissant & en se prosternant, à la vue de toute son armée : Dieu de la vertueuse Clotilde, c'est à toi que j'ai recours : fais-moi vaincre, & je n'aurai plus d'autre Dieu que toi. Tout change à ces mots. Un courage imprévu & tout divin anime les Francs : les Allemands sont frappés d'une terreur panique ; ils lâchent pied de toute part. Leur Roi tombe entre les morts, & le champ de bataille reste à Clovis. C'étoit la plaine de Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, entre Bonn & Juliers.

Greg. Tur. L. II. c. 30.

Le vainqueur tint parole : dans la route

même, en repassant par Toul, il emmena avec lui un saint & savant prêtre, nommé Védaste ou Vaast, depuis évêque d'Arras, afin de se faire instruire. S. Remi, évêque de Reims, & l'une des plus grandes lumieres de son siecle, joignit ses soins à ceux de S. Vaast, & baptisa le Roi dans l'église de S. Martin de Reims, le jour de Noël de l'année 496, avec un grand nombre de Francs du premier rang, qui avoient prévenu les vœux du Prince.

Remi qui avoit les idées grandes, voulut donner à la cérémonie un lustre & un appareil digne de son objet. On avoit tapissé les rues, depuis le palais jusqu'à l'église qui étoit hors des murs de la ville. L'église même & le baptistere étoient ornés beaucoup plus magnifiquement. Il y avoit une quantité prodigieuse de cierges, dont la cire mêlée des parfums les plus exquis embaumoit les airs en se consumant, & faisoit une impression peu ordinaire sur un peuple naturellement vif & accoutumé à une vie toute militaire. Mais ce qui frappa sur-tout ces Barbares idolâtres, beaucoup plus guerriers encore, ou plus négligés dans le culte de leurs Dieux que dans tout le reste, ce fut le nombre &

Hincm. Vit. S. Remig. ap. Duchesne. T. 1. p. 527.

la modestie angélique des ministres sacrés, & l'appareil majestueux de nos cérémonies. Le Roi transporté d'admiration & comme hors de lui-même, dit à S. Remi qui le conduisoit par la main : Mon Pere, est-ce là le royaume de Dieu que vous m'avez promis? Non Prince, répondit l'évêque, ce n'en est que l'ombre; & en lui montrant les fonts sacrés, voilà, poursuivit-il, la porte qui nous y conduit.

Clovis demanda le baptême avec empressement; & le saint archevêque lui dit : Courbez la tête, fier Sicambre, sous le joug du Tout-puissant; adorez ce que vous avez blasphémé, & foulez aux pieds ce que vous avez adoré jusqu'ici. Lui ayant fait ensuite confesser la foi de la Trinité, il le baptisa. Trois mille François qui l'accompagnoient, sans compter les femmes ni les enfans, reçurent en même temps le baptême de la main des évêques & des prêtres, que Remi avoit invités en grand nombre, pour rendre la cérémonie plus auguste. Clovis avoit deux sœurs avec lui, Albofl ede & Lenthilde. La premiere fut baptisée, & l'autre qui étoit déjà Chrétienne, mais engagée dans l'Arianisme, fut réconciliée par l'onction du saint-

Ibid.

chrême. Une troisieme, nommée Audoflede, & mariée depuis quelque temps à Théodoric Roi d'Italie, où elle étoit demeurée, persista dans l'Arianisme & périt en communiant, du poison que sa propre fille avoit mis dans le calice.

Le Roi voulant que rien ne manquât à la joie de sa conversion, mit en liberté un grand nombre de prisonniers, & fit aux églises des libéralités si prodigieuses, qu'une partie fut suffisante pour établir l'évêché de Laon, jusque là du diocese de Reims. Génebaud, qui avoit épousé la niece de S. Remi & s'en étoit séparé pour une vie plus parfaite, fut le premier évêque de ce nouveau siége.

Après le baptême de Clovis, Saint Remi continua d'instruire l'illustre & fervent Néophyte, qui entroit avec l'impétuosité de son tempérament tout de feu, dans les pieux sentimens que le saint évêque cherchoit à lui inspirer. Un jour qu'il lui faisoit la lecture de la Passion du Sauveur : Ah ! s'écria le Prince, que n'étois-je là avec mes François ! Il fit publier une déclaration, pour engager tous les peuples de son obéissance à se faire Chrétiens : doux objet de consolation pour l'Eglise, qui voyoit le chef de la nation la plus belliqueuse & la

Fredeg. Epit. c. 21.

plus puiſſante depuis la décadence de l'Empire, ſe déclarer pour la vraie foi; tandis que tous les Souverains qui n'étoient pas idolâtres, ou profeſſoient, ou protégeoient l'héréſie. En Orient, l'Empereur Anaſtaſe étoit livré aux Eutychiens. Les Rois Goths en Eſpagne & en Italie, le Roi des Bourguignons dans les Gaules & celui des Vandales en Afrique faiſoient profeſſion de l'Arianiſme; pendant que les Anglois-Saxons en Bretagne, & tous les autres peuples du Nord demeuroient enſevelis dans les ténebres de l'idolâtrie. Ainſi Clovis, par une exception unique, ſe trouva dans le monde entier le ſeul Souverain qui profeſſât la religion catholique; & par une exception pareillement unique & plus glorieuſe encore, tous ſes ſucceſſeurs, pendant plus de douze cents ans, méritant ou ſoutenant le titre de Rois Très-Chrétiens & de Fils aînés de l'Egliſe, ont ſeuls donné le ſpectacle d'un Empire, où l'héréſie ne s'eſt pas fixée ſur le trône durant un ſeul regne, & n'a jamais dominé dans l'Etat.

Fin du Tome cinquieme.

TABLE CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 423, jusqu'à l'an 496.

TOME CINQUIEME.

PAPES.

XLII. SAINT Céleſtin, mort du 26 au 30 *Juillet*, 432.

XLIII. S. Sixte III, ordonné le 31 *Juillet* 432, mort le 18 *Août* 440.

XLIV. S. Léon le Grand, élu probablement le 29 *Septembre* 440, mort le 3 ou le 5 *Nov.* 461.

XLV. S. Hilarus, élu 10 *Nov.* 461, mort 21 *Févr.* 468.

XLVI. S. Simplice, ſacré 25 *Févr.* 468, mort le 27 *Févr.* 483.

XLVII. S. Félix II, élu 2 *Mars* 483, mort le 24 ou 25 *Fév.* 492.

SOUVERAINS.

EMPEREURS D'ORIENT.

THÉODOSE II, mort en	450.
Marcien,	457.
Léon I,	474.
Léon II,	474.
Zénon,	491.
Anaſtaſe.	

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Valentinien III,	455.
Maxime,	455.
Avitus,	456.
Majorien,	461.
Sévere,	465.
Anthémius,	472.
Olybrius,	472.
Glycérius, dépoſé en	474.

PAPES.	EMP. D'OCCIDENT.
XLVIII. S. Gélase, 1 *Mars* 492, mort le 16 *Nov.* 496.	Julius-Népos, déposé en 475.
XLIX. S. Anastase II, ordonné le 24 *Nov.* 496.	Romulus-Augustulus, à la déposition duquel finit l'Empire d'Occident, en 476.
	Odoacre Roi des Hérules, puis Théodoric Roi des Goths, se saisirent de la puissance impériale, sous le titre de Rois d'Italie.

SECTAIRES.

SÉMI-PÉLAGIENS découverts l'an 427.
Nestorius, 428.
Eutychès, 448.
Prédestinatiens, vers 460.
Pierre le Foulon, 471.
Xénaïas, autrement Philoxene, combat les saintes images en 486.

PERSÉCUTIONS.

CRUELLE persécution de Genseric, premier Roi des Vandales en Afrique, depuis l'an 439 jusqu'à l'an 466.
Attila Roi des Huns immole une infinité de Chrétiens, l'an 451 dans les Gaules, & en Italie l'an 452.
Horrible persécution d'Huneric Roi des Vandales, dans les dernieres années de son regne, qui finit en 484.
Persécutions exercées successivement, par le Tyran Basilisque & l'Empereur Zénon, contre les défenseurs du Concile de Calcédoine.

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

S. AUGUSTIN, mort en 430. C'est celui des Peres qui a le plus écrit, & contre les sectes les plus opposées entr'elles. L'Eglise a déclaré plusieurs fois par la bouche des Papes & dans les Conciles, qu'il est le fidele interprete de ses sentimens sur la Grace. Avec les ouvrages sur cette matiere, son traité de la Cité de Dieu & ses Confessions lui ont acquis une célébrité éternelle. On trouve en général dans ses écrits une vaste étendue de génie, une pénétration vive & profonde, des vues heureuses & quelquefois étonnantes sur des sujets qui ne paroissoient nullement y fournir, une abondance & une finesse de pensées, une force & une noblesse d'expressions, un feu, une énergie, une rapidité, qui excite au

PRINCIPAUX CONCILES.

CONCILE de Carthage, tenu vers l'an 425. Le Prêtre Apiarius, qui avoit appellé au Pape, & avoit été absous par surprise, y confessa hautement ses crimes. Les Peres en écrivirent avec force au Pape Célestin, & remédierent à l'usage trop fréquent & aux autres abus des appels.

Concile de Troies, en 429, où, de l'avis du Pape Célestin, on choisit S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troies, pour aller en Angleterre combattre les Pélagiens.

Concile d'Alexandrie, 430, d'où Saint Cyrille écrit à Nestorius une lettre fort touchante.

Autre Concile d'Alexandrie, 430, d'où S. Cyrille écrivit au Pape, pour démasquer Nestorius.

Concile de Rome, 430. La doctrine de Nestorius y fut condamnée, &

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

moins l'admiration dans les esprits les plus durs, quand elle n'y opere pas la persuasion.

S. Paulin de Nole, 431. Il a laissé un grand nombre d'épîtres & de poésies, dont S. Jérôme, S. Augustin & les autres grands hommes des beaux temps de l'antiquité faisoient une grande estime.

Philostorge de Cappadoce, engagé dans les erreurs de l'Arianisme, a publié sous Théodose le jeune une Histoire Eccl. qui commence en 320, & finit en 425.

Jean-Cassien, 440. Il a recueilli en vingt-quatre livres les conférences des Peres du désert, composé douze livres des Institutions Monastiques, & sept livres touchant l'Incarnation. Tous ces ouvrages, écrits d'un style simple & facile, tout-à-fait propre à inspirer le goût de la vertu, l'ont fait pas-

PRINCIPAUX CONCILES.

lui déposé, si dans dix jours après avoir reçu l'avertissement pontifical, il ne se rétractoit nettement. S. Cyrille est commis, en cas de refus, pour lui donner un successeur. Les Pélagiens y furent aussi condamnés.

Concile d'Alexandrie, 430. S. Cyrille y dressa ses douze anathêmes, pour les envoyer à Nestorius, avec la lettre du Pape.

Concile de Rome, 430, au sujet des lettres impériales, concernant la convocation d'un concile œcuménique.

Concile d'Ephese, troisieme général, composé de plus de deux cents évêques, commencé le 22 Juin & terminé le 31 Juillet de l'an 431. S. Cyrille y présida, comme tenant la place du Pape. Nestorius refusant d'y assister, avant l'arrivée de Jean d'Antioche, y fut anathéma-

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

PRINCIPAUX CONCILES.

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

Vincent, moine de Lérins, 445. Auteur d'un traité fort estimé contre les hérésies de son temps.

S. Hilaire d'Arles, 449. On a de lui des homélies, une exposition du Symbole, la vie de S. Honorat son prédécesseur, & quelques opuscules; sans compter beaucoup de lettres & d'autres ouvrages qui sont perdus, ou attribués à d'autres évêques. On avoit tant d'estime pour ses sermons, qu'on ne se faisoit pas une peine de les transcrire & de les prêcher dans beaucoup d'Eglises des Gaules.

S. Pierre-Chrysologue, 451. Son éloquence pleine de jeux de mots & d'ornemens recherchés, est aussi éloignée de celle de S. Jean-Chrysostôme, que le goût des nations qui ont donné à ces deux Peres les mêmes surnoms d'honneur étoit différent :

PRINCIPAUX CONCILES.

actes qui constatent les abominations de ces sectaires.

Concile de Tolede, 447. On y fit, contre les Priscillianistes, la confession de foi qui se trouve dans les actes du Concile tenu en 400, dans la même ville.

Concile de C. P. 448. Eutychès y fut condamné, à la requête d'Eusebe de Dorylée

Faux Concile nommé Brigandage d'Ephese, le 8 Août 449. Dioscore y domina despotiquement, & tout se passa dans le désordre. S. Flavien fut opprimé, Eutychès absous, & son hérésie approuvée.

Concile de Rome, 449, assez nombreux pour représenter tout l'Occident, & où l'on condamna ce qui s'étoit fait au brigandage d'Ephese.

Concile de C. P. 450, assemblé par Anatolius successeur de S. Flavien, & où l'on anathématisa,

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

ge lingua sur la Passion, & trois livres excellens & presque toujours exacts, sur la Nature de l'Ame.

Salvien, prêtre de Marseille, 484. Il nous a laissé un traité de la Providence, un traité contre l'Avarice, & quelques épîtres. Son style est très-orné, & néanmoins facile & attachant. Il est peu de Peres Latins qui atteignent son éloquence, poussée quelquefois peut-être jusqu'a un enthousiasme & une véhémence qui ressentent la déclamation.

Vigile de Tapse vivoit en 484. On lui attribue le symbole *Quicumque*, avec beaucoup plus de raison qu'à S. Athanase. Il lui étoit ordinaire d'emprunter le nom des Peres les plus illustres, en publiant ses ouvrages, qui sont confondus en grand nombre parmi ceux des autres Docteurs.

PRINCIPAUX CONCILES.

prétend avoir condamné quelques erreurs des Prédestinatiens.

Conciles de Rome & de C. P. 478, pour la condamnation de Pierre le Foulon, de Jean d'Apamée, de Paul d'Ephese, & de Timothée-Elure qui fut épargné à cause de sa mort prochaine.

Conciles tenus à Rome en 484 & en 485, pour la condamnation d'Acace de C. P.

Autre Concile tenu à Rome en 485, où, par une concession spéciale, on donna voix délibérative à 58 prêtres.

Concile de Rome, 496, où l'on publia un catalogue des livres canoniques. Celui des Divines Ecritures y est semblable au nôtre, si ce n'est dans les exemplaires qui en sont raisonnablement suspects. On y nomme ensuite les quatre conciles généraux, & les autres conciles ap-

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	PRINCIPAUX CONCILES.
Sidonius-Apollinaris de Clermont, 489. On a de lui neuf livres d'épîtres, & vingt-quatre pieces de poésie, qui soutiennent la réputation d'habileté qu'il s'étoit acquise en fait d'érudition & de littérature.	prouvés par l'Eglise; puis les Peres qu'elle avoue, depuis S. Cyprien jusqu'à la lettre de S. Léon à Flavien. Les écrits de Fauste de Riez sont comptés parmi les apocryphes.

Fauste de Riez, 490. Il est fameux par un traité du Libre-Arbitre & de la Grace, où l'on a relevé beaucoup d'erreurs.

Victor de Vite ou d'Utique nous a laissé une Histoire touchante de la persécution des Rois Vandales en Afrique, aux souffrances de laquelle il avoit eu part.

FIN.

ERRATA du Tome V.

PAGE 46, pratiquable, *lisez*, praticable.
P. 49, le lui fit, *lis.* les lui fit.
P. 57, assister, *lis.* se sister.
P. 67, à votre côté, *lis.* à votre cou.
P. 119, en 439, *lis.* en 440.
P. 139, les atroces calomnies, *lis* les plus atroces calomnies.
P. 210, Comte de Largesse, *lis.* Comte des largesses.
P. 217, fixe & invariable, *lis.* fixe & immuable.
P. 293, les horreurs de leur impureté, *lis.* leur horreur de l'impureté.
P. 295, Turibicus, *lis.* Turibius.
P. 304, les novateurs, ennemis de l'Eglise, *lis.* les ennemis de l'Eglise.
P. 359, Paschasin & Lucrece, *lis.* Paschasin & Lucence.
P. 370, Léon, y est-il dit, par nous, *lis.* Léon, par nous.
P. 380, par-tout on remarque, *lis.* par-tout on y remarque.
P. 399, le point de dogme, *lis.* les points de dogme.
P. 421, où ils tomboient, *lis.* où ils tomberent.
P. 435, leur consentement. il statua, *lis.* leur consentement, il statua.
P. 437, Necnas de Ravenne, *lis.* Néonas de Ravenne.

troces ca-
largeſſes.
ble.
leur hor-
ſ. les en-
n & Lu-
on, par
on y re-
logme.
t.
conſen-
avenne.

